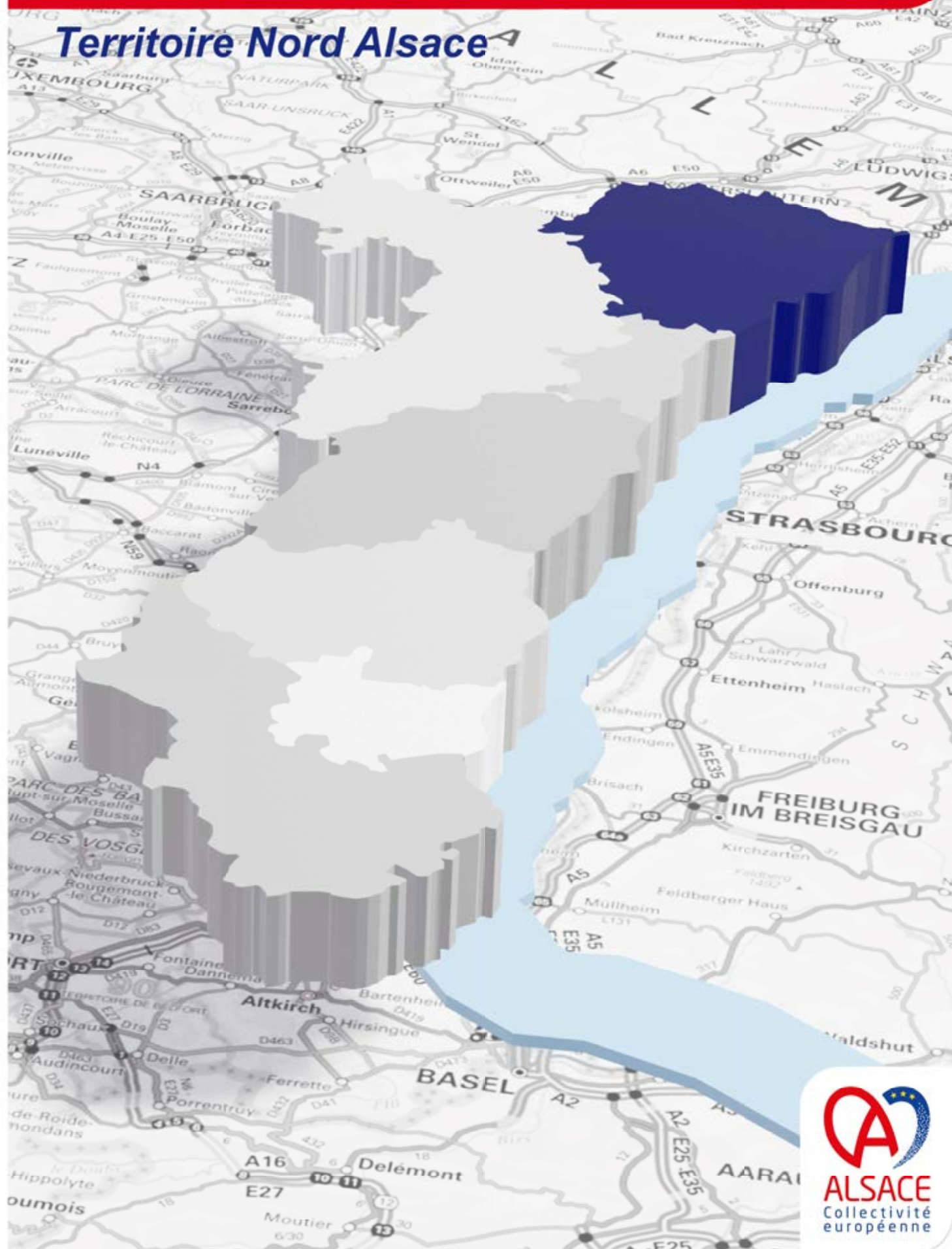


Collectivité européenne d'Alsace

Une Alsace, 7 territoires

Territoire Nord Alsace



Partie 1 : Le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace	4
Chapitre 1 : Le territoire alsacien et ses chiffres clefs	6
Chapitre 2 : Le territoire alsacien au détour des grandes transitions d'une société en mouvement	10
1. La transition démographique	11
B. Vers un nouvel exode rural ?	12
C. Quelles conséquences du vieillissement pour les territoires ?	15
2. La transition mobilité	18
C. Un territoire et une population de plus en plus mobile	19
D. Vers l'émergence de nouvelles polarités ?	25
5. La transition numérique	27
A. La disponibilité des réseaux	28
B. Les limites du numérique et ses conséquences pour la société	33
4. La transition démocratique	35
E. Vers plus de proximité dans les prises de décisions	36
F. De la concertation à l'implication des citoyens	38
5. La transition alimentaire	41
F. Vers un système alimentaire plus durable	42
G. Privilégier les circuits courts du producteur au consommateur	45
6. La transition énergétique	49
G. Un territoire 100% énergie renouvelable en 2050	50
H. Le défi de la réduction de la consommation énergétique	52
7. La transition écologique	59
H. L'environnement comme support de la vie et de nos activités	60
I. Un environnement contraint par le développement humain	62
8. L'activité dans les territoires	65
A. L'économie	66
B. L'adéquation emploi-formation	69
C. Le dynamisme du tourisme alsacien	71
Chapitre 3 : Le territoire alsacien à 360° : les enjeux transfrontaliers du Rhin Supérieur	74
Partie 2 : Les 7 territoires de la Collectivité européenne d'Alsace	84
1. La démographie	85
B. La population et son évolution	86
C. La localisation des habitants	88
D. L'âge de la population	90
E. La composition socio-professionnelle	92
2. L'habitat	93
A. La structure du parc de logement	94
B. Le logement social	97
C. La dynamique constructive	99
3. Le social	102
A. Le revenu moyen par habitant	103
B. Les demandeurs d'emploi dans le territoire	105
C. Le Revenu de Solidarité Active	108
4. Les services et équipements	112
A. La santé	113
B. Les structures pour personnes en situation de handicap	115
C. L'enseignement	116
D. La petite enfance	120
E. Les structures d'accueil pour personnes âgées	122
5. L'économie	123
A. Les entreprises	124
B. L'emploi	128
C. Les polarités	133
6. L'environnement	137
SYNTHESE ET ENJEUX	141

« Une Alsace, 7 territoires » est un document composé de 2 grandes parties :

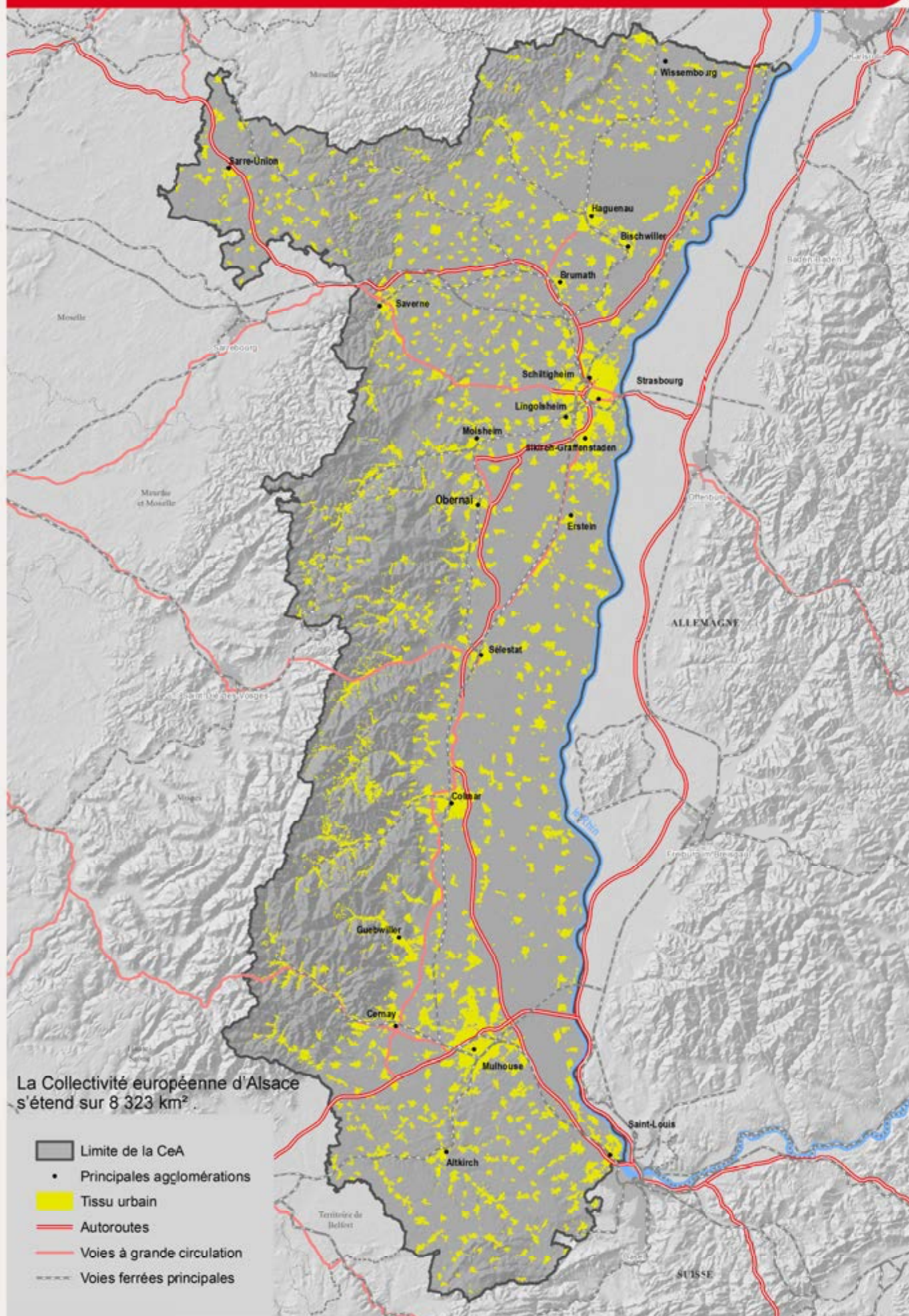
- Une première partie qui aborde différentes thématiques à l'échelle de l'ensemble du territoire alsacien.

Cette partie est traitée en mettant l'accent sur les enjeux phares d'une société complexe en mouvement, avec l'aide d'un certain nombre d'indicateurs, de données, de points de vigilance et d'interrogations.

L'étude, réalisée à travers le prisme de 8 grandes dynamiques de transitions (transitions démographique, mobilière, numérique, démocratique, alimentaire, énergétique, écologique et l'activité dans les territoires), intègre les grands défis et enjeux de demain.

L'objectif consiste à nourrir la réflexion, à cerner les enjeux et les évolutions sociétales afin de trouver, in fine, les meilleures réponses possibles en matière d'organisation territoriale et d'offre de services et d'équipements.

- La seconde partie propose, en complémentarité de la première partie, un zoom sur chacun des 7 territoires de la Collectivité européenne d'Alsace sur un large éventail de thématiques (démographie, habitat, social, services et équipements, économie, environnement) de manière à exprimer les dynamiques et spécificités des différents territoires.



Positionnée dans l'espace rhénan, la Collectivité européenne d'Alsace est frontalière avec l'Allemagne et la Suisse. Bordée à l'est par le Rhin, à l'ouest par le massif des Vosges et au sud par le massif du Jura, le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace constitue une entité culturelle et historique bien marquée aux paysages variés.

Dotée de puissantes infrastructures (autoroutes, fer, aéroports, activités portuaires), reliées aux réseaux européen et international, la Collectivité européenne d'Alsace, avec près d'1,9 millions d'habitants, est également une région économique dynamique, comprenant de multiples ressources.

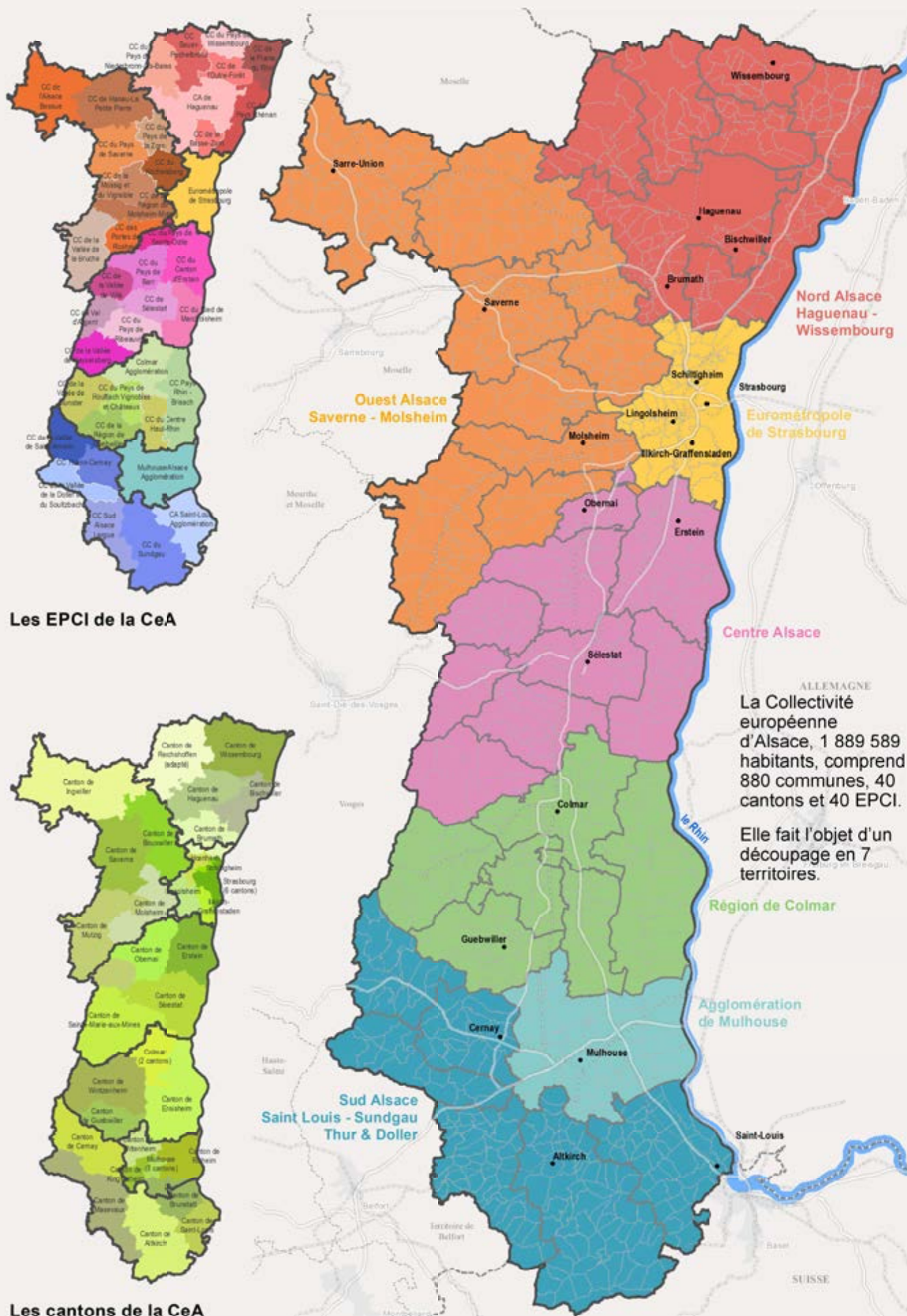
Densément peuplé, attractif, le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace est soumis à de fortes pressions urbaines avec des variations selon les secteurs géographiques ; l'offre territoriale en matière de services et d'équipements, la bonne gestion des ressources et des flux, la lisibilité et la compréhension des actions constituent autant d'enjeux à même de conforter et de renforcer ce territoire au sein de l'espace national et européen.

Les limites administratives et territoriales de la Collectivité européenne d'Alsace

1. Le territoire alsacien & ses chiffres clefs

2. Les grandes transitions du territoire

3. Le transfrontalier



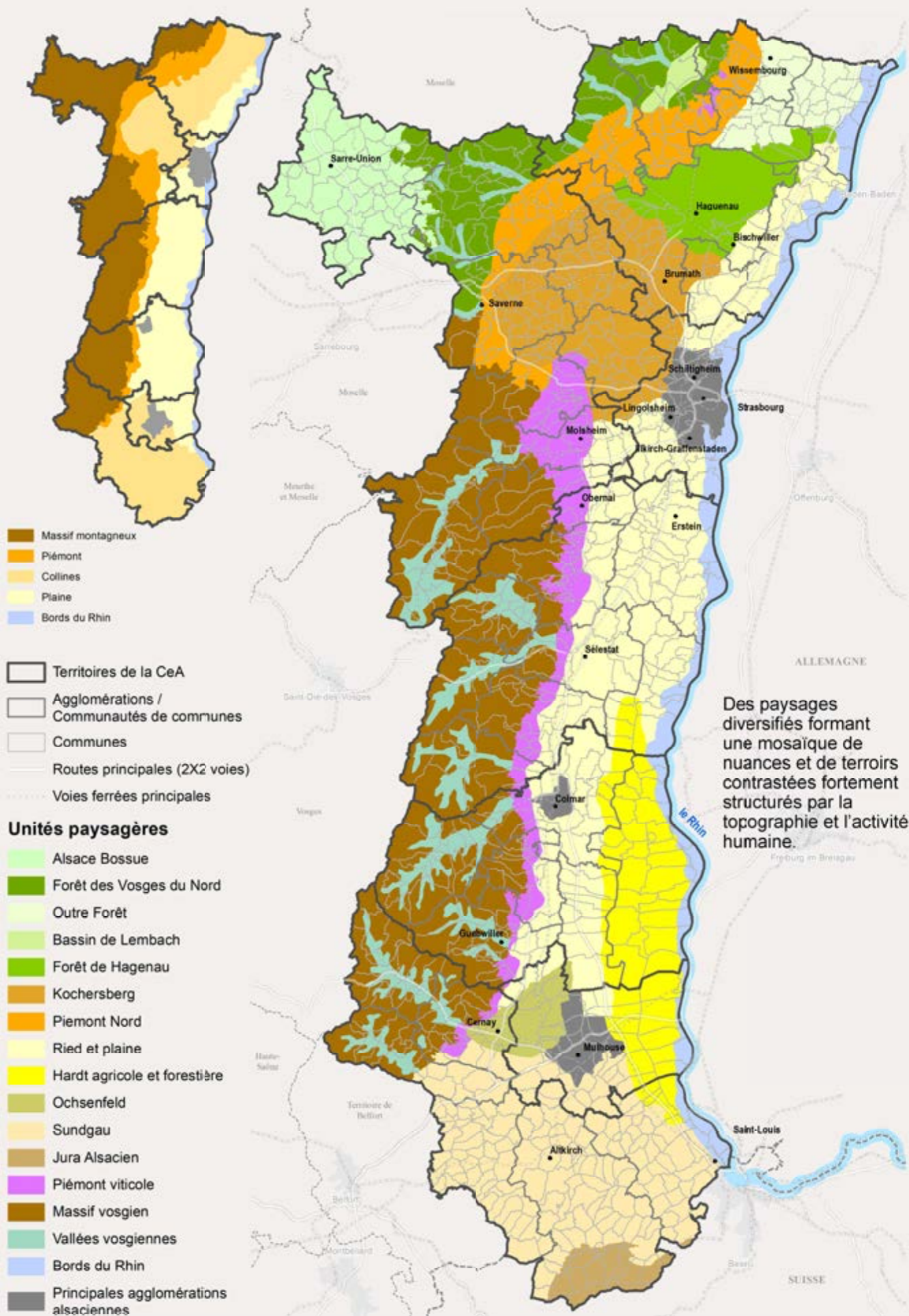
Les EPCI de la CeA

ALLEMAGNE

La Collectivité européenne d'Alsace, 1 889 589 habitants, comprend 880 communes, 40 cantons et 40 EPCI.

Elle fait l'objet d'un découpage en 7 territoires.

Les cantons de la CeA



La CeA en quelques chiffres

	Population	Superficie (km ²)	Densité de population (hab/km ²)	Evolution de population 2007 - 2017
Collectivité européenne d'Alsace	1 889 589	8 280	228	+ 3,4%
Grand Est	5 549 586	57 441	97	+ 0,8%
France métropolitaine	64 639 133	543 940	119	+ 4,6%
Suisse du Nord-ouest	1 151 919	1 958	588	+ 12,2%
Suisse	8 484 130	41 291	205	+ 11,7%
Bade-Wurtemberg	11 023 425	35 748	309	+ 2,5%
Allemagne	82 792 351	357 581	232	+ 0,7%

	-20 ans	+65 ans	Taux de chômage (%)	PIB/habitant (€)
Collectivité européenne d'Alsace	23,4%	18,3%	Bas-Rhin : 7,8% Haut-Rhin : 9%	Bas-Rhin : 32 490 Haut-Rhin : 26 720
Grand Est	23,3%	19,4%	8,7%	29 091
France métropolitaine	24,1%	19,6%	8,8%	30 266
Suisse du Nord-ouest	19,5%	18,9%	5,1%	82 281
Suisse	20,0%	18,3%	5,3%	76 831
Bade-Wurtemberg	19,2%	20,5%	4,6%	46 577
Allemagne	18,4%	20,2%	5,9%	40 485

Données population, superficie et densité : 2017 ; taux de chômage : 3^{ème} trimestre 2020 ; PIB/habitant : 2018 sauf CeA 2015

Sources :

France : INSEE ; sauf PIB CeA : OCDE

Allemagne : DE Statist

Bade-Wurtemberg : Statistik Baden-Württemberg

Suisse : Office fédéral de la statistique

La Collectivité européenne d'Alsace comprend 2,9 % de la population de la France métropolitaine et 34 % de la population de la région Grand-Est.

CHAPITRE 2 - Le territoire alsacien au détour des 8 grandes transitions d'une société en mouvement

L'anticipation territoriale au service des dynamiques des transitions et de l'action publique

Le terme de « transition » apparaît aujourd'hui de plus en plus, jusqu'à intégrer les textes de lois. Cette terminologie qui traduit le passage d'un état à un autre, généralement de manière graduelle, est également l'expression d'aspirations en faveur d'un développement plus sobre en ressources et décarboné, permettant de répondre aux interrogations liées aux défis climatiques.

Dans le même temps, d'autres modifications sociétales se dessinent, grâce notamment au développement massif de nouveaux moyens de communication, susceptibles d'impacter en profondeur les comportements, aspirations et besoins.

Aussi, si l'efficience de l'action publique implique une connaissance fine du territoire d'intervention, de ses composantes, il apparaît aujourd'hui indispensable d'analyser les mécanismes en œuvre au regard de ces nouveaux défis, par ailleurs largement intégrés dans le plan de relance 2020 du gouvernement (suite à la crise sanitaire).

L'objectif in fine étant pour la Collectivité européenne d'Alsace d'apporter les réponses les mieux adaptées au regard de ses nombreuses compétences et missions.

Les thématiques sont abordées ici autour de 8 transitions, à travers un certain nombre d'indicateurs susceptibles de nourrir la réflexion :

- La transition démographique,
- La transition mobilitaire,
- La transition numérique,
- La transition démocratique,
- La transition alimentaire,
- La transition énergétique,
- La transition écologique,
- L'activité dans les territoires.

1. La transition démographique

La transition démographique évoquée ici concerne à la fois l'importance du vieillissement attendu dans la plupart des pays européens (sauf bouleversement majeur), phénomène auquel la Collectivité européenne d'Alsace n'échappera pas, et les interrogations liées à l'évolution tout aussi rapide de nos modes de vie (révolution numérique, ampleur du développement du télétravail etc) et de ses conséquences en termes de migrations résidentielles.

L'évolution démographique d'une société n'est pas linéaire mais soumise à de multiples aléas (historique, socio-économique) générant des cycles tels que l'exode rural après la guerre, puis depuis les années 70, le phénomène de périurbanisation.

La crise sanitaire actuelle est par ailleurs révélatrice de nouvelles aspirations, sont-elles éphémères ou au contraire cette crise joue-t-elle un rôle d'accélérateur ?

Les enjeux liés aux dynamiques démographiques sont fondamentaux parce qu'ils impactent directement l'organisation d'un territoire et son maillage en termes d'offres de services.

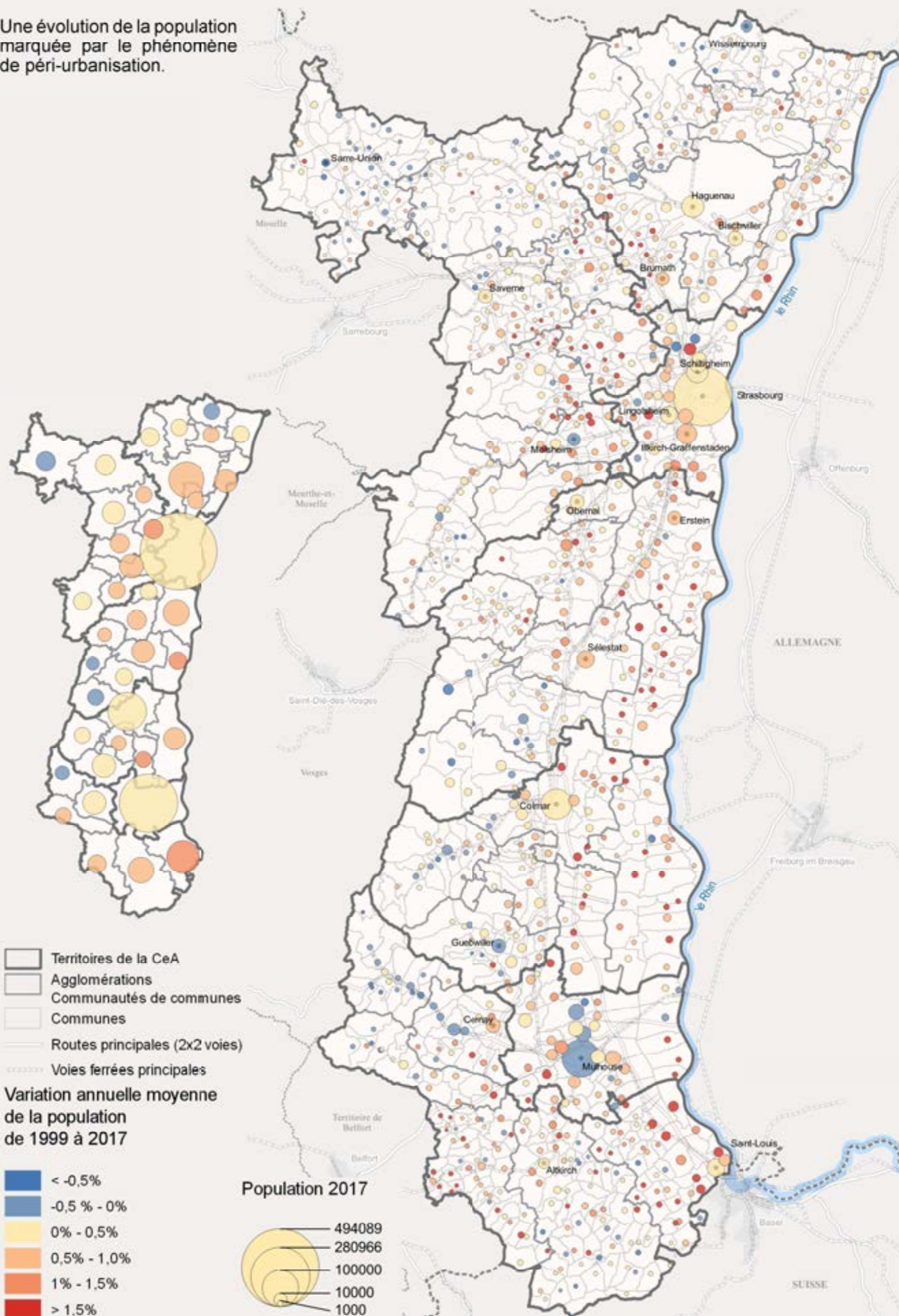
Pour approcher ces problématiques, un certain nombre d'indicateurs clés sont déclinés dans ce chapitre :

- L'évolution de la population,
- Les facteurs de variation de la population,
- La densité de population,
- Les migrations résidentielles,
- La pyramide des âges,
- Des chiffres repères/prospectives.

A. Vers un nouvel exode rural ?

1. La population et son évolution

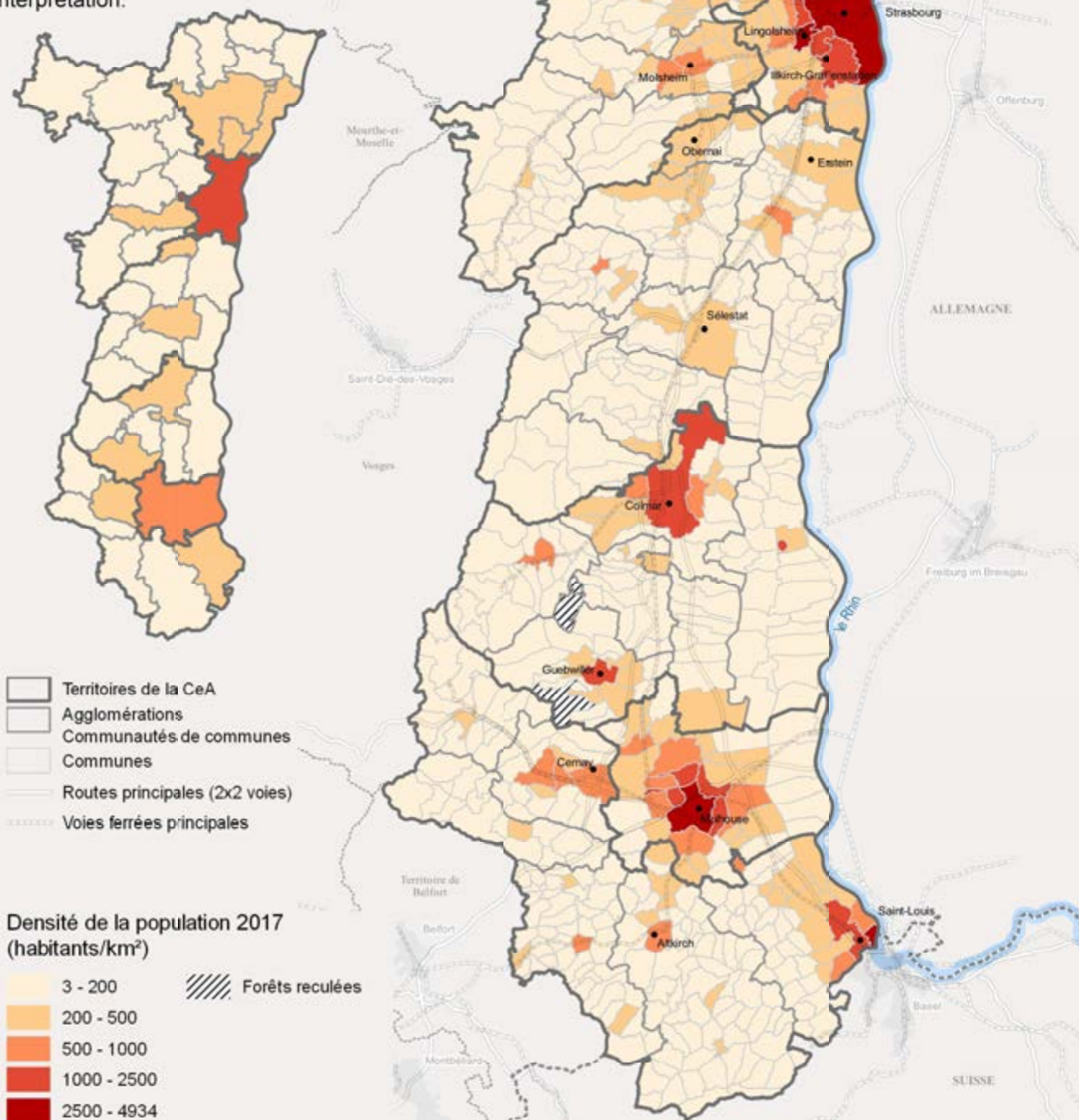
Une évolution de la population marquée par le phénomène de péri-urbanisation.



A. Vers un nouvel exode rural ?

2. La densité de population

La Collectivité européenne d'Alsace est un territoire à forte densité, avec plus de 228 habitants/km². A titre de comparaison, la densité de population est de 119 habitants/km² dans la France métropolitaine et de 97 habitants/km² dans la région Grand-Est. Si le nombre de communes est important avec 880 villes et villages, la population a tendance à se concentrer dans les métropoles et secteurs bien desservis. La densité de population est mesurée en fonction de la superficie de la commune, il convient donc d'en nuancer l'interprétation.

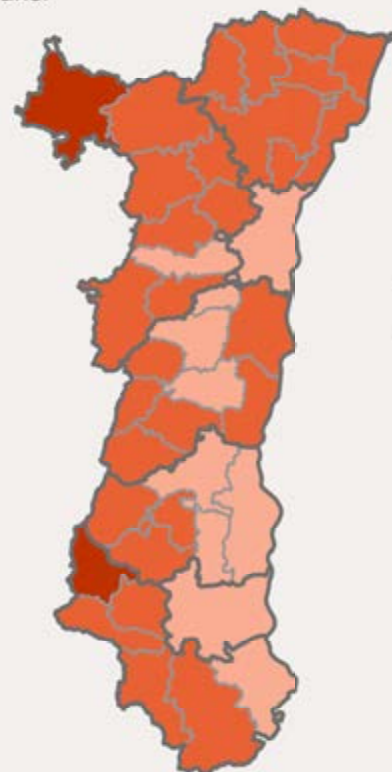


A. Vers un nouvel exode rural ?

3. Les migrations résidentielles

Cet indicateur permet de montrer l'intensité des mobilités résidentielles dans les territoires. L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement correspond au nombre d'années écoulées depuis la date d'emménagement dans le logement.

Pour les individus enquêtés en 2017 ayant déclaré avoir emménagé en 2016, l'ancienneté d'emménagement est de 1 an, pour ceux qui ont déclaré en 2015 l'ancienneté d'emménagement est de 2 ans.

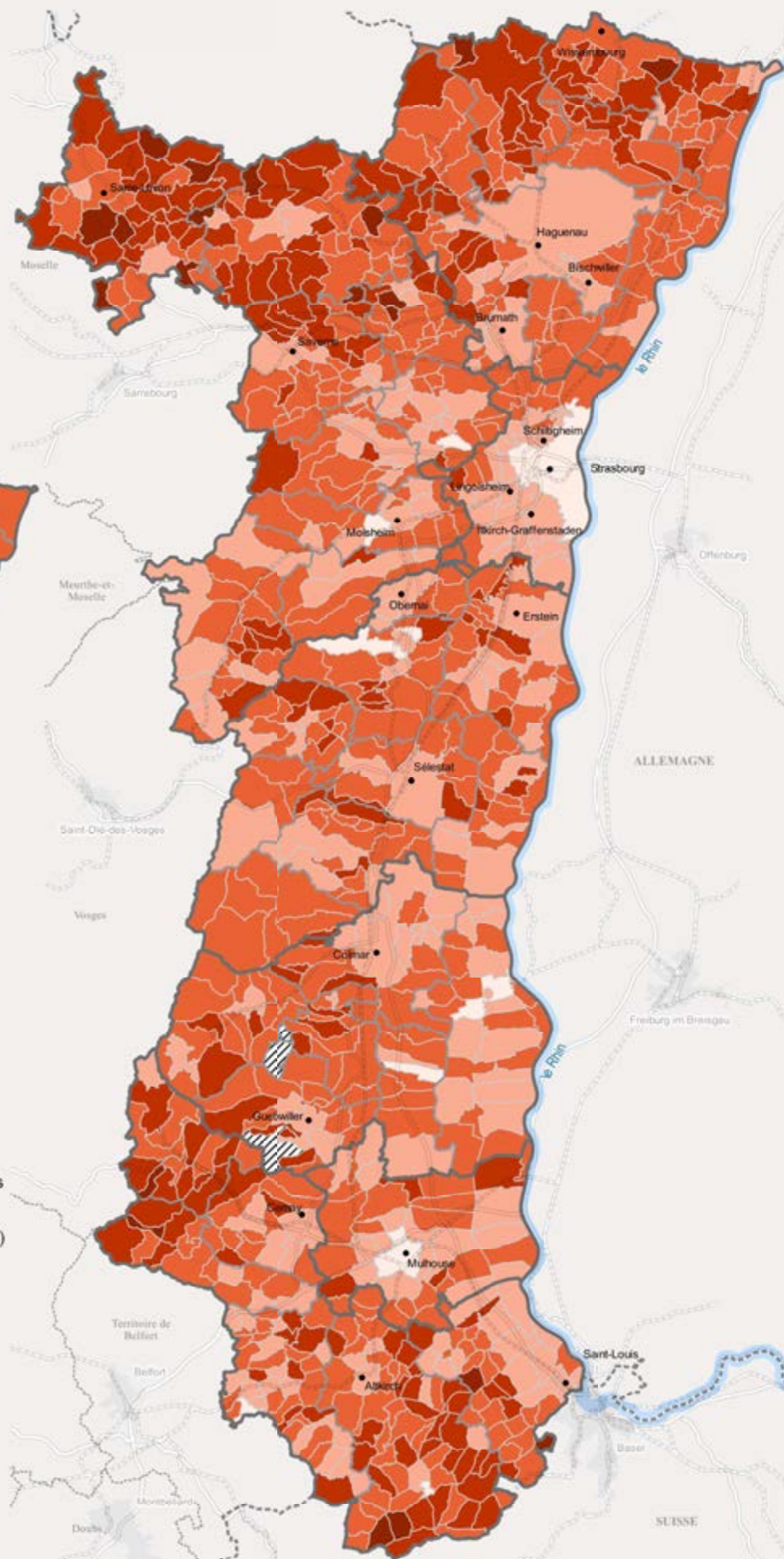


- Territoires de la CeA
- Agglomérations
- Communautés de communes
- Communes
- Routes principales (2x2 voies)
- Voies ferrées principales

Ancienneté moyenne d'emménagement en 2017

- 4 - 6 ans
- 6 - 8 ans
- 8 - 10 ans
- 10 - 12 ans
- 12 - 15 ans

Forêts reculées



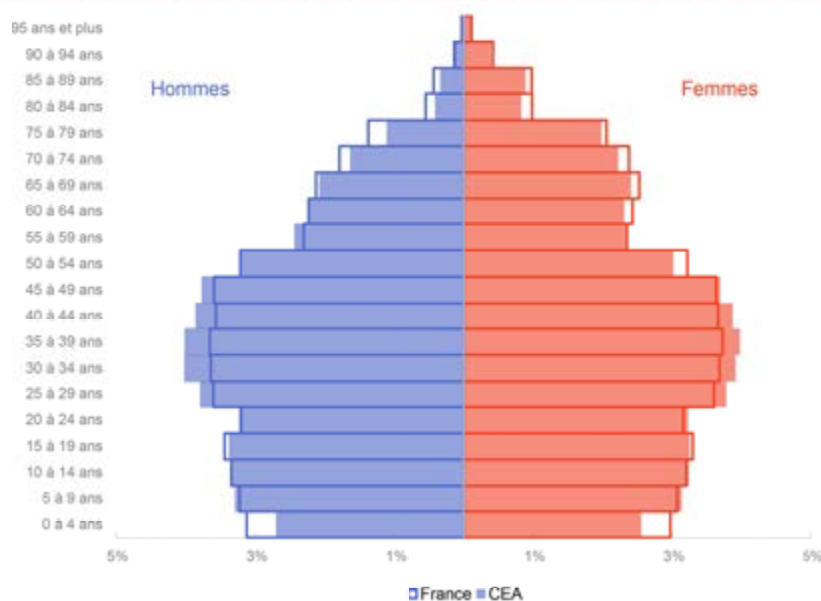
1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 1. La transition démographique

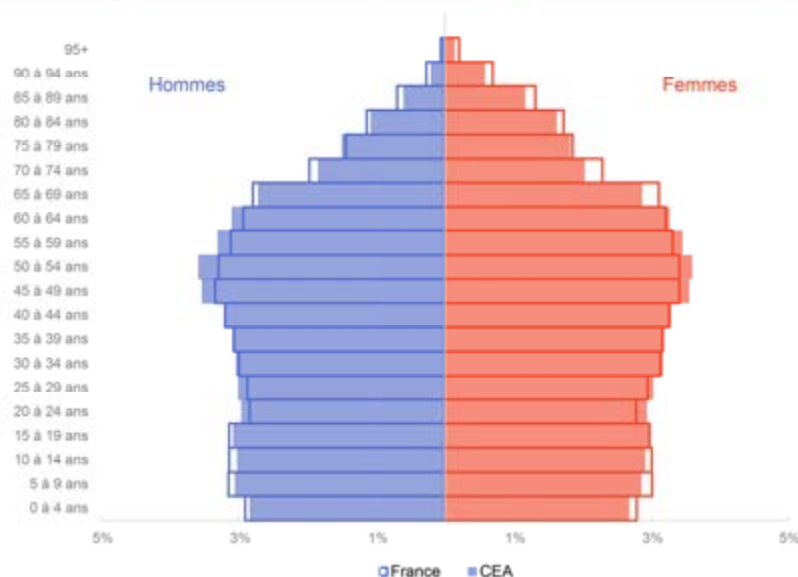
3. Le transfrontalier

B. Quelles conséquences du vieillissement pour les territoires?

1. La pyramide des âges de la Collectivité européenne d'Alsace en 1999



2. La pyramide des âges de la Collectivité européenne d'Alsace en 2017



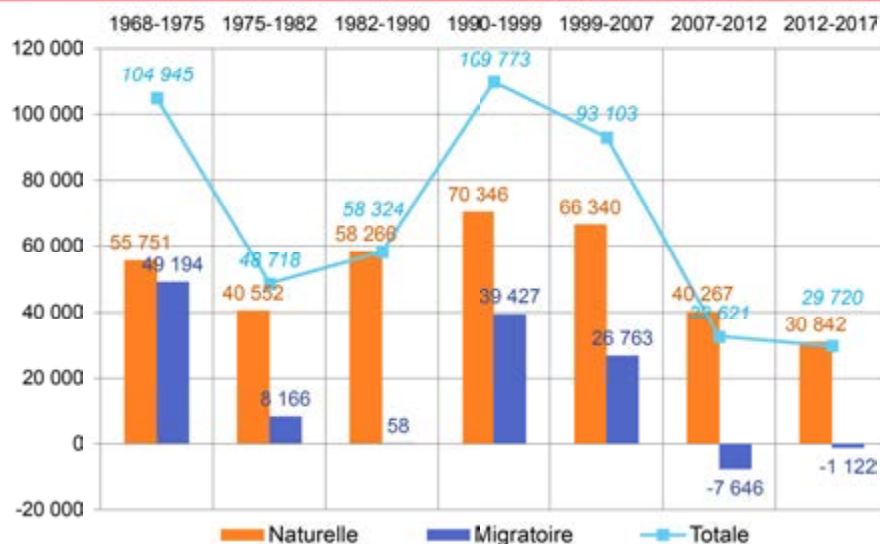
La pyramide des âges permet une lecture rapide de la structure par âge.

L'observation de la pyramide des âges sur 2 périodes différentes montre, entre autres, l'avancée en âge des babyboomers (générations nombreuses nées après-guerre), qui, cumulée à l'augmentation de l'espérance de vie, explique en grande partie le vieillissement de la population.

Le glissement futur des classes d'âge vers le haut de la pyramide, laisse entrevoir pour les années à venir la poursuite de l'augmentation du nombre de séniors mais également une croissance sans précédent des 75 ans et plus.

B. Quelles conséquences du vieillissement pour les territoires ?

3. L'évolution et les facteurs de variation de la population



L'évolution de la population varie en fonction des soldes naturels (différence entre les naissances et les décès) et migratoires (différence entre les nouveaux arrivants et les départs). Ces 2 facteurs de variation méritent une analyse attentive car ils témoignent de l'attractivité d'un territoire, des migrations résidentielles et du vieillissement de la population. Depuis 2007, la population de la Collectivité européenne d'Alsace augmente grâce au solde naturel positif, son solde migratoire étant déficitaire.

4. Prospective 2050

Vers un doublement de la proportion des personnes des 75 ans et plus

Prospective INSEE (scénario central)

	2017	2050	
	CeA	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Part des moins de 20 ans	23.4%	21.3%	20.9%
Part des 65-74 ans	9.5%	10.6%	11.9%
Part des 75 ans et plus	8.8%	15.7%	17.5%
Total part des 65 et plus	18.3%	26.3%	29.4%

1. La transition démographique - Questionnements

A. Vers un nouvel exode rural ?

- Va-t-on vraiment vers un désert rural au profit du péri-urbain ?
- La crise sanitaire va-t-elle modifier les grandes mutations résidentielles, va-t-on vers un retour à la terre ?
- Quel rôle pour les métropoles dans l'organisation spatiale de demain ?
- Comment agir sur l'attractivité alsacienne pour regagner un solde migratoire positif (déficitaire depuis 2007) ?

B. Quelles conséquences du vieillissement pour les territoires ?

- Le modèle français est-il remis en cause par l'évolution de la structure par âge de la population ?
- Vers de nouvelles formes d'habitat (inclusif, mixité générationnelle...) ? Adapter les logements au vieillissement de la population avec maintien commerces / services à proximité ?

C. Prise en compte de l'évolution des modes de vie

- Quelle stratégie envisager pour accompagner l'évolution des modes de vie (mobilité liée à l'emploi, séparations, installation des jeunes,...) ?

2. La transition mobilitaire

La transition mobilitaire est un concept caractérisant les mutations des sociétés contemporaines, qui passent progressivement d'une sédentarité dominante à une hypermobilité dominante.

Dans nos sociétés, la mobilité a fortement augmenté ces 50 dernières années, modifiant la perception de l'espace-temps et les modes de vie. Cette croissance sans précédent des flux de personnes et de marchandises impacte avec davantage d'acuité encore le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace, espace multimodal, multipolarisé, espace situé sur plusieurs couloirs d'échanges majeurs, espace carrefour à l'échelle européenne.

Espace attractif, source de richesses mais aussi de nuisances, ce contexte pose également de multiples questions en termes d'organisation spatiale, les territoires étant constamment appelés à se positionner sur ces problématiques, dans un contexte d'évolution rapide mais aussi d'interrogations sur le sens de la proximité.

Support à la réflexion, certaines données cadres et indicateurs sont déclinés dans ce chapitre :

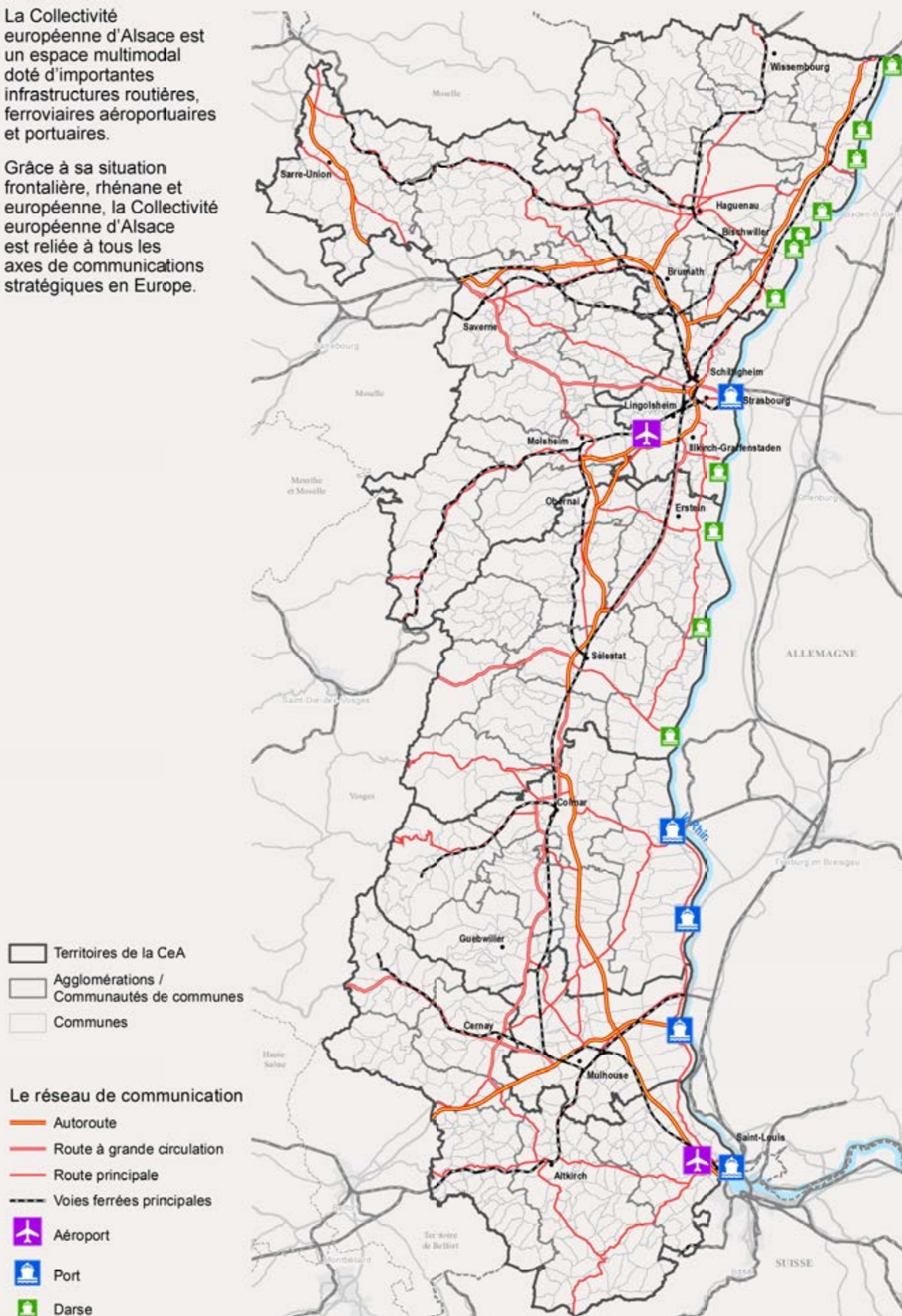
- La structuration du réseau de communication de la Collectivité européenne d'Alsace et l'évolution des trafics routiers, passagers (fer et aéroports), l'évolution du trafic de marchandises,
- Le réseau cyclable structurant,
- La part modale des différents modes de déplacements,
- L'influence croissante des pôles d'emplois allemands et suisses,
- Les aires d'attraction au regard des déplacements domicile-travail.

A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

1. Les réseaux de communication

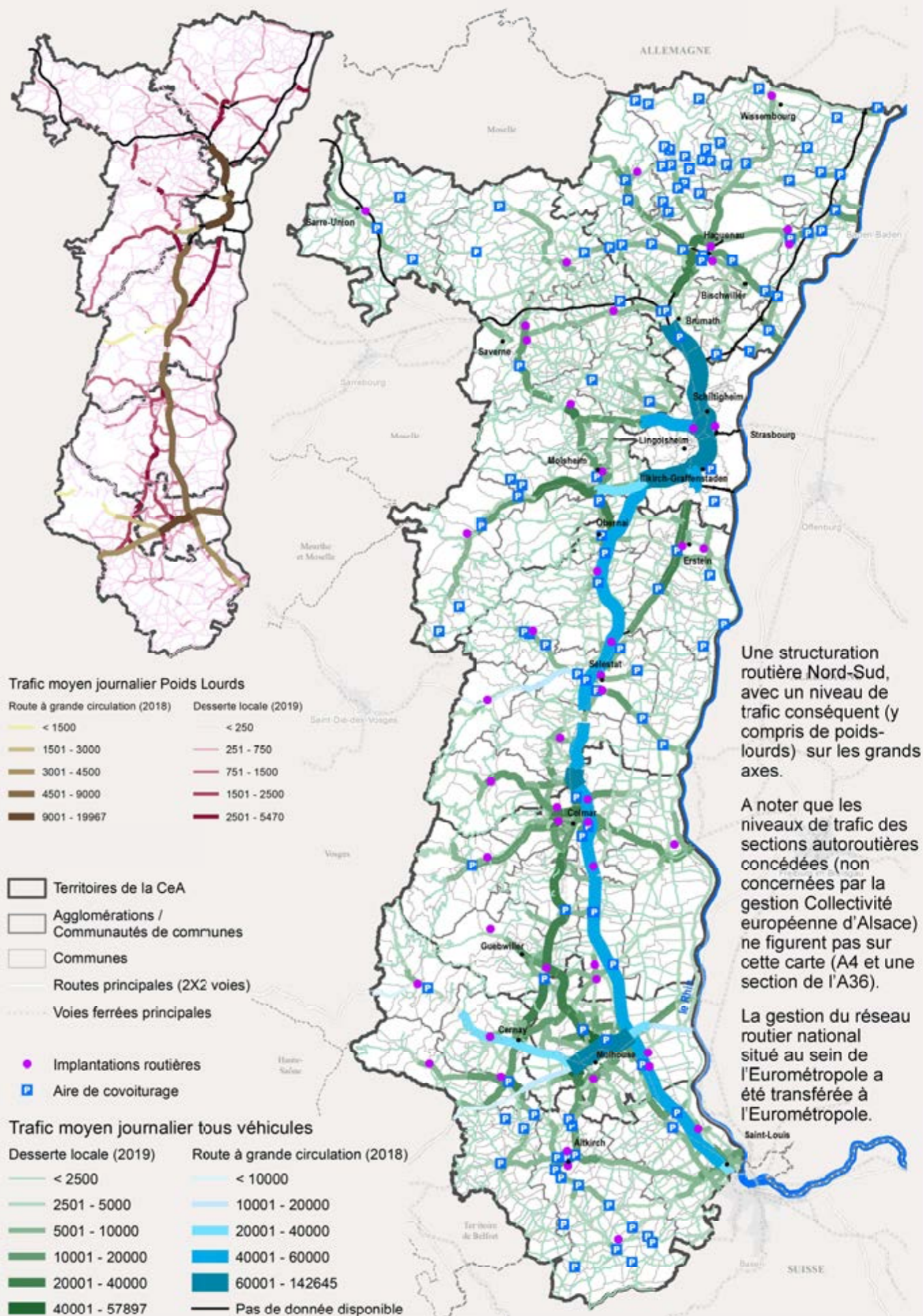
La Collectivité européenne d'Alsace est un espace multimodal doté d'importantes infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et portuaires.

Grâce à sa situation frontalière, rhénane et européenne, la Collectivité européenne d'Alsace est reliée à tous les axes de communications stratégiques en Europe.



A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

2. Le trafic routier



A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

3. Les trafics passagers et marchandises dans les aéroports, ports et les principales gares

Tonnage portuaire de la Collectivité européenne d'Alsace

		2017	2018	2019	2020
Trafic en tonnes	Port autonome de Strasbourg	7 992 720	5 882 337	7 561 008	6 842 262
	Ottmarsheim	3 134 334	2 939 653	3 233 644	2 581 201
	Ile Napoléon	1 039 197	926 952	1 050 223	990 011
	Huningue	659 528	508 470	656 702	657 258
	Volgelsheim	535 593	467 148	579 162	546 014
	Total Alsace	13 361 372	10 724 560	13 080 739	11 616 746
Nombre d'EVP ou TEU*	Port autonome de Strasbourg	421 155	360 309	381 565	363 229
	Ottmarsheim	32815	26 005	28611	27373
	Volgelsheim	3526	1 242	265	876
	Total Alsace	457 496	387 556	410 441	391 478

* EVP = Equivalent vingt pieds ou TEU = twenty-foot equivalent unit

Les données figurant sur cette page témoignent de l'importance des flux et du caractère multimodal du territoire alsacien (les chiffres de 2020, impactés par la crise sanitaire, ne sont pas significatifs).

Bordée par le Rhin, premier fleuve commercial d'Europe (capte 60 % de la navigation intérieure européenne), la Collectivité européenne d'Alsace bénéficie d'une situation avantageuse pour le trafic fluvial.

Trafic aéroportuaire alsacien

		Aéroports	2017	2018	2019	2020
Aviation commerciale	Passagers	Strasbourg Entzheim	1 205 770	1 296 124	1 302 373	513 679
		Bâle Mulhouse	7 880 188	8 568 530	9 083 924	2 595 708
		Total CeA	9 085 958	9 864 654	10 386 297	3 109 387
	Mouvements	Strasbourg Entzheim	20 040	20 561	18 779	8 118
		Bâle Mulhouse	65 031	67 828	74 597	27 659
		Total CeA	85 071	88 389	93 376	35 777
	Fret avionné (t)	Strasbourg Entzheim	33	23	65	40
		Bâle Mulhouse	112 466	219 920	434 432	64 446
		Total CeA	112 499	219 943	434 497	64 486
	Fret camionné (t)	Strasbourg Entzheim	19 816	21 785	19 230	29 880
		Bâle Mulhouse	48 103	47 319	41 848	44 057
		Total CeA	67 919	69 104	61 078	73 937
Total	Passagers	Strasbourg Entzheim	1 209 188	1 298 784	1 304 928	514 778
		Bâle Mulhouse	7 889 061	8 578 123	9 089 316	2 598 946
		Total CeA	9 098 249	9 876 907	10 394 244	3 113 724
	Mouvements	Strasbourg Entzheim	43 128	43 160	38 433	26 575
		Bâle Mulhouse	95 604	97 268	99 328	51 598
		Total CeA	138 732	140 428	137 761	78 173

L'Aéroport de Bâle-Mulhouse, dans sa dénomination commerciale « EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg », est aujourd'hui, par sa portée trinationale, le symbole de la coopération transfrontalière.

Trafic dans les 10 principales gares d'Alsace

Nom de la gare	2016	2017	2018	2019
Strasbourg	18 472 587	19 989 293	20 170 472	21 465 169
Mulhouse	4 946 420	5 174 727	5 055 333	5 320 370
Colmar	3 589 253	3 887 862	3 950 944	4 200 762
Sélestat	2 086 181	2 225 163	2 257 513	2 394 038
Haguenau	1 573 588	1 662 901	1 646 301	1 734 756
Molsheim	1 564 791	1 605 601	1 552 953	1 584 090
Saint-Louis	1 122 561	1 196 624	1 213 711	1 371 971
Saverne	1 186 072	1 204 812	1 203 924	1 266 086
Obernai	639 768	663 806	631 775	691 394
Bischwiller	541 035	578 058	597 882	656 797
Total des gares CeA	56 898 547	53 463 874	53 837 732	50 856 840

On recense au sein de la Collectivité européenne d'Alsace, 8 gares dépassant le million de passagers par an.

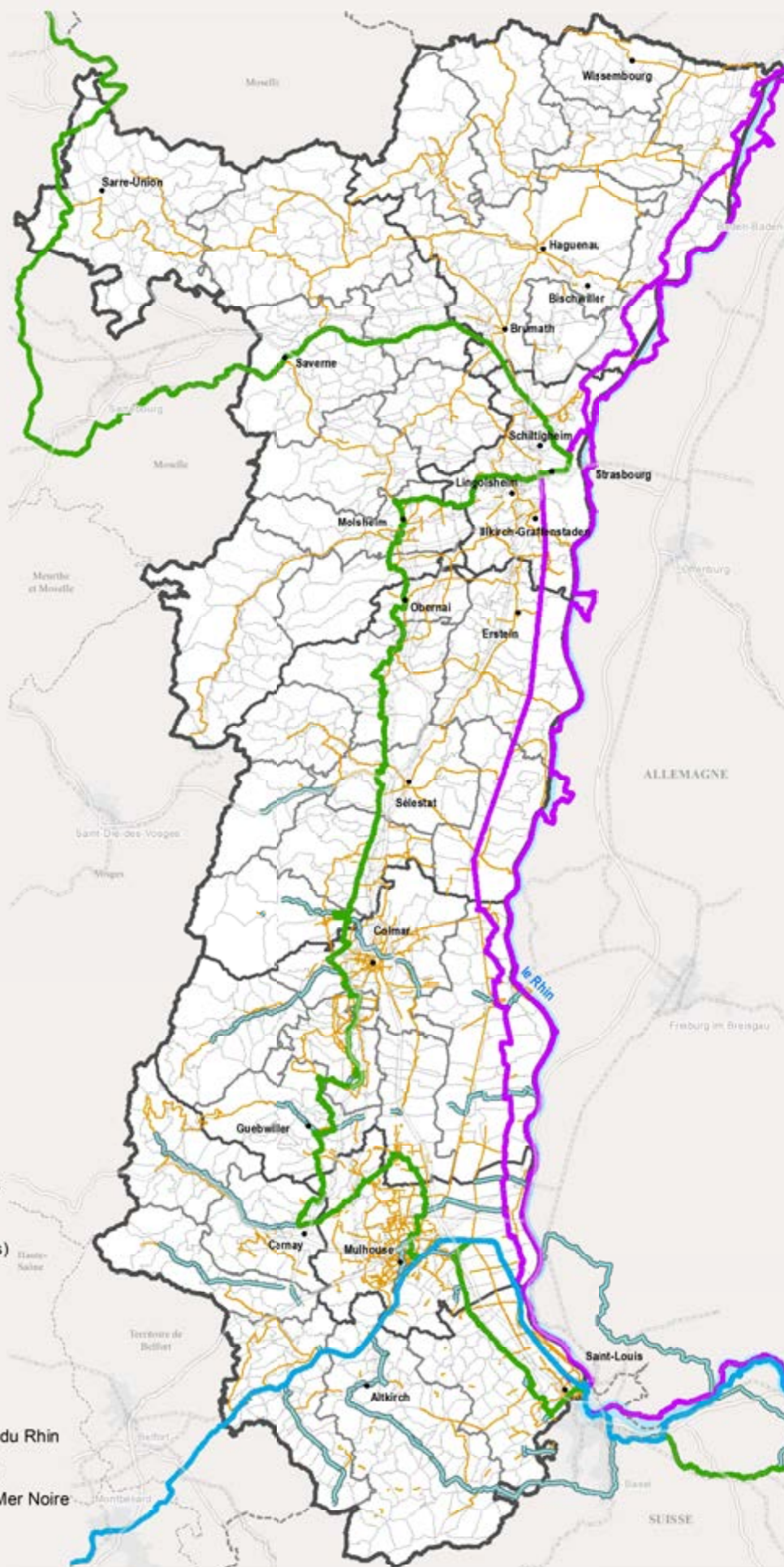
A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

4. Le réseau cyclable structurant

Les Eurovélos sont des itinéraires cyclables ou véloroutes de longues distances à travers l'Europe.

Connectés aux boucles des réseaux cyclables locaux et au sein des agglomérations, ils constituent des leviers structurants pour les déplacements cyclables, sur le plan du cyclotourisme et des mobilités quotidiennes.

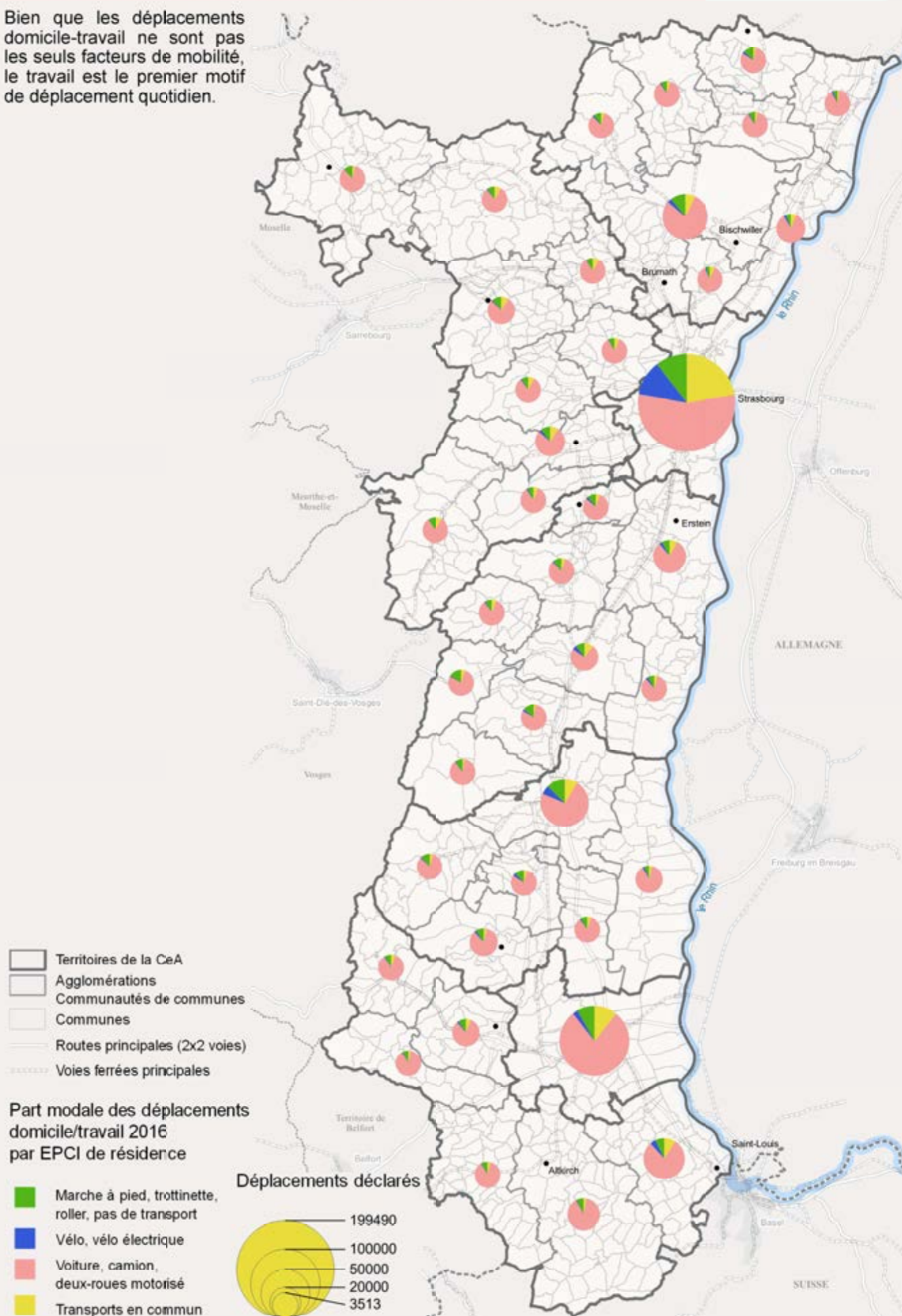
Trois des huit itinéraires français traversent l'Alsace.



A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

5. La part modale dans les déplacements

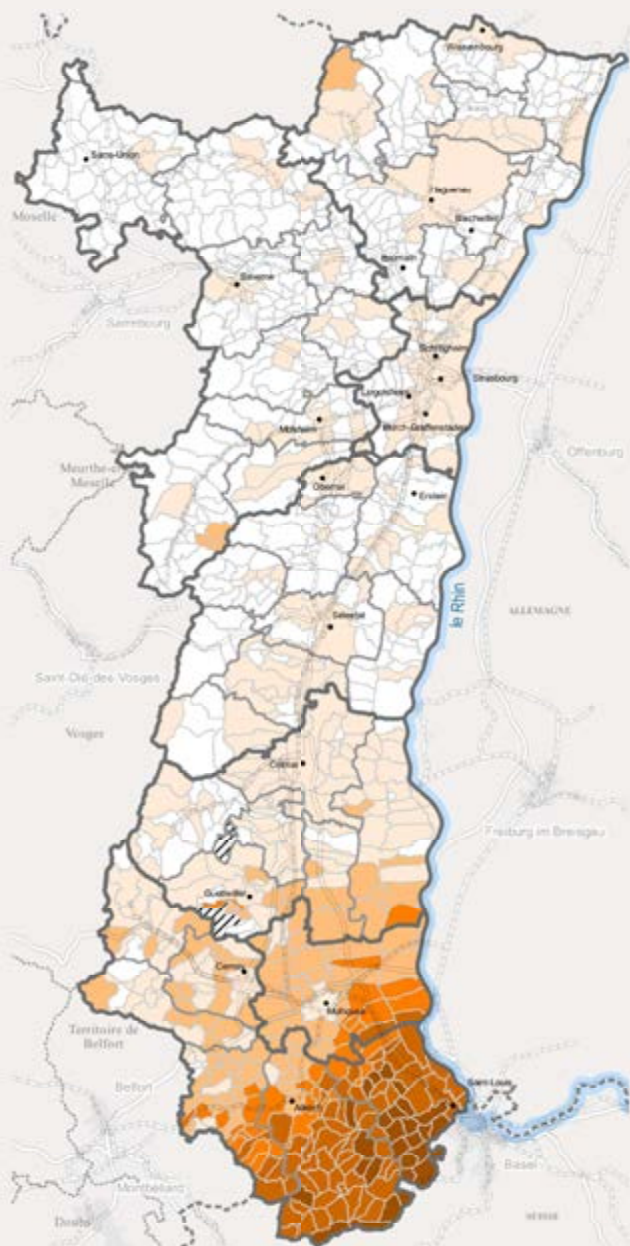
Bien que les déplacements domicile-travail ne sont pas les seuls facteurs de mobilité, le travail est le premier motif de déplacement quotidien.



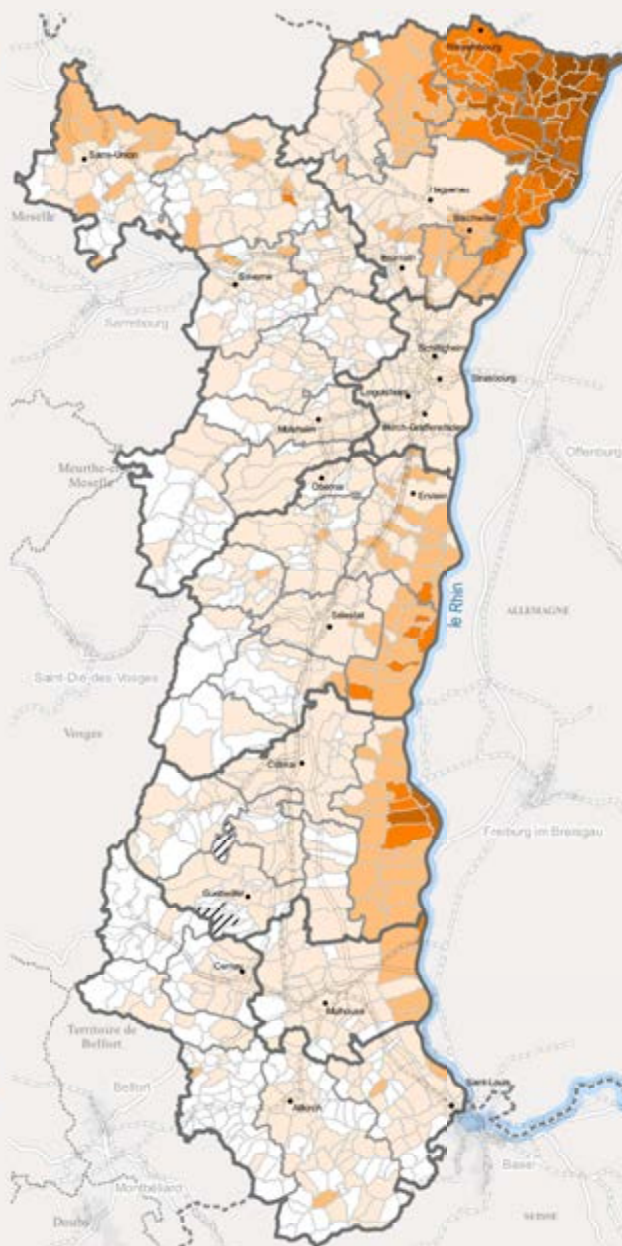
A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

6. La part des actifs travaillant à l'étranger

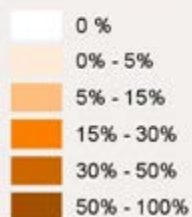
Actifs vers la Suisse



Actifs vers l'Allemagne



Taux de frontaliers 2017



- Territoires de la CeA
- Agglomérations
- Communautés de communes
- Communes
- Routes principales (2x2 voies)
- Voies ferrées principales

Année	Actifs	Actifs étranger	Suisse	Allemagne
2017	804018	67807	37952	29024
2012	795443	63214	35530	26966
2007	797973	63922	33613	29596

L'emploi transfrontalier conserve une place essentielle au sein de la Collectivité européenne d'Alsace, avec dans les secteurs frontières, un impact majeur sur le marché de l'emploi et sur les questions liées à la mobilité. On observe une focalisation croissante de l'implantation de nouveaux frontaliers dans des communes de plus en plus éloignées du lieu d'emploi.

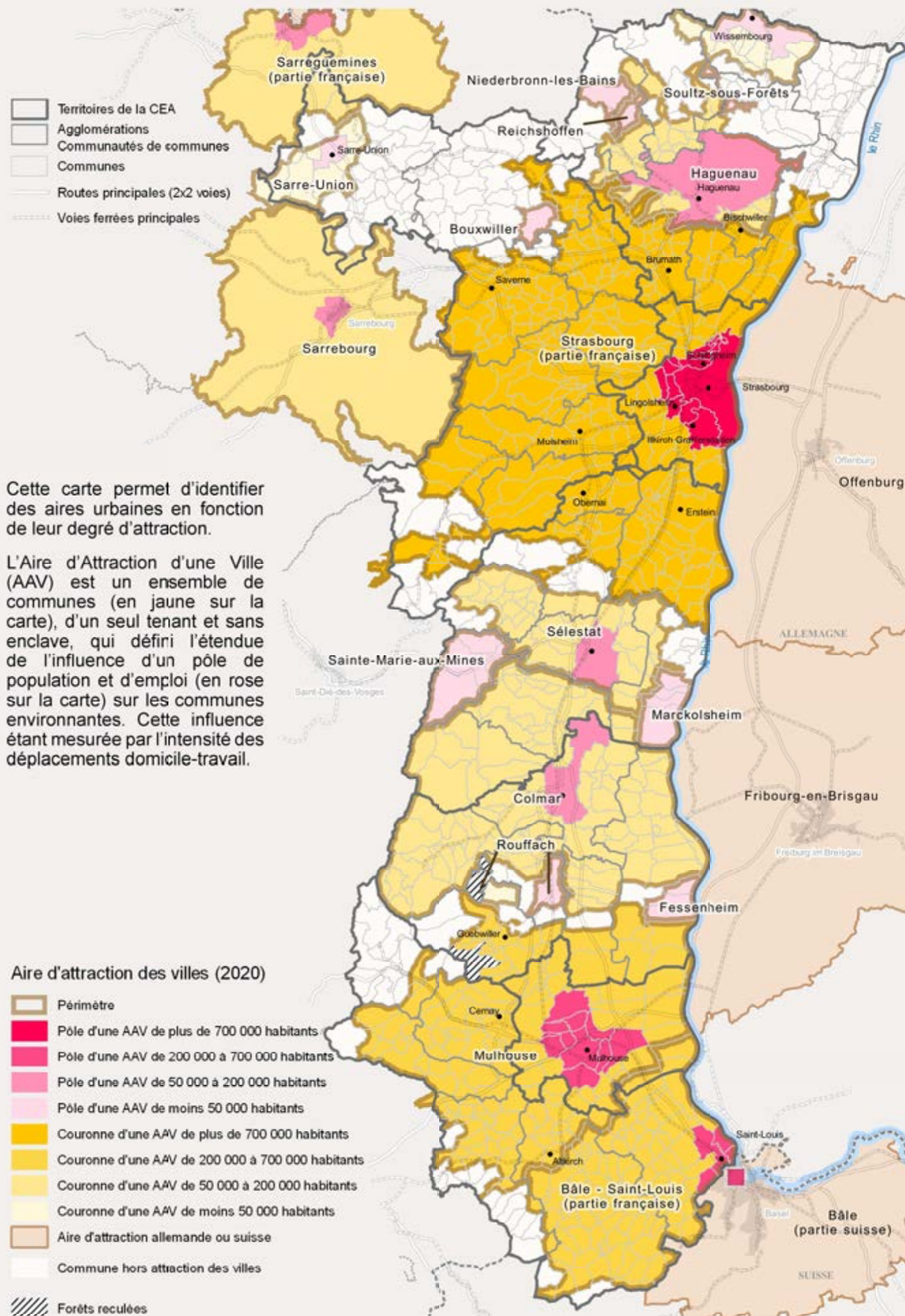
B. Vers l'émergence de nouvelles polarités

Les aires d'attraction des territoires

1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 2. La transition mobilière

3. Le transfrontalier



2. La transition mobilitaire - Questionnements

A. Un territoire et une population de plus en plus mobiles

- Le développement de nouveaux transports en commun, plus modernes, plus efficaces, en site propre, voire la voiture autonome ou le covoiturage sont-ils des réponses à ce besoin de mobilité ?
- Faut-il en revenir à un schéma où serait pensé concomitamment l'activité économique et le lieu d'habitation des salariés ?
- Comment accompagner les populations captives (jeunes, personnes âgées et précaires) ?

B. Vers une nouvelle organisation spatiale plus efficiente

- Notre modèle de développement est-il compatible avec une diminution de la mobilité ?
- Le télétravail est-il une réponse aux enjeux de mobilité ?

C. La régulation du trafic à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace

- Peut-on avoir une influence sur le trafic de transit (écotaxe, fer, voie d'eau) ?
- Ne devrait-on pas promouvoir une nouvelle offre intégrée de parkings relais associée à des transports en communs urbains plus efficaces ?

Taille et attractivité des communes de la CeA



Cette carte montre les communes ayant une très forte proportion d'emplois par rapport aux actifs résidents.

Si certaines de ces communes comprennent des implantations d'envergure (Peugeot à Sausheim par exemple) et/ou de grands sites d'activités, d'autres apparaissent sur cette carte du fait de leur très faible taille en population (Lucelle, 34 habitants).

La Collectivité européenne d'Alsace compte 27 villes de plus de 9000 habitants.

3. La transition numérique

Avec le développement sans précédent du numérique émerge une E-société, offrant de nouvelles opportunités aux territoires, susceptible d'impacter en profondeur nos modes de vies et rebattant les cartes concernant les questions de la « juste proximité » des services.

Ce bouleversement s'accompagne inévitablement du risque de fracture numérique et de vulnérabilité sociale et économique.

Les problématiques liées à cette transition sont abordées ici à travers le prisme de plusieurs indicateurs :

- Le déploiement de la fibre optique (programme Rosace),
- Les zones blanches,
- Le risque de fracture numérique selon l'âge et la précarité,
- Les maisons de services publics,
- Les services et observatoires dans la Collectivité européenne d'Alsace.

A. La disponibilité des réseaux

1. Le déploiement de la fibre optique

Le taux de locaux raccordables au réseau FttH (réseau de fibre optique) correspond à la proportion de logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le déploiement massif de la fibre optique, engagée en 2016, se poursuivra dans la Collectivité européenne d'Alsace (programme ROSACE). La carte ci-contre fait apparaître la situation en 2020 sur le réseau d'initiative Public.

Il convient de noter que la situation évolue rapidement en Alsace ; les données mises régulièrement à jour sont consultables sur le site :

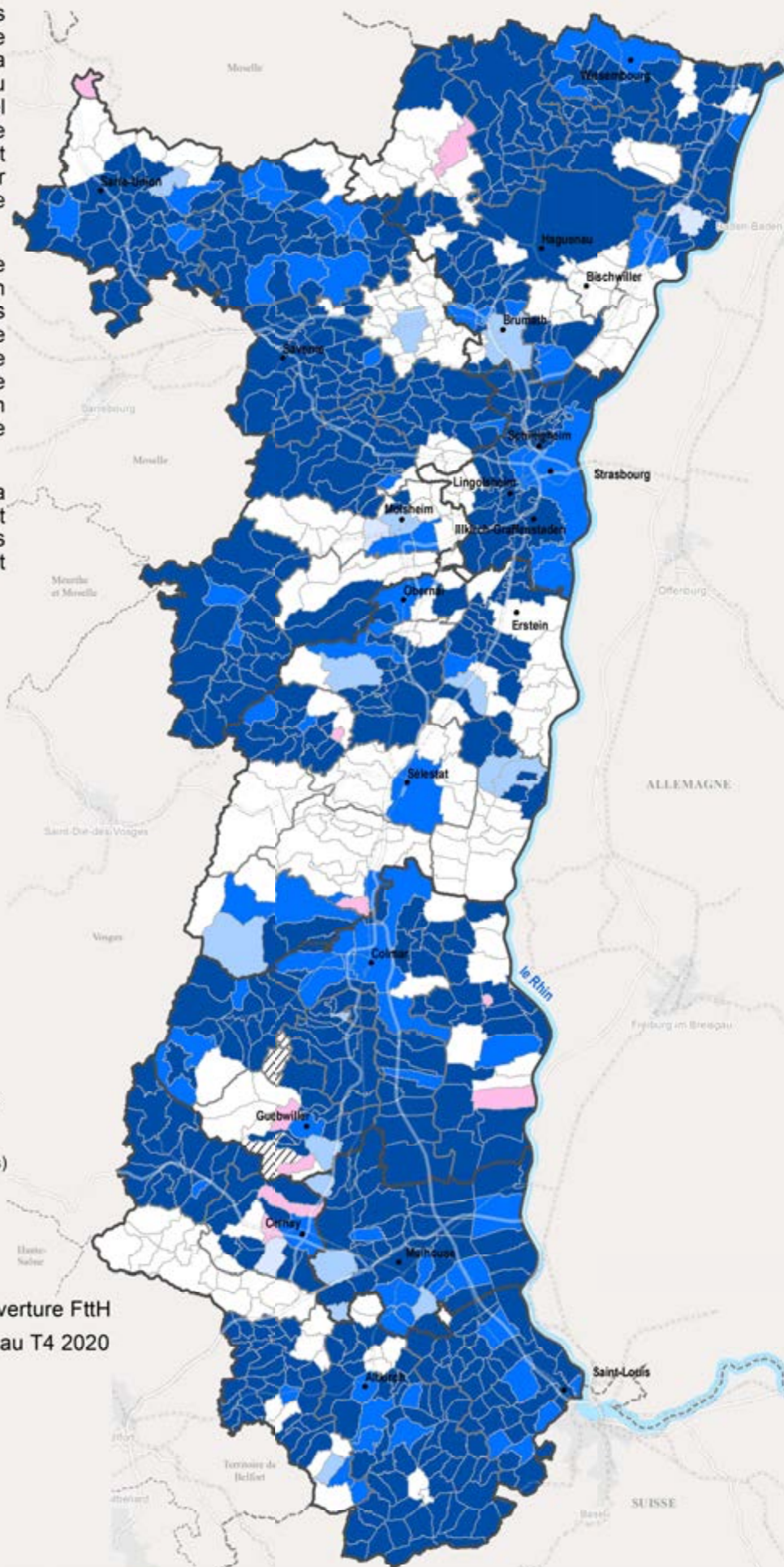
cartefibre.arcep.fr

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations / Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2X2 voies)
-  Voies ferrées principales

Déploiement de la fibre - couverture FttH

Taux de locaux raccordables au T4 2020

-  plus de 80%
-  de 50% à 80%
-  de 25% à 50%
-  de 10% à 25%
-  de 5% à 10%
-  Aucune couverture
-  Forêts reculées

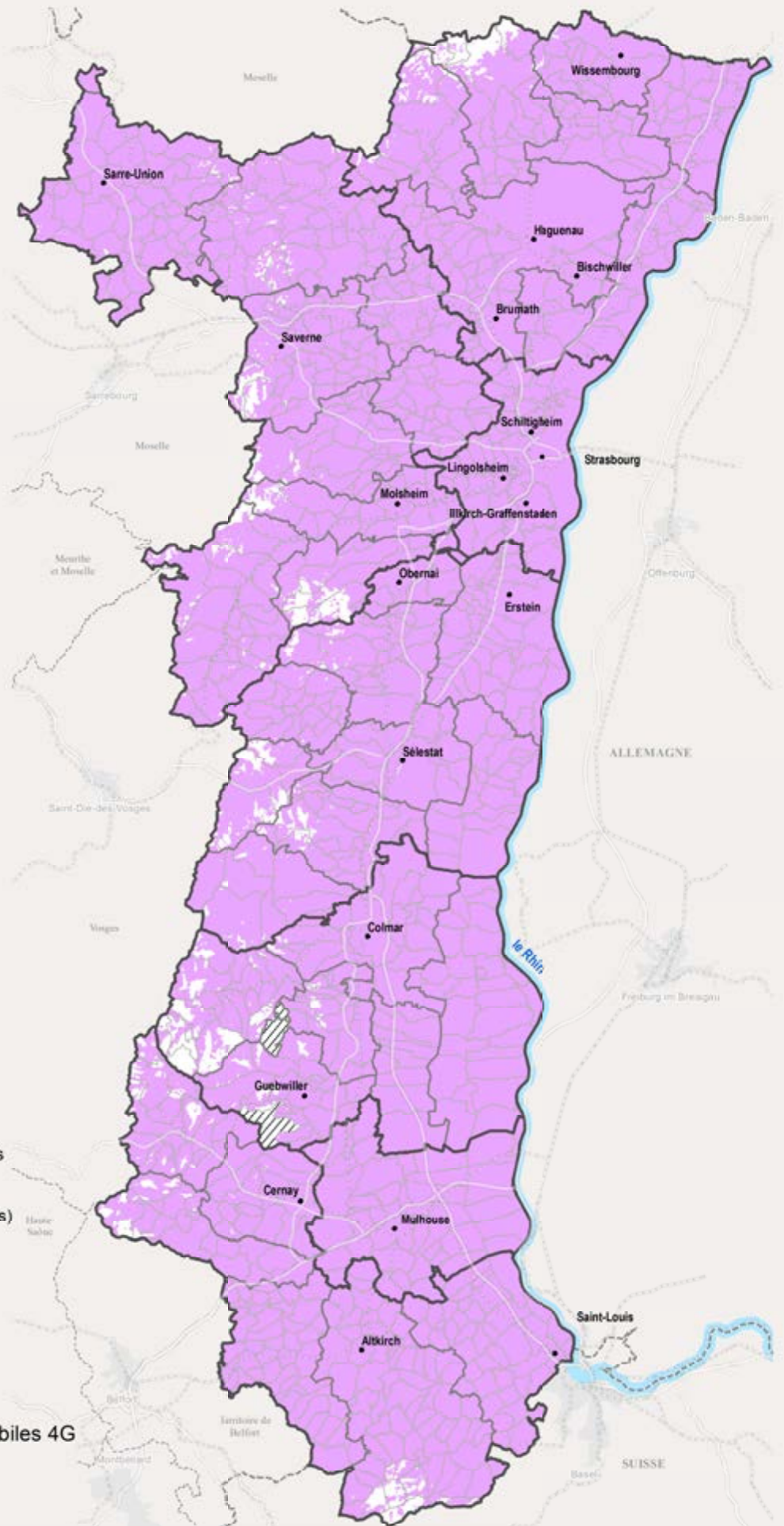


1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 3. La transition numérique

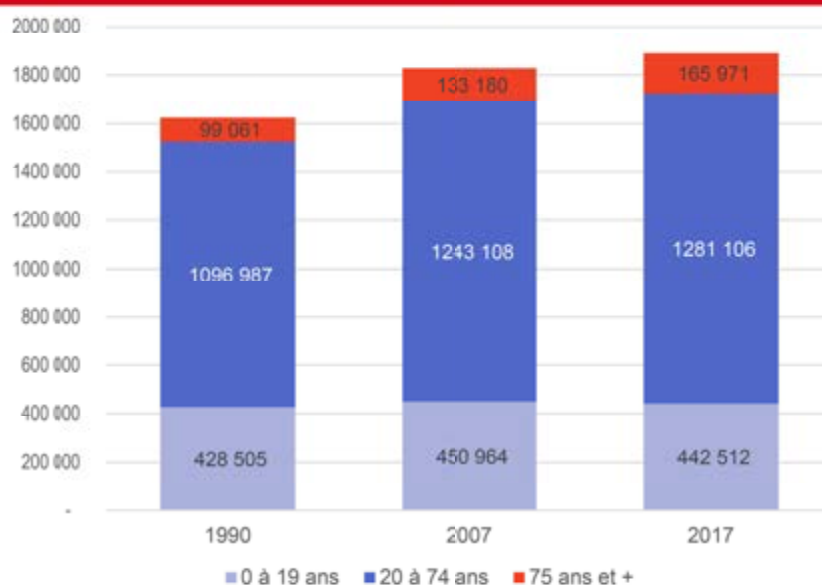
3. Le transfrontalier

3. Le transfrontalier



A. La disponibilité des réseaux

3. La question de l'âge dans la capacité d'adaptation à la technique numérique : évolution de la population par tranche d'âge, en nombre d'habitants



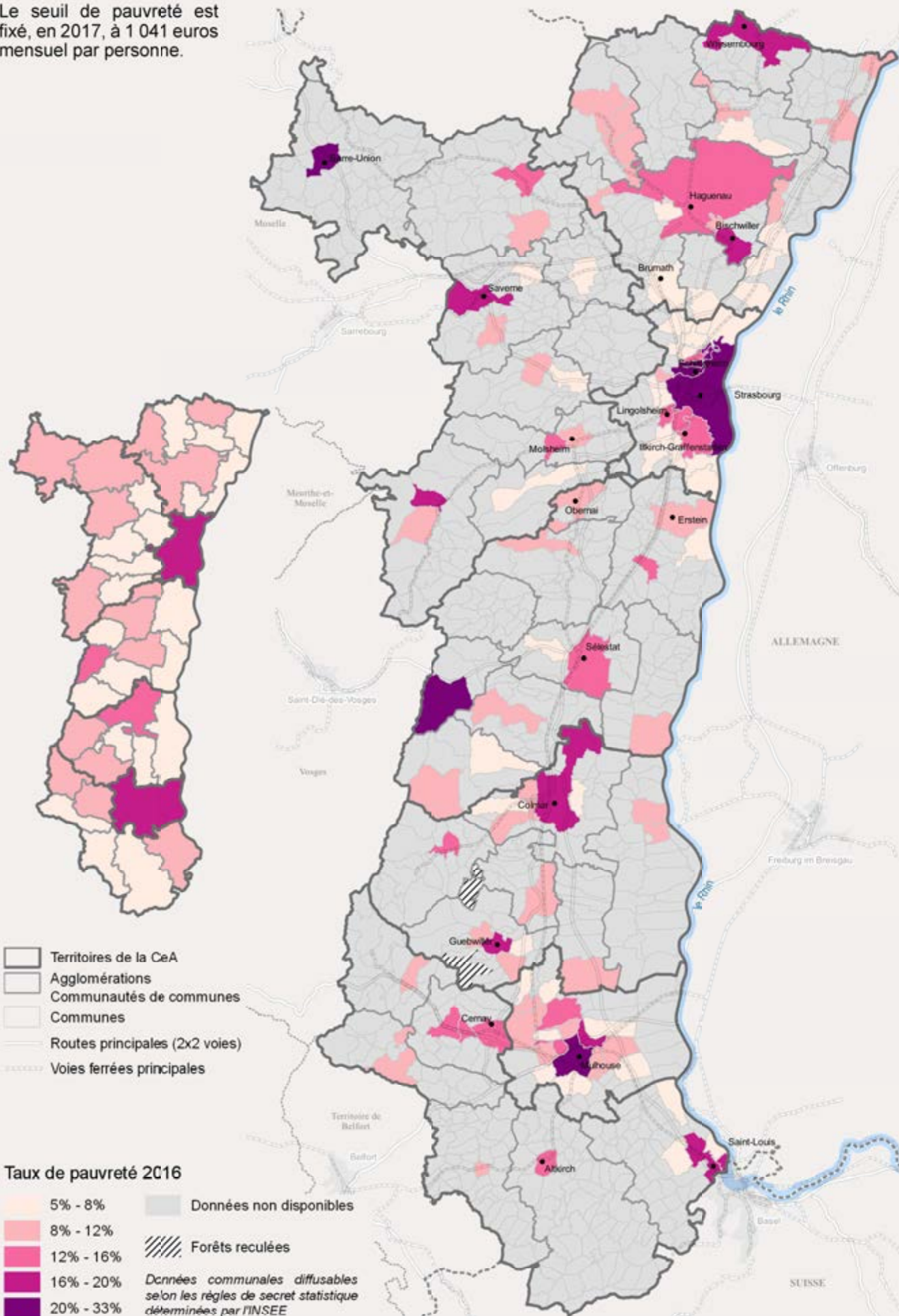
Selon une étude de l'INSEE, les risques de fracture numérique concernent essentiellement les seniors (53 % des 75 ans ou plus n'ont pas accès à Internet en France selon une étude de l'INSEE) et la population en situation de précarité.

En 25 ans, on observe une augmentation de 66 910 personnes dans la tranche d'âge des 75 ans et plus, soit une augmentation de 67,5 % de 1990 à 2017.

A. La disponibilité des réseaux

4. La précarité financière

Le seuil de pauvreté est fixé, en 2017, à 1 041 euros mensuel par personne.



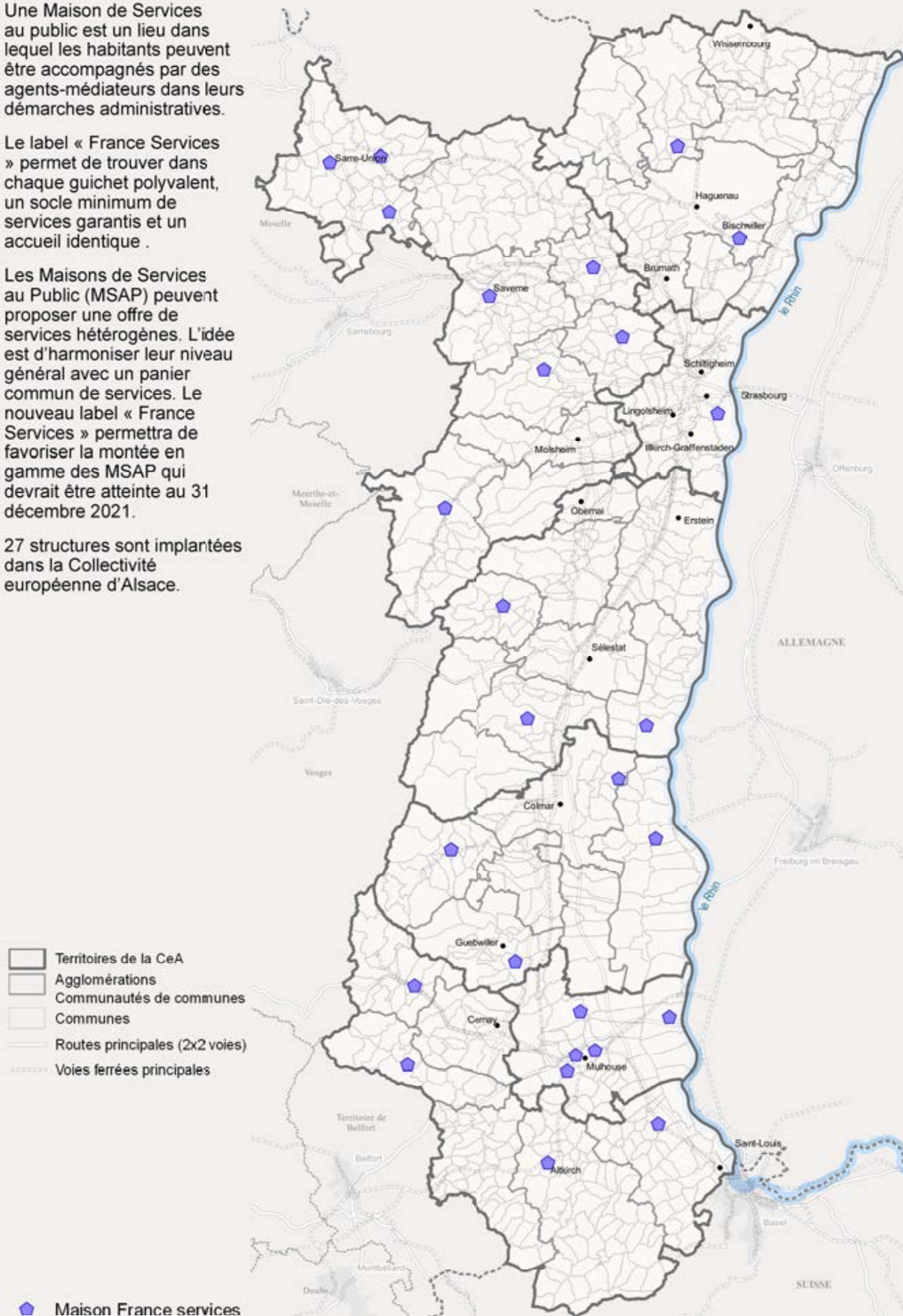
5. Les maisons de services au public

Une Maison de Services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés par des agents-médiateurs dans leurs démarches administratives.

Le label « France Services » permet de trouver dans chaque guichet polyvalent, un socle minimum de services garantis et un accueil identique.

Les Maisons de Services au Public (MSAP) peuvent proposer une offre de services hétérogènes. L'idée est d'harmoniser leur niveau général avec un panier commun de services. Le nouveau label « France Services » permettra de favoriser la montée en gamme des MSAP qui devrait être atteinte au 31 décembre 2021.

27 structures sont implantées dans la Collectivité européenne d'Alsace.



B. Les limites du numérique et ses conséquences pour la société

*L'Alsace, un territoire d'intervention et de suivi :
une ingénierie numérique forte au service du territoire*



3. La transition numérique - Questionnements

A. Une fracture numérique qui se résorbe mais des usagers qui restent parfois fragiles

- L'intensification d'une société numérique ne risque-t-elle pas d'accroître le fossé entre les générations et les Hommes ?
- Les maisons de service public (fédération des acteurs publics) répondent-elles réellement aux enjeux d'une population fragile ou en rupture avec l'outil numérique ?

B. Les limites du numérique et ses conséquences pour la société

- Le déploiement depuis de nombreuses années d'une stratégie numérique innovante en Alsace n'ouvre-t-il pas au développement d'un nouveau modèle d'aménagement du territoire ?
- Les enjeux du passage à la 5G dans le cadre du déploiement des nouvelles technologies numériques (télémédecine, voiture connectée, ...) ?

4. La transition démocratique

L'élection de représentants politiques est la seule condition légitime assurant la démocratie locale et donc la libre administration des collectivités.

Néanmoins, face à des niveaux d'abstention record, la consultation et le dialogue direct avec les citoyens, sous diverses formes, sont devenus des impératifs pour assurer la bonne gouvernance des collectivités.

- Vers plus de proximité dans les prises de décisions

L'organisation politique et administrative des collectivités doit aujourd'hui répondre aux exigences d'un service public accessible et de proximité, mettant les usagers au cœur du développement des politiques publiques.

Dès lors, des questionnements portent sur l'optimisation des services à déployer au sein des territoires, en phase avec les besoins et aspirations de la population.

Les territoires, souvent placés en première ligne, sont constamment appelés à se positionner pour apporter les réponses les mieux adaptées.

- De la concertation à l'implication des citoyens

Au-delà de toute obligation légale de concertation pour de grands projets d'aménagement du territoire, de nouvelles ambitions peuvent être portées au sein de la collectivité afin d'impliquer davantage les citoyens dans la conduite des politiques publiques.

Ces nouvelles dynamiques d'implication citoyennes peuvent prendre différentes formes ; de la consultation des Alsaciens sur de grands enjeux de leur territoire, à la co-élaboration de certaines politiques par le renforcement des instances citoyennes sur le territoire, les conseils de développement. La responsabilité de la décision politique doit néanmoins toujours rester dans les mains des élus.

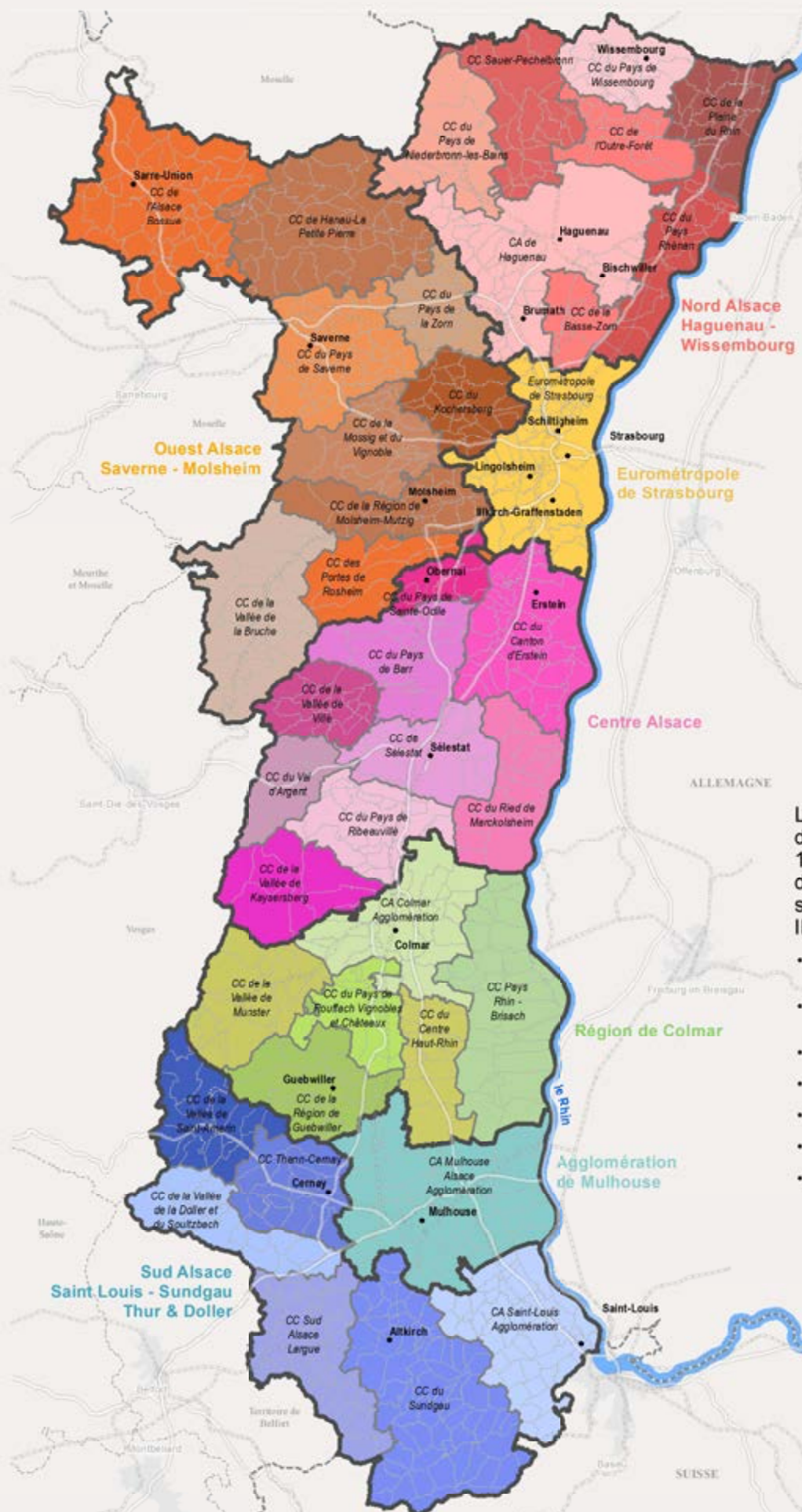
Créée par délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace le 15 février dernier, le Conseil de développement d'Alsace sera un cadre de démocratie d'implication continue au sein de la Collectivité. Cette instance citoyenne sera officiellement installée durant l'automne 2021.

La création du Conseil de développement répond à deux objectifs principaux pour la Collectivité :

- d'une part, favoriser l'implication des Alsaciens qui seront invités à échanger sur l'évolution des politiques et être force de proposition et d'innovation pour nos sept territoires de vie,
- d'autre part, renforcer l'écoute des territoires, avec l'ambition de travailler en étroite collaboration avec les conseils de développement déjà existant au sein des communautés d'agglomérations et les Pôles d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

A. Vers plus de proximité dans les prises de décisions

1. Les 7 territoires de la Collectivité européenne d'Alsace et leurs EPCI



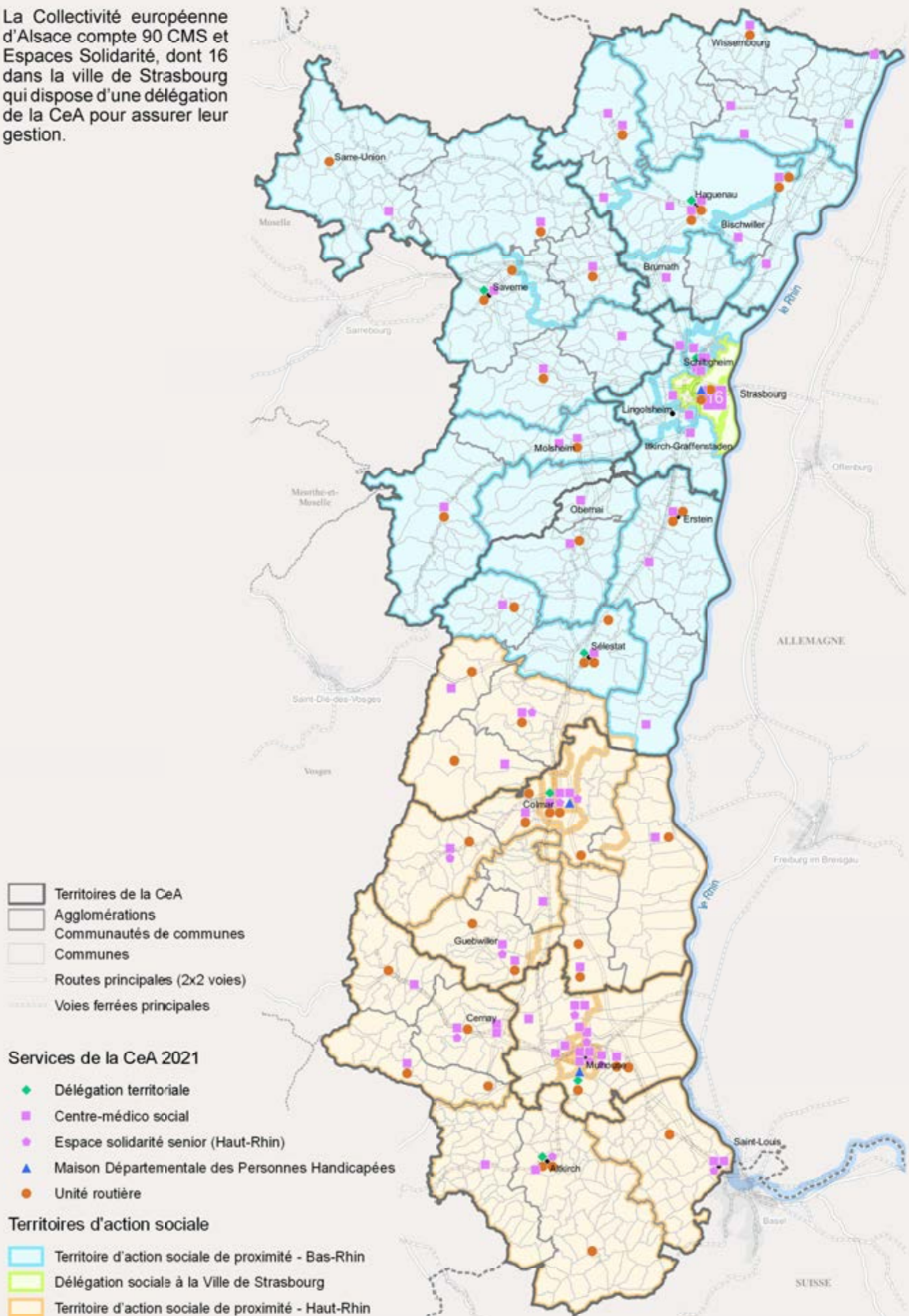
La Collectivité européenne d'Alsace regroupe au total 1 889 589 habitants, répartis de la façon suivante dans ses 7 territoires (données INSEE 2017) :

- Eurométropole de Strasbourg : 494 089
- Agglomération de Mulhouse : 273 564
- Nord Alsace : 241 346
- Ouest Alsace : 232 888
- Région de Colmar : 230 060
- Sud Alsace : 215 325
- Centre Alsace : 202 317

A. Vers plus de proximité dans les prises de décisions

2. Les services de la Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace compte 90 CMS et Espaces Solidarité, dont 16 dans la ville de Strasbourg qui dispose d'une délégation de la CeA pour assurer leur gestion.



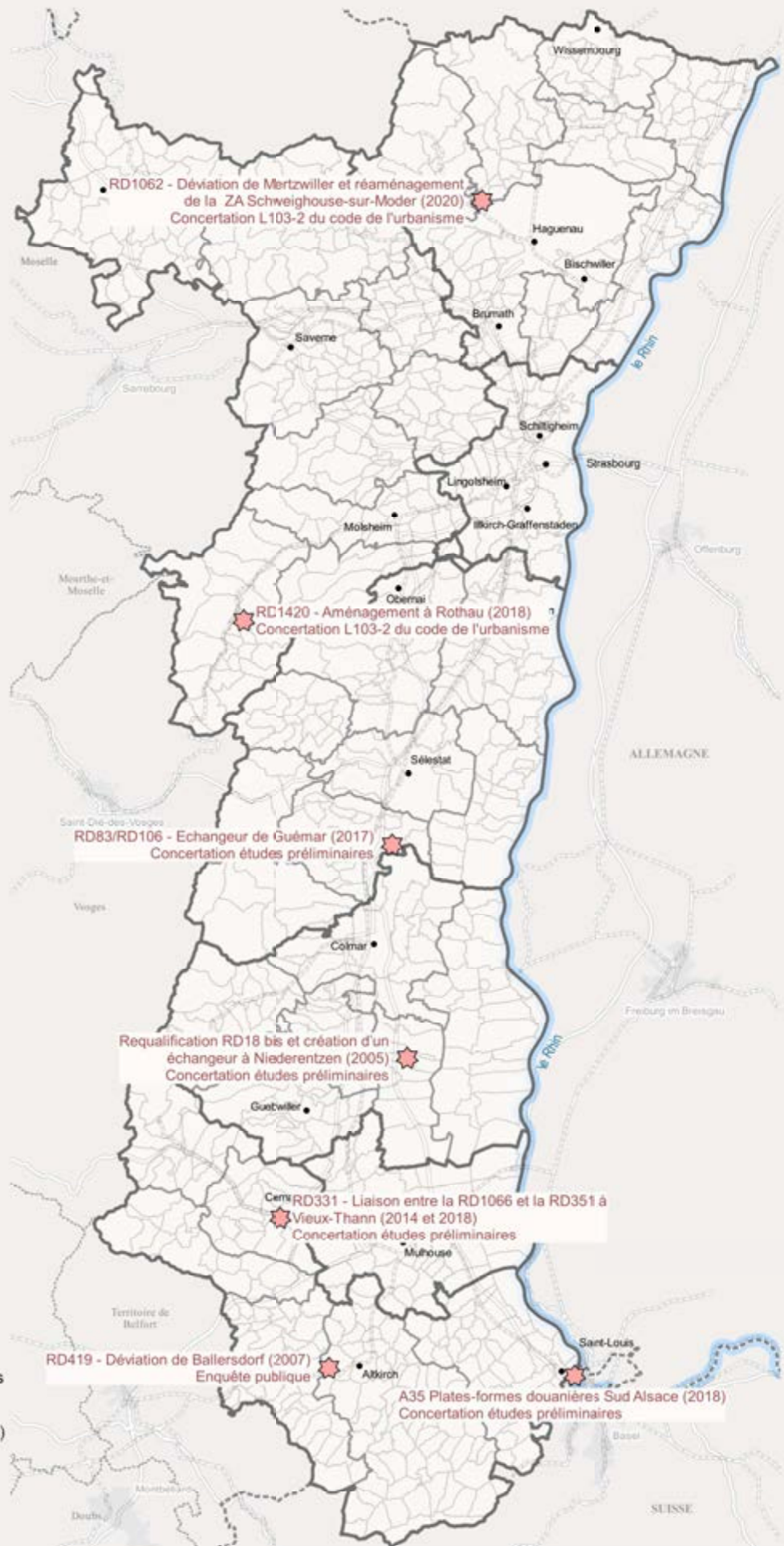
B. De la concertation à l'implication des citoyens

1. Les grands projets ayant fait l'objet de concertation publique

Des procédures de concertation et de mise à disposition sont obligatoires pour les grandes opérations d'aménagement du territoire. Aussi, la décision publique sur les plans et programmes ou les projets s'appuie nécessairement sur le dialogue citoyen et de nouvelles modalités de concertation.

Sur la carte figurent des exemples de projets routiers ayant fait l'objet de concertation avec le public ; selon le type et l'envergure du projet, différents types de procédures de concertation sont mises en œuvre

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations
-  Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2x2 voies)
-  Voies ferrées principales
-  Grand projet routier avec procédure publique



1. Le territoire alsacien & ses chiffres clefs

2. Les transitions du territoire : 4. La transition démocratique

Depuis la loi « Notre », la mise en place d'un conseil de développement dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants est obligatoire.

3. Le transfrontalier



4. La transition démocratique - Questionnements

A. Vers plus de proximité dans les prises de décisions

- La politique de territorialisation de la CeA n'est-elle pas une réponse aux nouvelles aspirations de nos populations ?
- Quelle démarche construire pour bâtir une plus grande proximité entre les communes, les intercommunalités et la Collectivité européenne d'Alsace ?

B. De la concertation à la participation

- Comment conduire une nouvelle gouvernance favorisant davantage l'implication des habitants dans le développement de nos politiques publiques ?
- Quel doit être le niveau d'implication des citoyens dans la prise de décision politique ?

5. La transition alimentaire

La notion transition alimentaire traduit un mouvement vers un régime plus sain, plus écologique et plus éthique, plus local, en rupture avec le modèle du XXème siècle.

L'alimentation et, plus largement, les systèmes alimentaires se situent aujourd'hui à la croisée d'enjeux sanitaires, écologiques, économiques et sociaux fortement interdépendants. La loi dite « EGALIM » (issue des états généraux de l'alimentation) du 30 octobre 2018 prévoit un ensemble de mesures concernant l'alimentation dans la restauration collective (cantines scolaires notamment), dont notamment : la qualité des produits (au moins 50 % de produits sous le signe de qualité dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique), les circuits courts et la lutte contre le gaspillage.

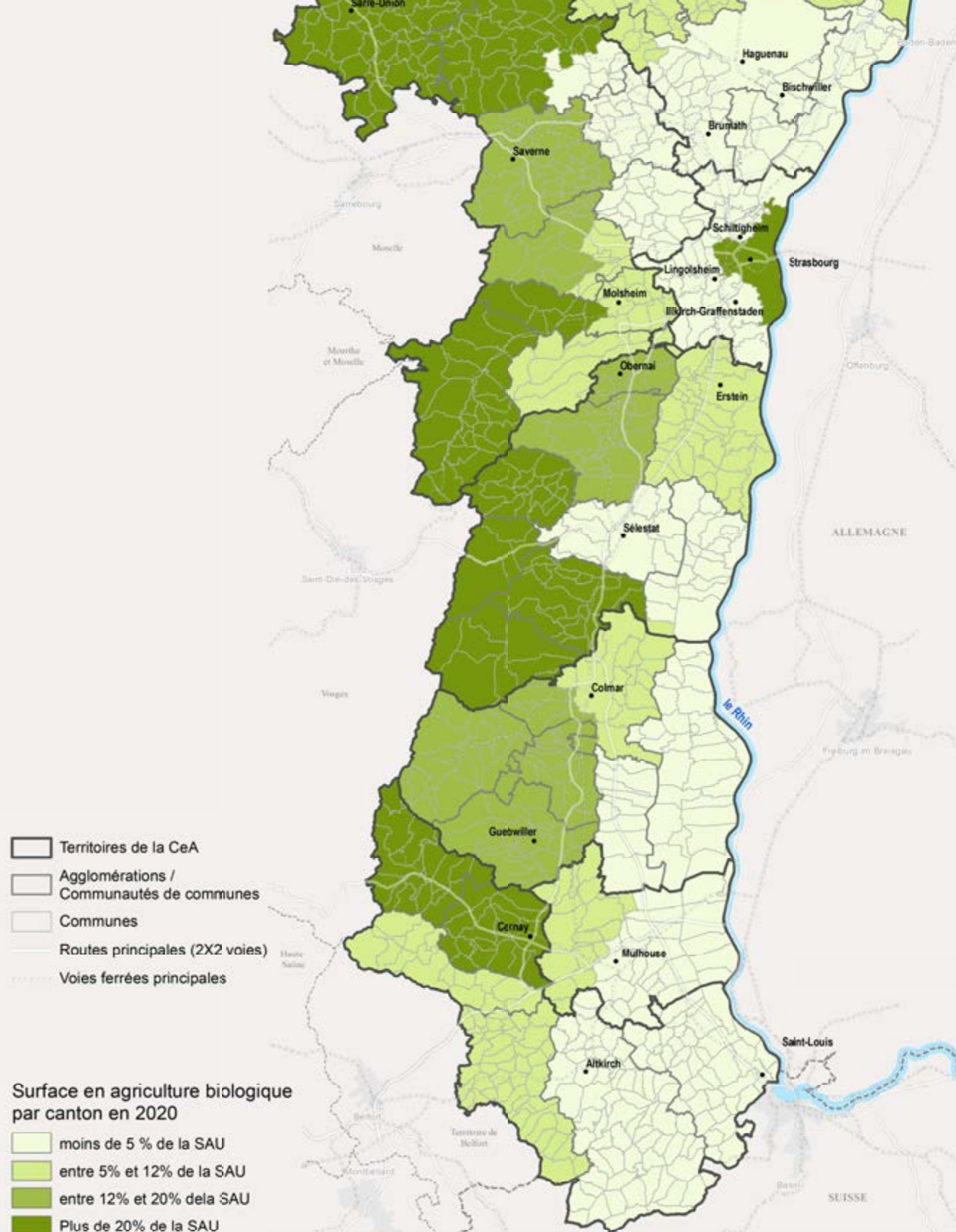
Cette thématique est déclinée dans la Collectivité européenne d'Alsace avec les indicateurs suivants :

- Les surfaces et exploitations en agriculture biologique en alsace,
- L'évolution des surfaces exploitées en agriculture biologique,
- Les terroirs (AOC , AOP, IGP),
- Les cantines scolaires et l'alimentation biologique,
- Les sites de vente (producteurs locaux),
- Des chiffres clés.

A. Vers un système alimentaire plus durable

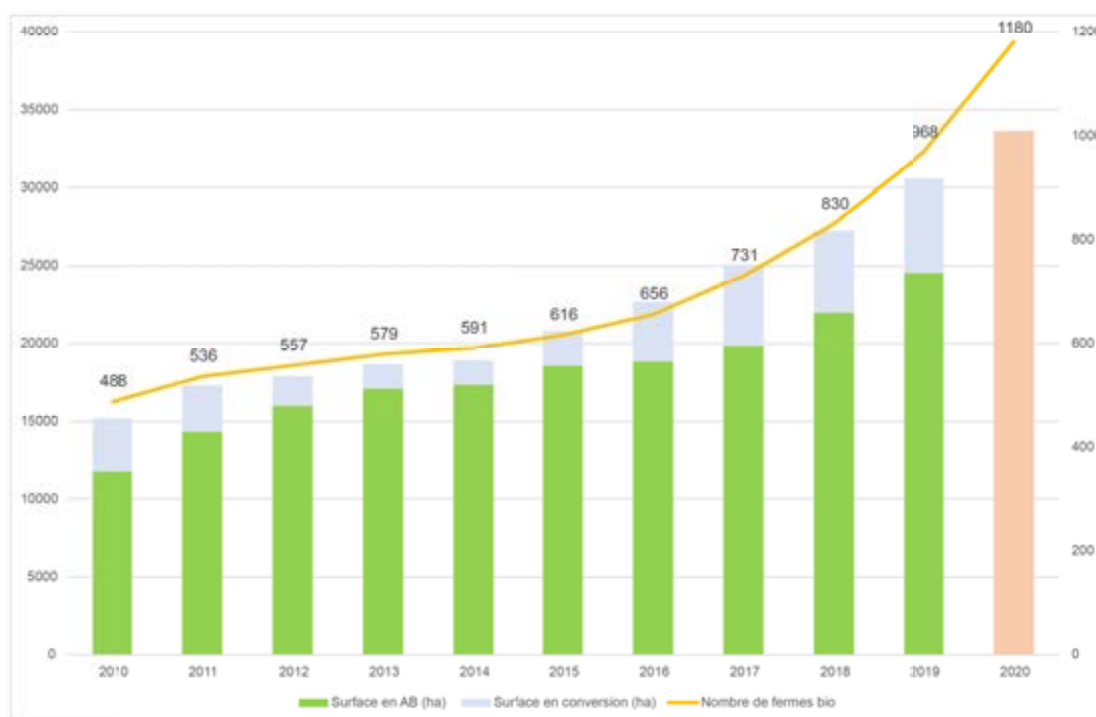
1. Les surfaces en agriculture biologique

Les différenciations entre les territoires s'expliquent essentiellement par le fait que certaines filières agricoles se sont davantage orientées vers l'agriculture biologique.



A. Vers un système alimentaire plus durable

2. L'évolution des surfaces en agriculture biologique



Les surfaces en agriculture biologique ont plus que doublé en 10 ans, avec une accélération de la progression depuis 2016.

Les appellations : Indications Géographiques Protégées (IGP), les Appellations d'Origines Contrôlées (AOC) et les Appellations d'Origines Protégées (AOP)

Les labels de qualité dans l'alimentation garantissent la provenance d'un produit alimentaire. Les labels AOP et IGP sont des sigles européens.

L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.

Les IGP : Les poulets blancs et les dindes d'Alsace / Miels d'Alsace / Pâtes d'Alsace : Grand'Mère à Marlenheim, Valfleuri à Wittenheim / Choucroute d'Alsace / Crème fraîche fluide d'Alsace

Les IG spiritueuses : Whisky d'Alsace / Marc d'Alsace Gewürztraminer / Framboise d'Alsace / Kirsch d'Alsace / Mirabelle d'Alsace / Quetsch d'Alsace

AOC Vins : Crémant d'Alsace / Vins d'Alsace / Alsace Grand Cru / Marc d'Alsace Gewürztraminer

AOP : Munster ou Munster Géromé

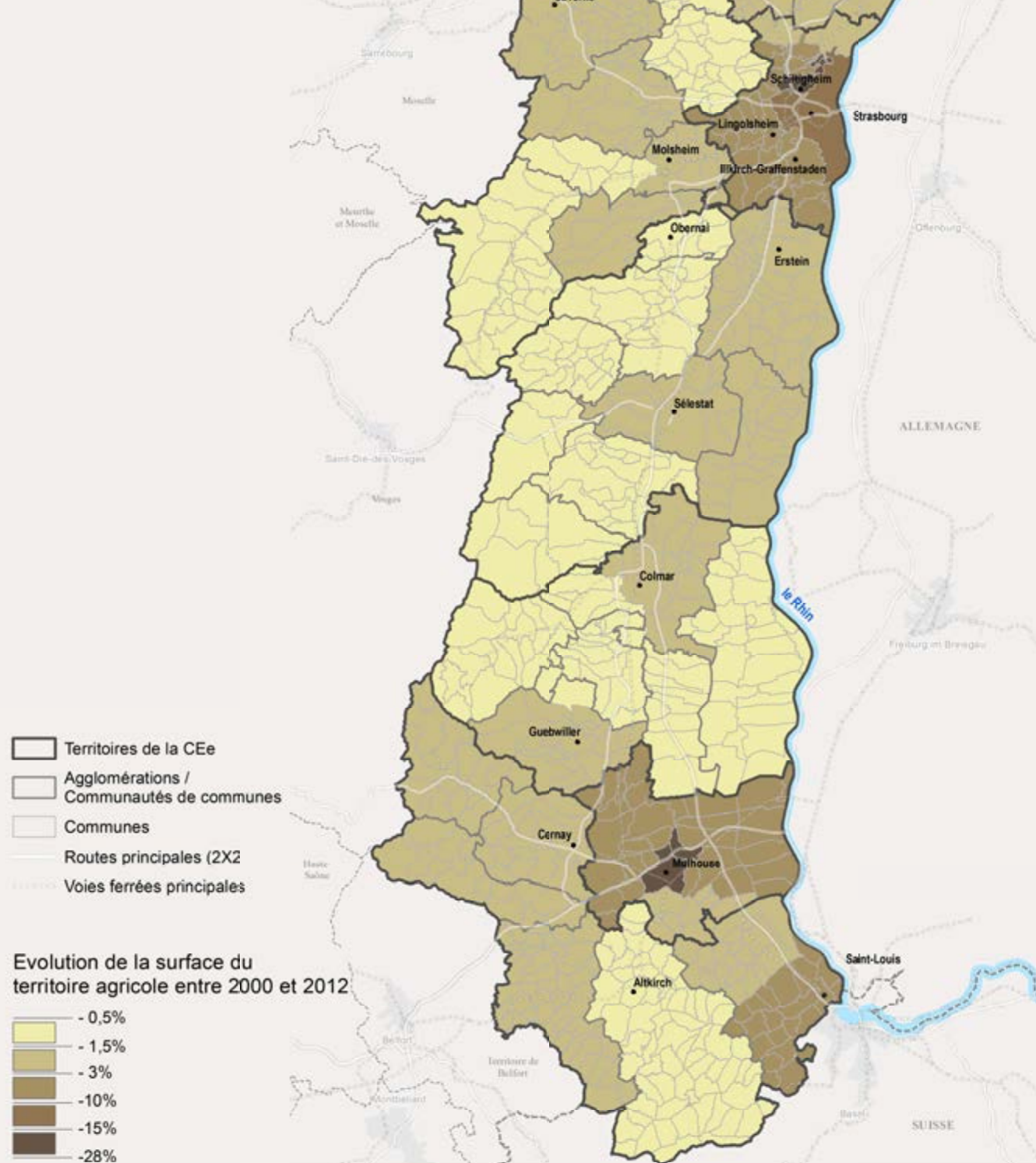
Le Label Haute Valeur Environnementale (HVE), promue par la loi Egalim et le ministère de l'agriculture commence également à se développer en Alsace : biodiversité de l'exploitation et sa préservation, le faible recours aux intrants phytosanitaires et aux engrais azotés, préservation des ressources en eau en sont les principales caractéristiques.

A. Vers une alimentation végétale

3. Les surfaces agricoles utiles

La BD OCS est une base de données pour la description de l'occupation du sol de l'ensemble du territoire français.

Selon cette base de données, la surface agricole de la Collectivité européenne d'Alsace a régressé de 1,7 % entre 2000 et 2012.



B. Privilégier les circuits courts

1. La restauration scolaire dans les collèges

	Production	Hébergement	Télérestauration	Privat. privé	Total
Etablissement de Strasbourg	7	13	14	1	35
Grand Alsace	17	3	2	2	24
Agglomération de Mulhouse	11	7	3		21
Centre Alsace	14	3	2		19
Nord Alsace	16	1	1		18
Sud Alsace	14	2	1		17
Région de Gers	12	3			15
Collectivité européenne d'Alsace	91	32	21	3	147

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations
-  Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2x2 voies)
-  Voies ferrées principales

Service de cantine dans les collèges

-  Production et restauration sur place
-  Production confiée à un prestataire privé : production et restauration sur place
-  Service télérestauré : production dans un autre établissement, restauration sur place
-  Service hébergé : production et restauration dans un autre établissement

La Collectivité européenne d'Alsace mène une démarche globale de promotion de la qualité des repas servis dans les collèges et d'une alimentation équilibrée, mais également de développement de l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits alimentaires de qualité, d'origine locale et/ou bio. Pour cela, plusieurs leviers sont mis en œuvre :

1-L'étude restauration

Etude prospective sur le devenir de la restauration scolaire (50 % de produits sous signes de qualité ; 20 % de produits bio dans les assiettes en 2022), l'évaluation des impacts sur le coût matière et le prix facturé aux familles.

2-L'Accompagnement et la formation des équipes

- Formation dans les 116 collèges alsaciens dotés d'une demi-pension,
- Partenariat avec la profession agricole (Chambre d'Agriculture et Bio Grand Est) pour améliorer la disponibilité des produits sur le territoire et accompagner les établissements dans leurs démarches,
- Démarche d'évaluation et d'accompagnement à l'utilisation des produits bio.

3-Les animations

- Animation au fil des saisons, pour la valorisation des produits bio avec des semaines thématiques autour des produits phares de l'agriculture alsacienne,
- Invitation des collèges chaque année à la Semaine des Alternatives aux pesticides.

4-Les outils

- Plateforme « ApproAlsace » permettant aux producteurs locaux de mettre en ligne leurs produits et aux collèges de commander sur un espace centralisé.
- Dotation depuis 2020 des collèges d'un outil informatique de suivi et gestion de la production des repas, (suivi de l'utilisation des produits bio, locaux, ...).

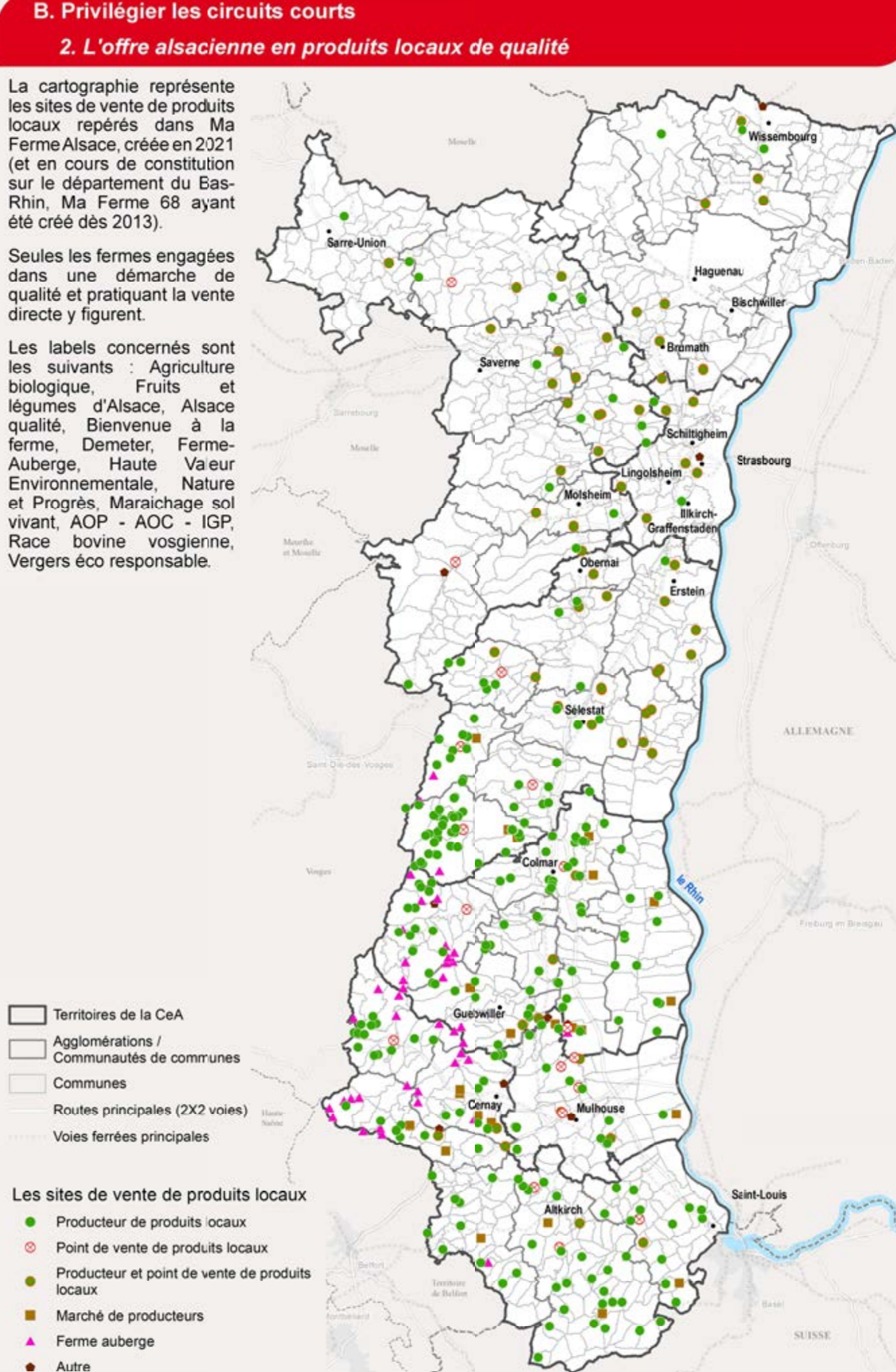
B. Privilégier les circuits courts

2. L'offre alsacienne en produits locaux de qualité

La cartographie représente les sites de vente de produits locaux repérés dans Ma Ferme Alsace, créée en 2021 (et en cours de constitution sur le département du Bas-Rhin, Ma Ferme 68 ayant été créée dès 2013).

Seules les fermes engagées dans une démarche de qualité et pratiquant la vente directe y figurent.

Les labels concernés sont les suivants : Agriculture biologique, Fruits et légumes d'Alsace, Alsace qualité, Bienvenue à la ferme, Demeter, Ferme-Auberge, Haute Valeur Environnementale, Nature et Progrès, Maraichage sol vivant, AOP - AOC - IGP, Race bovine vosgienne, Vergers éco responsable.



1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 5. La transition alimentaire

3. Le transfrontalier

B. Privilégier les circuits courts

3. Chiffres à l'échelle nationale

Les circuits courts, à savoir la vente directe du producteur au consommateur connaissent un développement important ces dernières années, preuve d'un changement de consommation des Français. Cela permet au producteur d'être rémunéré au juste prix et au consommateur de soutenir l'économie locale tout en bénéficiant de produits sains et frais.

La vente en circuit court peut prendre plusieurs formes : vente à la ferme, vente sur les marchés, points de vente collectifs ou magasins de producteurs, AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), vente à distance, vente en tournée, vente à la restauration traditionnelle ou collective et vente au commerçant ou à la grande distribution.

Au dernier recensement agricole de 2010, 21% des exploitants vendaient une partie de leur production en circuit court.

En 2014-2015, on recensait 600 à 1200 marchés de producteurs, 1600 AMAP, 650 ruches et 250 magasins de producteurs, soit 7% des achats alimentaires en France.

Une étude du Pipame (Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations économiques) réalisée en 2017 indiquait que les circuits courts représentaient de 10 à 15% de l'achat alimentaire des ménages, mais seulement 5% de l'approvisionnement en restauration collective.

Les filières phares ou les achats des ménages se font en direct sont :

L'agriculture biologique : 12,5 %,

Les légumes frais : entre 6 et 7 %,

La viticulture : 10%.

Enfin, les circuits courts représenteraient 12 % du chiffre d'affaires agricole en 2015 (contre 10,2 % en 2010) selon l'étude précédemment citée.

4. Local... et bio

	Alsace	France
Fermes engagées en bio en 2019	968	47 196
Evolution en 1 an	16.6%	13.1%
Rapporté au nombre total de fermes	8%	10.4%
Nombre de hectares bio	30 586	2 250 000
Dont en reconversion	5 435	565 000
Evolution en 1 an	12.4%	13
Part de la SAAU	9%	8.5

Surfaces bio cultivées en Alsace	En hectares	Part
Fourrages	19 452	65%
Céréales	5 630	19%
Vignes	3 793	13%
Légumes	637	2%
Vergers	482	2%

Sources : Bio en Grand Est Edition 2020 (chiffres 2019), Fédération Nationale d'Agriculture Biologique 2019

5. La transition alimentaire - Questionnements

A. Vers une alimentation locale et de qualité

- Vers une fracture alimentaire : peut-on concilier nourriture bio et revenu de l'ensemble de nos habitants ?

B. Privilégier les circuits courts du producteur au consommateur pour les citoyens, les grandes surfaces et la restauration collective

- Le modèle dominant: d'agriculture intensive répond-il encore aux aspirations de nos habitants ?
- Quel est le rôle des collectivités dans l'accompagnement à ces nouvelles aspirations et dans la création d'emplois locaux et non délocalisables ?

6. La transition énergétique

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 17 août 2015 pour lutter contre le réchauffement climatique et baisser la facture énergétique. Suivi depuis par de multiples textes de lois, dont la loi Energie et Climat de 2018, qui donne comme objectif la neutralité carbone pour 2050, les mesures et objectifs visant à réduire les gaz à effet de serre, la consommation énergétique, la consommation d'énergie primaire d'énergie fossile et à augmenter la part des énergies renouvelables sont de plus en plus prégnants.

Face à ces enjeux, sont déclinés dans ce chapitre :

- La localisation des sites de production,
- Les objectifs du post-Fessenheim,
- La part des énergies renouvelables dans la production d'énergie de la Collectivité européenne d'Alsace,
- La part des foyers vulnérables,
- La part de logements anciens et logements vacants,
- Les aides à la réhabilitation (ANAH),
- Les programmes d'intérêt généraux,
- Les grands objectifs nationaux.

1. Les sites de production d'énergies renouvelables

The map displays the administrative boundaries of the Alsace region. Major cities labeled include Sarre-Union, Saverne, Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Brumath, Schiltigheim, Lingolsheim, Molsheim, Illkirch-Graffenstaden, Obernai, Erstein, Sélestat, Colmar, Guebwiller, Cernay, Mulhouse, and Altkirch. Neighboring areas are labeled: Moselle, Baden-Württemberg, Offenbourg, ALLEMAGNE, Freiburg im Breisgau, SUISSSE, and Territoire de Belfort. The Rhine river is labeled 'le Rhin'. Sampling points are distributed across the region, with a higher concentration along the eastern border and in the northern part of the region.

- Biomasse
- Éolienne
- Géothermie
- Hydroélectricité
- Méthanisation
- Photovoltaïque
- Projets en cours

A. Un territoire 100% énergie renouvelable en 2050

2. Le post-Fessenheim

Objectifs Post-Fessenheim en termes d'énergies renouvelables

Les axes 3 et 4 du Projet d'Avenir, signé le 1er février 2019, fixent les objectifs pour accélérer les dynamiques à l'œuvre en matière de transition énergétique et d'innovation dans le Haut-Rhin :

Axe 3 : faire du territoire un modèle de transition vers une nouvelle aire énergétique

- Faire du Haut-Rhin un territoire pilote en matière d'efficacité énergétique (bâtiments, industries, transports),
- Développer la production d'énergies renouvelables (une des premières actions concerne l'appel d'offres photovoltaïque de 300 MW),
- Un territoire à empreinte écologique et spatiale réduite.

Axe 4 : faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur. La réalisation de cet objectif passe par 3 actions conjointes :

- **Le soutien à la recherche et à la formation** aux compétences d'avenir (développement d'un hub interdisciplinaire dans le domaine des énergies bas carbone),
- L'émergence de projets **plus innovants**,
- Le développement de **pilotes industriels**.

3. La part des énergies renouvelables dans la production électrique et par filière en 2017

	Grand Est	France
Energies renouvelables (détaillées plus bas)	13.7%	18.1%
Non renouvelable (thermique fossile et nucléaire)	86.3%	81.9%

La production d'énergie renouvelable se développe au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. On observe l'importance de la part de l'énergie hydroélectrique.

La part des énergies renouvelables représente en alsace 13,7 % en 2017 de la production énergétique.

Le prochain objectif fixé par la France dans la loi de transition énergétique est de produire 40 % de son électricité à partir des énergies renouvelables d'ici à 2030.

Production d'électricité renouvelables par filières en 2017

Energies renouvelables	Haut-Rhin		Bas-Rhin		CeA		Grand Est		France métropolitaine	
	en MW	%	en MW	%	en MW	%	en GWh	%	en GWh	%
Hydraulique	643	91%	718	81%	1360	85%	7 369	52%	53 600	56%
Photovoltaïque	59	8%	87	10%	146	9%	506	4%	9 189	10%
Bioénergies	7	1%	59	7%	65	4%	707	5%	9 100	9%
Eolien	-	0%	26	3%	26	2%	5 562	39%	24 042	25%
Total renouvelable	708	100%	890	100%	1598	100%	14 144	100%	95 931	100%

B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

1. La vulnérabilité énergétique

Un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique si son taux d'effort énergétique est supérieur à un certain seuil.

Les critères de vulnérabilité prennent en compte le niveau de revenu et les dépenses énergétiques des ménages (consommation d'énergie (chauffage, eau chaude, ventilation) et les dépenses énergétiques (carburants) liés aux trajets domicile-travail.

La carte montre la proportion de ménages en situation de vulnérabilité sur un EPCI rapporté au nombre de ménages de l'EPCI.

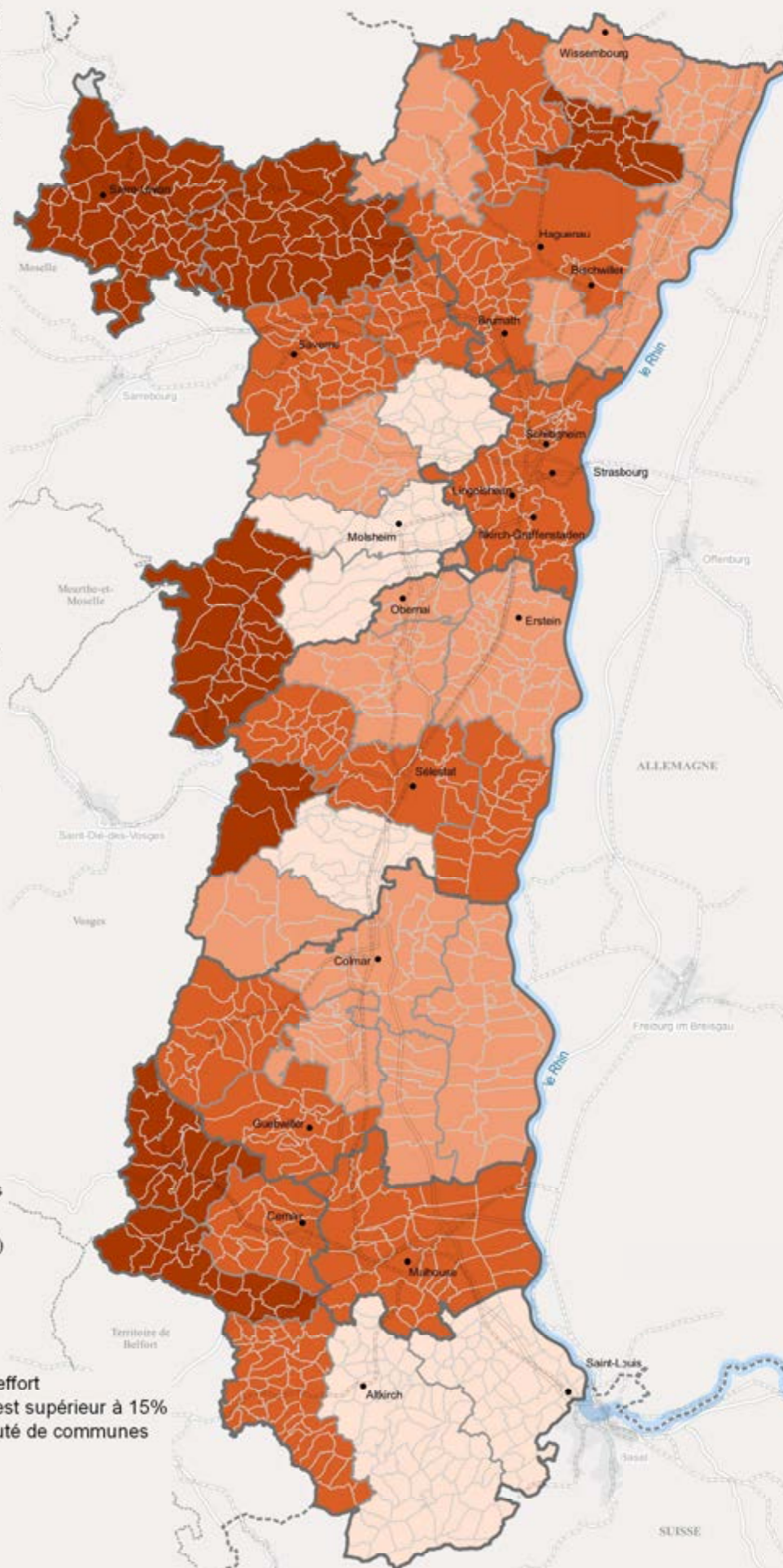
En Alsace, 28 % des ménages sont concernés par la précarité énergétique.

Le territoire est plus touché par la précarité liée aux logements (22 % des ménages sont concernés).
Territoire très urbanisé, la vulnérabilité des ménages est moindre pour

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations
-  Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2x2 voies)
-  Voies ferrées principales

Taux de ménages dont le taux d'effort énergétique total conventionnel est supérieur à 15% par agglomération ou communauté de communes

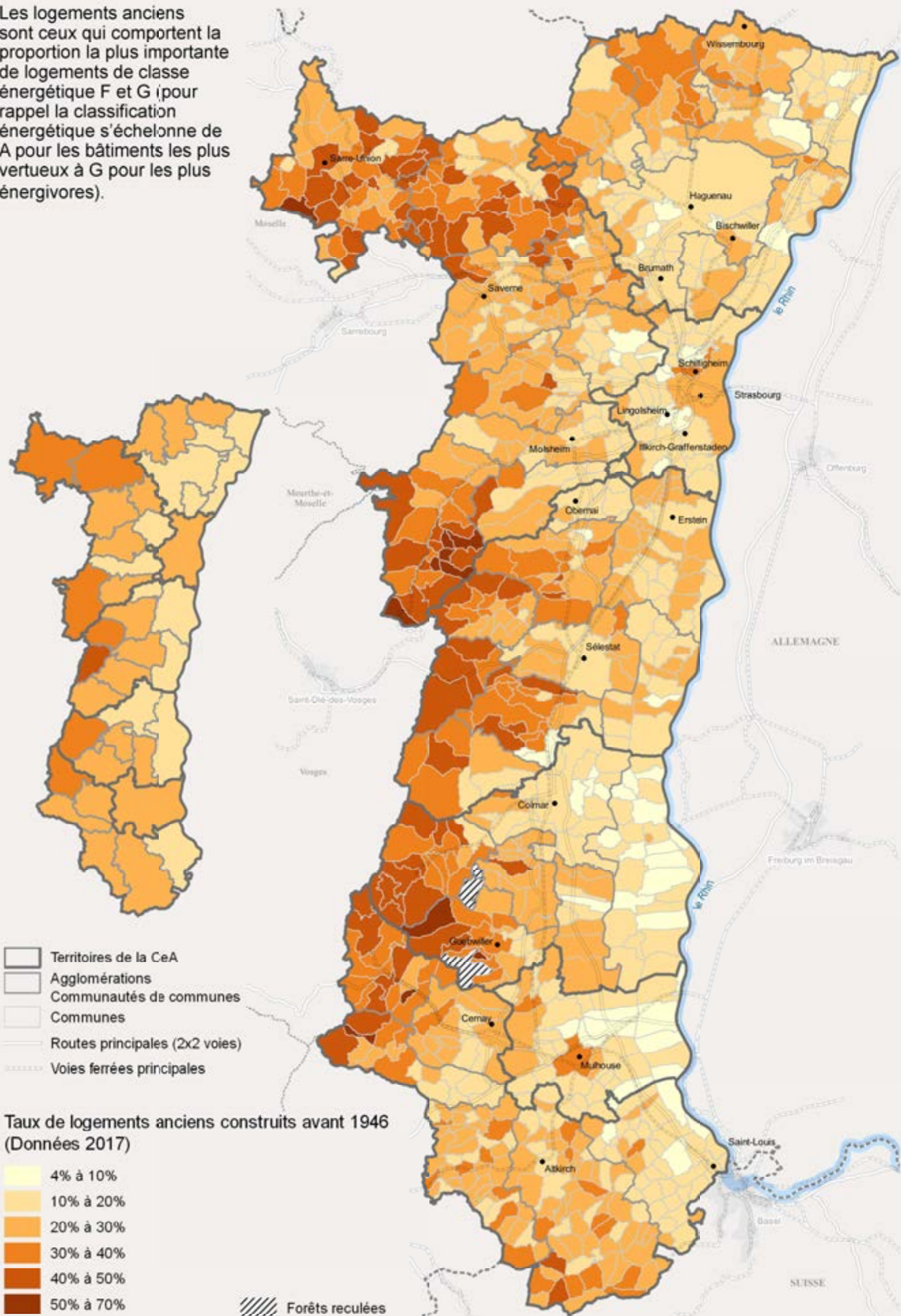
-  14 % - 23 %
-  23 % - 27 %
-  27 % - 31 %
-  31 % - 38 %



B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

2. Le logement ancien

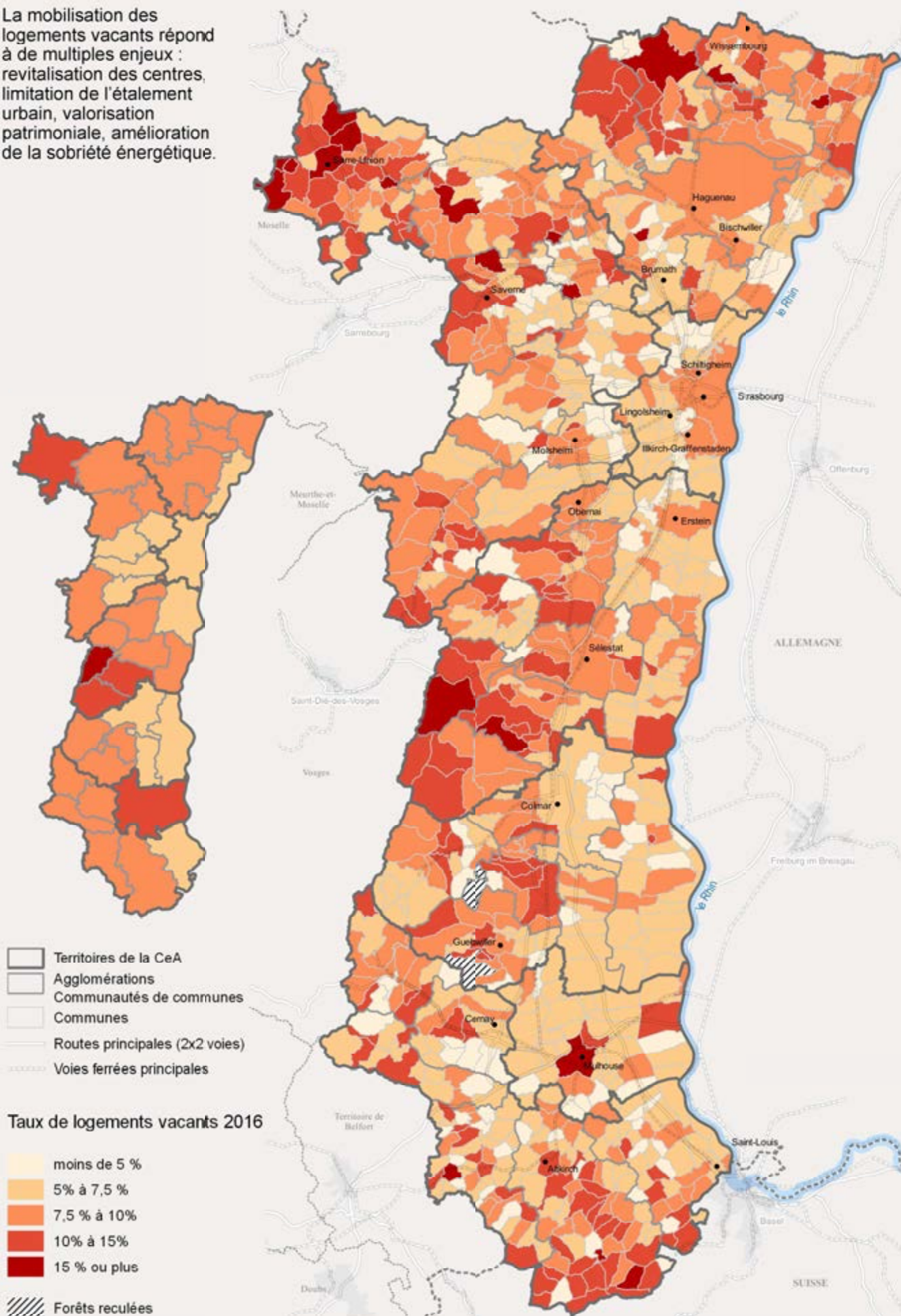
Les logements anciens sont ceux qui comportent la proportion la plus importante de logements de classe énergétique F et G (pour rappel la classification énergétique s'échelonne de A pour les bâtiments les plus vertueux à G pour les plus énergivores).



B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

3. Le taux de vacance

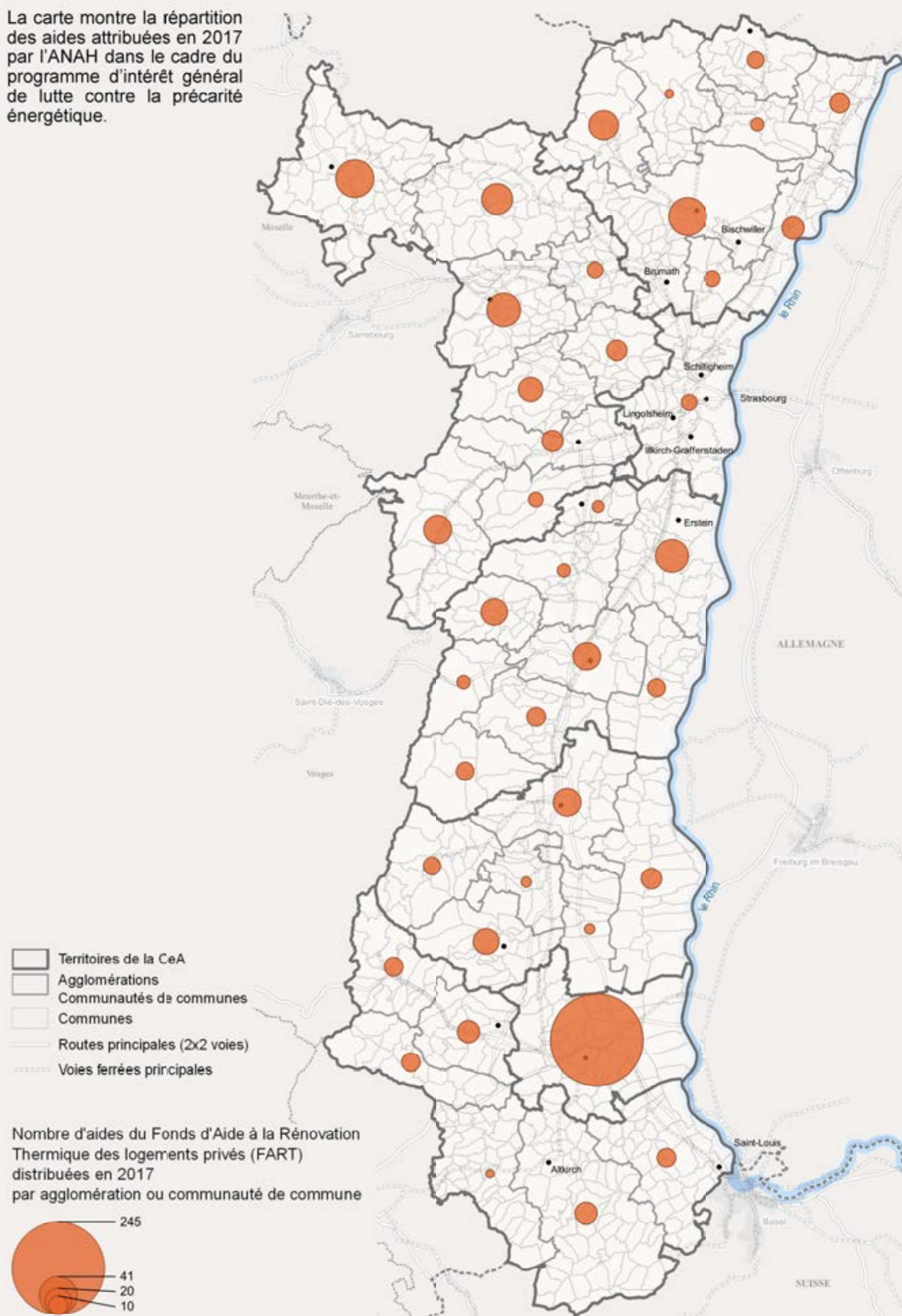
La mobilisation des logements vacants répond à de multiples enjeux : revitalisation des centres, limitation de l'étalement urbain, valorisation patrimoniale, amélioration de la sobriété énergétique.



B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

4. La rénovation énergétique (aides ANAH)

La carte montre la répartition des aides attribuées en 2017 par l'ANAH dans le cadre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique.



B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

5. Les Programmes d'Intérêt Généraux

Nombre de dossiers accordés au titre du PIG "Habiter mieux" 2018-2019	
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>2710</i>
Agglomération de Mulhouse	474
Centre Alsace	445
Nord Alsace	471
Ouest Alsace	669
Région de Colmar	365
Sud Alsace	286

Le Projet d'Intérêt Général (PIG) « habiter mieux » est un dispositif mis en place par les conseils départementaux en partenariat avec l'ANAH mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat avec des objectifs de réduction de la facture énergétique.

B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

6. Les objectifs nationaux

Avec la loi relative à la transition énergétique et la croissance verte de 2015, et la loi Energie et Climat de 2018, la France s'est fixée de nombreux objectifs en matière de rénovation énergétique :

- rénover 500 000 logements par an, dont 50 % occupés par des ménages aux revenus modestes, en vue de réduire de 15 % la précarité énergétique d'ici 2020,
- Lutter contre les passoires thermiques (logements classés en F et G) : rénover l'ensemble des « passoires » d'ici 2028, avec l'obligation d'atteindre à minima la classe E,
- rénover l'ensemble du parc de bâtiments au niveau Bâtiment basse consommation d'ici 2050,
- réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050, tous secteurs confondus,
- réduire la consommation primaire d'énergie fossile de 40 % (par rapport à 2012) d'ici 2030,
- porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique d'ici 2030.

Dans le cadre **du plan de relance**, des aides spécifiques sont apportées :

- dans le cadre du dispositif « MaPrime Rénove », 3033 dossiers ont été acceptés en 2020 dans le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace,
- suite à l'appel à projet en faveur de la rénovation thermique des bâtiments publics de l'Etat, 89 bâtiments de l'Etat, implantés dans la Collectivité européenne d'Alsace ont fait l'objet d'une rénovation thermique,
- un appel à projet a été lancé pour la rénovation des bâtiments des collectivités locales. Les projets seront retenus en fonction de leurs gains énergétiques et de la capacité des porteurs de projets à les mettre rapidement en œuvre. Tous les marchés devront être notifiés avant la fin de l'année 2021.

6. La transition énergétique - Questionnements

A. Un territoire 100% énergie renouvelable en 2050

- Quels sont les leviers à mettre en œuvre pour relever le défi du 100% renouvelable en 2050 ?

B. Le défi de la réduction de la consommation énergétique

- Quel rôle pour la Collectivité européenne d'Alsace et les intercommunalités dans l'accompagnement des alsaciens à la rénovation énergétique ?

C. Vers une approche transversale de la réduction des consommations énergétiques

- Comment impulser de nouveaux modes de production moins énergivores (réduire l'empreinte carbone des entreprises) ?
- Quel est le rôle de la Collectivité européenne d'Alsace dans l'accompagnement à une mobilité décarbonnée ?
- Le Rhin peut-il devenir demain une alternative crédible aux enjeux de la mobilité industrielle ?

7. La transition écologique

Probablement la plus englobante des transitions et faisant déjà l'objet de nombreuses actions dans les territoires, la transition écologique concerne de multiples thématiques avec comme objectif la préservation des ressources et la réduction des risques, pollutions et aléas climatiques.

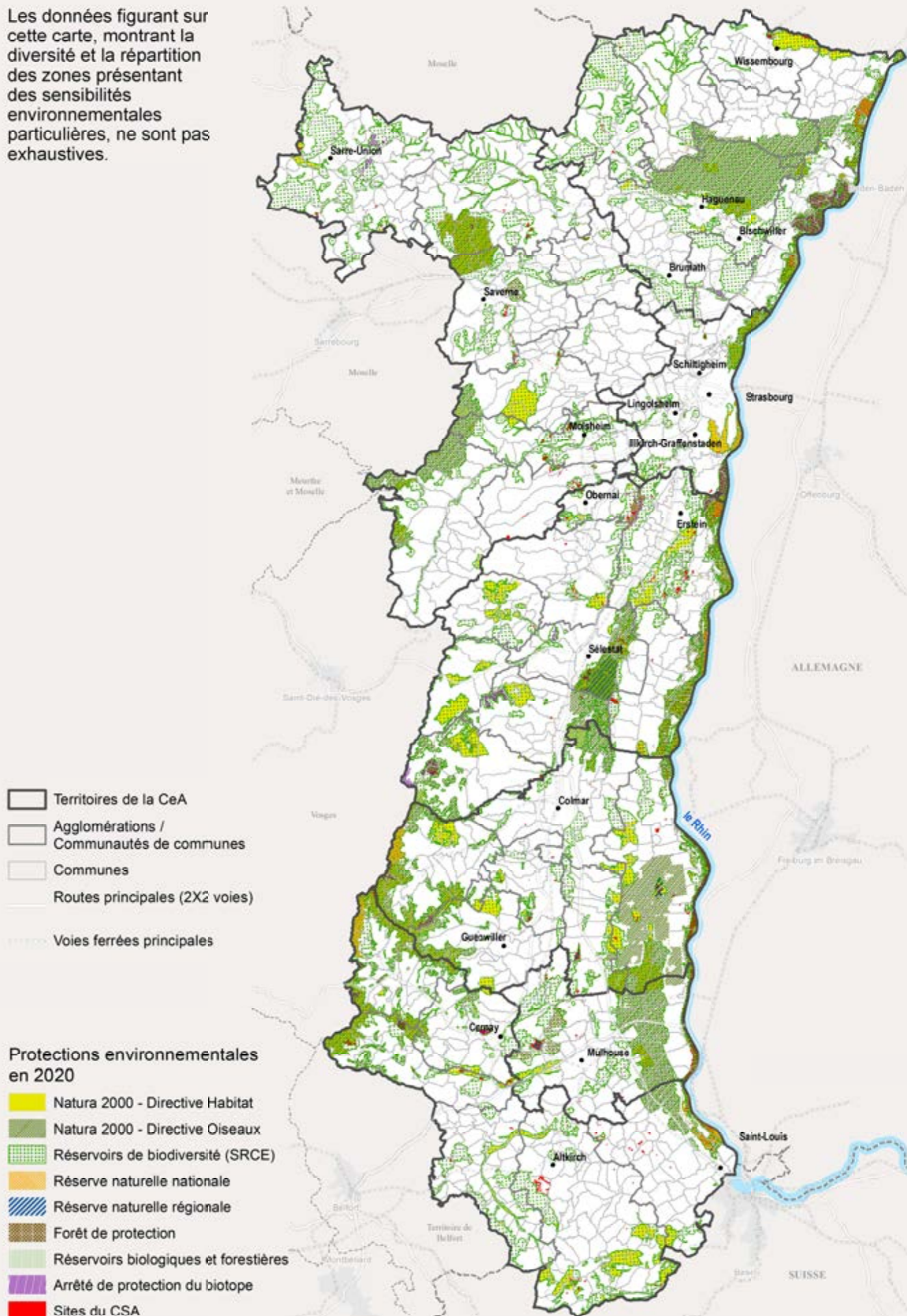
Deux focales sont présentées ici :

- La localisation des milieux naturels sensibles,
- La consommation d'espace.

A. L'environnement comme support de la vie et de nos activités

1. Le patrimoine naturel

Les données figurant sur cette carte, montrant la diversité et la répartition des zones présentant des sensibilités environnementales particulières, ne sont pas exhaustives.



1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 7. La transition écologique

3. Le transfrontalier

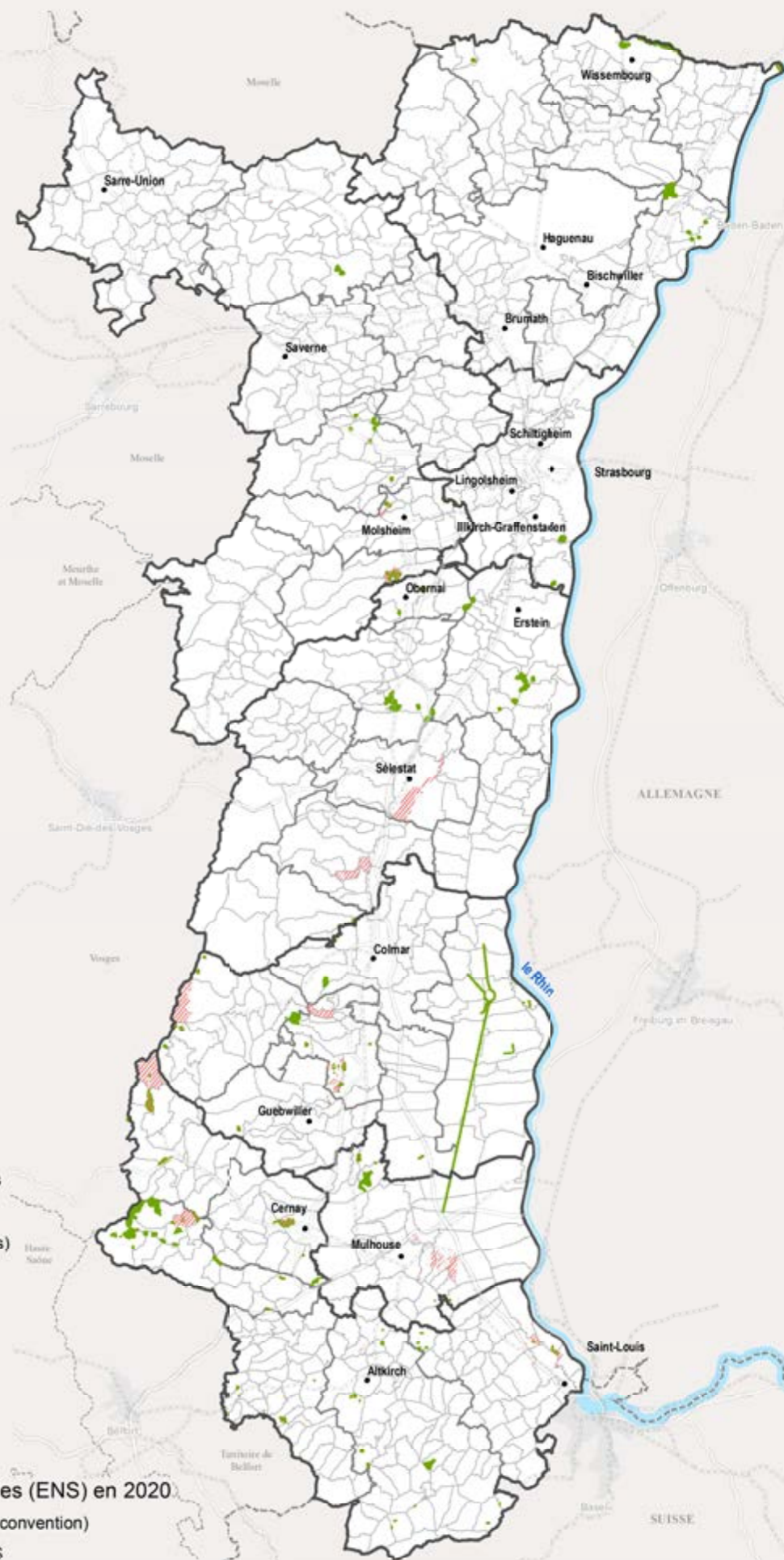
A. L'environnement comme support de la vie et de nos activités

2. Les espaces naturels sensibles

Créés par les Départements depuis la loi du 18 juillet 1985, les Espaces Naturels Sensibles (ENS) visent à préserver la qualité des sites, des milieux et habitats naturels, et des paysages.

Les espaces naturels sensibles (ENS) en 2020

- ENS (propriété CEA ou sous convention)
- Zone de préemption des ENS



B. Un environnement contraint par le développement humain

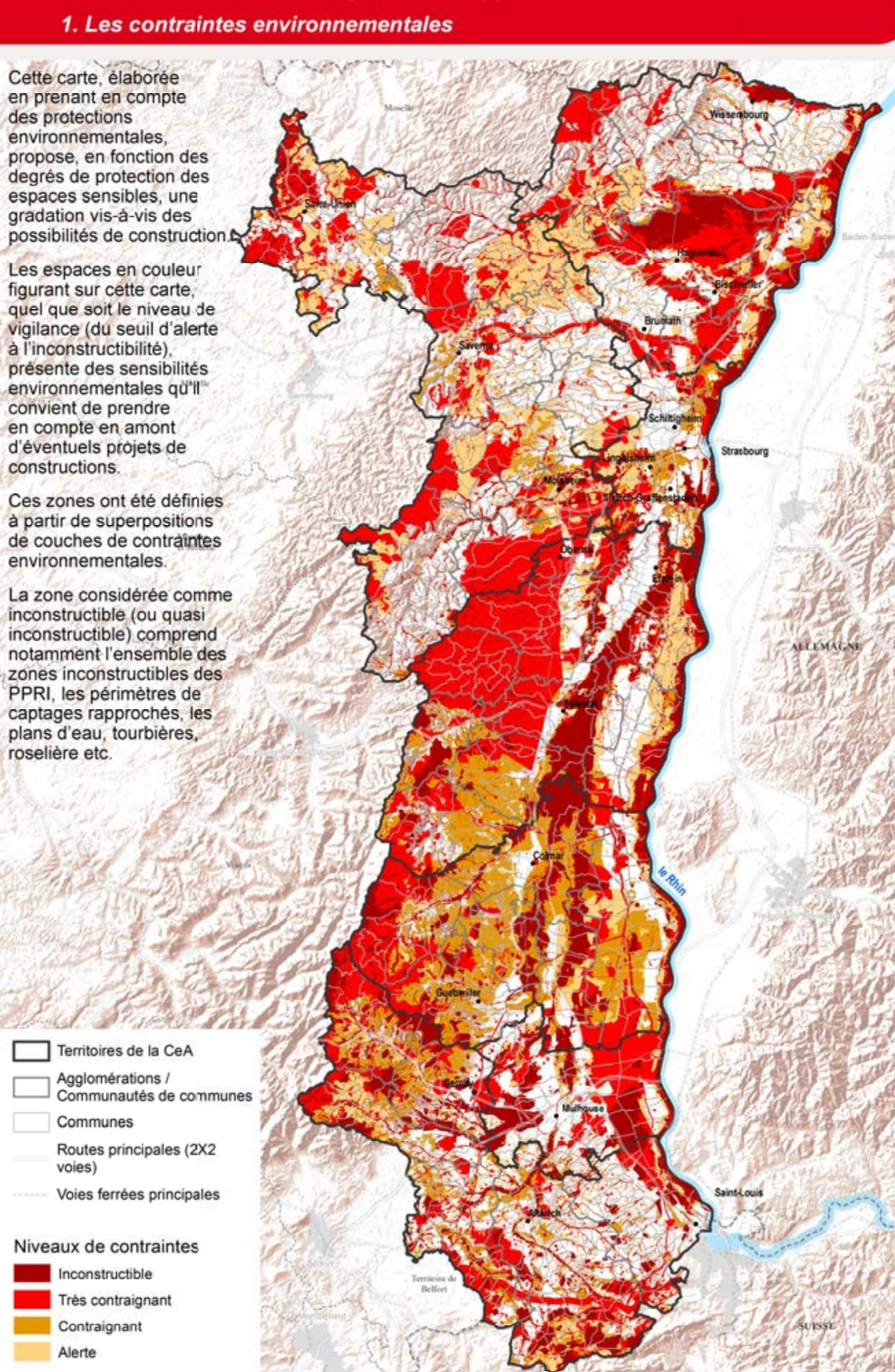
1. Les contraintes environnementales

Cette carte, élaborée en prenant en compte des protections environnementales, propose, en fonction des degrés de protection des espaces sensibles, une gradation vis-à-vis des possibilités de construction.

Les espaces en couleur figurant sur cette carte, quel que soit le niveau de vigilance (du seuil d'alerte à l'inconstructibilité), présente des sensibilités environnementales qu'il convient de prendre en compte en amont d'éventuels projets de constructions.

Ces zones ont été définies à partir de superpositions de couches de contraintes environnementales.

La zone considérée comme inconstructible (ou quasi inconstructible) comprend notamment l'ensemble des zones inconstructibles des PPRI, les périmètres de captages rapprochés, les plans d'eau, tourbières, roselière etc.



1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

2. Les transitions du territoire : 7. La transition écologique

3. Le transfrontalier

B. Un environnement contraint par le développement humain

2. La consommation d'espace

Le taux d'artificialisation est un indicateur de la consommation d'espace, calculé à partir des fichiers fonciers.

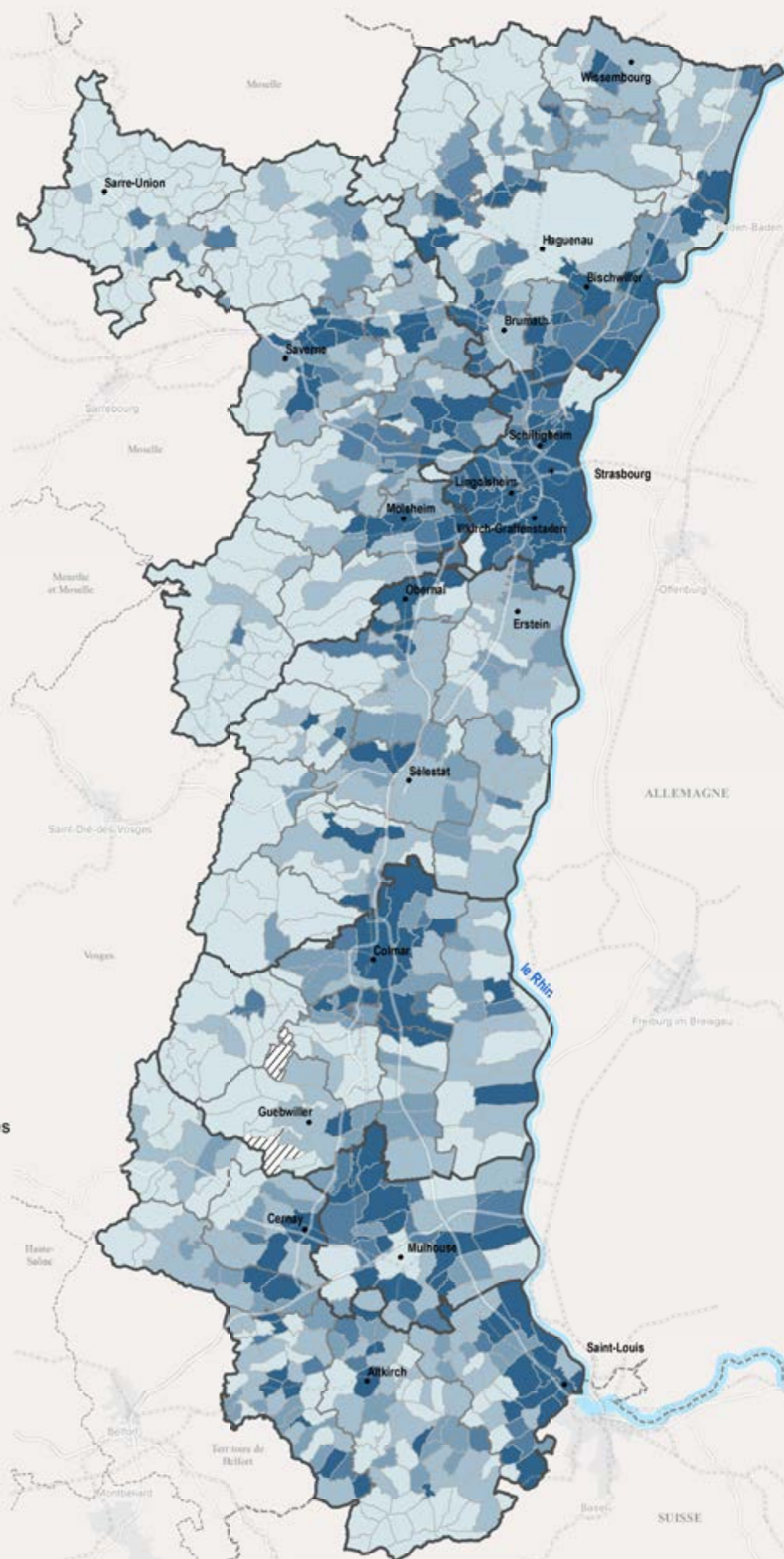
La lecture de la carte montre que l'artificialisation est un phénomène plutôt polarisé, guidé par le métropolisation (taux plus fort dans les zones urbaines).

Il convient néanmoins d'en nuancer l'interprétation car ce taux est calculé en fonction de la taille du ban communal, ce qui peut mathématiquement

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations / Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2X2 voies)
-  Voies ferrées principales

Taux d'artificialisation 2009-2019 par rapport à la surface communale

-  moins de 0,25%
-  entre 0,25% et 0,50%
-  entre 0,50% et 0,75%
-  entre 0,75% et 1%
-  plus de 1%
-  Forêts reculées



7. La transition écologique - Questionnements

A. L'environnement comme support de la vie et de nos activités

- Environnement : contrainte ou opportunité ?
- Comment allier la préservation de l'environnement et notre modèle de société ?
- Comment se préparer à l'évolution du climat dans les 30 prochaines années (stations de montagne, agriculture, sylviculture...) ?

B. Concilier développement humain et préservation de l'environnement

- Comment développer une stratégie foncière, à moyen et long terme, permettant de concilier aménagement du territoire et préservation de l'environnement ?
- Quels sont les enjeux de la reconversion ou de la mobilisation des friches ?

8. L'activité dans les Territoires

Le monde économique évolue en permanence pour s'adapter aux attentes des clients et des salariés, aux changements de conjoncture (réglementaire, de marchés, ...), et également aux évolutions sociétales (prise de conscience écologique, préservation des espèces, limitation des gaspillages, recherche de sens dans le travail, adaptations des modes de consommation, fractionnement des temps de travail et de loisirs, ...).

Les 7 transitions évoquées précédemment font ainsi écho aux préoccupations des entreprises et de leurs clients :

- La transition démographique en lien avec les enjeux de gestion des ressources humaines, d'accueil des nouveaux habitants et des visiteurs, de préservation de l'engagement citoyen et de la vie associative,
- La transition mobilière avec l'évolution de la mobilité des actifs (déplacements domicile/travail, développement du télétravail, mobilité dans l'emploi), des marchandises et des visiteurs, excursionnistes et touristes,
- La transition numérique avec le développement de la vente en ligne, de la production et de la gestion des données, de la mise à disposition des informations, de la signalétique intelligente, de l'intelligence artificielle, et plus globalement de la numérisation des process industriels...
- La transition démocratique avec l'évolution du management et du dialogue social au sein des entreprises qui voit la montée en puissance de la quête du sens au travail et la question du bien-être au travail (de plus des facteurs d'attractivité de l'entreprise) et de la perméabilité utile entre l'activité professionnelle et l'engagement citoyen,
- La transition alimentaire et son impact sur l'agriculture et l'agro-alimentaire, sur l'aménagement des territoires, y compris urbains, mais avant tout sur les orientations et les modes de consommation individuels et en collectivité, avec la souveraineté alimentaire en objectif,
- La transition énergétique et écologique et les enjeux de l'innovation pour réduire l'impact de la production sur l'environnement (décarbonation de l'industrie) en utilisant des technologies plus propres, des modes de transports ayant un plus faible impact carbone et en poursuivant la promotion des déplacements doux, des dispositifs de transport partagé et de l'intermodalité ...

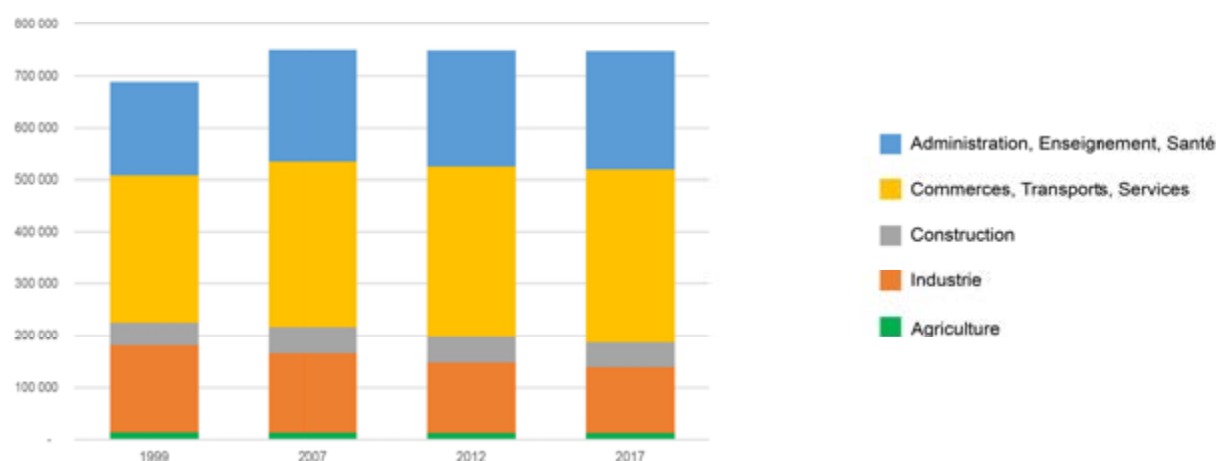
La prise en compte de ces transitions par les entreprises, dans leur environnement économique et de services publics, conditionne leur pérennité et leur possibilité de se développer et participe ainsi au développement des territoires.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 est venue exacerber cette obligation d'adaptation au changement. Elle a également montré que la résilience passe par une connaissance mutuelle et la coopération de l'ensemble des acteurs sur un territoire.

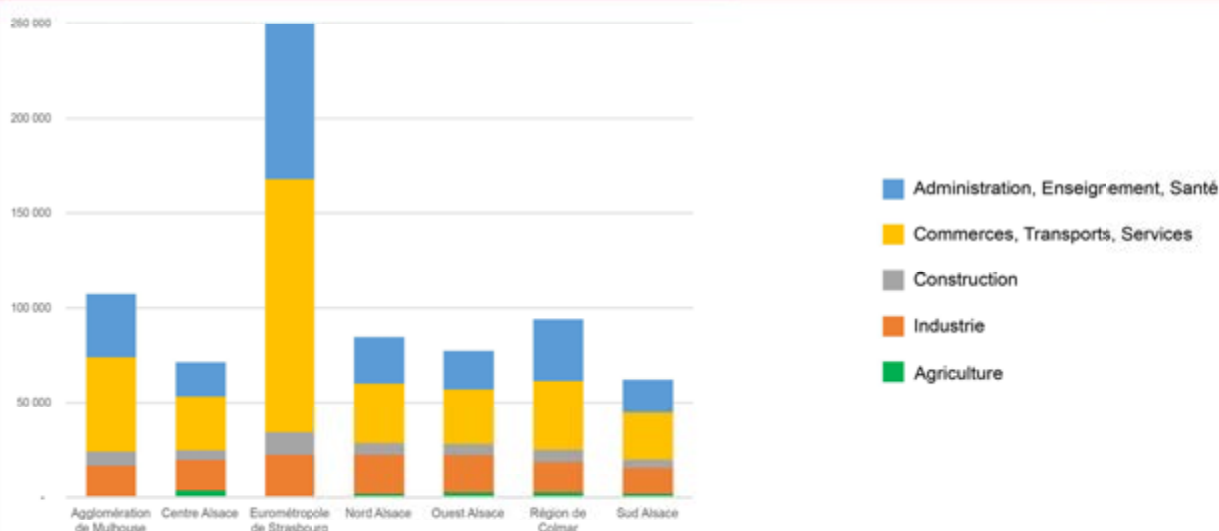
Le thème de la transition économique est illustré par quelques indicateurs généraux (évolution de l'emploi par secteurs d'activité et répartition par territoire à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace, niveau de formation de la population et des demandeurs d'emplois, répartition des sites touristiques et évolution de leur fréquentation, des équipements et structures d'hébergement touristique avant d'élargir la réflexion autour des questionnements et enjeux.

A. L'économie : l'emploi par secteur d'activité

1. Evolution des emplois salariés de la Collectivité européenne d'Alsace (1999-2017)



2. Les secteurs d'activité par territoire en 2017 (en nombre d'emploi salarié)

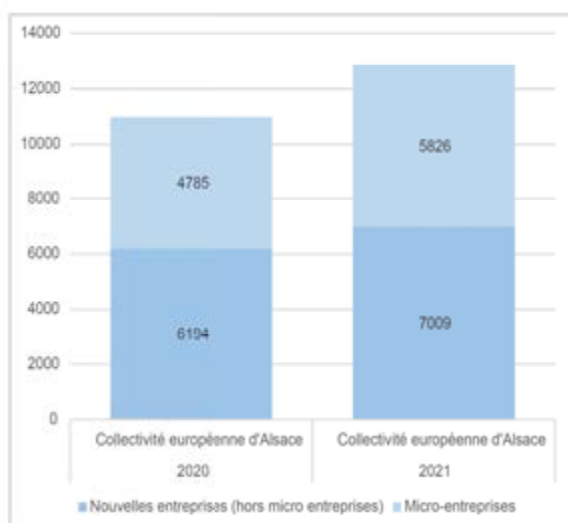
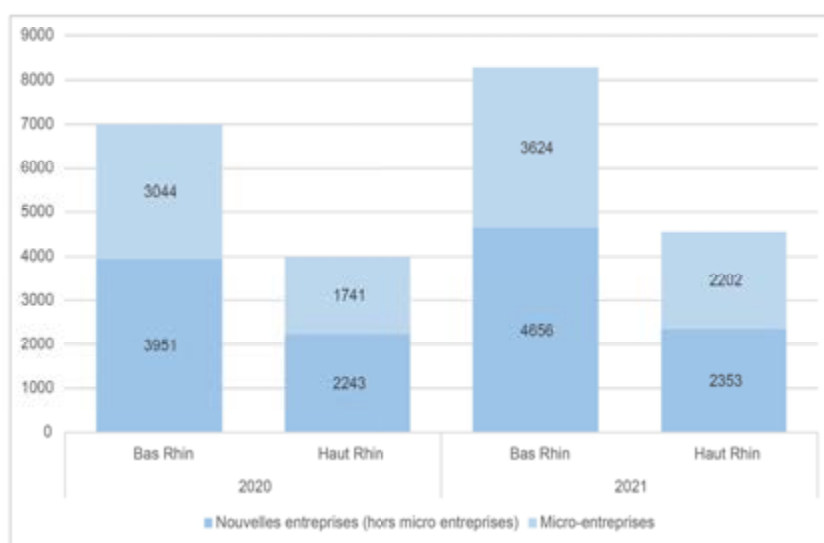


		Agriculture	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Services	Administration, Enseignement, Santé	Total
Collectivité européenne d'Alsace	1999	14 290	166 965	44 216	282 520	179 756	687 767
	2007	13 230	152 465	51 011	317 771	214 500	749 008
	2012	13 029	134 966	50 397	326 341	223 311	748 044
Agglomération de Mulhouse	2017	474	16 513	7 256	49 642	33 315	107 200
Centre Alsace		3 577	16 356	5 079	28 316	17 754	71 081
Eurométropole de Strasbourg		608	22 043	12 093	133 387	82 241	250 372
Nord Alsace		1 621	20 923	6 357	31 242	24 739	84 883
Ouest Alsace		2 519	19 961	6 007	28 511	20 006	77 004
Région de Colmar		2 551	16 142	6 595	36 165	32 664	94 116
Sud Alsace		1 552	14 246	4 288	25 024	16 905	62 015
Collectivité européenne d'Alsace		12 902	126 163	47 675	332 286	227 624	746 671

Les graphes et tableaux ci-dessus décrivent la répartition des emplois salariés par territoires et secteurs d'activités. Ces données permettent de mesurer l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2017 au travers des 5 grands secteurs (agriculture, industrie, construction, commerces-transport-services et administration-enseignement-santé) et témoignent de la tertiarisation de l'économie.

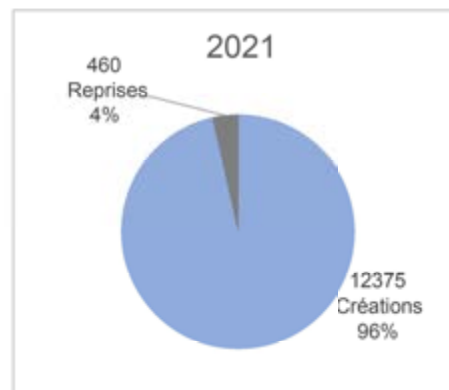
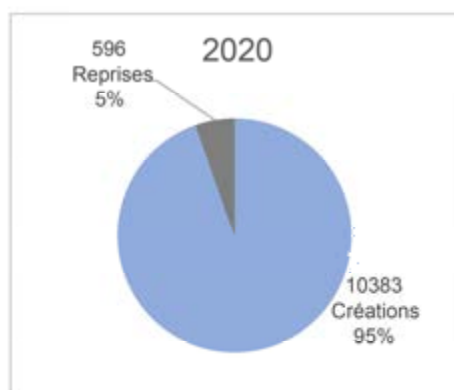
A. L'économie : l'emploi par secteur d'activité

3. Les créations et reprises d'établissements en 2020 et 2021



Les créations et reprises d'établissements sont bien plus nombreuses dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin sur les deux années observées : 6 995 contre 3 984 en 2020 et 8 280 contre 4 555 en 2021, soit près du double.

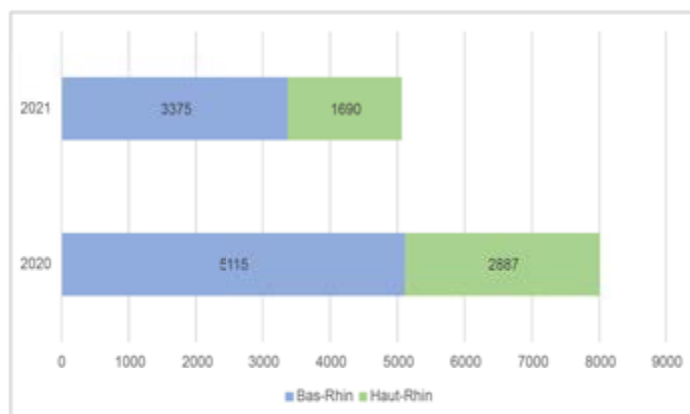
On constate la grande proportion de micro-entreprises dans les créations-reprises qui est d'environ 45%. Cette proportion se rapproche de 50% en ne tenant compte que des créations d'établissements.



La part des reprises d'établissements est de 4 à 5%, la très grande majorité des nouveaux établissements étant des créations d'entreprises.

A. L'économie : l'emploi par secteur d'activité

4. Les effectifs salariés impactés par les créations-reprises d'établissements



Le nombre total de création d'établissements est plus important en 2020 qu'en 2021. On constate une baisse de -36% par rapport à 2020.

Les micro entreprises sont par définition très peu génératrices d'emploi.

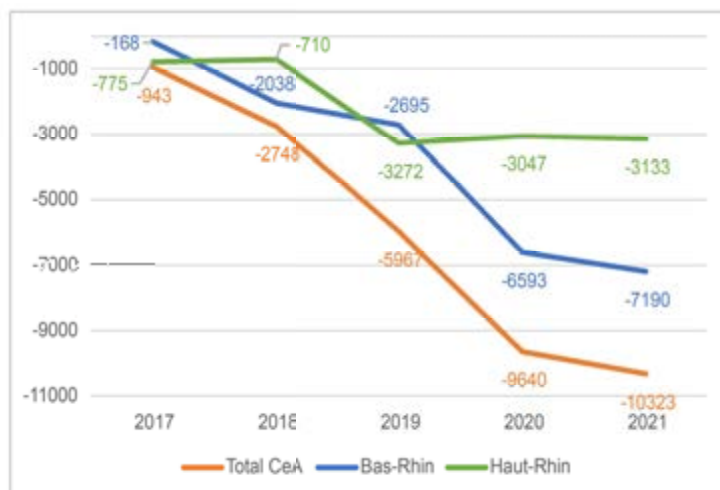
	Bas-Rhin		Haut-Rhin		CeA	
	Embauchés ou repris	Dont : en micro entreprise	Embauchés ou repris	Dont : en micro entreprise	Embauchés ou repris	Dont : en micro entreprise
2020	5115	19	2887	15	8002	34
2021	3375	12	1690	6	5065	18

5. Evolution du solde immatriculations - radiation d'établissements et impact en nombre de salariés



Le solde d'immatriculations - radiations de la CeA est largement positif, dû à un nombre de créations supérieur au nombre de radiations.

Cette tendance augmente en 2020 et encore plus fortement en 2021, due à l'augmentation dans le Bas-Rhin.



Malgré un solde positif du nombre d'entreprises, l'impact sur les emplois ne se fait pas sentir. Au contraire, on observe une chute de l'effectif salarié issu des entreprises s'immatriculant ou se radiant du registre du commerce et des sociétés.

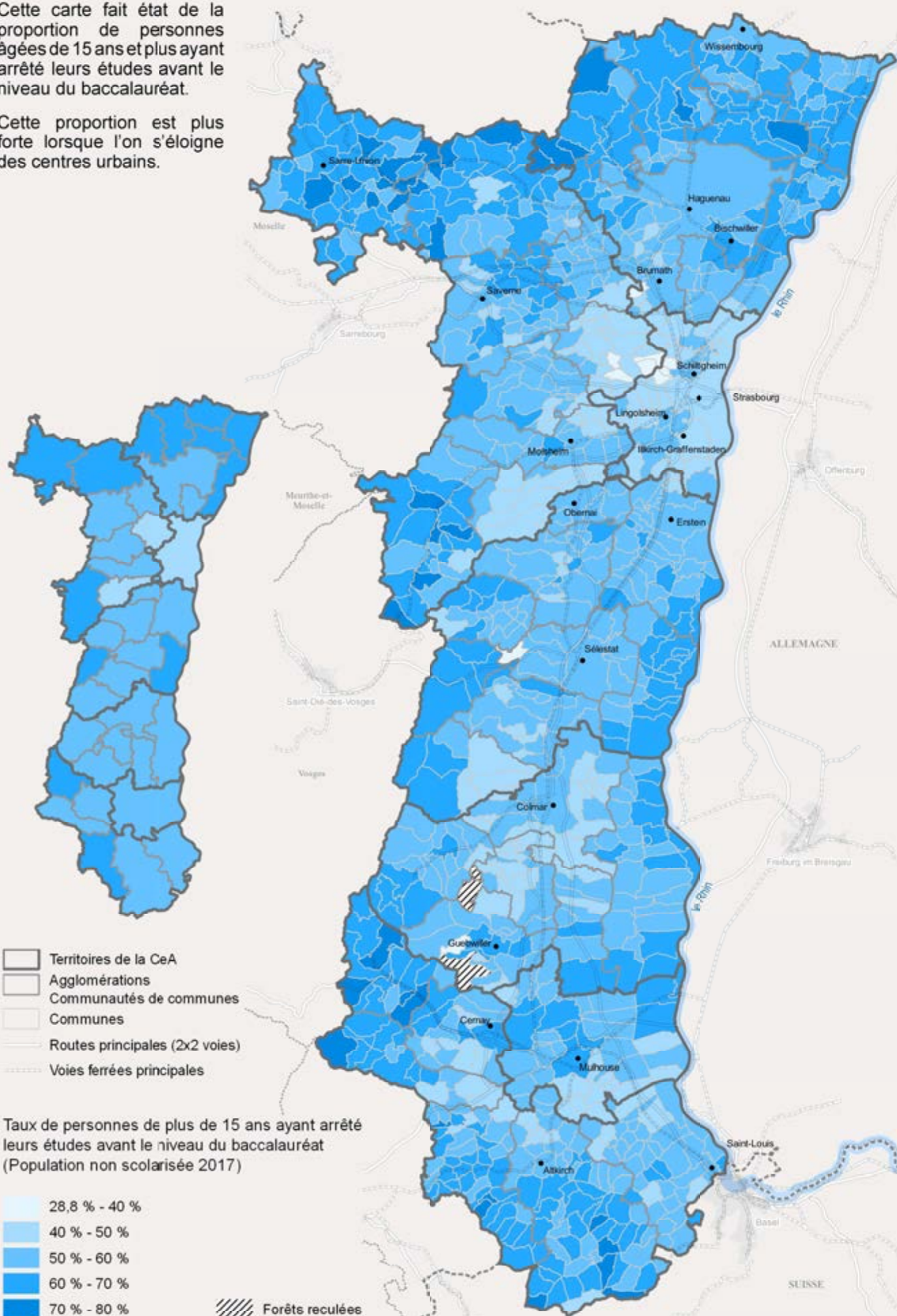
Cette diminution progressive s'est aggravée à partir de 2019 et est très marquée en 2020 et 2021. Le Haut Rhin est resté stable les deux dernières années, contrairement au Bas-Rhin, qui a vu ses chiffres sombrer pour arriver à une perte de salariés «record» de -7 190 en 2021.

B. L'adéquation emploi - formation

1. Le niveau de formation de la population

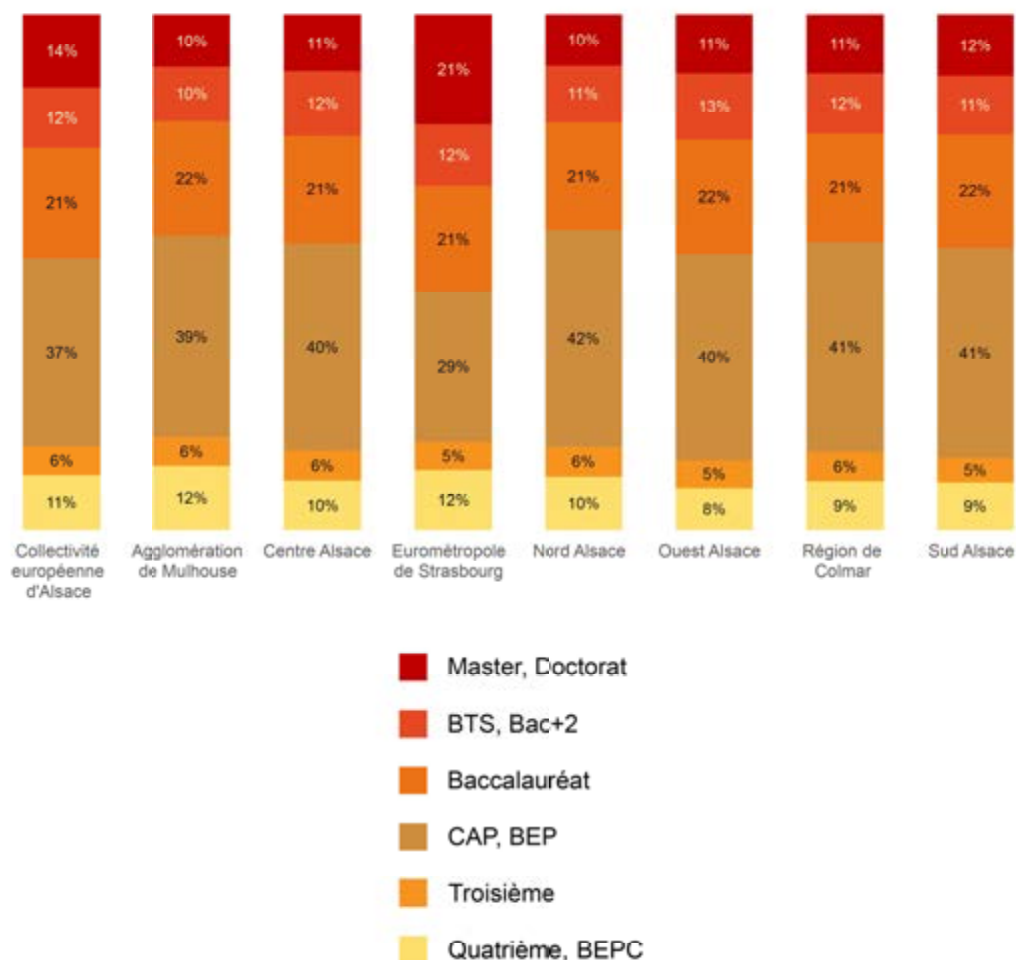
Cette carte fait état de la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus ayant arrêté leurs études avant le niveau du baccalauréat.

Cette proportion est plus forte lorsque l'on s'éloigne des centres urbains.



B. L'adéquation emploi - formation

2. Les demandeurs d'emploi de catégorie A par niveau de formation



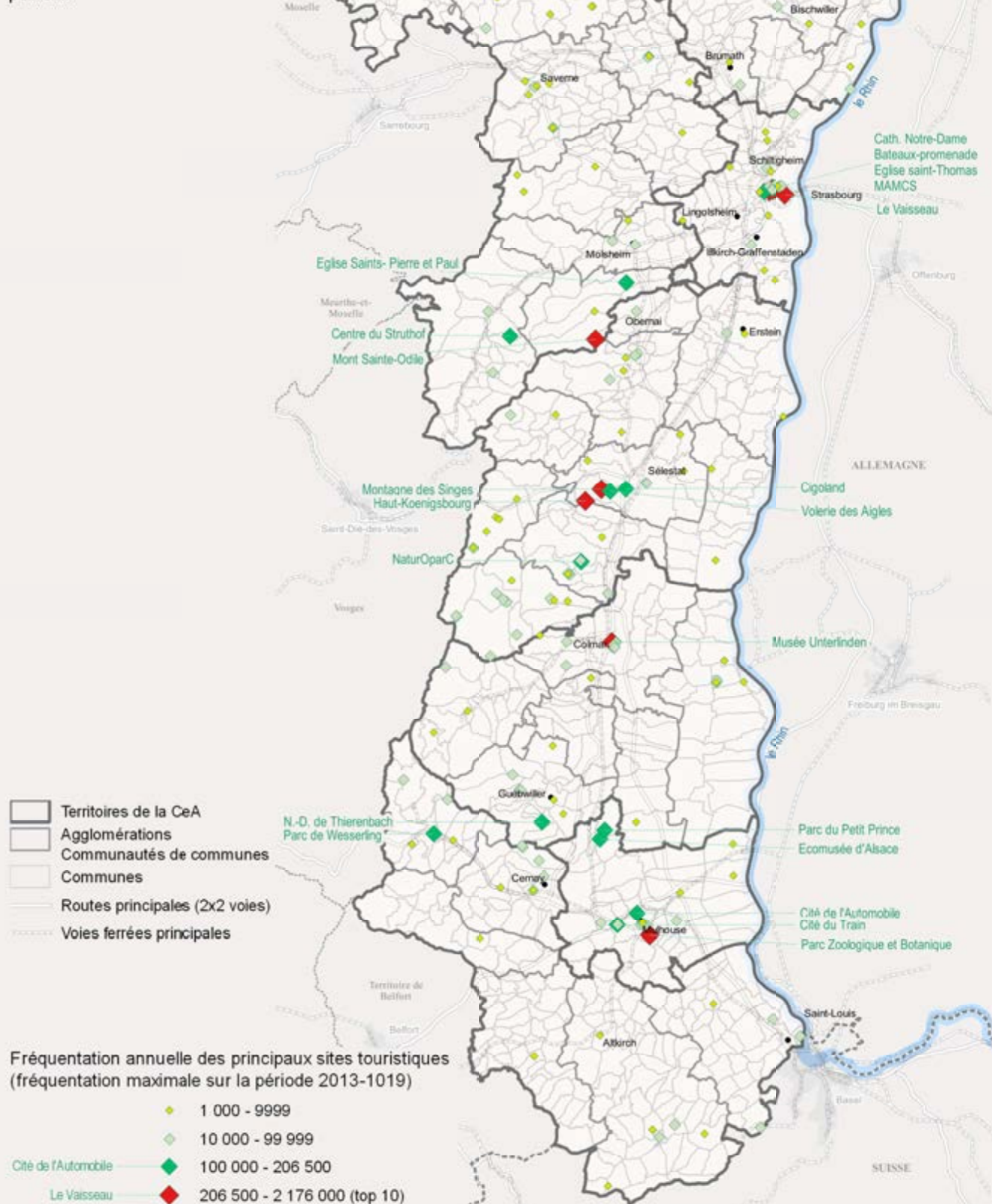
Ces graphes montrent, au sein de la Collectivité européenne d'Alsace et dans ses différents territoires, le portrait des demandeurs d'emplois de catégorie A selon le niveau de formation. Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont des personnes sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat.

C. Le dynamisme du tourisme alsacien

1. Les principaux sites visités

Riche de ses terroirs et de ses paysages typiques et diversifiés, l'Alsace comprend de nombreux sites touristiques et de loisirs, répartis sur l'ensemble du territoire.

Parmi eux, 23 comptent plus de 100 000 visiteurs par an.



C. Le dynamisme du tourisme alsacien

1. Les sites ayant eu plus de 100 000 visiteurs par an entre 2013 et 2019

	Site touristique	Localisation	Nombre d'entrées maximum sur la période 2013-2019	Année du maximum de fréquentation
1	Cathédrale Notre Dame	STRASBOURG	2 176 000	2018
2	Bateaux-promenades de Strasbourg - BATORAMA	STRASBOURG	794 049	2013
3	Mont Sainte Odile	OTTROTT	689 250	2016
4	Château du Haut Koenigsbourg	ORSCHWILLER	561 652	2019
5	Parc Zoologique et Botanique	MULHOUSE	400 931	2014
6	Montagne des Singes	KINTZHEIM	337 678	2017
7	Eglise protestante Saint Thomas	STRASBOURG	298 000	2018
8	Musée Unterlinden	COLMAR	294 000	2016
9	Montée à la plate-forme de la Cathédrale	STRASBOURG	291 193	2018
10	Le Vaisseau	STRASBOURG	206 927	2017
11	Cité de l'Automobile	MULHOUSE	206 081	2019
12	Ecomusée d'Alsace	UNGERSHEIM	201 929	2015
13	Centre Européen du Résistant Déporté. Struthof	NATZWILLER	200 427	2019
14	Parc du Petit Prince	UNGERSHEIM	197 834	2017
15	Volerie des Aigles	KINTZHEIM	165 000	2018
16	Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMCS)	STRASBOURG	159 411	2019
17	Notre-Dame de Thierenbach	JUNGHOLTZ	150 000	2018
18	Eglise Saints- Pierre et Paul	ROSHEIM	149 591	2018
19	NaturOparC - Centre de Réintroduction des Cigognes et des Loutres	HUNAWIHR	133 203	2014
20	Parc des Cigognes et des Loisirs CIGOLAND	KINTZHEIM	125 278	2019
21	Didiland	MORSBRONN LES BAINS	120 000	2016
22	Parc de Wesserling - Musée Textile	HUSSEREN WESSERLING	108 479	2015
23	Cité du train	MULHOUSE	106 050	2019

Source : Agence Régionale du Tourisme Grand-Est, Fréquentation des sites touristiques, 2021

2. Les nuitées dans l'hôtellerie alsacienne en 2019



Source : DGE-Insee ; Traitement Observatoire Régional du Tourisme (ORT)

Le graphique de gauche montre la répartition des nuitées dans l'année, pour la population française et les étrangers ; ces derniers étant particulièrement présents en période estivale et en décembre (marchés de Noël).

Nombre d'établissements par type d'hébergement en 2019

	Hôtels de tourisme	Campings	Résidences de tourisme et hébergements assimilés	Villages de vacances et maisons familiales	Auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs
Bas-Rhin	307	46	20	7	6
Haut-Rhin	253	57	15	6	3
CeA	560	103	35	13	9
Grand Est	1 262	370	76	28	25
France métropolitaine	17 165	8 239	2 386	962	321

Source : Insee, partenaires territoriaux

La Collectivité européenne d'Alsace compte 720 structures d'hébergements, sans compter de nombreux gîtes. La Collectivité européenne d'Alsace concentre 41 % des structures d'hébergements du Grand Est.

8. L'activité dans les territoires - Questionnements

- A. L'Alsace est-elle toujours attractive en termes d'implantation d'entreprises et vis-à-vis de la population active ?**
- B. Qu'est-ce qui fait l'attractivité d'un territoire aujourd'hui ?**
- C. Comment ancrer davantage les entreprises dans le territoire alsacien** pour renforcer leur logique d'implantation, développer des synergies entre entreprises et mieux les faire connaître et se connaître pour construire des solutions sobres performantes et mutualisées ?
- D. Quelles implications / conséquences vont avoir les nouvelles règles de sobriété foncière** (Zéro artificialisation nette) sur les politiques de développement économique des collectivités et le développement des entreprises ? Comment alors définir notre stratégie de développement économique ?
- E. La Collectivité européenne d'Alsace a mis en place des mesures d'urgence pour soutenir les entreprises touristiques fragilisées par la crise sanitaire liée au COVID 19.** Quel est l'impact de la crise sur la pérennité de ces entreprises, un an après ? Et quelles actions mettre en place dans la durée ?
- F. Comment la Collectivité européenne d'Alsace peut-elle contribuer à l'adaptation des services publics, de loisirs et de tourisme** face à l'évolution de la demande sociétale et favoriser, en relation avec les autres collectivités, l'émergence de nouvelles activités de service à destination tant des habitants que des visiteurs ?

CHAPITRE 3 - Le territoire alsacien à 360° : les enjeux transfrontaliers du Rhin Supérieur

1. Le territoire alsacien & ses chiffres clefs

2. Les grandes transitions du territoire

3. La singularité transfrontalière de l'Alsace

L'Alsace, c'est trois choses : une culture ancestrale, une histoire singulière, et un fait frontalier, autrefois, devenu un fait transfrontalier, aujourd'hui. Elle a été au départ une terre ouverte, dans une vallée rhénane, avant que les frontières des États nations ne la délimitent.

L'Alsace n'échappe pas aux grands défis qui se jouent à l'échelle planétaire, et ils se traduisent sous un jour particulier dans le Rhin Supérieur, où Alsaciens, Badois, habitants du Palatinat occidental et de la Suisse du Nord-ouest forment une communauté de destin partagé. Cette communauté relèvera le défi des grandes transitions ensemble ou ne les relèvera pas du tout, car l'air chargé de particules fines traverse le Rhin sans se soucier des frontières ; car la transition mobilitaire, la transition énergétique, la transition digitale, et bien d'autres, supposent une stratégie globale partagée entre les trois versants.

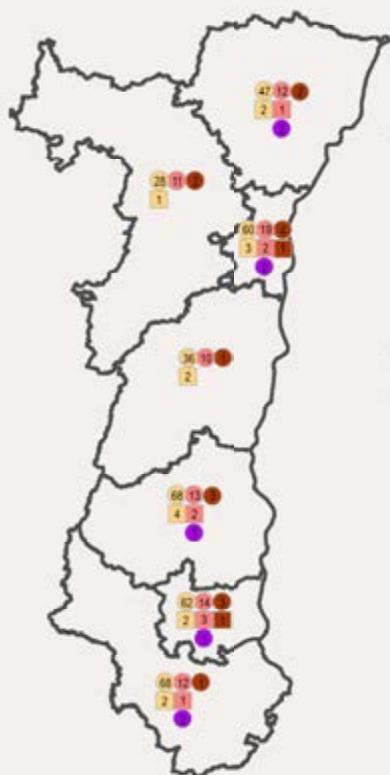
La Loi dite « Alsace » du 2 août 2019 reconnaît l'urgence à agir de manière cohérente en faisant de la Collectivité européenne d'Alsace le chef de file de la coopération transfrontalière pour le versant français dans le Rhin Supérieur, en lien étroit avec les Allemands et les Suisses. Sans cette articulation transfrontalière, les politiques publiques seront condamnées à ne s'appliquer qu'à une partie du Rhin Supérieur.

C'est là tout l'enjeu de la coopération transfrontalière : celui de répondre aux défis planétaires qui s'imposent aux Alsaciens, d'une manière cohérente qui suppose d'envisager le territoire à 360°, et de manière territorialisée. Car le fait transfrontalier a aussi ses spécificités locales, ses fonctionnalités propres et ses enjeux particuliers. En cela, il y a une coopération transfrontalière à plusieurs niveaux, pour répondre aux enjeux spécifiques des territoires, mais aussi aux enjeux communs de ces territoires.

1. L'enjeu du plurilinguisme : rendre la population de nouveau bilingue?

L'objectif d'une Alsace plurilingue, trait d'union entre trois « nations amies » au sein de la communauté de destin du Rhin supérieur est inscrit dans l'acte de naissance de la Collectivité européenne d'Alsace.

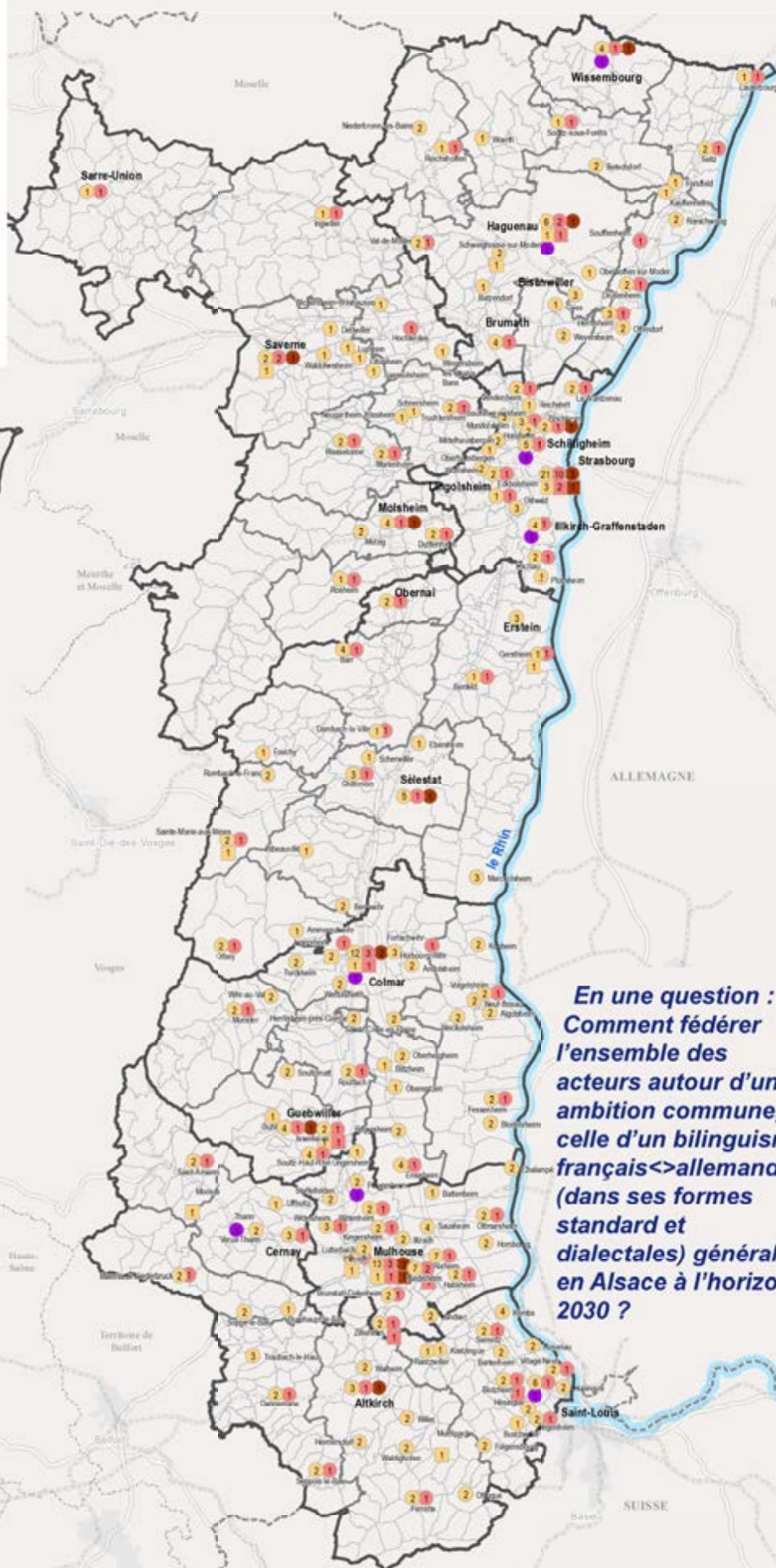
Toutefois la création de la nouvelle Collectivité correspond aussi à un moment critique dans la transmission de la langue régionale.



- Territoires de la CeA
- Agglomérations / Communautés de communes
- Communes
- Routes principales (2X2 voies)
- Voies ferrées principales

Etablissement scolaire proposant un cursus bilingue

- Etablissement public
- Etablissement privé
- 1 Nombre d'établissements
- Ecole
- Collège
- Lycée Abibac
- Lycée Azubi Bac Pro

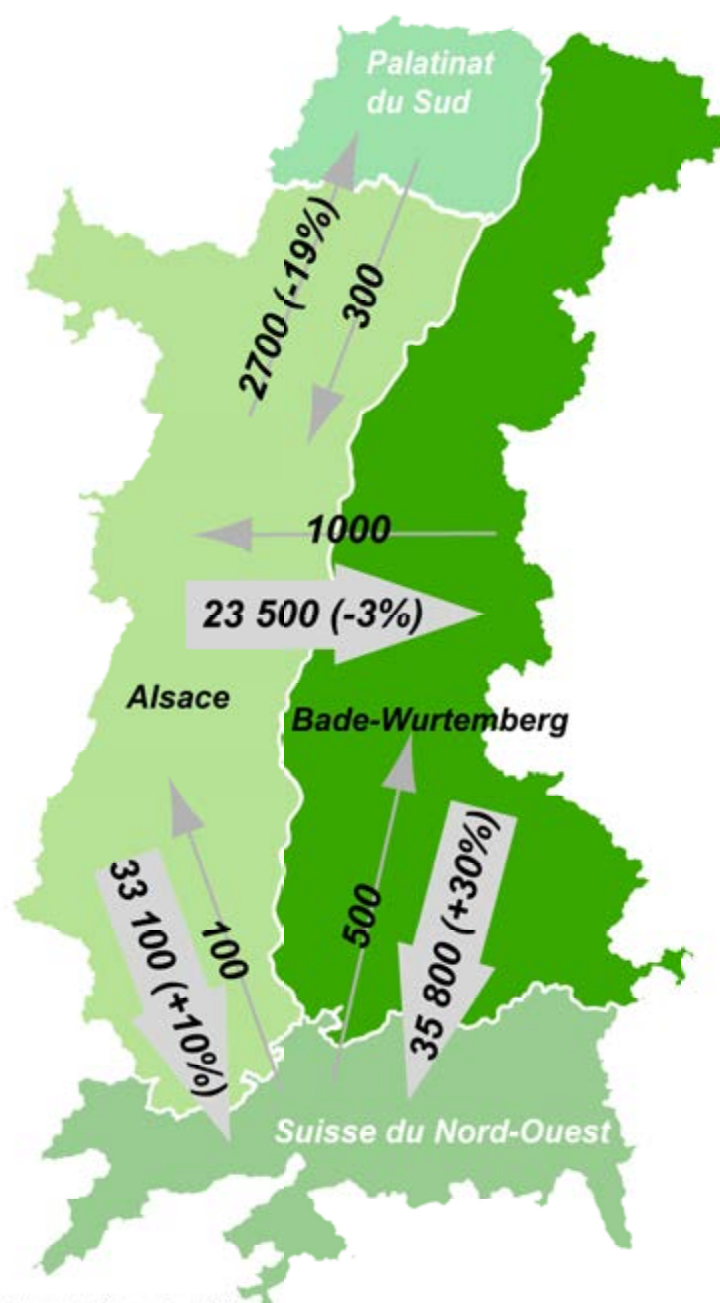


**En une question :
Comment fédérer
l'ensemble des
acteurs autour d'une
ambition commune,
celle d'un bilinguisme
français<>allemand
(dans ses formes
standard et
dialectales) généralisé
en Alsace à l'horizon
2030 ?**

2. L'enjeu de la complémentarité économique : l'Alsace entraînée par la vitalité du Rhin Supérieur ?

Le rayonnement à l'europpéen et à l'international du Rhin Supérieur, entendu comme un espace économique cohérent, implique de travailler à l'élaboration d'une stratégie commune. De la concurrence (parfois porteuse d'émulation) ou de la complémentarité entre les versants (pour l'heure imparfaite), laquelle est la plus à même de créer la prospérité et le développement économique d'un espace transfrontalier ?

Travailleurs frontaliers 2018 (évolution 2008-2018)



Source : conférence du Rhin supérieur (2020)

En une question :

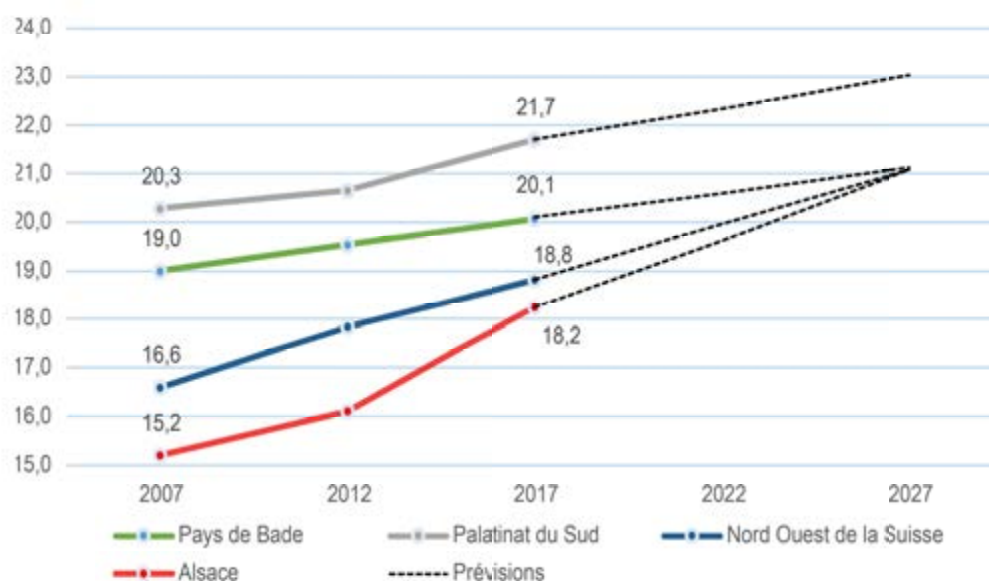
Face au ralentissement de la croissance démographique et à la multiplication annoncée des métiers dits en tension et en pénurie dans l'espace du Rhin supérieur, comment s'accorder sur les ressources en termes d'emploi et améliorer les conditions d'employabilité et de travail à la faveur de la numérisation de l'économie ?

3. L'enjeu de l'accompagnement démographique : des territoires alsaciens toujours attractifs ?

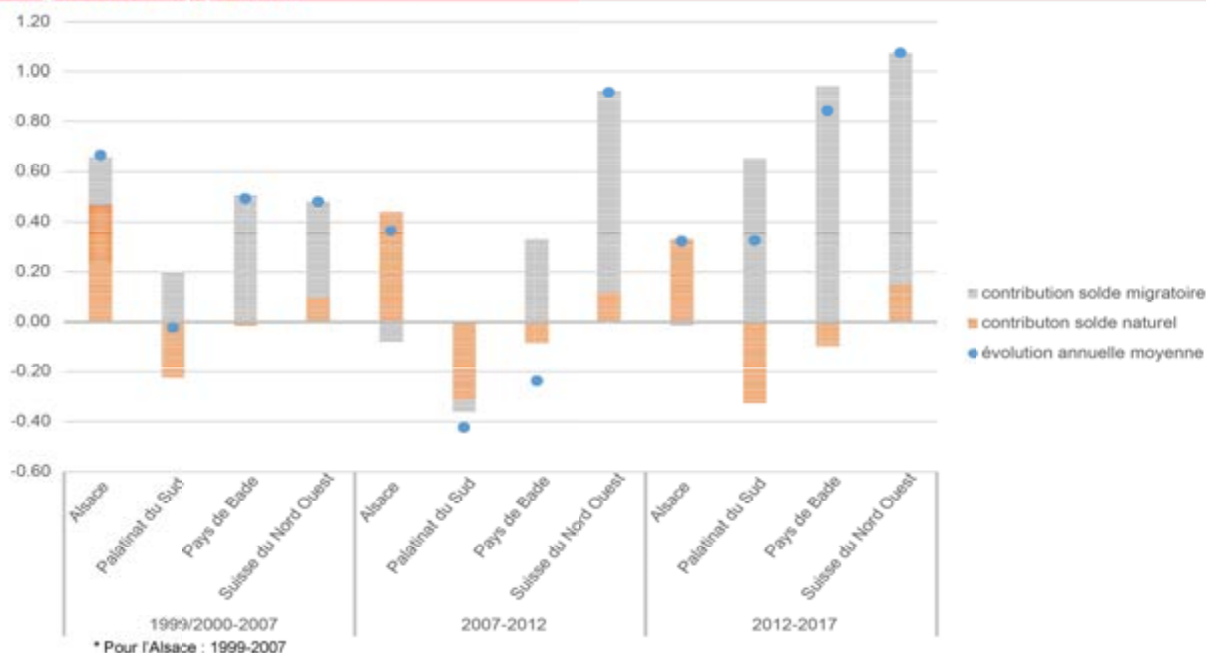
Historiquement plus jeune que celle de ses voisins allemand et suisse, la population alsacienne est marquée par un vieillissement plus rapide, essentiellement hors des villes. D'après les projections, on observera à l'horizon 2030 la fin de « l'exception alsacienne » du point de vue démographique, ce qui pose la question de son attractivité.

Evolution et prévisions* de la part des 65 ans et plus dans la population totale (en %) dans les grandes régions du Rhin Supérieur

Evolution et prévisions avec Excel de la part des 65 ans et plus dans la population totale (en %) dans les grandes régions du Rhin Supérieur



Evolution de la population dans le Rhin Supérieur et contribution des soldes naturel et migratoire apparent



En une question :

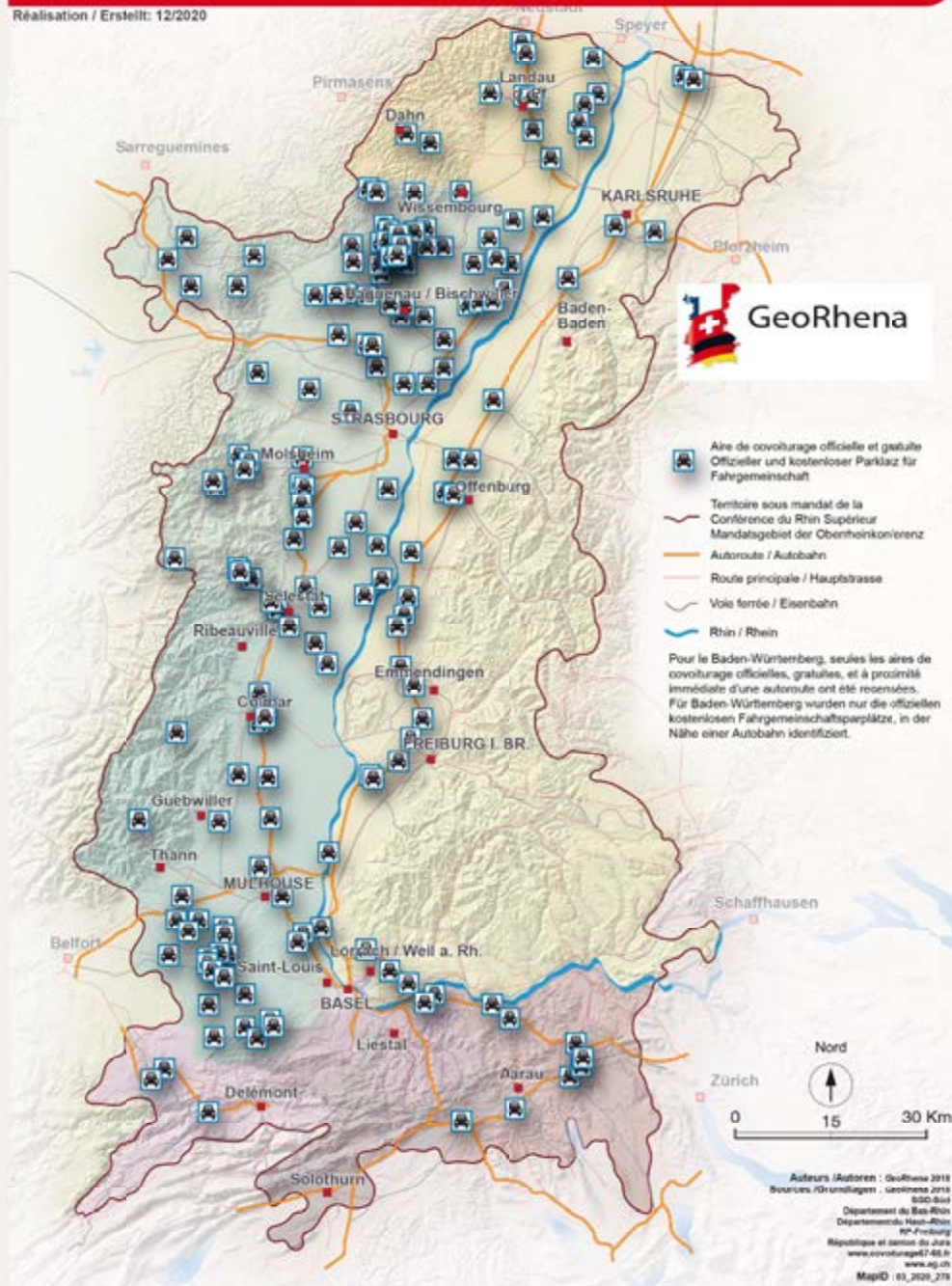
Avec des pyramides des âges de plus en plus similaires entre l'Alsace et ses voisins, comment établir des stratégies communes pour répondre aux défis partagés du vieillissement de la population et de l'attractivité du Rhin supérieur ?

4. L'enjeu mobilitaire : la mobilité transfrontalière, le règne de la voiture individuelle prend-t-il fin ?

Durant des décennies, les aménagements transfrontaliers dans le Rhin Supérieur ont fait la part belle à l'automobile ; à l'aune d'une société décarbonée, ce modèle doit aujourd'hui être revu. Entre le « tout voiture » et le « zéro voiture », le Rhin Supérieur peut-il être un territoire expérimental permettant l'exploration d'une troisième voie ?

Les aires de covoiturage dans le Rhin supérieur - 2020

Réalisation / Erstellt: 12/2020



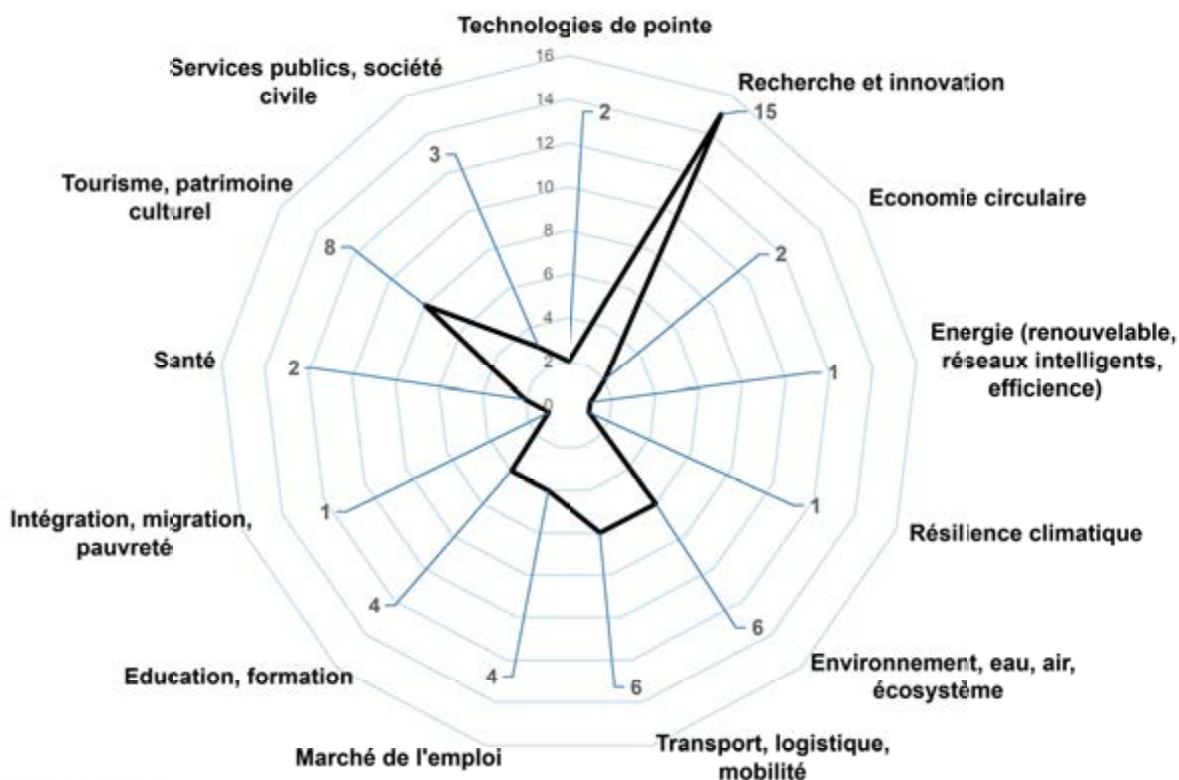
En une question :

Comment accompagner la transition mobilitaire dans un environnement transfrontalier caractérisé par des stratégies nationales différentes et une interconnexion insuffisante, notamment aux niveaux ferroviaire et cyclable ?

5. L'enjeu de la construction d'une ingénierie de financement commune : travailler à capter ensemble des fonds européens qui profitent à tous ?

Les principaux effets de levier du développement des territoires résident dans des projets structurants à fort impact. Dans l'espace du Rhin supérieur, ces projets peuvent être soutenus par divers programmes de financement européens, notamment INTERREG Rhin supérieur. Un enjeu de la coopération transfrontalière est de s'accorder pour monter ces projets et capter les financements nécessaires à leur réalisation. Ceci ne peut se faire que sur une base partenariale.

Nombre de projets INTERREG Rhin Supérieur 2014-2020



Source : CeA, sur la base de l'analyse socio-économique de la zone de programmation - Programme INTERREG Rhin Supérieur - Juin 2019

Les financements européens au services des projets locaux



La mise en place d'une ligne régulière transfrontalière par autocar entre ERSTEIN (F) et LAHR (D) est un projet cofinancé par le programme INTERREG Rhin Supérieur entre 2020 et 2023.

En une question :

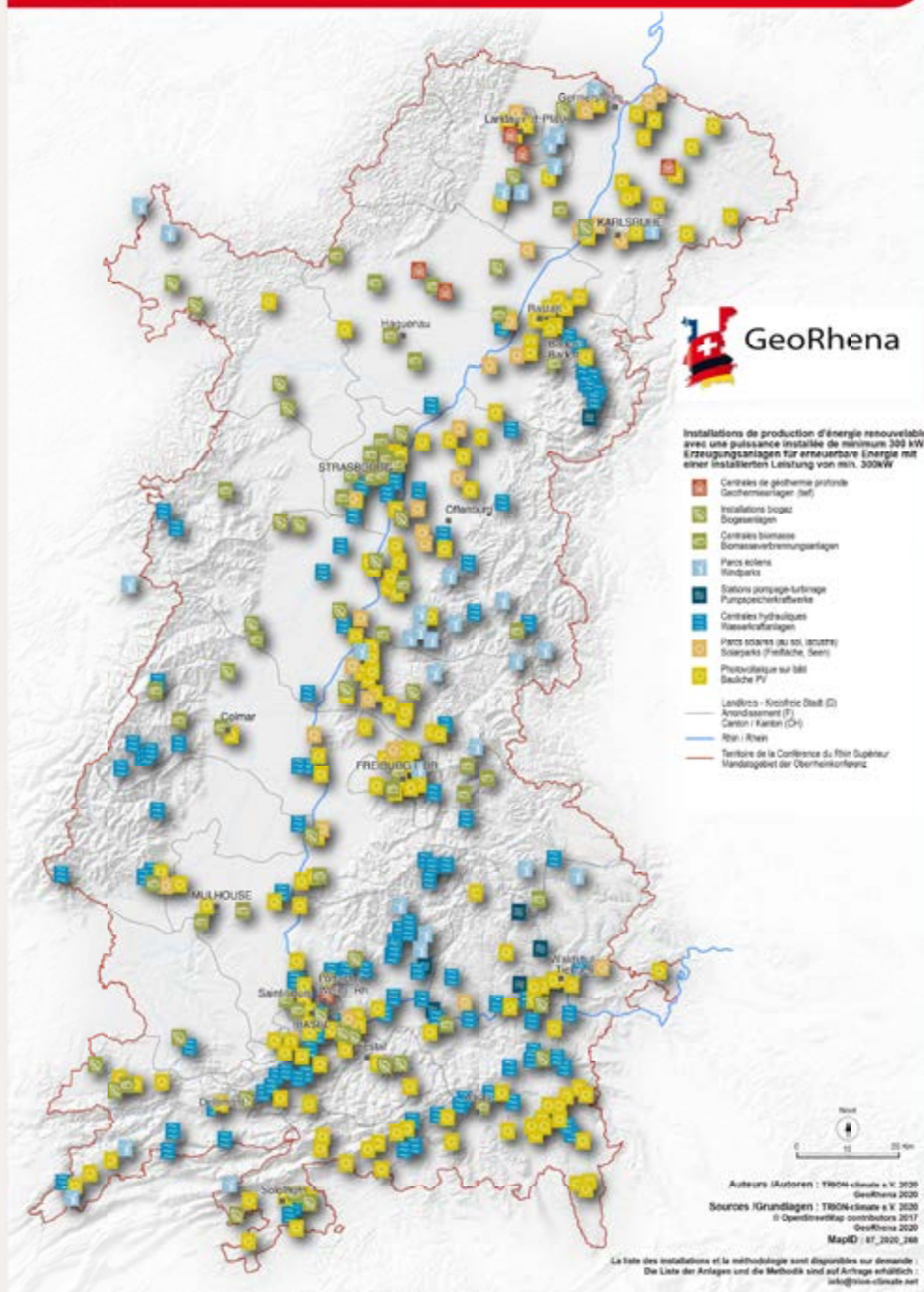
Sur la base d'une vision partagée des intérêts de l'Alsace et de ses voisins, comment s'organiser pour monter, financer et mettre en œuvre des projets structurants et utiles à tous ?

6. L'enjeu de la transition énergétique ensemble : un modèle transfrontalier en construction ?

Le Rhin Supérieur est l'un des espaces les plus peuplés et dynamiques d'Europe. Les besoins en énergie y sont croissants et le mix énergétique particulièrement diversifié.

Par la proximité des installations, la coordination transfrontalière de la production d'énergie peut contribuer à répondre ensemble à l'enjeu de la transition énergétique.

Installations de production d'énergie renouvelable en 2019



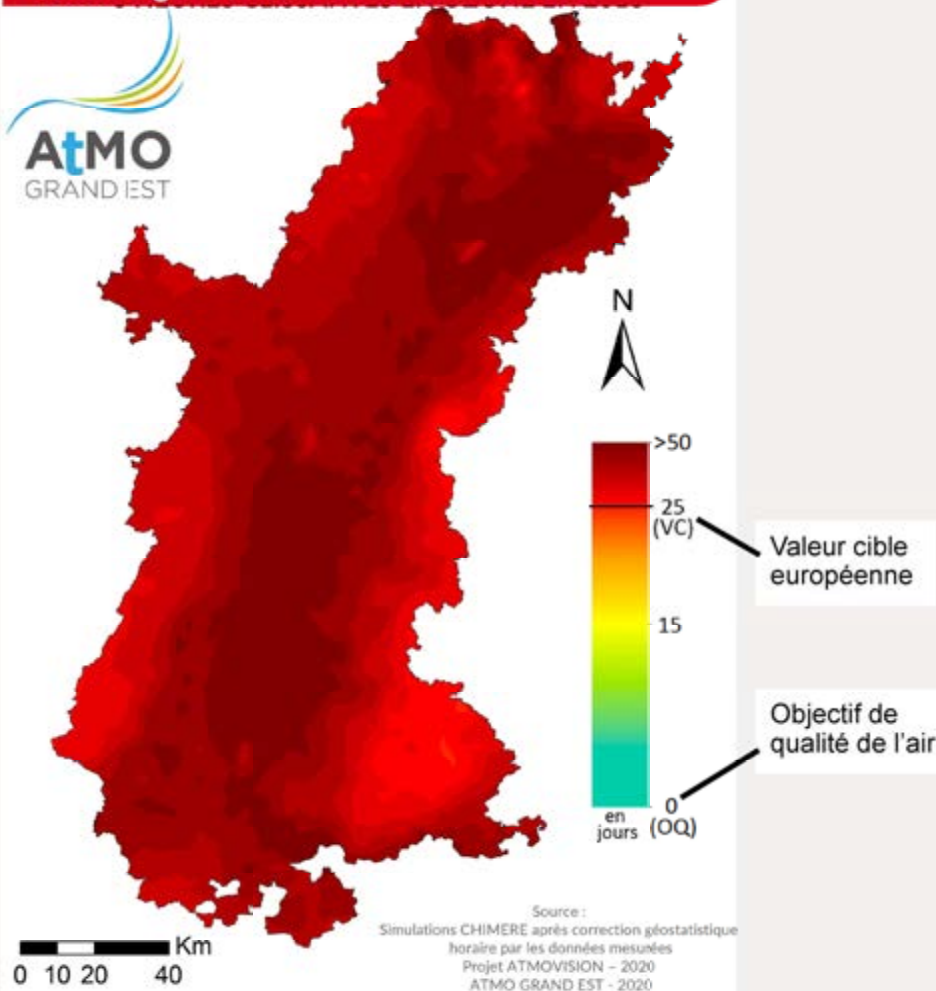
En une question :

Pour répondre au défi planétaire de la transition énergétique, la coopération transfrontalière peut-elle favoriser l'installation coordonnée et la mise en réseau de sites de production d'énergie (méthanisation, méthanation, chaleur fatale...) ?

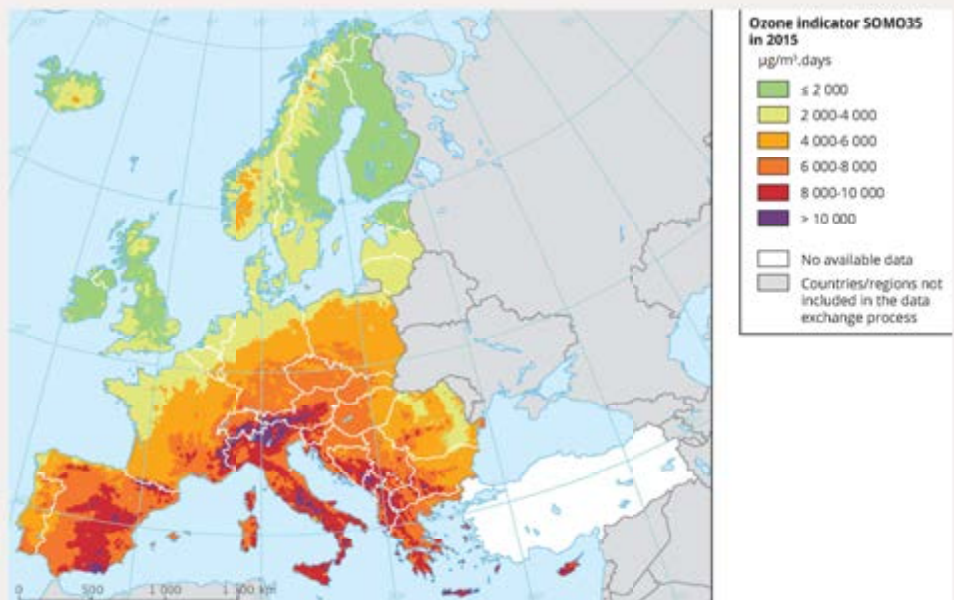
7. L'enjeu commun de la préservation de l'environnement et de la prévention en matière de santé : vers une communauté de destin transfrontalière ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé se comprend ainsi comme « un tout », conditionné en premier lieu par le cadre de vie. Dans le Rhin Supérieur, ce cadre de vie est partagé, les habitants formant une communauté de destin transfrontalière.

Maxima journaliers des moyennes sur 8 heures glissantes en ozone en 2018



En une question :
La transition écologique, qui appelle la mise en œuvre de politiques ambitieuses aux niveaux européen et mondial, mérite-t-elle un accompagnement et un développement particuliers au niveau régional et transfrontalier du Rhin Supérieur ?



8. L'enjeu commun d'un renouvellement de la gouvernance de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur ?

Les relations transfrontalières caractérisent le quotidien des habitants du Rhin supérieur depuis des siècles. Ces dernières décennies, afin d'accompagner la vie transfrontalière, des structures de coopération institutionnelle ont été créées et se sont fortement multipliées, contribuant à l'articulation des systèmes nationaux. Leur nombre est aujourd'hui tel que se pose collectivement la question d'un renouvellement d'une gouvernance qui ne peut être que partenariale.

Le besoin d'une plus grande lisibilité et d'une meilleure coordination ?



Sources : MOT - CeA

En une question :

Pour accompagner la vie transfrontalière en termes d'emploi, de mobilité, d'économie, comment apporter aux citoyens en proximité un service public transfrontalier de qualité et répondant à leurs besoins ?

Le territoire alsacien à 360° : les enjeux transfrontaliers du Rhin Supérieur - Questionnements

1. Le territoire alsacien & ses chiffres clés

1 - L'enjeu du plurilinguisme : rendre la population de nouveau bilingue ?

Comment fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une ambition commune, celle d'un bilinguisme français<>allemand (dans ses formes standard et dialectales) généralisé en Alsace à l'horizon 2030 ?

2 - L'enjeu de la complémentarité économique : L'Alsace entraînée par la vitalité du Rhin Supérieur ?

Face au ralentissement de la croissance démographique et à la multiplication annoncée des métiers dits en tension et en pénurie dans l'espace du Rhin supérieur, comment s'accorder sur les ressources en termes d'emploi et améliorer les conditions d'employabilité et de travail à la faveur de la numérisation de l'économie ?

3 - L'enjeu de l'accompagnement démographique : Des territoires alsaciens toujours attractifs ?

Avec des pyramides des âges de plus en plus similaires entre l'Alsace et ses voisins, comment établir des stratégies communes pour répondre aux défis partagés du vieillissement de la population et de l'attractivité du Rhin supérieur ?

4 - L'enjeu mobilitaire : La mobilité transfrontalière, le règne de la voiture individuelle prend-t-il fin ?

Comment accompagner la transition mobilitaire dans un environnement transfrontalier caractérisé par des stratégies nationales différentes et une interconnexion insuffisante, notamment aux niveaux ferroviaire et cyclable ?

5 - L'enjeu de la construction d'une ingénierie de financement commune : Travailler à capter ensemble des fonds européens qui profitent à tous ?

Sur la base d'une vision partagée des intérêts de l'Alsace et de ses voisins, comment s'organiser pour monter, financer et mettre en œuvre des projets structurants et utiles à tous ?

6 - L'enjeu de la transition énergétique ensemble : Un modèle transfrontalier en construction ?

Pour répondre au défi planétaire de la transition énergétique, la coopération transfrontalière peut-elle favoriser l'installation coordonnée et la mise en réseau de sites de production d'énergie (méthanisation, méthanation, chaleur fatale...) ?

7 - L'enjeu commun de la préservation de l'environnement et de la prévention en matière de santé : Vers une communauté de destin transfrontalière ?

La transition écologique, qui appelle la mise en œuvre de politiques ambitieuses aux niveaux européen et mondial, mérite-t-elle un accompagnement et un développement particuliers au niveau régional et transfrontalier du Rhin supérieur ?

8 - L'enjeu commun d'un renouvellement de la gouvernance de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur ?

Pour accompagner la vie transfrontalière en termes d'emploi, de mobilité, d'économie, comment apporter aux citoyens en proximité un service public transfrontalier de qualité et répondant à leurs besoins ?

2. Les grandes transitions du territoire

3. La singularité transfrontalière de l'Alsace

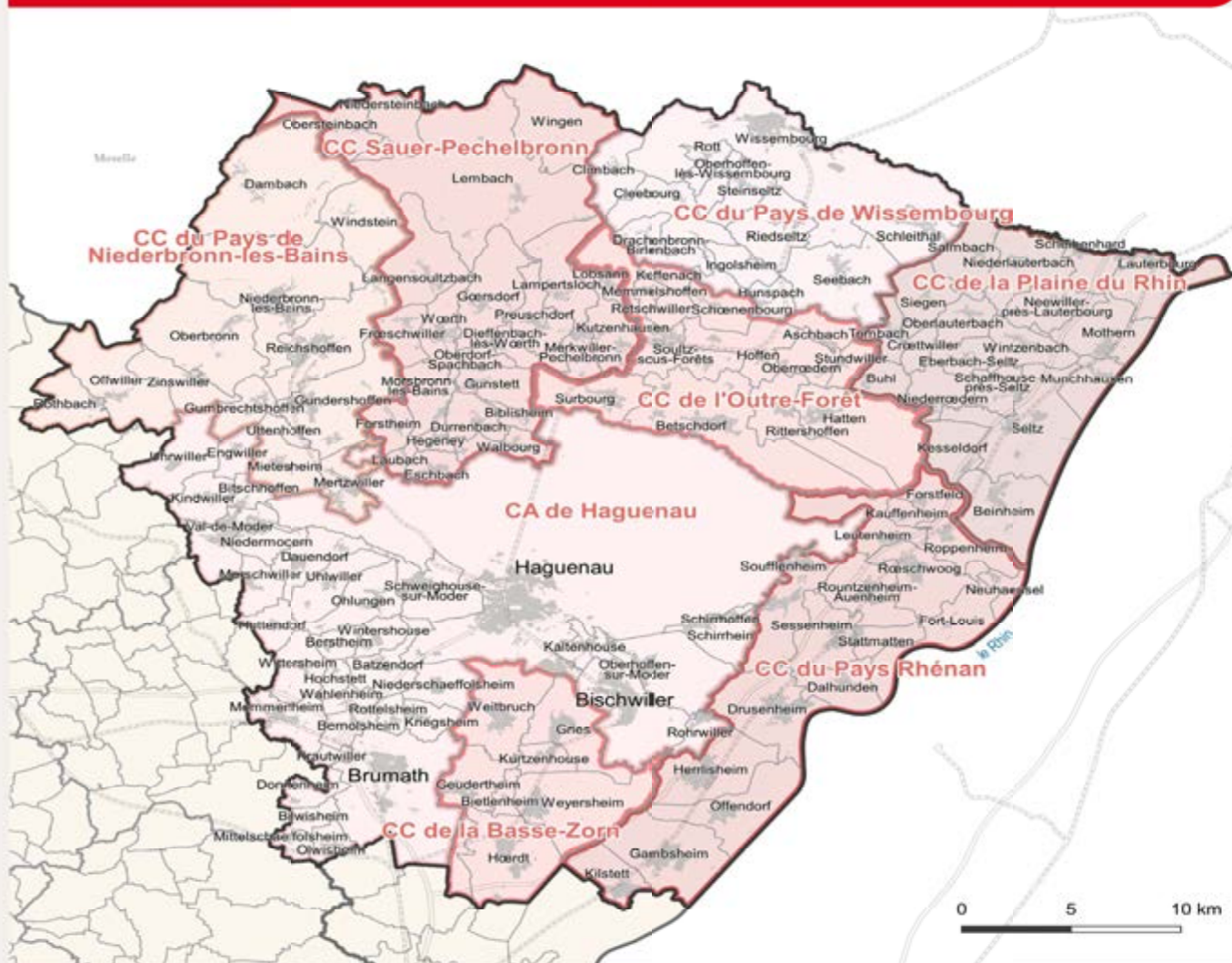
PARTIE 2 - Les 7 territoires de la Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace, échelon opérationnel de proximité, est dotée de nombreuses compétences et missions (solidarités humaines, collèges, tourisme, mobilités/routes, transfrontalier, bilinguisme, environnement, SDIS, précarité énergétique...).

Les différents thèmes abordés ici sont en relation avec ses champs de compétence, font l'objet d'une focale sur chacun des 7 territoires :

- La démographie,
- L'habitat,
- Le social,
- Les équipements et services,
- L'économie,
- L'environnement.

Nord Alsace



1. La démographie

La connaissance du profil démographique de la population dans un territoire, des mécanismes d'évolution, sont indispensables pour assurer la meilleure adéquation possible entre les services et équipements et les besoins et attentes des populations. Les profils sociologiques des populations au sein des territoires, la répartition géographique (évolutive), les tendances d'évolution constituent des indicateurs incontournables pour assurer une offre de services la mieux adaptée, repérer des fragilités ou des particularités.

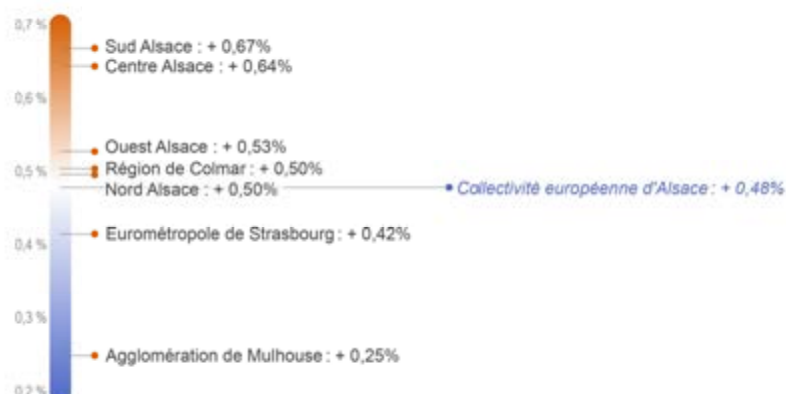
Afin d'apporter des éléments d'éclairage, les indicateurs suivants sont déclinés dans ce chapitre :

- La population et son évolution,
- Les facteurs d'évolution de la population,
- Le profil par âge des habitants,
- La composition socio-professionnelle.

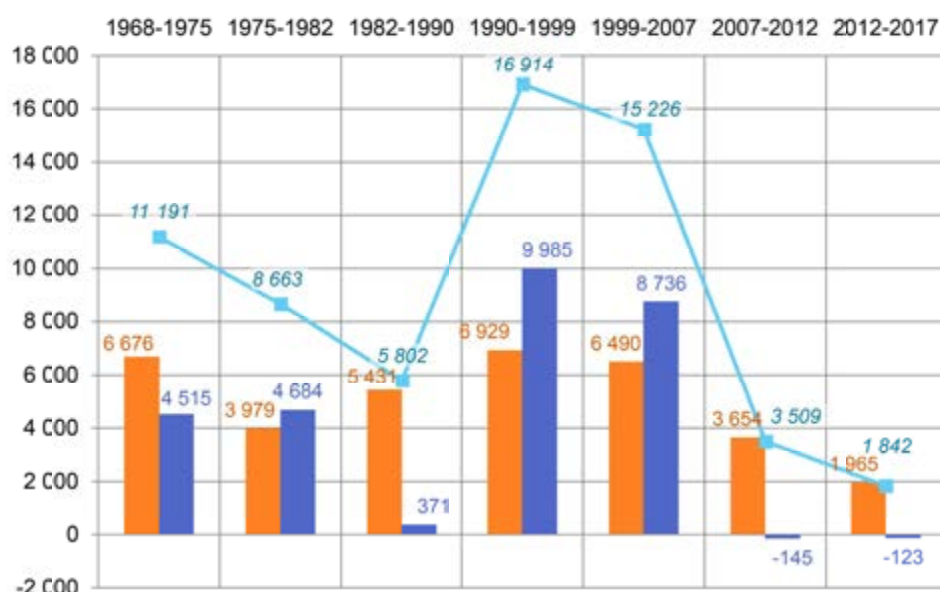
A. Le population et son évolution

2. La population en 2017 et son évolution

	Population 1999	Population 2017	Taux de variation annuel moyen 1999-2017
Sud Alsace	190 994	215 325	+ 0,67%
Centre Alsace	180 231	202 317	+ 0,64%
Ouest Alsace	211 815	232 888	+ 0,53%
Région de Colmar	210 137	230 060	+ 0,50%
Nord Alsace	220 769	241 346	+ 0,50%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>1 734 145</i>	<i>1 889 589</i>	<i>+ 0,48%</i>
Eurométropole de Strasbourg	458 629	494 089	+ 0,42%
Agglomération de Mulhouse	261 570	273 564	+ 0,25%



3. Les facteurs de variation de population



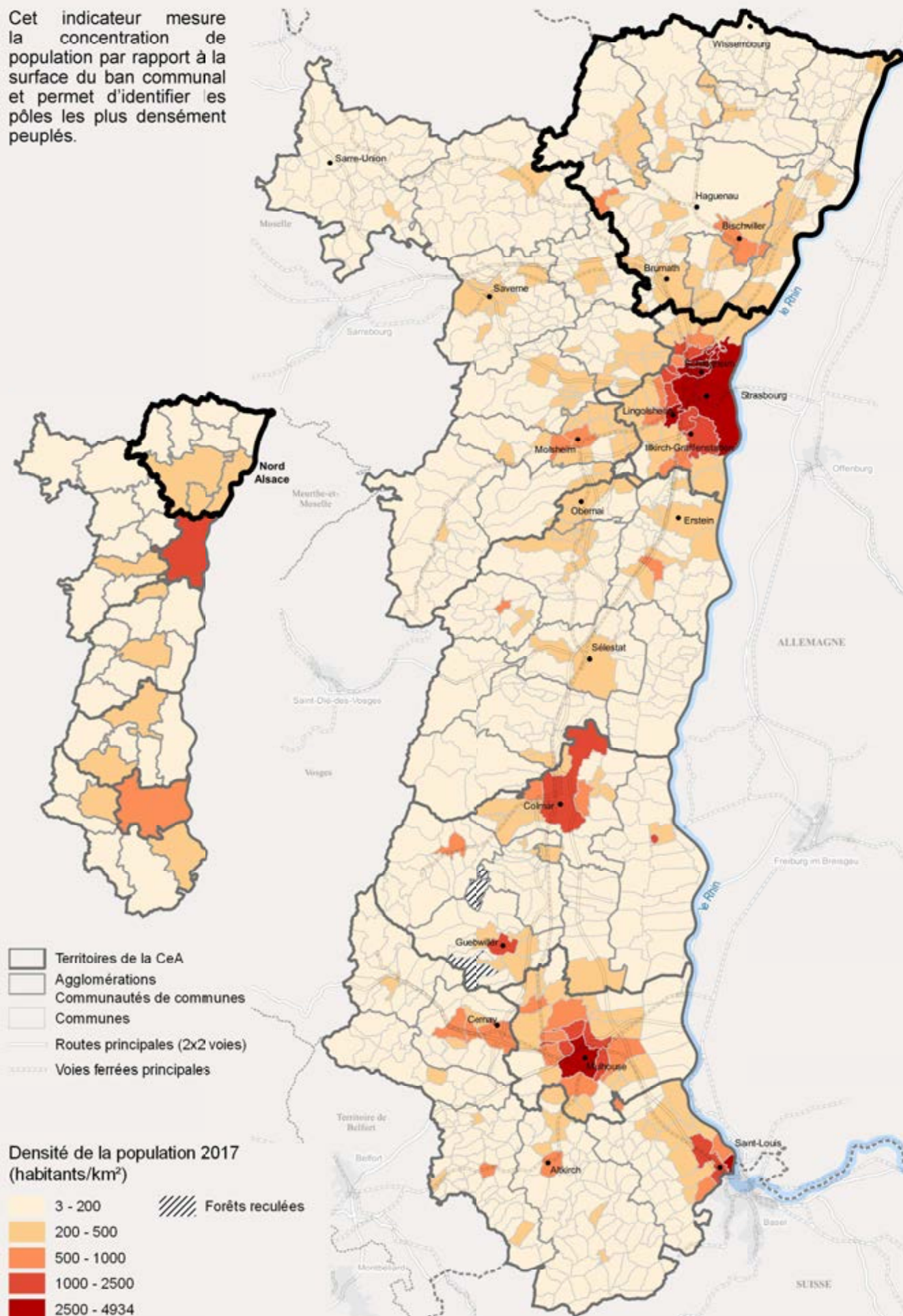
L'évolution **démographique** d'un territoire n'est pas linéaire. Elle répond à des logiques internes, historiques ou conjoncturelles qui expliquent des variations parfois majeures.

Au-delà de ces contextes, l'évolution de la population varie en fonction des soldes naturels (différence entre les naissances et les décès) et migratoires (différence entre les nouveaux arrivants et les départs). Ces 2 facteurs de variations de la population méritent d'être observés avec attention car ils sont révélateurs du vieillissement de la population et de l'attractivité du territoire. Il convient néanmoins de souligner qu'au sein du périmètre d'un même territoire des variations sensibles peuvent exister.

B. La localisation des habitants

1. La densité de population

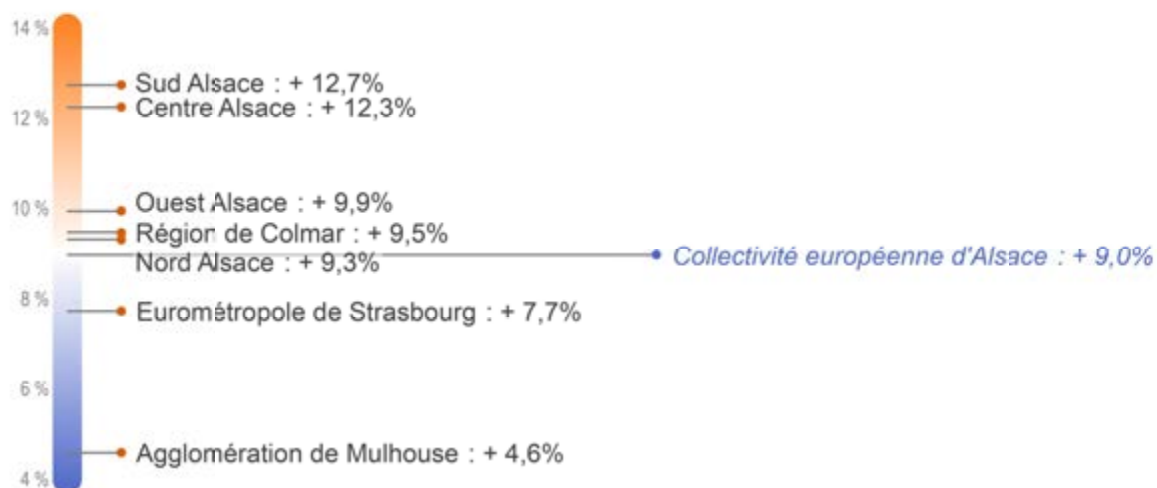
Cet indicateur mesure la concentration de population par rapport à la surface du ban communal et permet d'identifier les pôles les plus densément peuplés.



B. La localisation de la population

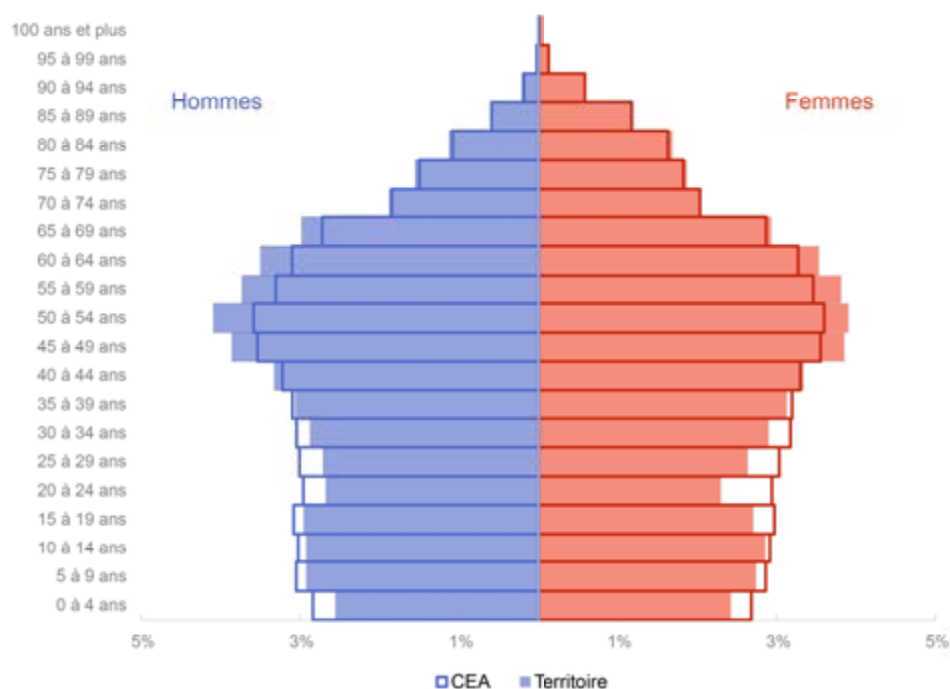
2. La densité de population en 2017 en habitant au Km²

	Densité de population 2017	Evolution 1999-2017
Sud Alsace	152	+ 12,7%
Centre Alsace	141	+ 12,3%
Ouest Alsace	116	+ 9,9%
Région de Colmar	190	+ 9,5%
Nord Alsace	169	+ 9,3%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	228	+ 9,0%
Eurométropole de Strasbourg	1 463	+ 7,7%
Agglomération de Mulhouse	623	+ 4,6%



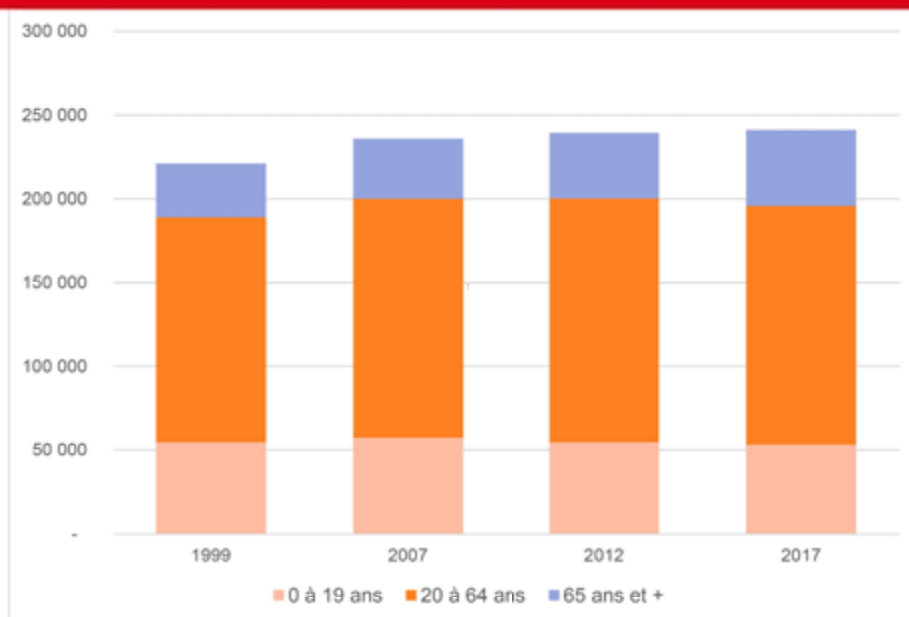
C. L'âge de la population

1. La pyramide des âges



La pyramide des âges, ici en 2017, permet une lecture rapide de la structure par âge d'un territoire. Elle montre les tranches d'âges les plus présentes, permet d'anticiper certaines évolutions (repérage des phénomènes de vieillissement notamment) dans l'objectif d'orienter les politiques publiques.

2. La structure par âge selon 3 grandes classes d'âge

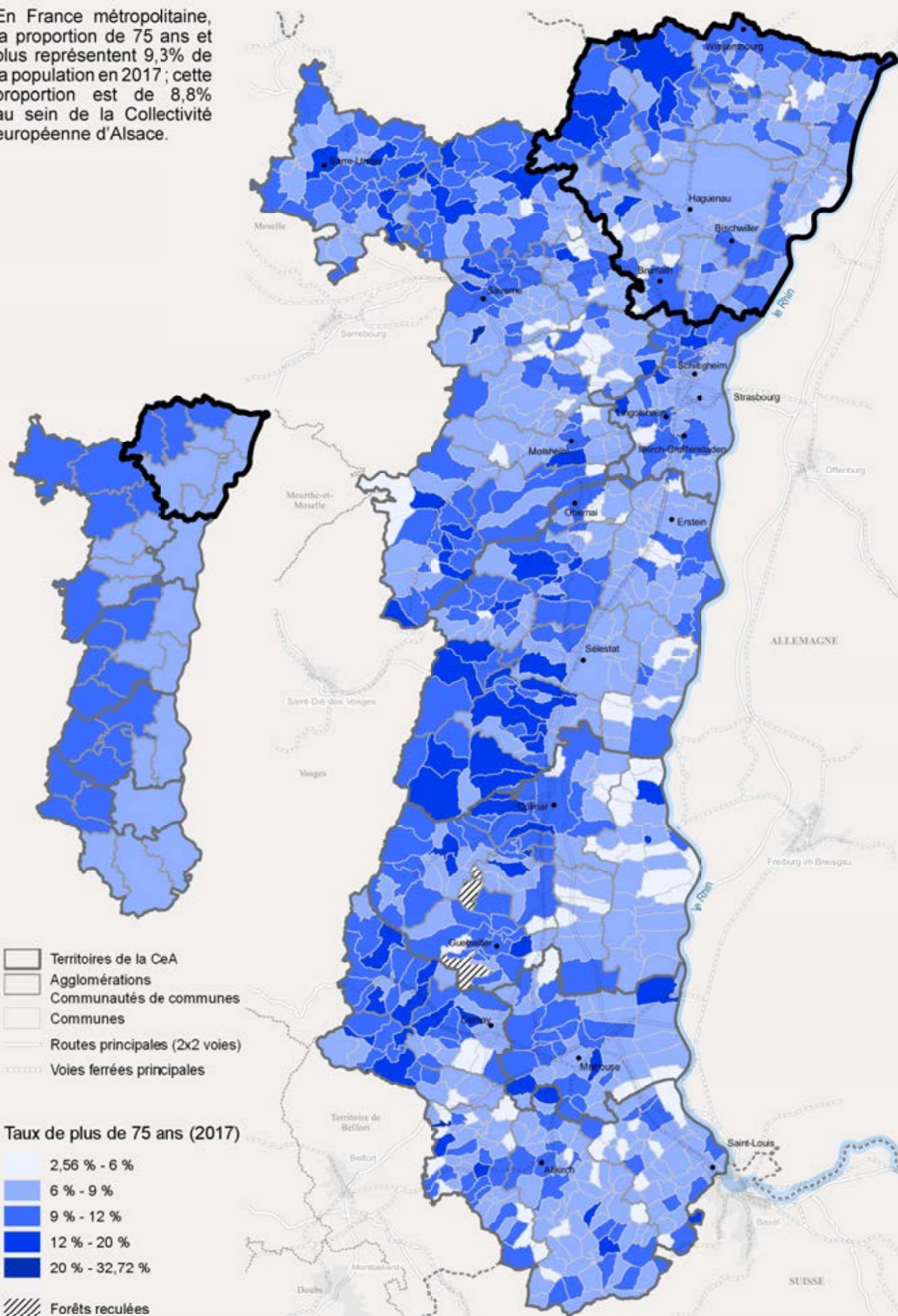


La lecture dans le temps de cet indicateur montre l'évolution par grandes classes d'âge et permet de vérifier si un territoire conserve une répartition équilibrée des « trois âges » de la vie. Un suivi de cet indicateur est indispensable afin de « rééquilibrer » les cas échéant par des choix urbains forts, la composition de son territoire.

C. L'âge de la population

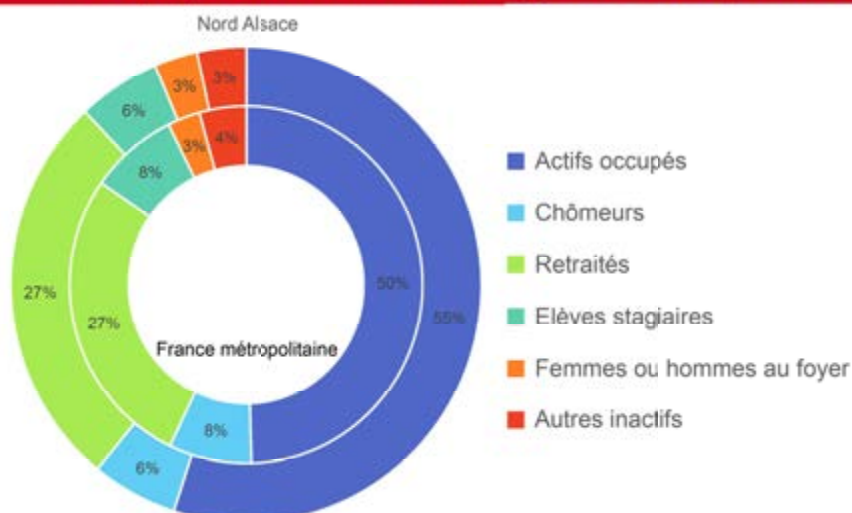
3. Part des 75 ans et plus dans la population communale

En France métropolitaine, la proportion de 75 ans et plus représentent 9,3% de la population en 2017 ; cette proportion est de 8,8% au sein de la Collectivité européenne d'Alsace.



D. La composition socio-professionnelle

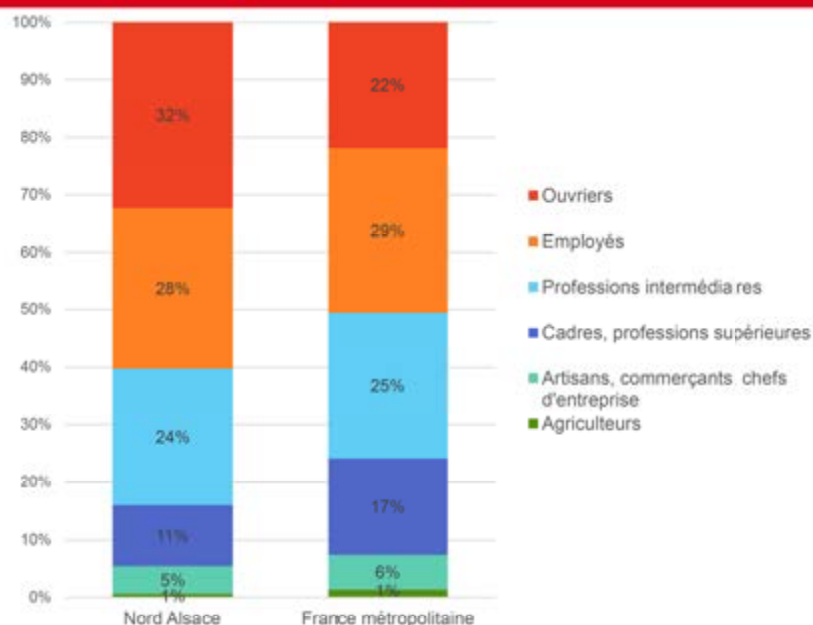
1. La population selon les catégories socio-professionnelles (CSP)



La lecture de ce diagramme permet de se situer, par rapport à la moyenne nationale, le profil de la population résidant dans le territoire.

La classe des actifs, en bleu, témoigne de la dynamique économique du territoire, en attestant généralement, si elle est supérieure à la moyenne nationale, d'un profil de population plus jeune.

2. Les CSP de la Collectivité européenne d'Alsace et de la France Métropolitaine



L'analyse de la répartition des catégories socioprofessionnelles permet de situer le territoire au regard de l'échelon national en se concentrant plus particulièrement sur la part de cadres et des ouvriers/employés.

2. L'habitat

Dans le cadre de la mise en œuvre et/ou du suivi de la politique du logement, la compréhension des mécanismes des marchés locaux du logement, de ses tensions éventuelles, des besoins des différentes populations mais également de la prise en compte des paramètres tels que ceux liés aux enjeux énergétiques, s'avèrent nécessaires.

Dans cette perspective, les indicateurs « repères » suivants sont déclinés :

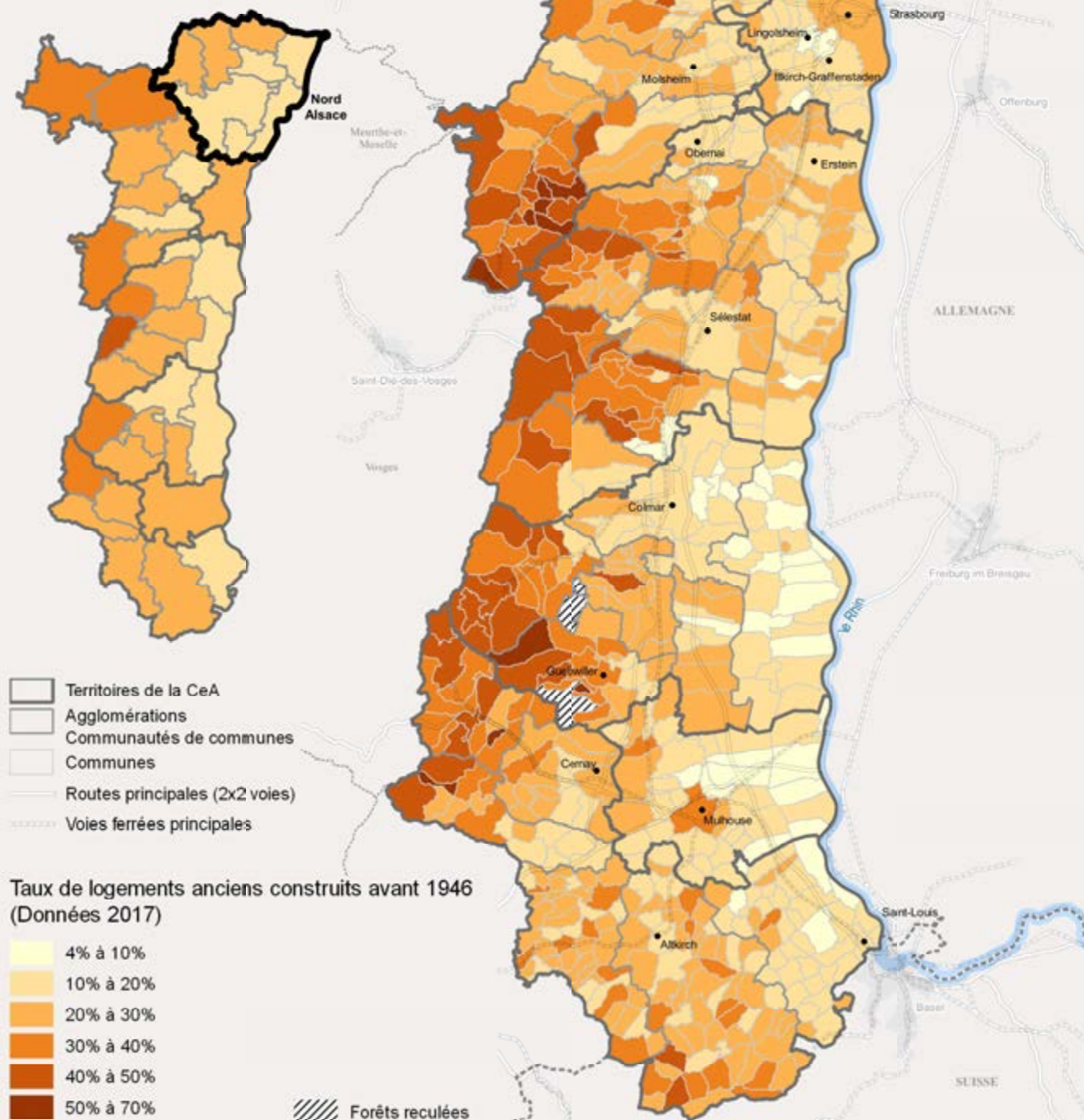
- Le parc de logement ancien,
- Une synoptique du profil du parc de logement dans les territoires,
- Les secteurs d'implantation du logement social,
- La dynamique constructive dans les territoires.

A. La structure du parc de logement

1. Le parc de logement ancien

La part des logements antérieurs à 1946 permet de mettre en exergue les secteurs ayant connu un fort renouvellement urbain après-guerre.

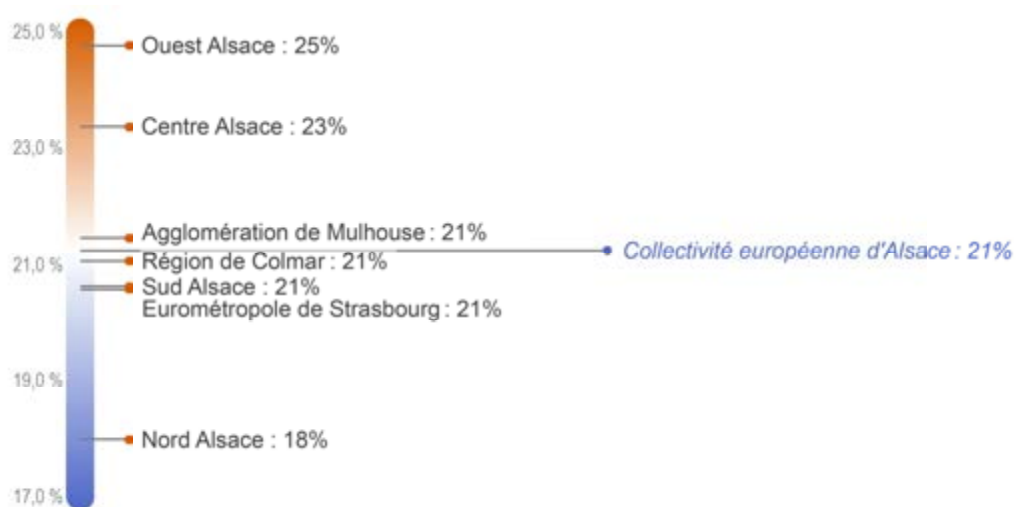
Des études montrent que ces logements sont également ceux qui comprennent la plus grande proportion de logements de classe énergétique E, F ou G, bien que la problématique liée à la rénovation énergétique concerne une grande partie du bâti existant.



A. La structure du parc de logement

2. La production de logements datant d'avant 1946

	Logements construits avant 1946	Logements construits entre 1946 et 2014	% logements anciens (construits avant 1946)
Ouest Alsace	23 571	71 579	24,8%
Centre Alsace	19 813	64 916	23,4%
Agglomération de Mulhouse	25 107	91 898	21,5%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>171 595</i>	<i>636 317</i>	<i>21,2%</i>
Région de Colmar	20 740	77 734	21,1%
Sud Alsace	18 713	72 036	20,6%
Eurométropole de Strasbourg	45 890	177 175	20,6%
Nord Alsace	17 761	80 980	18,0%



A. La structure du parc de logement

3. La typologie du logement

Type de logements

	Nord Alsace		Collectivité européenne d'Alsace		France métropolitaine	
	Nombre	% logements	Nombre	% logements	Nombre	% logements
Maisons	78 540	70,1%	452 446	48,6%	19 384 371	55,4%
Appartements	33 079	29,5%	472 007	50,7%	15 235 508	43,6%
Autres*	415	0,4%	6 582	0,7%	360 852	1,0%
Logements	112 034	100%	931 035	100%	34 980 732	100%

* : logements-foyers, chambres d'hôtel, habitations de fortune, pièces indépendantes

Statut d'occupation

	Nord Alsace		Collectivité européenne d'Alsace		France métropolitaine	
	Nombre	% logements	Nombre	% logements	Nombre	% logements
Résidences principales	100 786	90%	824 443	89%	28 734 433	82%
Résidences secondaires	2 055	2%	28 922	3%	3 419 926	10%
Logements vacants	9 193	8%	77 670	8%	2 826 372	8%
Logements	112 034	100%	931 035	100%	34 980 732	100%

Statut d'occupation des résidences principales

	Nord Alsace		Collectivité européenne d'Alsace		France métropolitaine	
	Nombre	% résid. princ.	Nombre	% résid. princ.	Nombre	% résid. princ.
Propriétaires	72 494	72%	478 233	58%	16 559 302	58%
Locataires	25 634	25%	327 835	40%	11 547 871	40%
dont locataires de HLM	4 316	4%	98 991	12%	4 232 965	15%
Logés gratuitement	2 658	3%	18 375	2%	627 260	2%
Résidences principales	100 786	100%	824 443	100%	28 734 433	100%

La structure du parc de logements (proportion de résidences principales, secondaires, logements vacants) est variable selon les territoires et est généralement étroitement liée au contexte socio-économique.

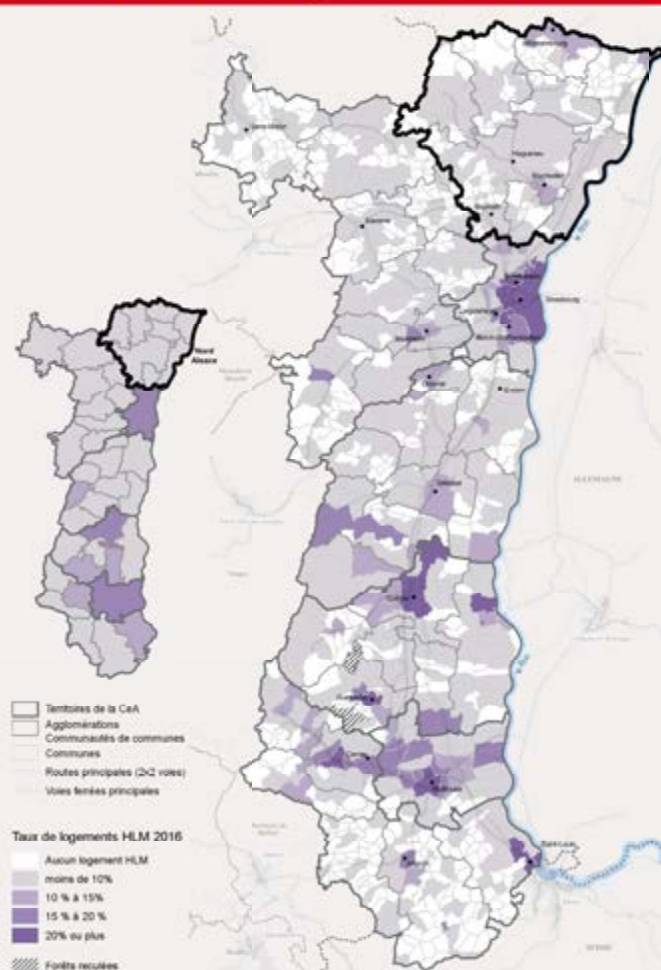
Les résidences secondaires comprennent les logements utilisés pour les vacances et les logements loués ou à louer pour les séjours touristiques.

La mesure de la vacance et son évolution contribue à cerner la situation du marché (tension), et/ou des spécificités particulières (inadéquation du parc par rapport à la demande, contexte local).

Un logement vacant est un logement sans occupant à la date du recensement. Un taux de vacance raisonnable (autour de 6 %) est nécessaire pour assurer un bon fonctionnement du marché et favoriser les parcours résidentiels des ménages.

B. Le logement social

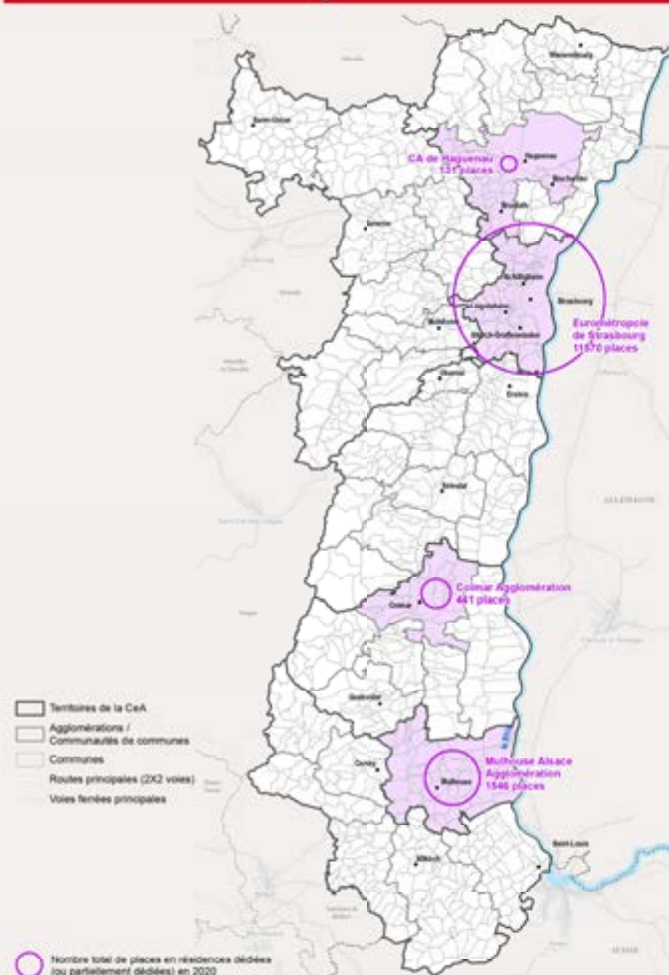
1. Le taux de logement social



Le logement locatif social comprend les logements appartenant à des organismes de HLM et les logements conventionnés des sociétés d'économie mixte et non soumis à la loi de 1948.

13 688 logements pour les étudiants sont recensés au sein de la Collectivité européenne d'Alsace.

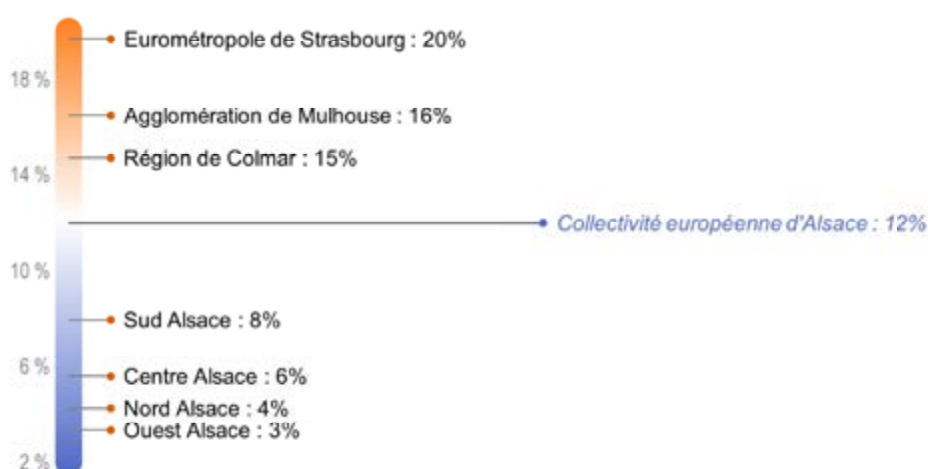
2. Localisation du logement étudiant



B. Le logement social

3. Le parc de logement sociaux en 2017

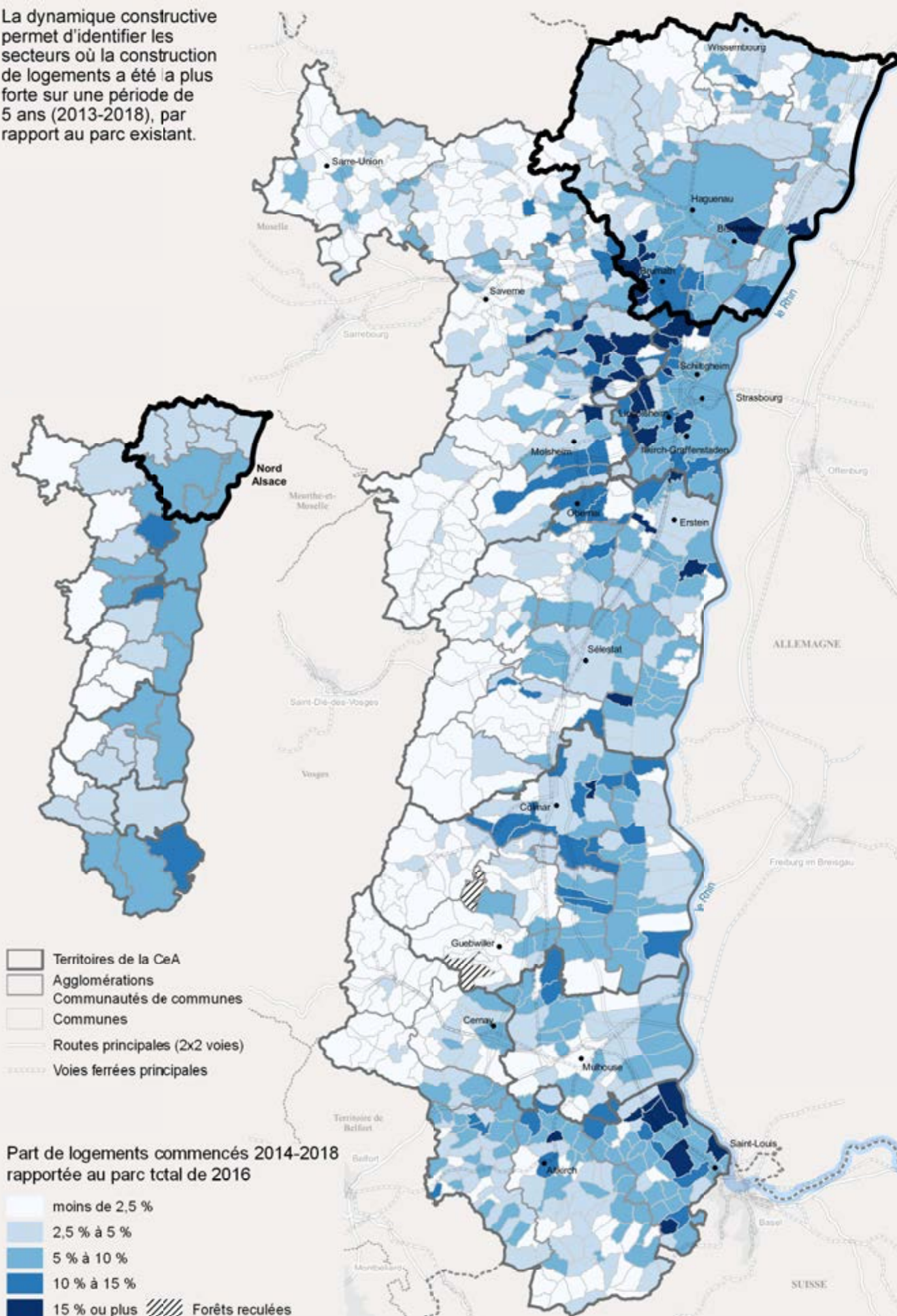
	Nombre HLM loués vides	Taux HLM
Eurométropole de Strasbourg	44 960	19,7%
Agglomération de Mulhouse	19 500	16,5%
Région de Colmar	14 763	14,7%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>98 991</i>	<i>12,0%</i>
Sud Alsace	7 364	8,0%
Centre Alsace	4 841	5,6%
Nord Alsace	4 316	4,3%
Ouest Alsace	3 247	3,3%



C. La dynamique constructive

1. La dynamique constructive

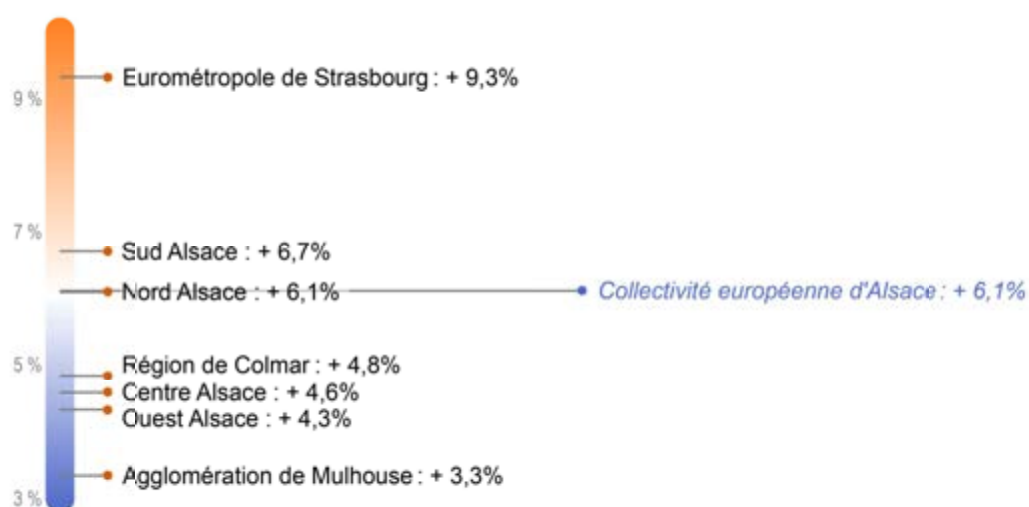
La dynamique constructive permet d'identifier les secteurs où la construction de logements a été la plus forte sur une période de 5 ans (2013-2018), par rapport au parc existant.



C. La dynamique constructive

2. Part des logements commencés

	Logements 2017	Logements commencés 2013-2018	Variation 2013-2018
Eurométropole de Strasbourg	255 377	23806	+ 9,3%
Sud Alsace	103 839	6966	+ 6,7%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>931 035</i>	<i>57022</i>	<i>+ 6,1%</i>
Nord Alsace	112 034	6836	+ 6,1%
Région de Colmar	113 274	5474	+ 4,8%
Centre Alsace	100 688	4626	+ 4,6%
Ouest Alsace	111 139	4813	+ 4,3%
Agglomération de Mulhouse	134 685	4501	+ 3,3%



C. La dynamique constructive

3. Les objectifs des SCoT

Démographie

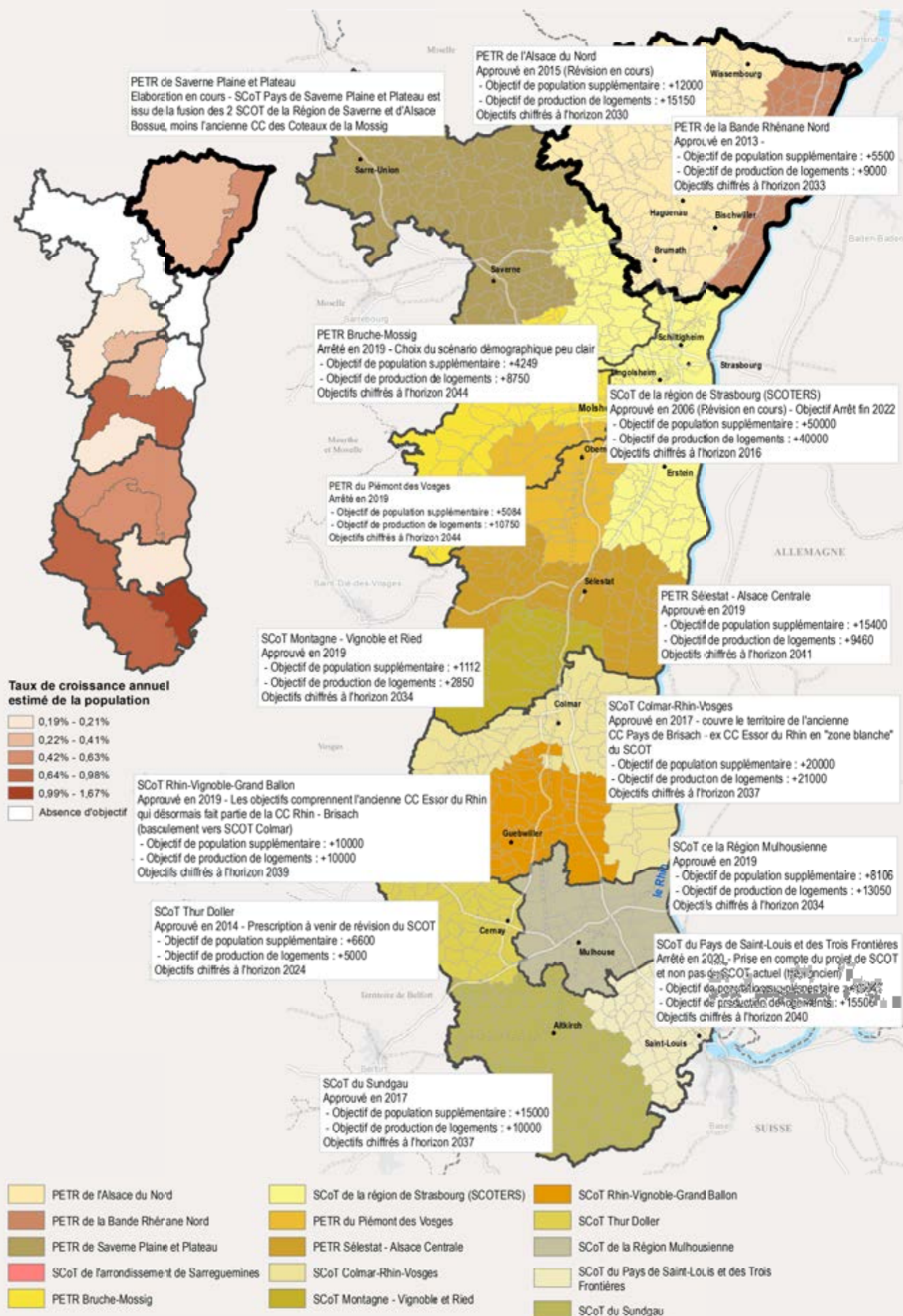
Habitat

Social

Services et
Équipements

Économie

Environnement



3. Le social

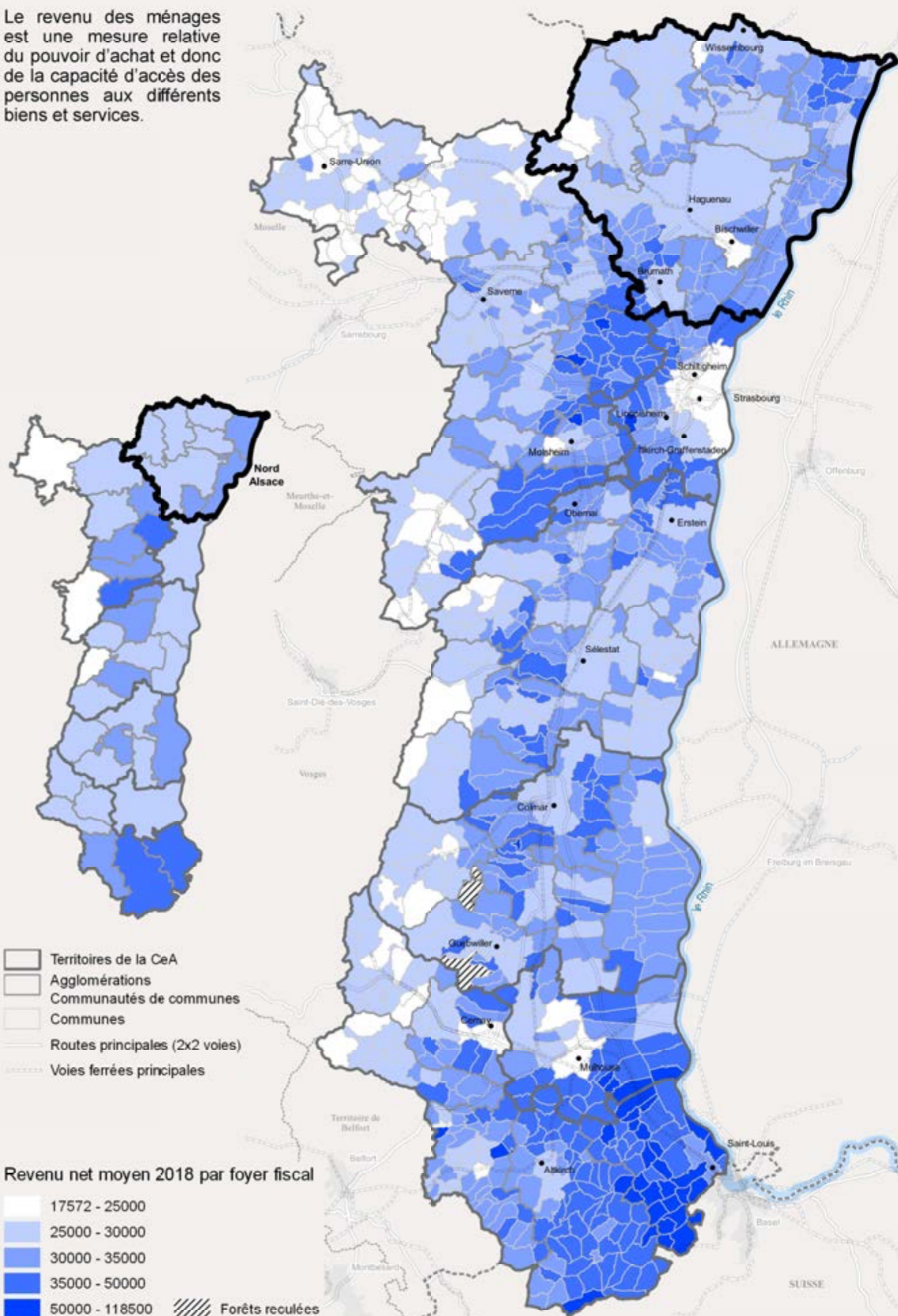
Une des actions fortes de la collectivité consiste à accompagner les populations en situation de précarité. Cette mobilisation de services demande un suivi constant, sur la base d'indicateurs permettant d'évaluer et d'ajuster les interventions. Une lecture synthétique peut-être présentée avec quelques indicateurs :

- Le revenu moyen des ménages,
- La part de foyers imposables,
- Le taux de chômage et son évolution,
- La part de bénéficiaires du RSA,
- Le taux de pauvreté,
- Les bénéficiaires de Fond de Solidarité.

A. Le revenu moyen par habitant

1. Le revenu moyen par ménage

Le revenu des ménages est une mesure relative du pouvoir d'achat et donc de la capacité d'accès des personnes aux différents biens et services.



A. Le revenu moyen par habitant

2. Le revenu moyen par ménage

	Foyers fiscaux	Revenu moyen par foyer fiscal 2019 (€)
Sud Alsace	117 718	36 371
Ouest Alsace	129 867	30 230
Centre Alsace	115 317	29 466
Région de Colmar	128 966	29 413
Collectivité européenne d'Alsace	1 063 317	29 368
Nord Alsace	135 742	29 196
Agglomération de Mulhouse	151 273	27 570
Eurométropole de Strasbourg	284 434	27 055



3. Nombre de foyers imposables

2018	Foyers fiscaux	Dont imposables	% foyers fiscaux imposables
Sud Alsace	117 718	74 400	63,2%
Centre Alsace	115 317	67 768	58,8%
Ouest Alsace	129 867	76 243	58,7%
Nord Alsace	135 742	79 557	58,6%
Région de Colmar	128 966	73 659	57,1%
Collectivité européenne d'Alsace	1 063 317	595 430	56,0%
France	38 549 926	19 908 359	51,6%
Eurométropole de Strasbourg	284 434	146 595	51,5%
Agglomération de Mulhouse	151 273	77 208	51,0%

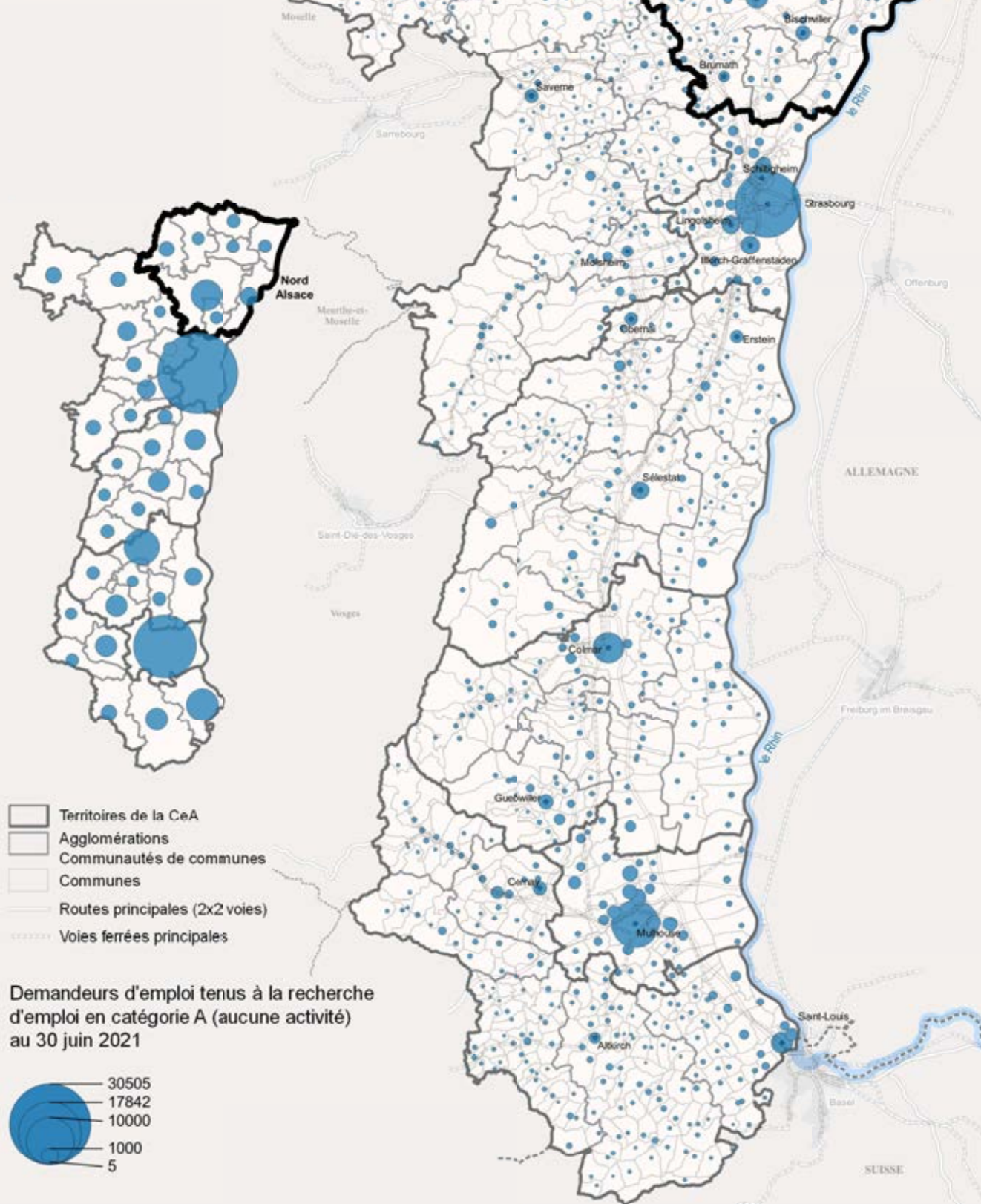
La part des ménages fiscaux imposés est la proportion de ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu et constitue un des indicateurs du niveau de vie.

B. Les demandeurs d'emploi dans le territoire

2. Les demandeurs d'emplois et leur évolution

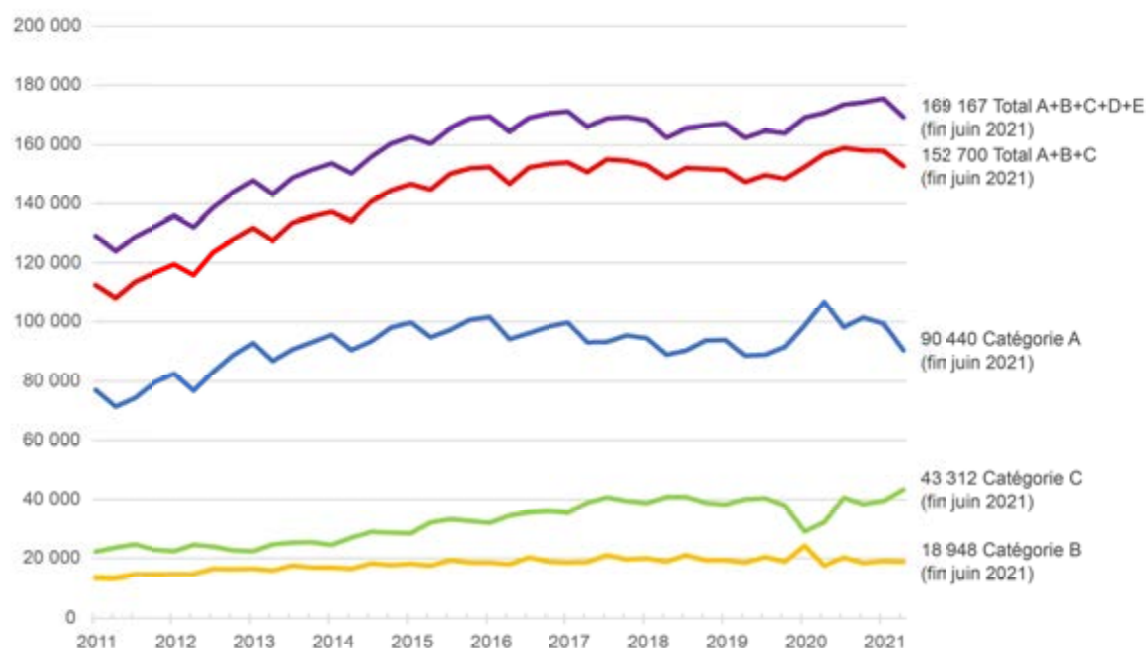
Les demandeurs d'emplois sont des personnes qui sont inscrites à Pôle Emploi.

La catégorie A regroupe les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

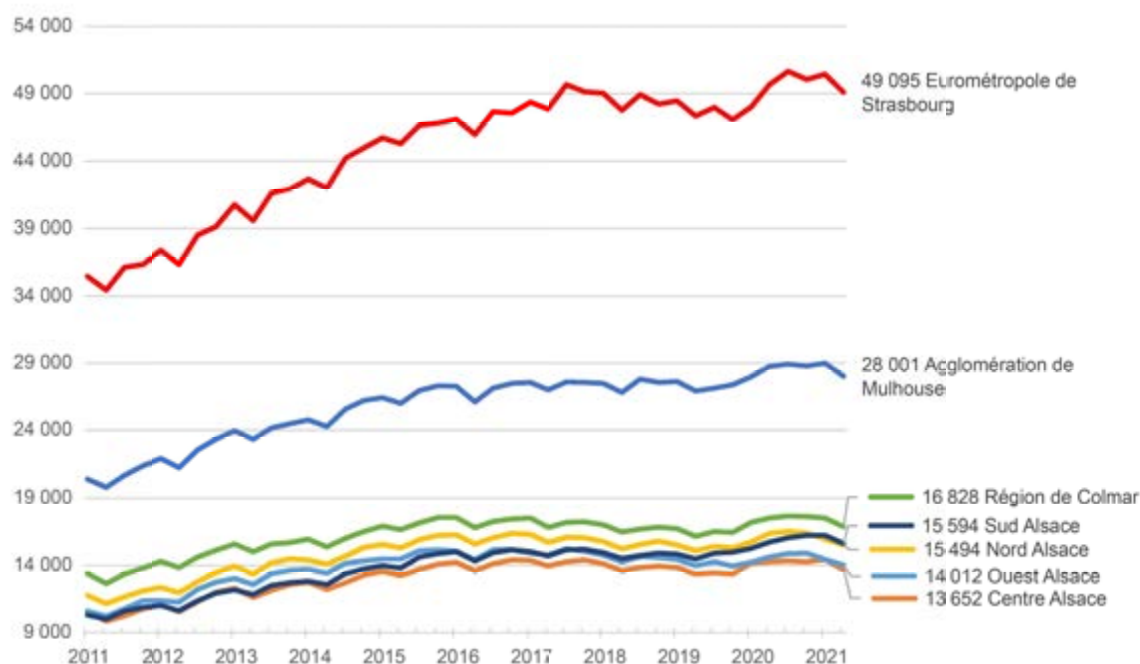


B. Les demandeurs d'emploi dans le territoire

3. Les demandeurs d'emploi de la Collectivité européenne d'Alsace par catégorie



Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi de catégorie A, B et C par territoires de la Collectivité européenne d'Alsace



Définition des catégories de demandeurs d'emploi :

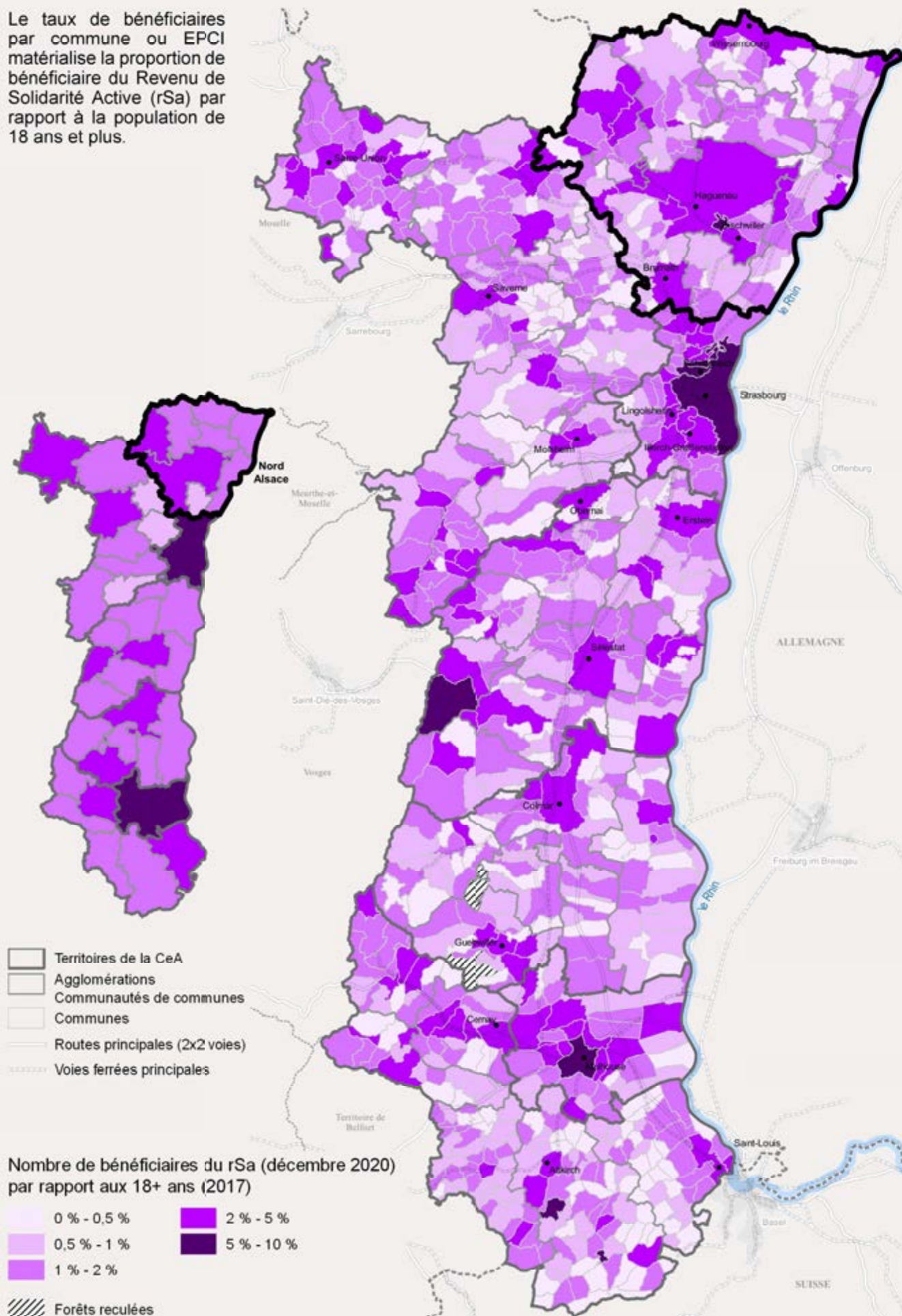
- Catégorie A : Personne sans emploi,
- Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois,
- Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois,
- Catégorie D : Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.),
- Catégorie E : Personne pourvue d'un emploi.

Pour les catégories D et E, au contraire des trois premières, les actes positifs de recherche d'emploi ne sont pas exigés.

C. Le Revenu de Solidarité Active (rSa)

1. Les bénéficiaires du rSa

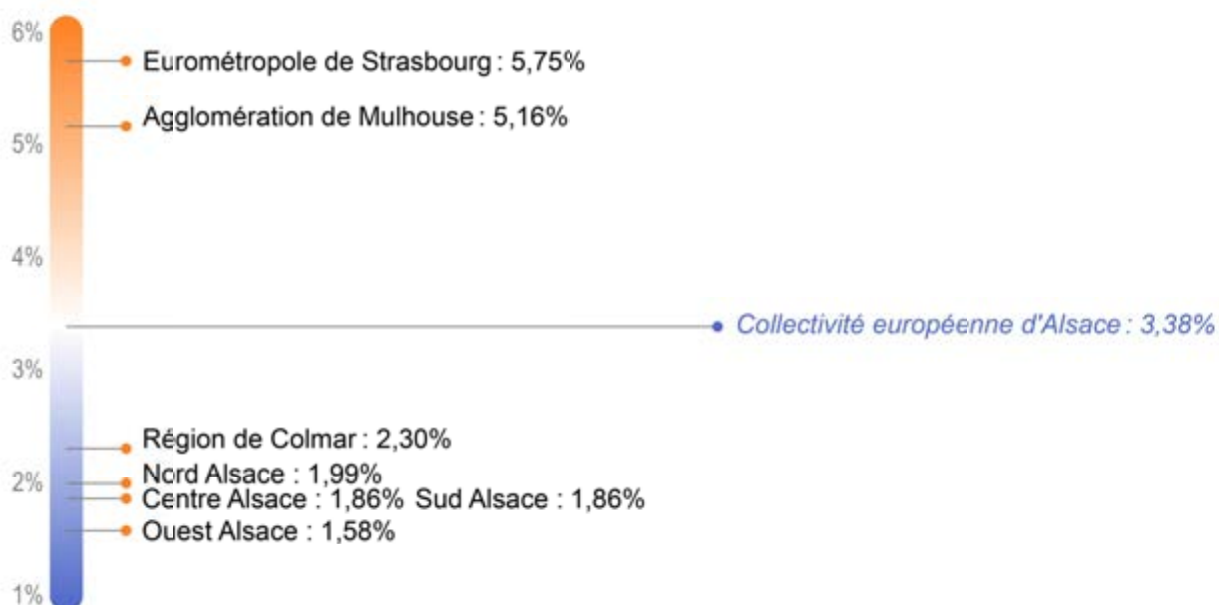
Le taux de bénéficiaires par commune ou EPCI matérialise la proportion de bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (rSa) par rapport à la population de 18 ans et plus.



C. Le Revenu de Solidarité Active

2. Les bénéficiaires du rSa en 2020

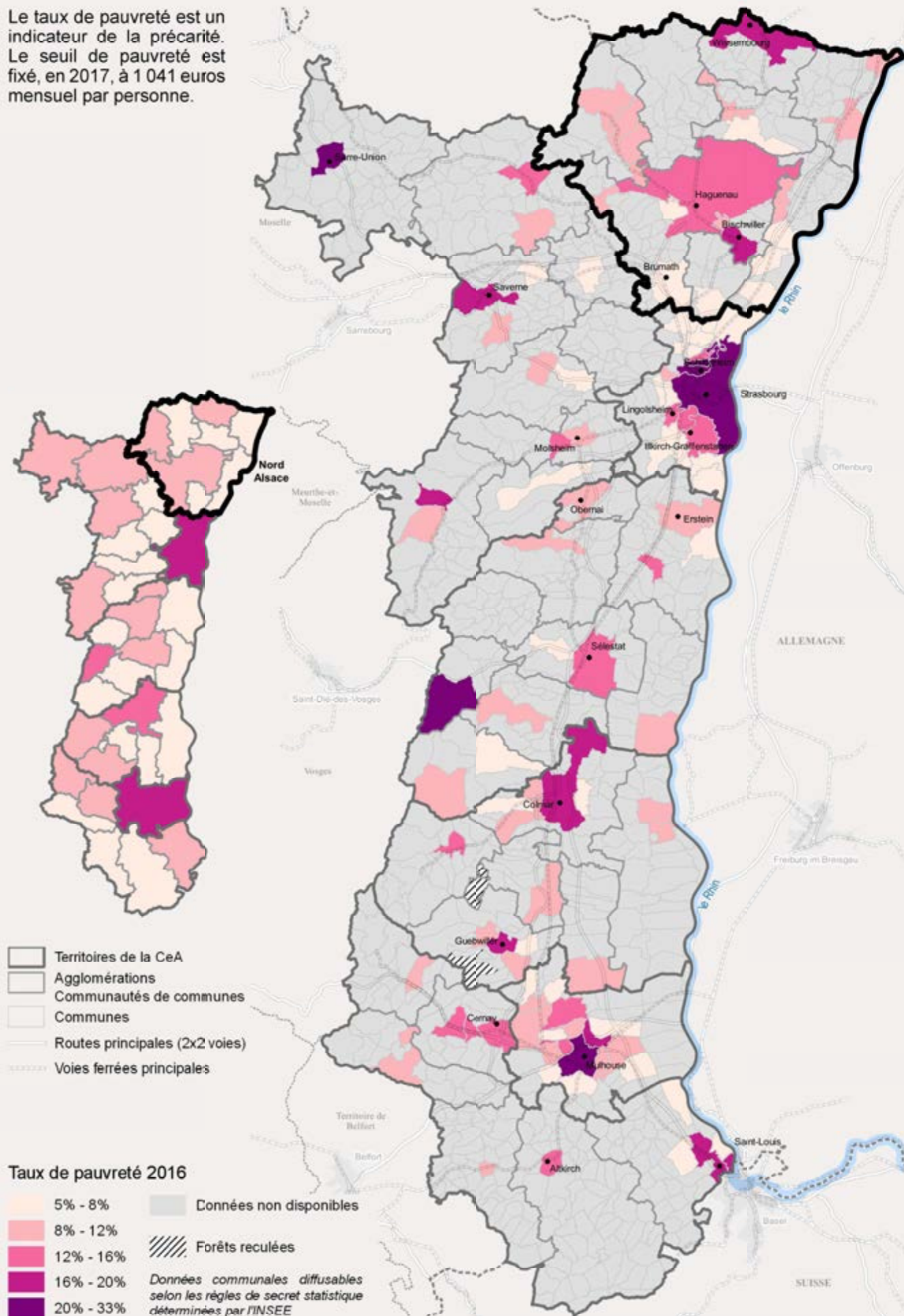
	Bénéficiaires du rSa (déc.2020)	Population 18+ ans (2017)	Taux de bénéficiaires (%)
Eurométropole de Strasbourg	22 554	392 529	5,75%
Agglomération de Mulhouse	10 881	210 844	5,16%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>50 494</i>	<i>1 492 872</i>	<i>3,38%</i>
Région de Colmar	4 188	182 247	2,30%
Nord Alsace	3 839	193 031	1,99%
Centre Alsace	2 971	159 808	1,86%
Sud Alsace	3 150	169 710	1,86%
Ouest Alsace	2 911	184 703	1,58%



C. Le Revenu de Solidarité Active

3. La précarité

Le taux de pauvreté est un indicateur de la précarité. Le seuil de pauvreté est fixé, en 2017, à 1 041 euros mensuel par personne.



D. Le Fond de Solidarité Logement (FSL) Foyers bénéficiaires du FSL

	Décisions d'accord FSL 2019 (Bas-Rhin)/2020 (Haut-Rhin)		
	Accès dans le logement	Maintien dans le logement - eau - énergies	Total
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>1932</i>	<i>1219</i>	<i>3151</i>
Agglomération de Mulhouse	553	387	940
Région de Colmar	292	395	687
Ouest Alsace	343	105	448
Nord Alsace	321	103	424
Centre Alsace	255	93	348
Sud Alsace	168	136	304

Le Fond de Solidarité intervient prioritairement auprès des ménages qui éprouvent des difficultés à conserver ou obtenir un logement. Dans cette optique, le FSL prévoit un accompagnement social des familles et propose des aides destinées aux locataires, aux propriétaires occupants, aux personnes hébergées à titre gracieux et aux résidents de logement-foyer.

4. Les services et équipements

Les évolutions des modes de vie, mais aussi les évolutions de la population en termes de structure par âge, de profil social et de répartition territoriale impliquent là aussi une réflexion et un suivi constant de l'offre en services et équipements dans les territoires, au regard des besoins et des enjeux de proximité.

Les indicateurs présentés dans ce chapitre concernent les équipements et services « de base », sans être exhaustifs :

- La répartition territoriale de l'offre de santé.
- La répartition et nombre de places des structures d'accueils pour certaines population cibles (personnes à mobilité réduite, collégiens, lycéens, petite enfance et personnes âgées).

A. La santé

1. Les services de santé

Cette carte montre la répartition géographique de 10 types de services de santé dans la Collectivité européenne d'Alsace

Services retenus :

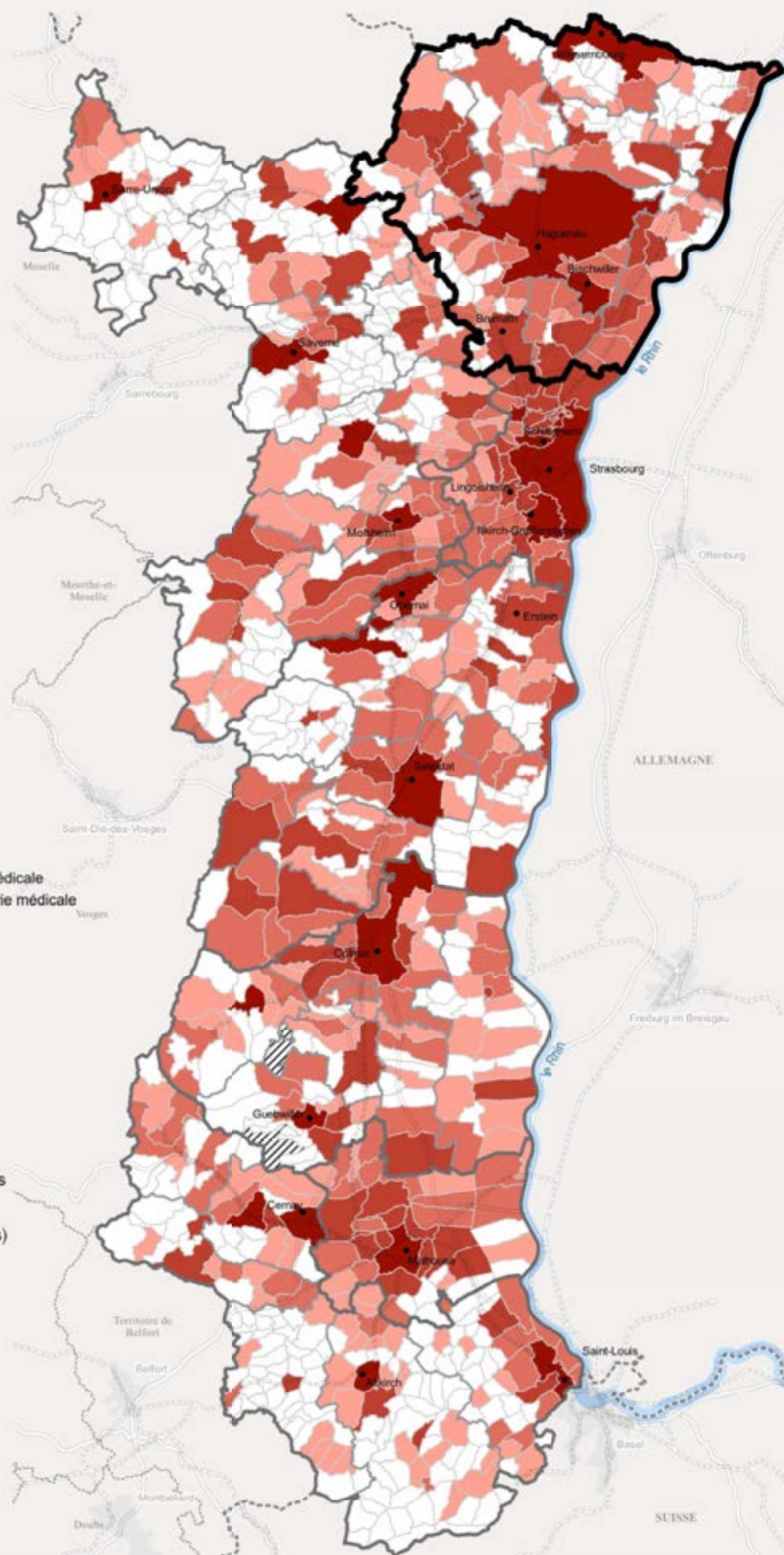
Urgences
Maternité
Médecins généralistes
Laboratoires d'analyses et de biologie médicale
Spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale
Chirurgiens dentistes
Autres médecins spécialistes
Infirmiers/Sage-femmes
Pharmacies
Ambulances

 Territoires de la CeA
 Agglomérations
 Communautés de communes
 Communes
 Routes principales (2x2 voies)
 Voies ferrées principales

Services de santé présents par commune (2019)

 0
 1 - 2
 3 - 4
 5 - 7
 8 - 10

 Forêts reculées



A. La santé

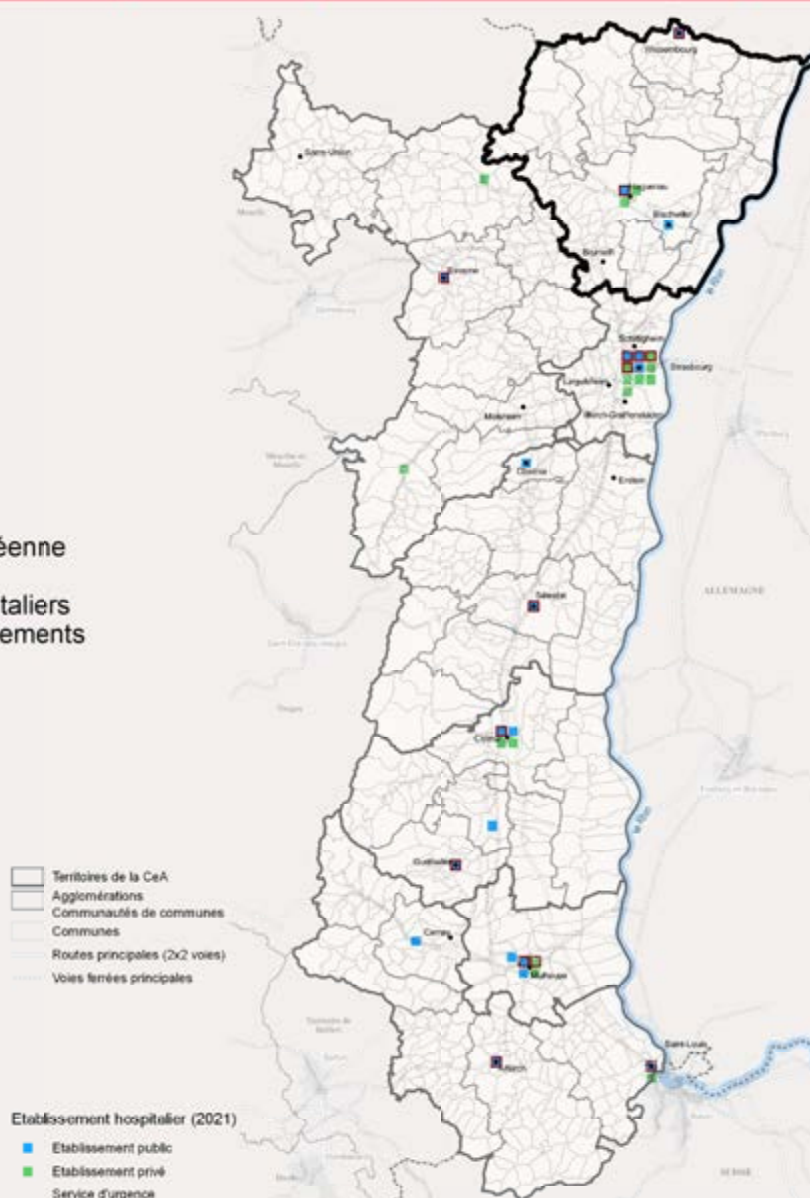
2. Part des médecins dans la population

	Généralistes en activité régulière			Tous les médecins inscrits à l'ordre	
	Nombre	Densité /10 000 hab.	Moyenne d'âge	Nombre	Moyenne d'âge
Agglomération de Mulhouse	339	12,4	57,7	876	50,0
Centre Alsace	262	12,9	54,4	426	49,1
Eurométropole de Strasbourg	920	18,6	56,6	2 587	49,0
Nord Alsace	297	12,3	54,2	680	48,4
Ouest Alsace	248	10,7	56,5	384	50,4
Région de Colmar	331	14,4	56,3	835	49,6
Sud Alsace	178	8,3	57,9	293	53,3
Collectivité européenne d'Alsace	2 575	13,6	56,3	6 081	49,5
France	87 015	12,6	50,4	301 842	56,2

L'accès aux soins est vital. Les évolutions liées aux modes de fonctionnement des professions médicales (regroupement des professionnels de santé, nouvelles attentes des jeunes médecins...) sont susceptibles d'aggraver la crainte ou l'accentuation de la disparition d'une offre locale de soins dans certains territoires (« déserts médicaux »).

3. Implantation des hôpitaux et cliniques de la Collectivité européenne d'Alsace

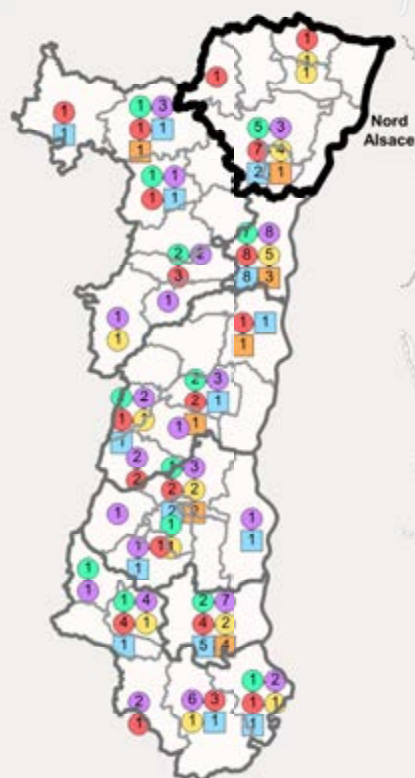
La Collectivité européenne d'Alsace compte 19 établissements hospitaliers publics et 16 établissements hospitaliers privés.



B. Les structures pour personnes en situation de handicap

Différents types d'établissements et de services pour les personnes en situation de handicap sont répartis dans le territoire.

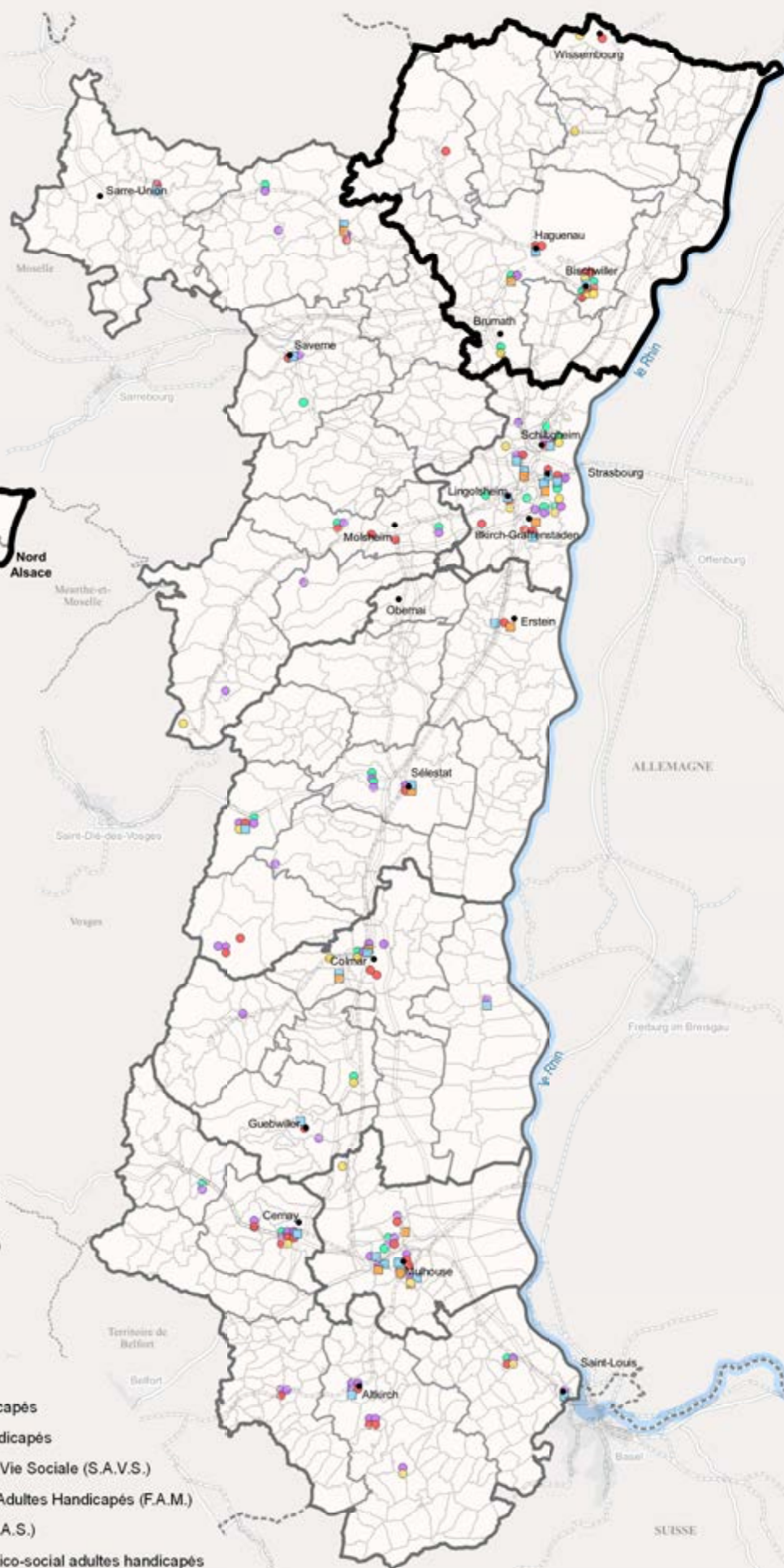
L'accueil de jour totalise 661 places et l'accueil avec hébergement 4 404 places.



- Territoires de la CeA
- Agglomérations
- Communautés de communes
- Communes
- Routes principales (2x2 voies)
- Voies ferrées principales

Service handicap 2021

- Foyer de Vie pour Adultes Handicapés
- Foyer Hébergement Adultes Handicapés
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.)
- Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)
- Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)
- Service d'accompagnement médico-social adultes handicapés

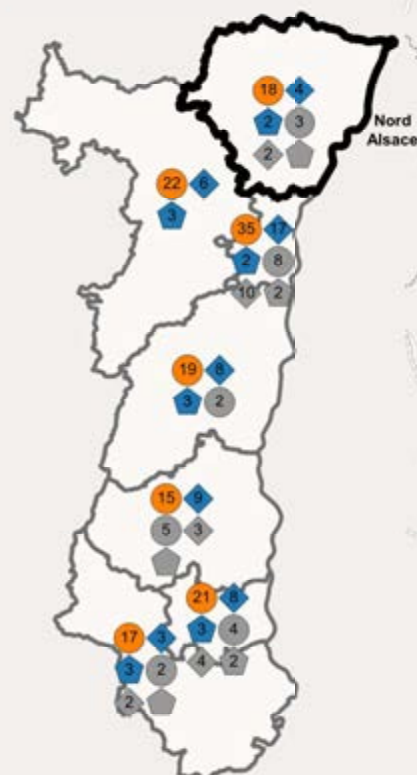


C. L'enseignement

1. L'enseignement secondaire

La Collectivité européenne d'Alsace compte 55 lycées d'enseignement général publics, 16 lycées d'enseignement professionnel publics, 21 lycées d'enseignement général privés et 7 lycées d'enseignement professionnel privés.

Les collèges publics sont au nombre de 147 et 24 collèges privés sont recensés

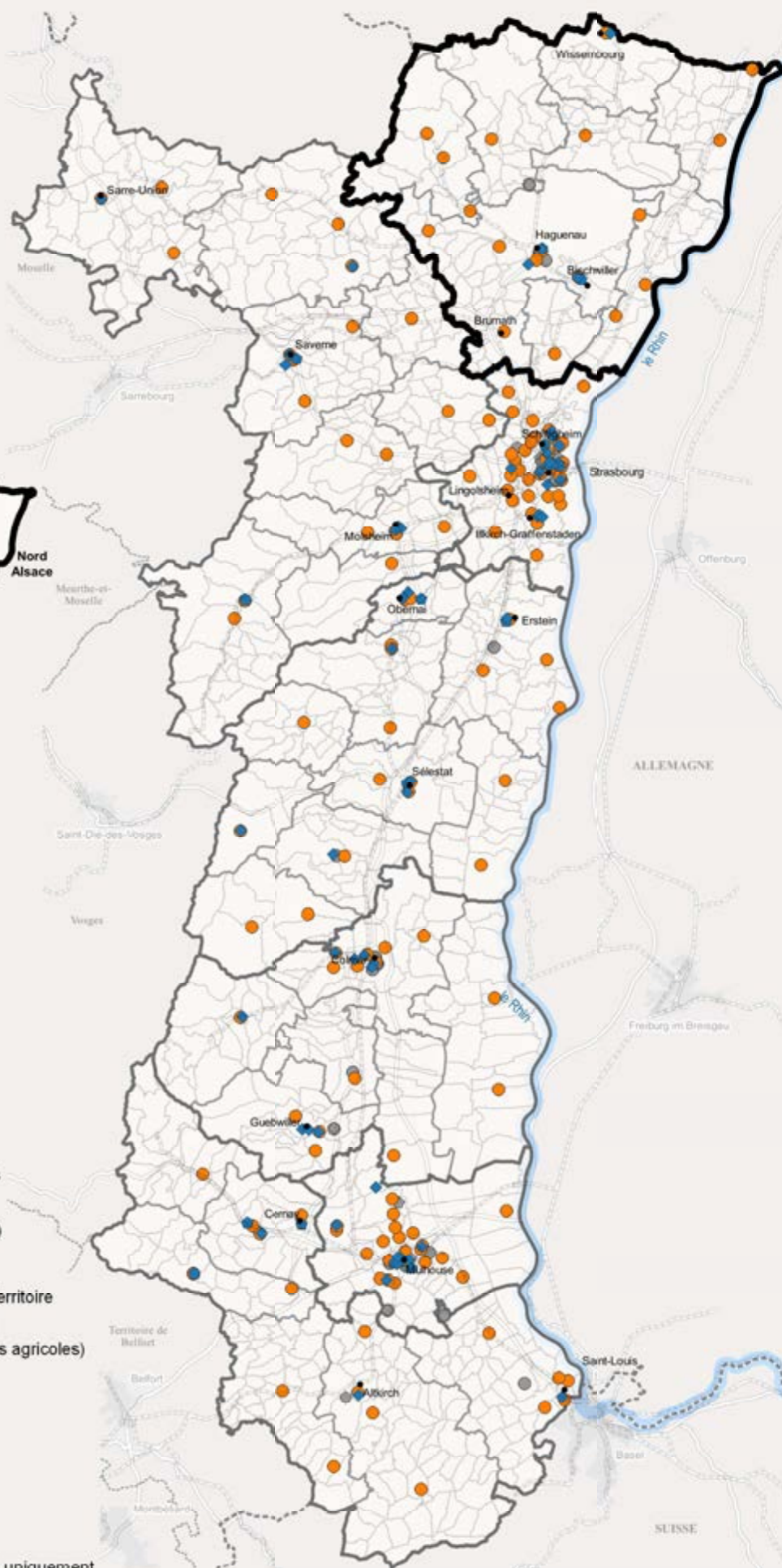


- Territoires de la CeA
- Agglomérations
- Communautés de communes
- Communes
- Routes principales (2x2 voies)
- Voies ferrées principales

Localisation et dénombrements par territoire des établissements d'enseignement du second degré en 2021 (hors lycées agricoles)

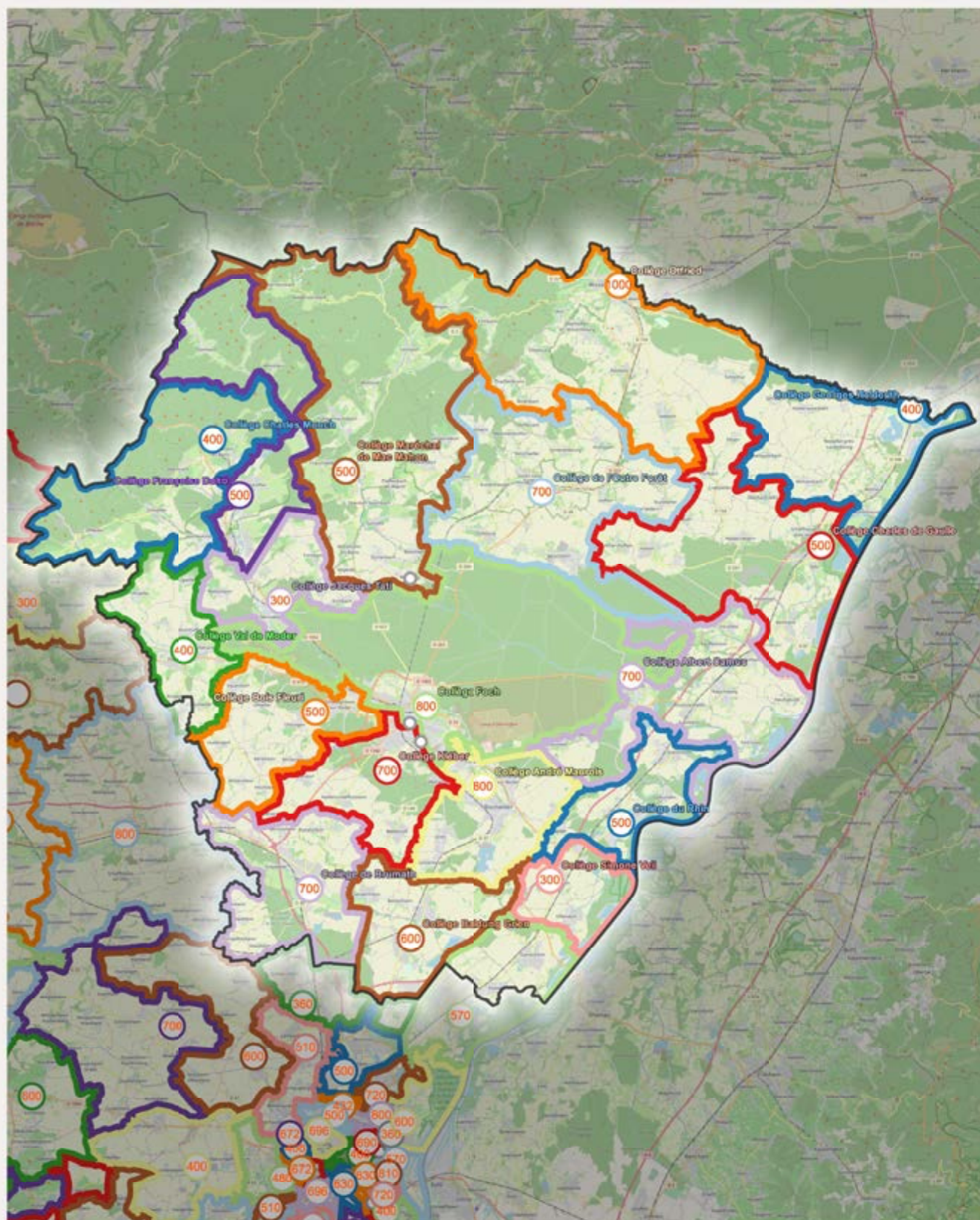
- Collège public
- Lycée public
- Lycée public professionnel
- Collège privé*
- Lycée privé*
- Lycée privé* professionnel

*Établissements privés sous contrats uniquement



C. L'enseignement

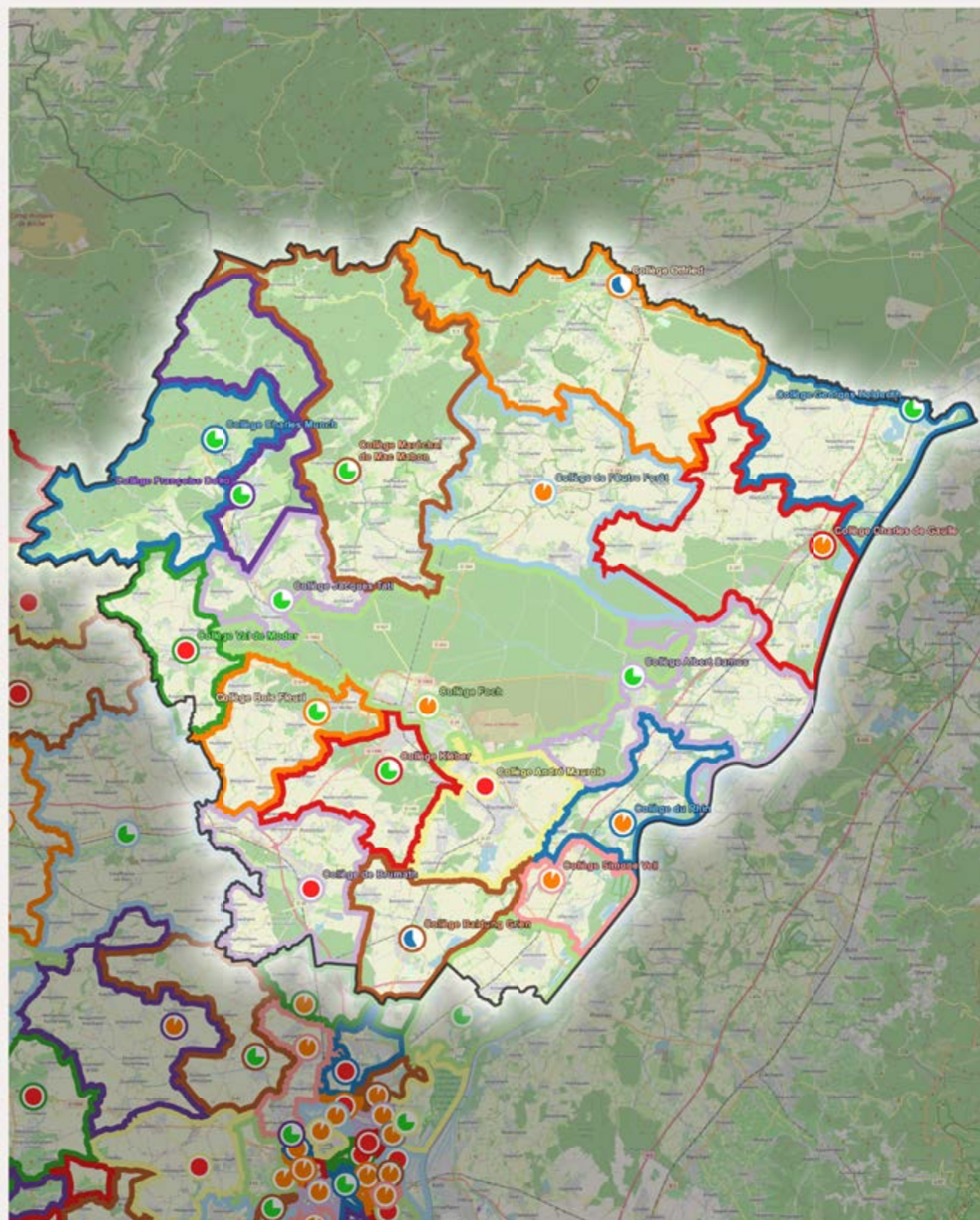
2. La capacité d'accueil dans les collèges



- Localisation des collèges et aires de recrutement des collèges publics
- Capacité effective hors SEGPA (s'applique dans les collèges du Bas-Rhin)
- Capacité effective SEGPA incluses (s'applique dans les collèges du Haut-Rhin)
- Localisation des collèges privés sous contrats

La notion de capacité effective, exprimée en nombre de places disponibles pour accueillir des collégiens dans des conditions optimales, est en cours d'harmonisation entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. La principale divergence reposant sur la prise en compte des SEGPA dans la jauge affichée et sur la manière de définir les capacités d'optimisation dans les collèges subissant un pic de tension ponctuel.

3. Le taux d'occupation des collèges publics



Localisation des collèges
et aires de recrutement des collèges publics

Indice de tension capacitaire des collèges publics à la rentrée 2020

- Dépassement de capacité
- Alerte de tension
- Fonctionnement nominal
- Réserve capacitaire disponible

Dans le Bas-Rhin l'indicateur est calculé sur la base des effectifs en filière générale rapporté à capacité des collèges effective hors SEGPA. Dans le Haut-Rhin l'indicateur est calculé sur la base de l'effectif total rapporté à la capacité effective des collèges SEGPA incluses.

C. L'enseignement

4. L'accessibilité aux collèges publics

La carte indique le temps d'accessibilité au collège.

Il est obtenu à partir du temps de trajet routier depuis la commune de résidence jusqu'au collège le plus proche.

Ce temps moyen ne correspond donc pas de façon exacte au temps réel mis par les enfants pour se rendre au collège mais permet cependant d'étudier les disparités territoriales d'accessibilité à collège.

Ainsi, selon les territoires, les temps d'accès varient de 5 minutes ou moins à 30 mn.

-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations / Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2X2 voies)
-  Voies ferrées principales

-  Collège public

Temps d'accès à un collège public

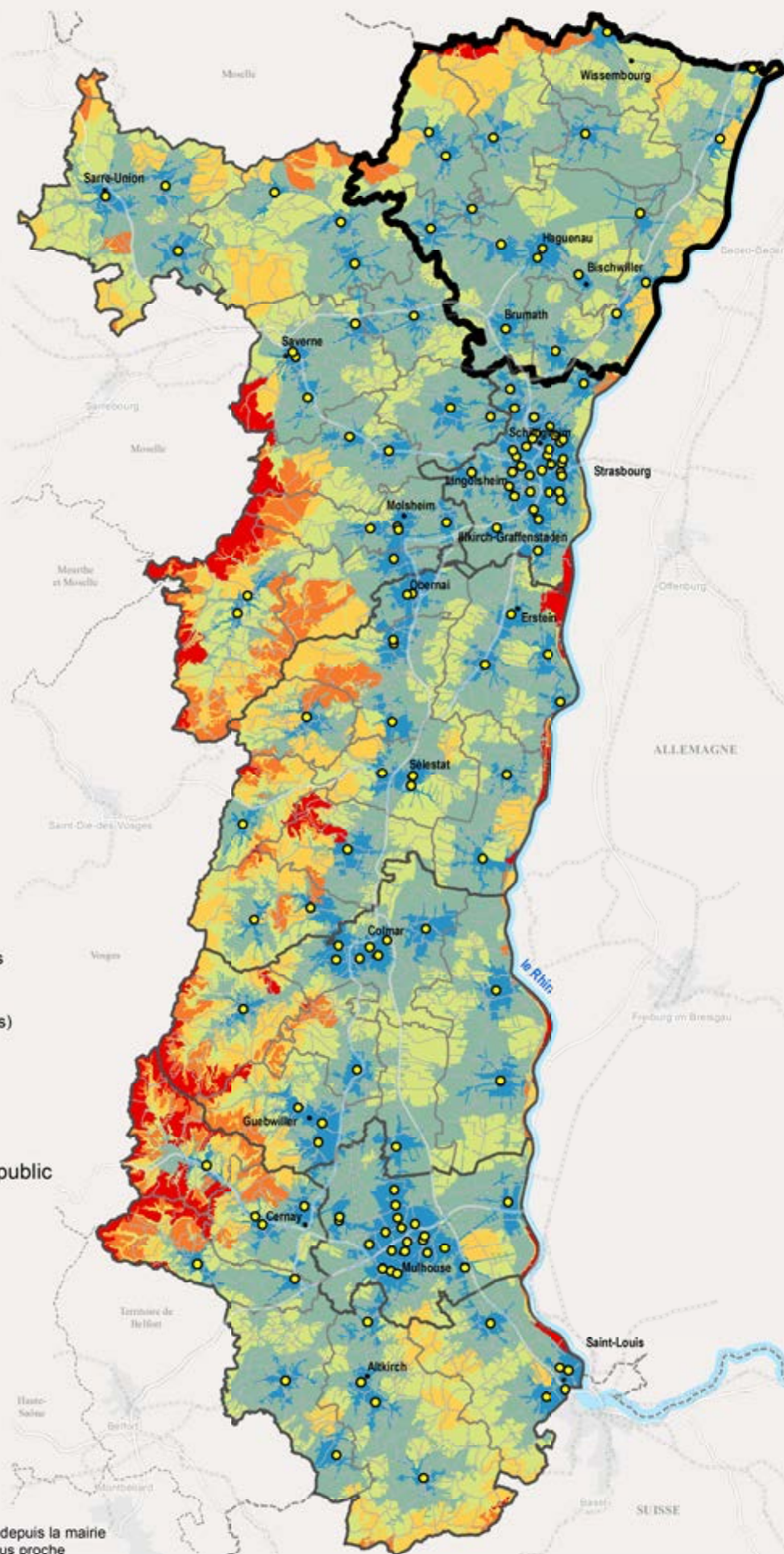
-  < 5 min
-  de 5 à 10 min
-  de 10 à 15 min
-  de 15 à 20 min
-  de 20 à 25 min
-  de 25 à 30 min

Temps d'accès moyen : 6'25

Temps d'accès médian : 6'09

Temps d'accès maximum : 19'32

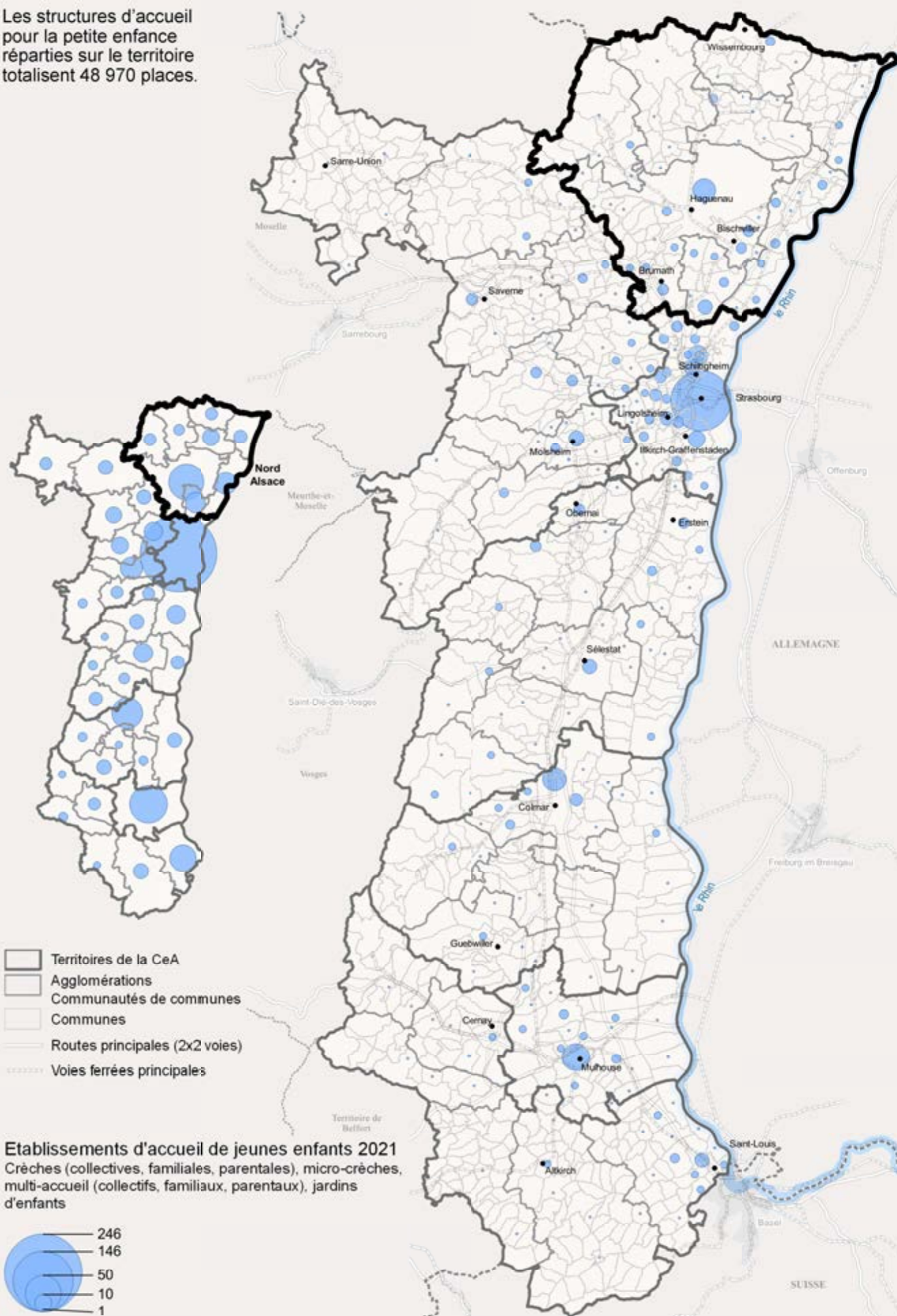
Les temps d'accès routiers sont calculés depuis la mairie de chaque commune vers le service le plus proche



D. La petite enfance

1. Les structures d'accueil de petite enfance

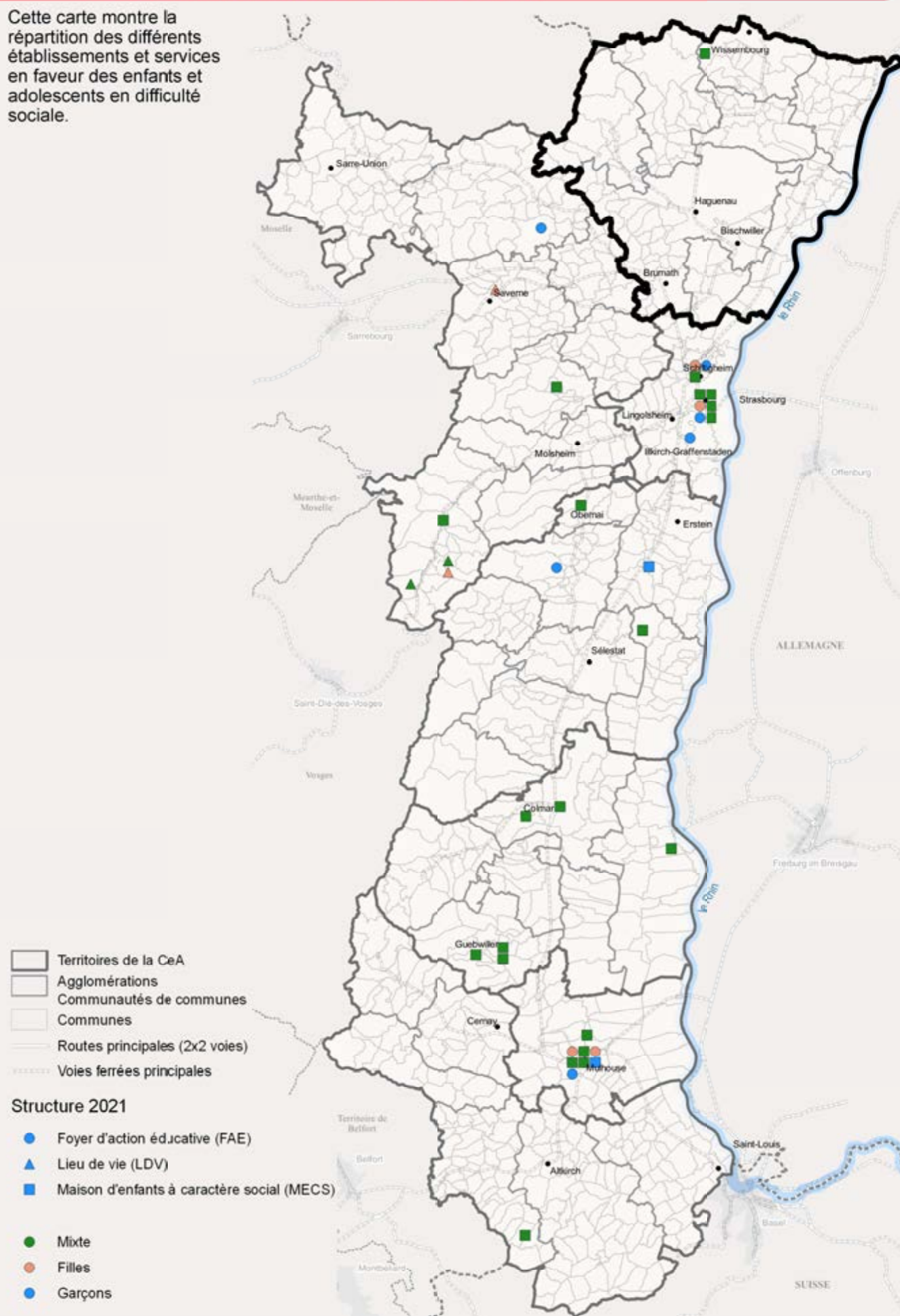
Les structures d'accueil pour la petite enfance réparties sur le territoire totalisent 48 970 places.



D. La petite enfance

2. Les maisons d'enfants à caractère social

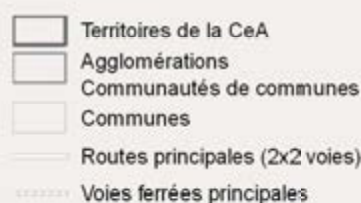
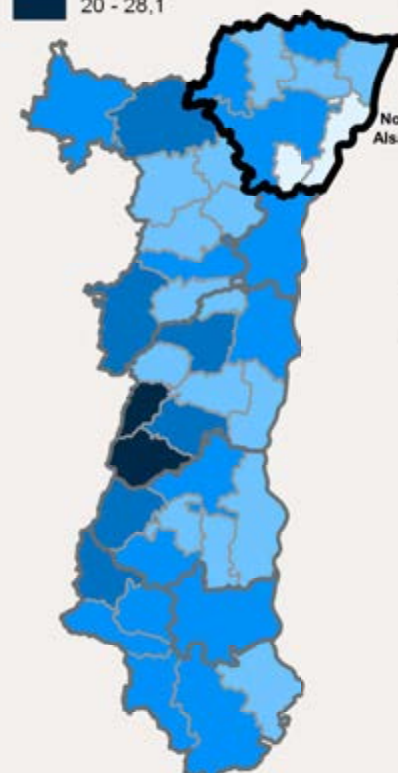
Cette carte montre la répartition des différents établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale.



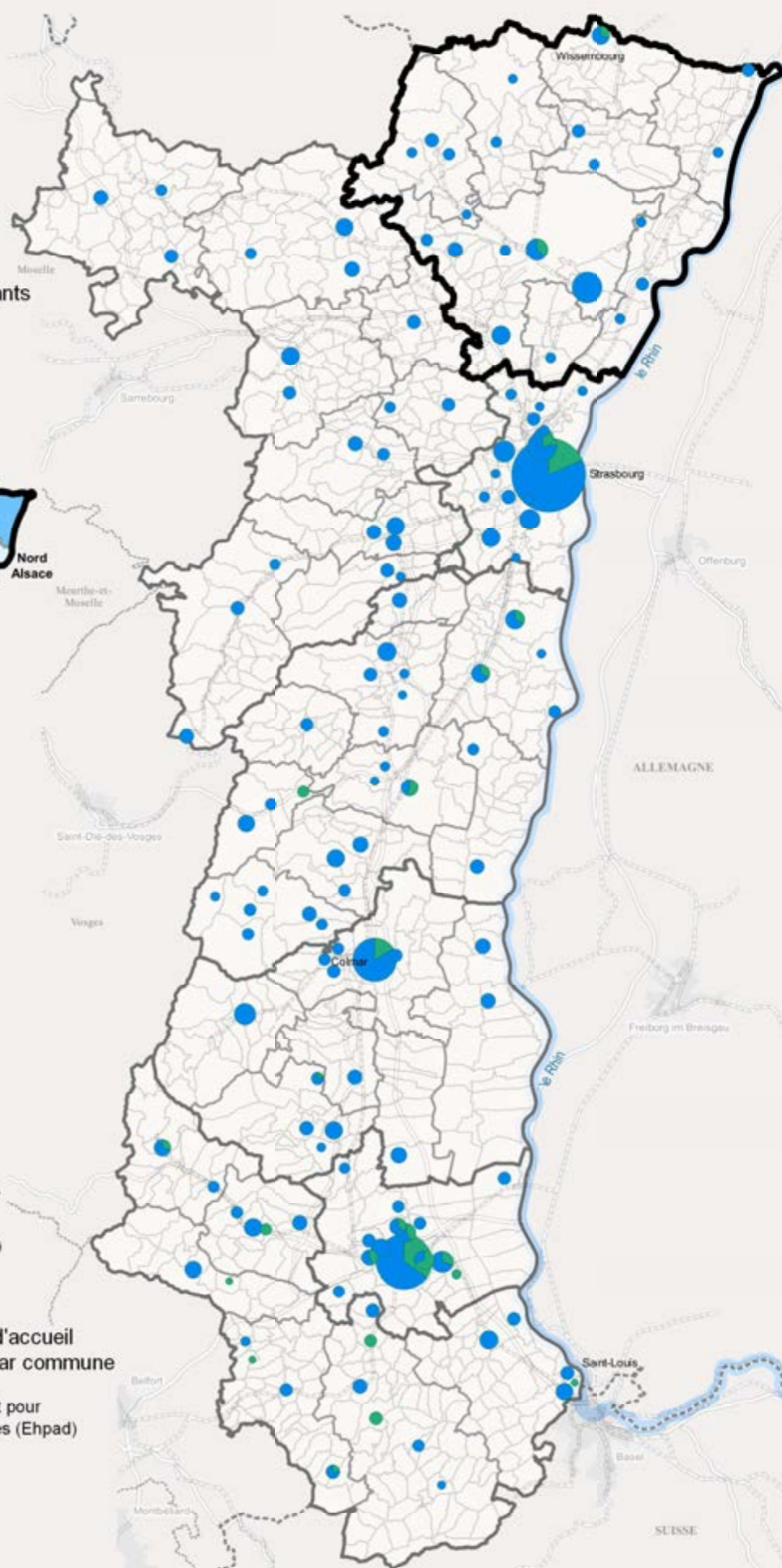
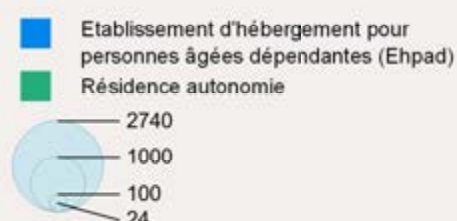
E. Les structures d'accueil pour personnes âgées

Les structures d'accueil pour personnes âgées réparties sur le territoire totalisent 19 020 places (16 409 places pour les 190 EHPAD et 2 611 places pour les 42 résidences autonomes). En complément de cette carte, voir la carte de la part des 75 ans et plus, page 91.

Places en EHPAD/1000 habitants



Total de places en structures d'accueil pour personnes âgées 2021 par commune



5. L'économie

La connaissance de la dynamique économique d'un territoire nécessite la prise en compte de nombreux paramètres bien souvent difficiles à synthétiser.

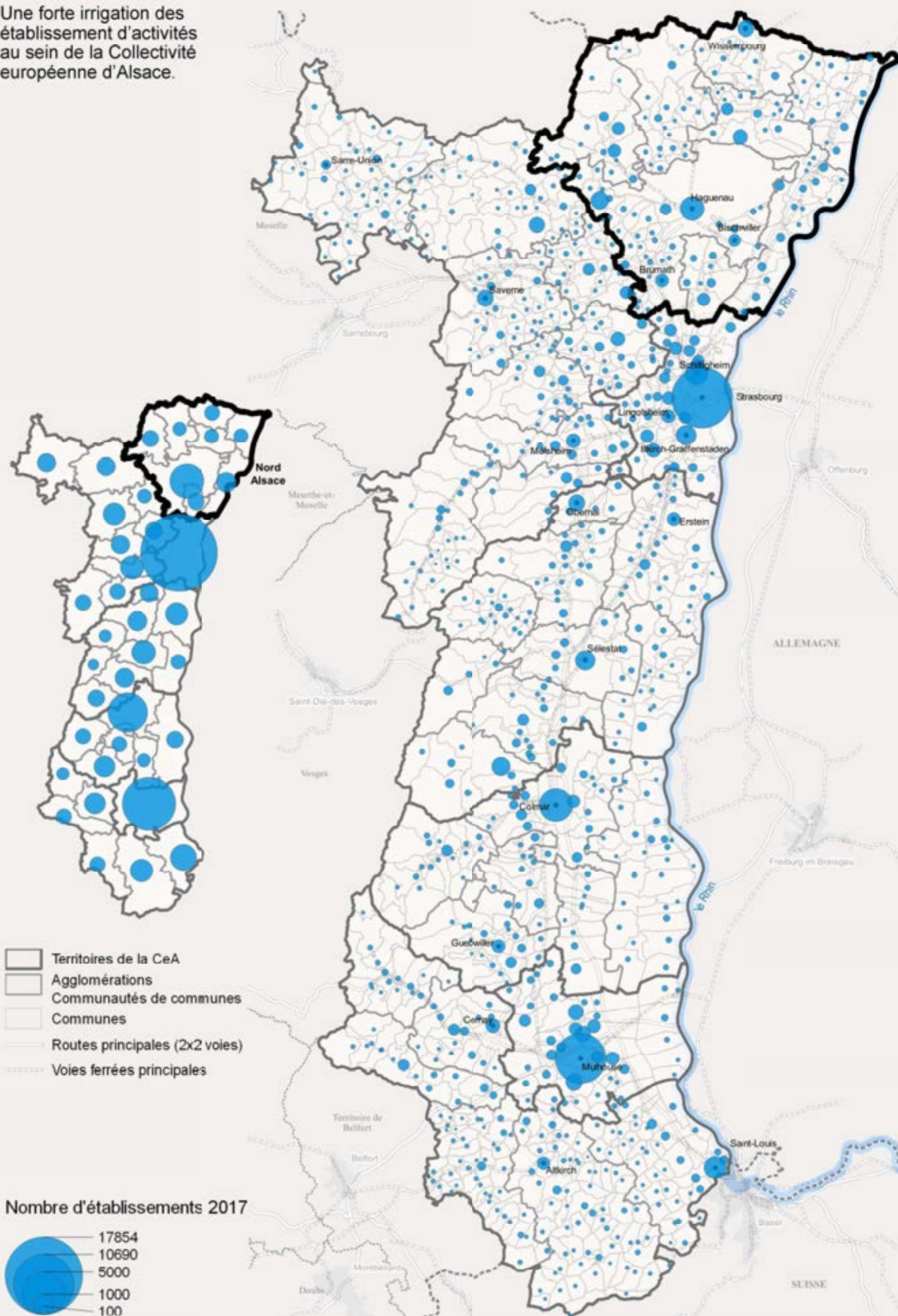
Il convient, si l'on veut se restreindre à quelques éléments forts, d'observer les causes plutôt que les conséquences ce qui nous conduit à proposer une focale sur 5 thématiques significatives :

- La localisation des entreprises dans le territoire et leur type,
- Les Pôles de Compétitivité,
- L'indice de concentration de l'emploi,
- La localisation des emplois et leur évolution,
- Les polarités au regard des déplacements domicile-travail.

A. Les entreprises

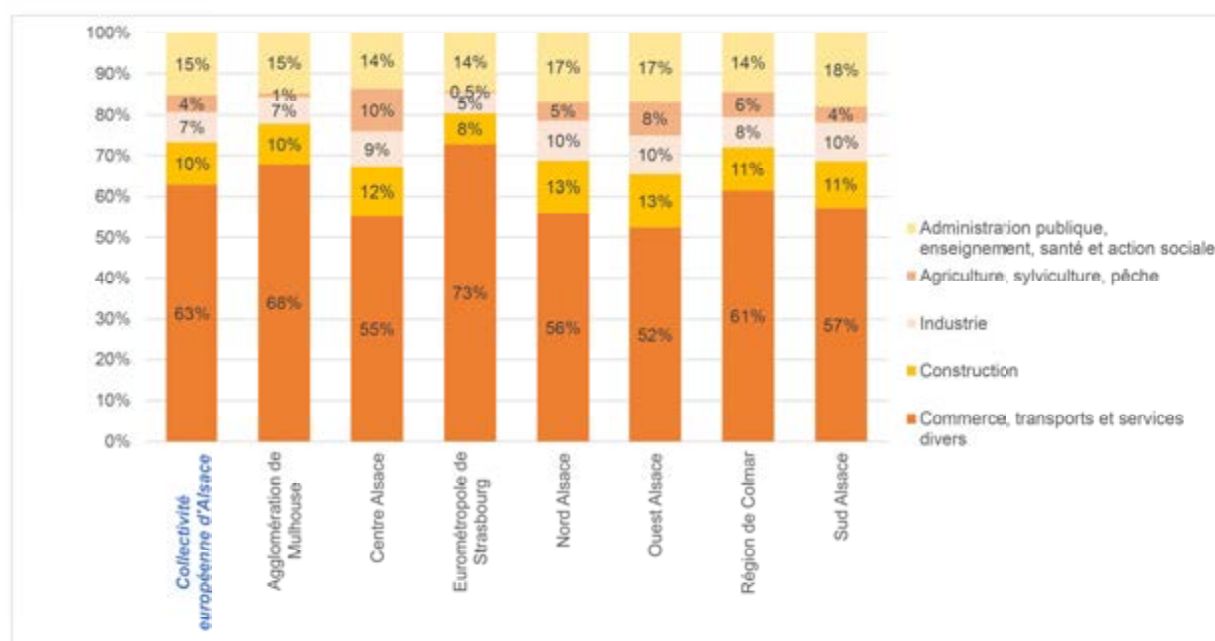
1. Les entreprises de la CeA

Une forte irrigation des établissements d'activités au sein de la Collectivité européenne d'Alsace.



A. Les entreprises

2. Le tissu entrepreneurial en 2017 : proportion d'établissements des territoires



Une structure économique dotée d'une part de plus en plus faible de l'activité industrielle (tertiarisation de l'économie). Le profil de la Collectivité européenne d'Alsace est quasi le même que celui de la France métropolitaine.

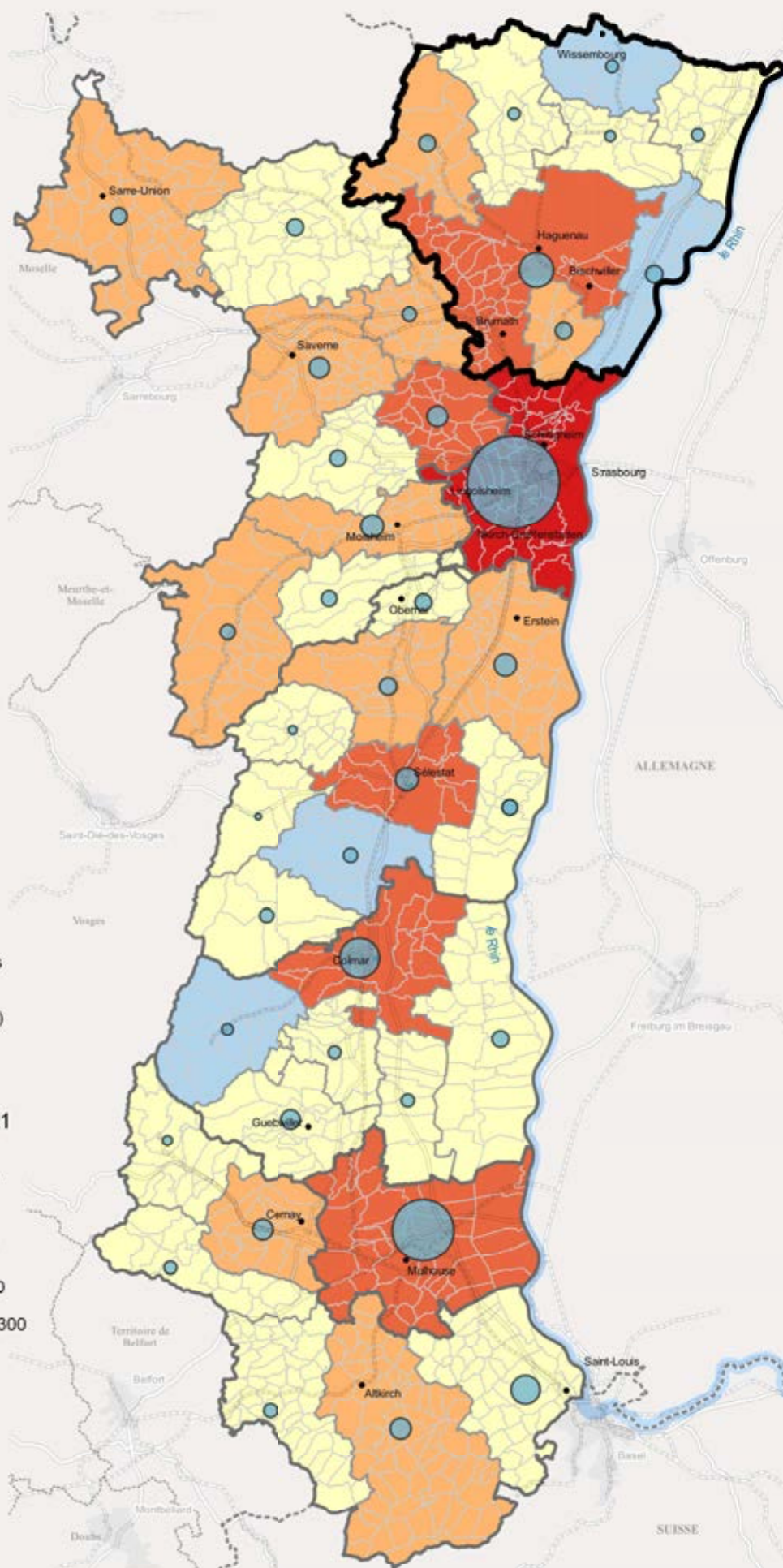
Démographie

Habitat

Social



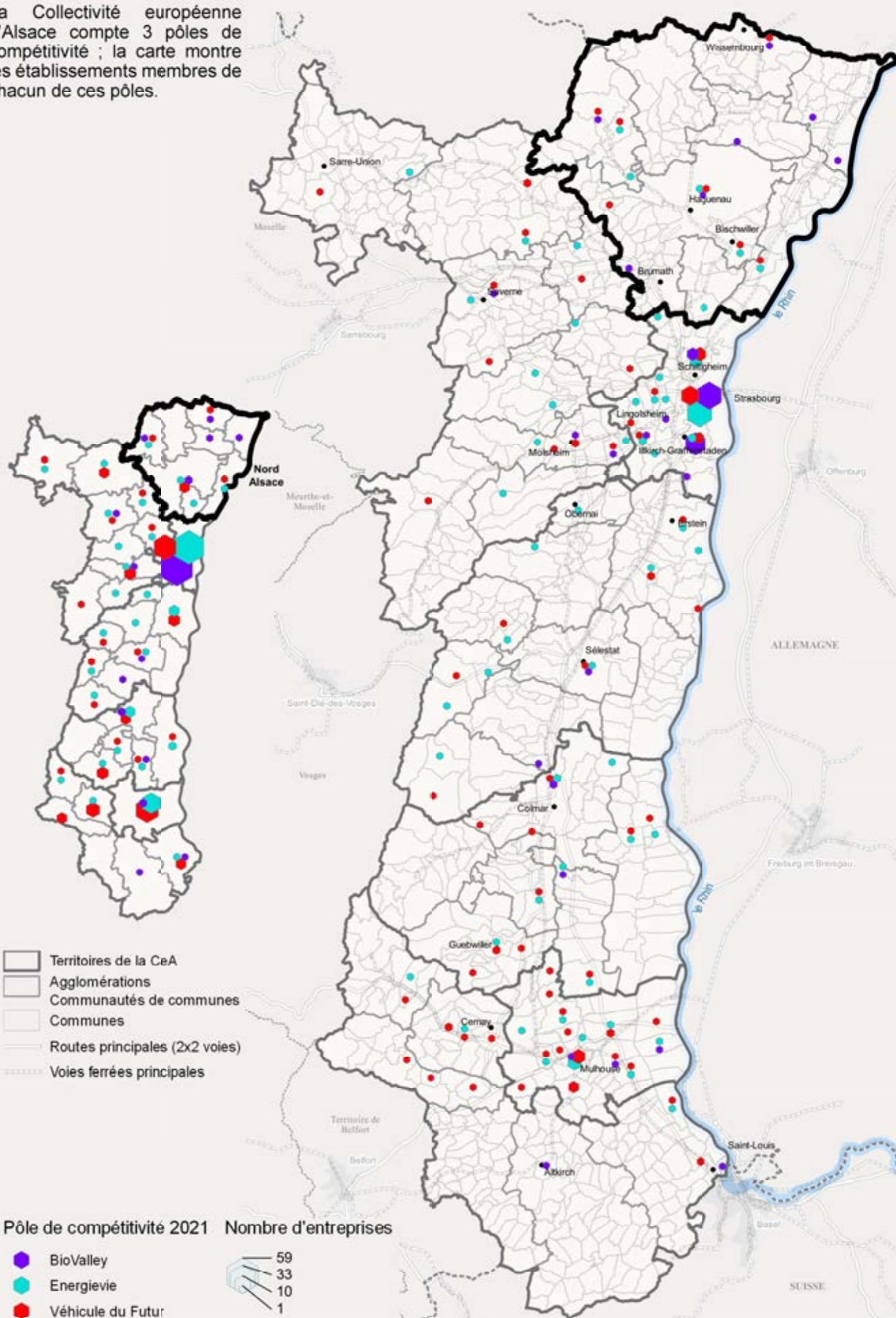
Economie



A. Les entreprises

4. Les pôles de compétitivité

La Collectivité européenne d'Alsace compte 3 pôles de compétitivité ; la carte montre les établissements membres de chacun de ces pôles.

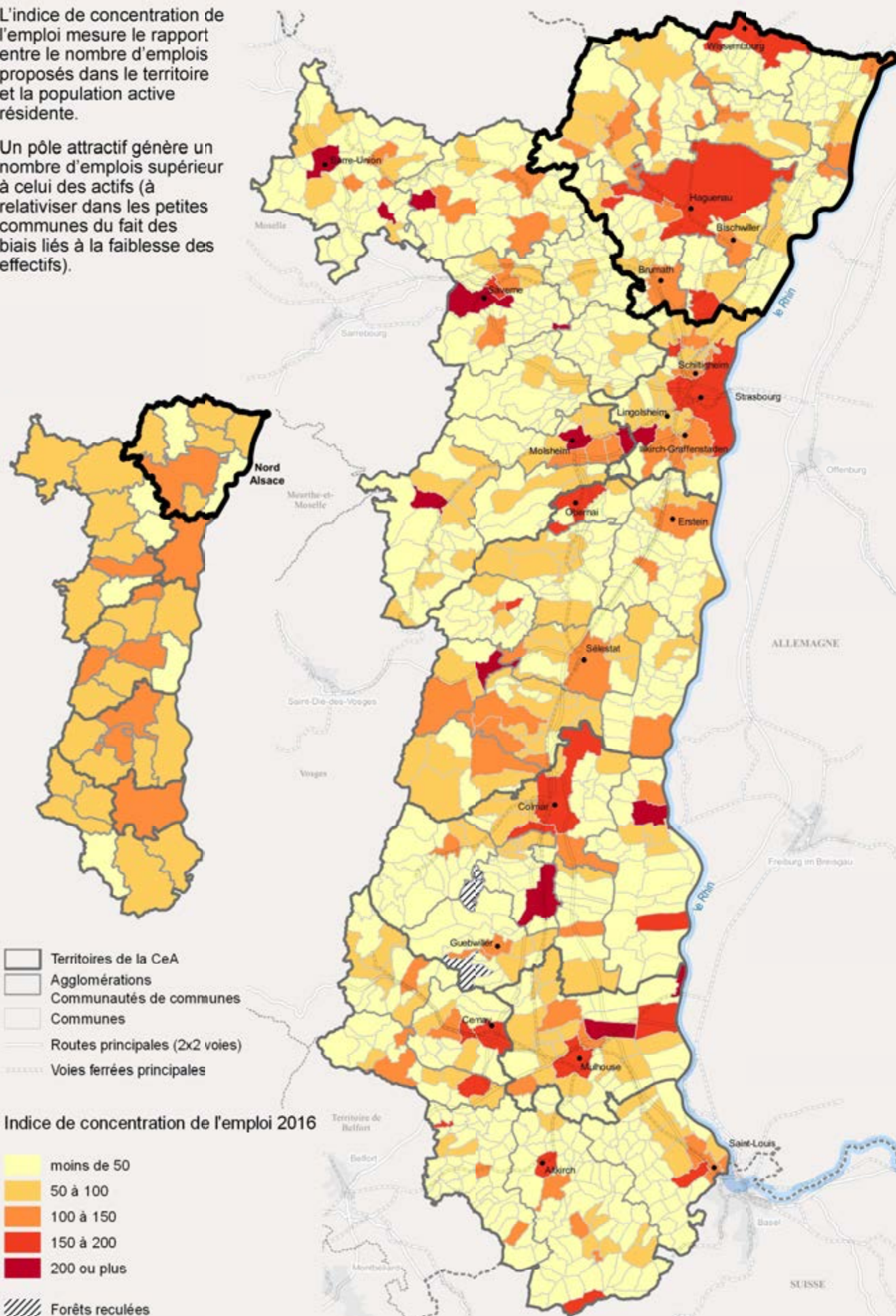


B. L'emploi

1. L'indice de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans le territoire et la population active résidente.

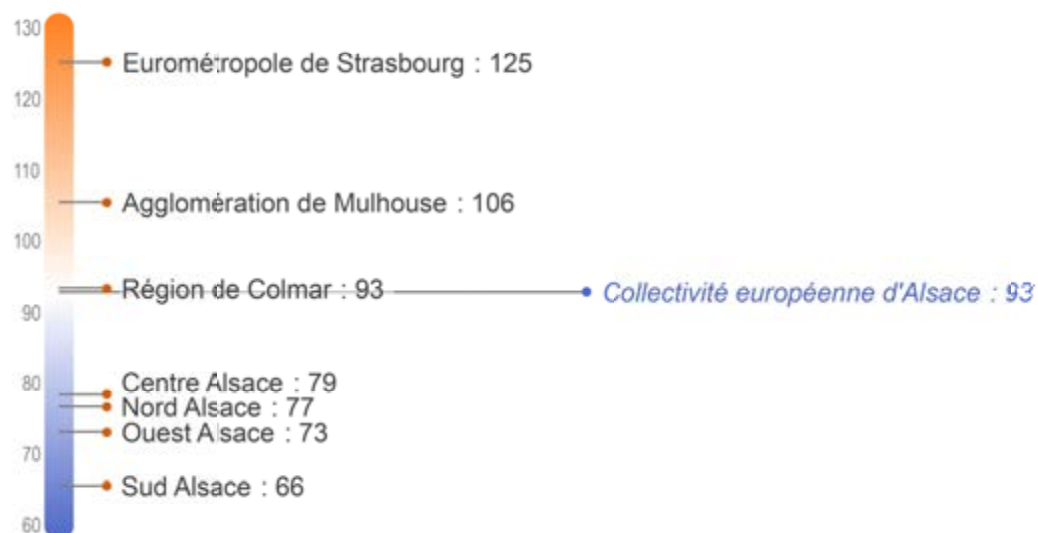
Un pôle attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui des actifs (à relativiser dans les petites communes du fait des biais liés à la faiblesse des effectifs).



B. L'emploi

2. L'indice de concentration de l'emploi en 2017

	Indice de concentration de l'emploi
Eurométropole de Strasbourg	125
Agglomération de Mulhouse	106
Région de Colmar	93
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>93</i>
Centre Alsace	79
Nord Alsace	77
Ouest Alsace	73
Sud Alsace	66

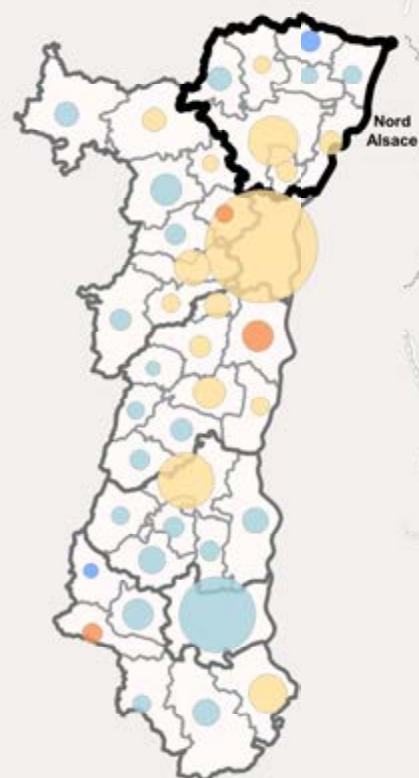


B. L'emploi

3. L'évolution de l'emploi

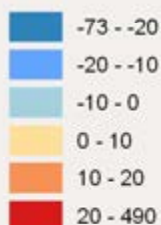
L'emploi est beaucoup plus concentré géographiquement que la résidence. Cette carte montre la répartition géographique des 447 342 emplois salariés de la Collectivité européenne d'Alsace recensés en 2017 et la dynamique évolutive sur une période de 10 ans au sein des territoires.

Entre 2007 et 2017, le nombre d'emplois salariés recensés a diminué de 2 063 postes selon l'INSEE, à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace.

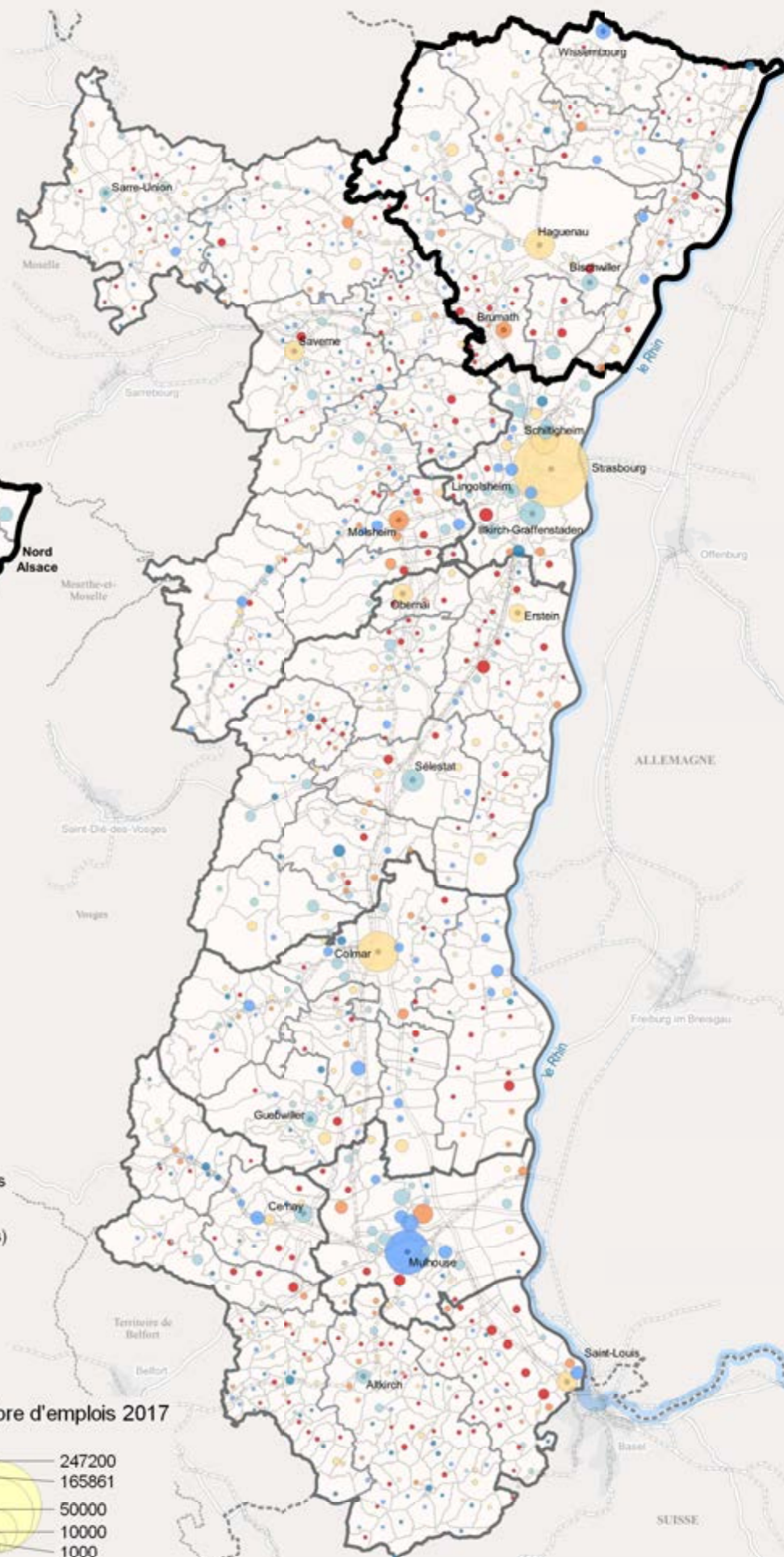


-  Territoires de la CeA
-  Agglomérations
-  Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2x2 voies)
-  Voies ferrées principales

Evolution 2007-2017
du nombre d'emplois



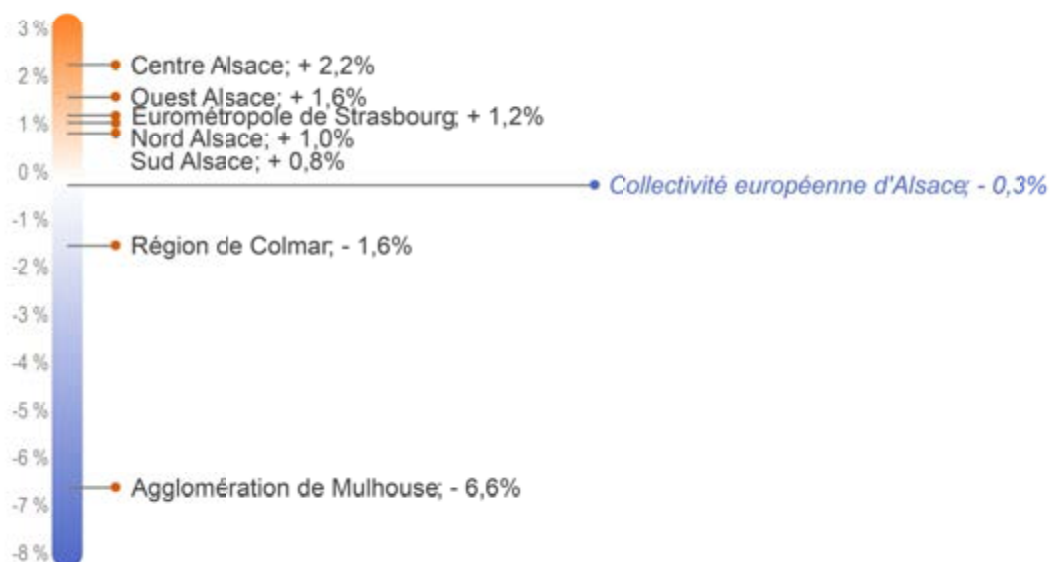
Nombre d'emplois 2017



B. L'emploi

4. Effectifs et évolution de l'emploi salarié en 2017

	Emplois 2007	Emplois 2017	Evolution du nombre d'emplois 2007-2017
Centre Alsace	70 075	71 639	+ 2,2%
Ouest Alsace	75 820	77 007	+ 1,6%
Eurométropole de Strasbourg	247 200	250 117	+ 1,2%
Nord Alsace	84 358	85 224	+ 1,0%
Sud Alsace	62 040	62 541	+ 0,8%
<i>Collectivité européenne d'Alsace</i>	<i>749 405</i>	<i>747 342</i>	<i>- 0,3%</i>
Région de Colmar	94 810	93 340	- 1,6%
Agglomération de Mulhouse	115 103	107 474	- 6,6%



B. L'emploi

5. Nouveaux salariés dans la CeA en 2021

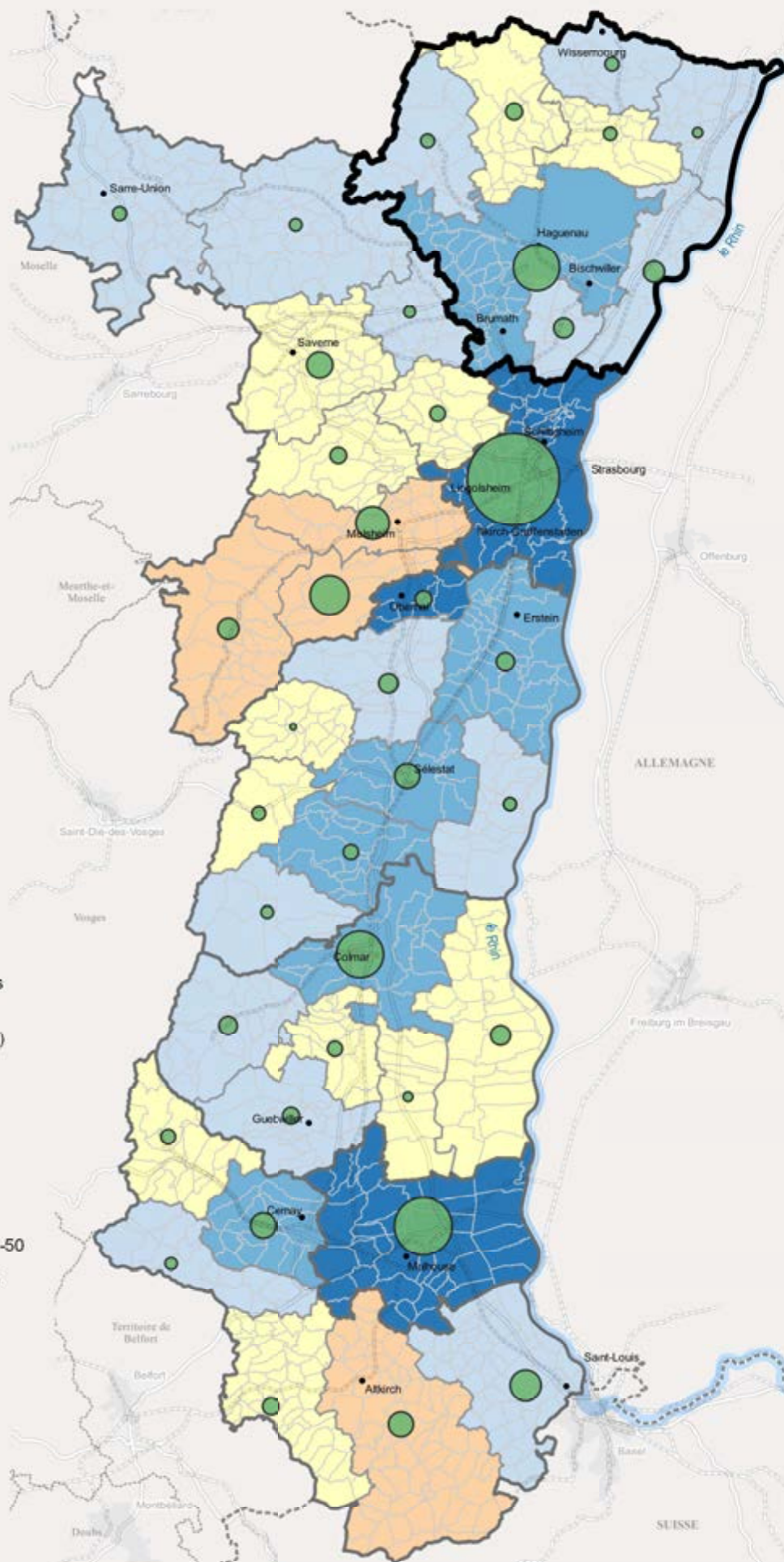
Cette carte illustre le nombre et l'évolution des nouveaux salariés entre 2020 et 2021. Bien que les agglomérations principales de la Collectivité européenne d'Alsace soient les plus gros pourvoyeurs d'emploi, on observe a contrario qu'il s'agit des EPCI dont l'évolution sur la dernière année est la plus négative du territoire.

-  Territoires de la CEA
-  Agglomérations
-  Communautés de communes
-  Communes
-  Routes principales (2x2 voies)
-  Voies ferrées principales

Evolution des nouveaux salariés entre 2020 et 2021

-  Évolution négative < à -500
-  Évolution négative de -500 à -50
-  Évolution négative de -49 à 0
-  Évolution positive de 1 à 30
-  Évolution positive > à 30

Nombre de nouveaux salariés



Démographie

Habitat

Social

Services et
Équipements

Économie

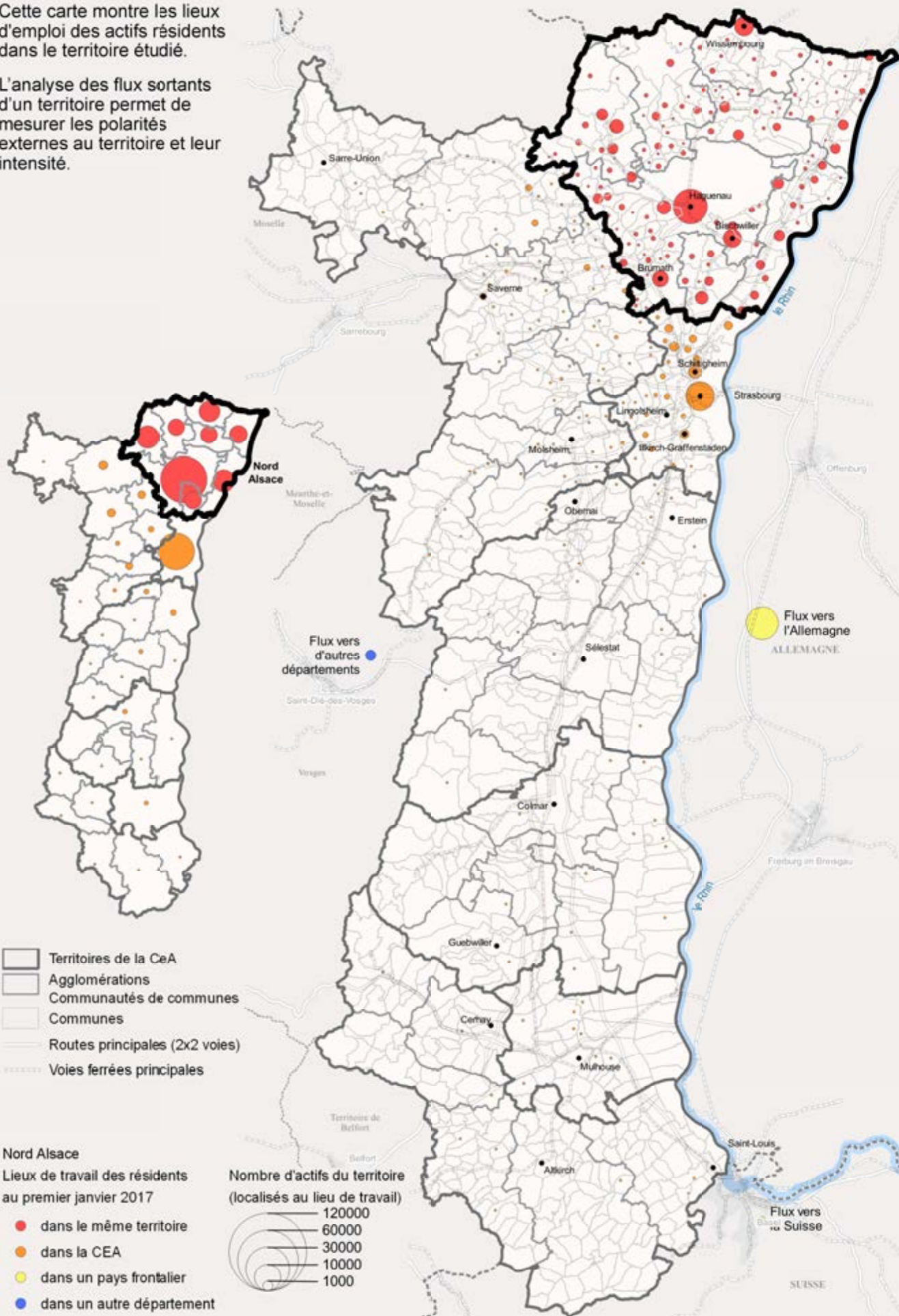
Environnement

C. Les polarités

1. Lieu d'emploi des actifs résidents dans le territoire

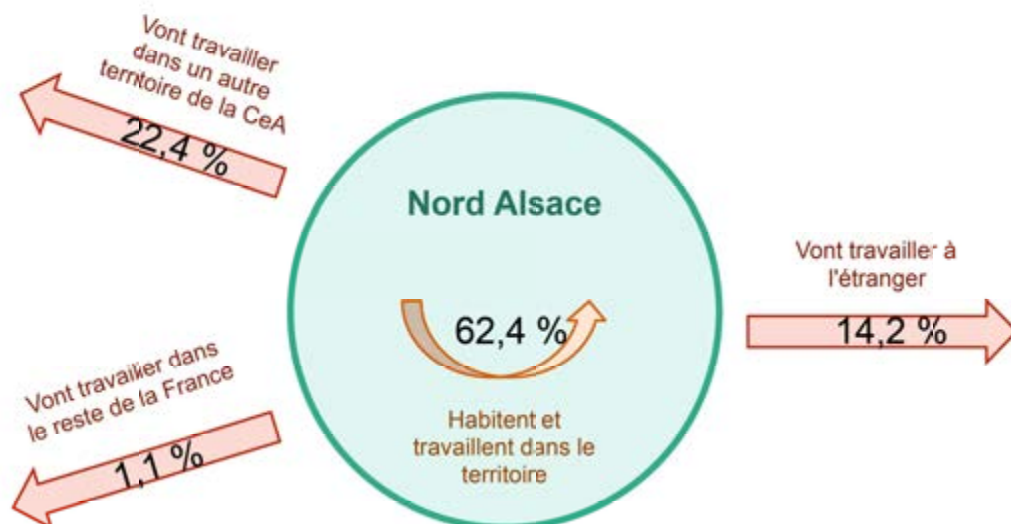
Cette carte montre les lieux d'emploi des actifs résidents dans le territoire étudié.

L'analyse des flux sortants d'un territoire permet de mesurer les polarités externes au territoire et leur intensité.



C. Les polarités

2. Lieu d'emploi des actifs résidents dans le territoire en 2017 - Synthèse



3. Où vont travailler les actifs de mon territoire ? Top 10 des destinations

Top	Top communes/zones de destinations	Nombre d'actifs	% actifs du territoire
1	Haguenau (Nord Alsace)	18 494	16,6%
2	Allemagne (toutes communes)	15 604	14,0%
3	Strasbourg (Eurométropole de Strasbourg)	12 263	11,0%
4	Wissembourg (Nord Alsace)	4 991	4,5%
5	Bischwiller (Nord Alsace)	4 397	4,0%
6	Brumath (Nord Alsace)	3 298	3,0%
7	Reichshoffen (Nord Alsace)	2 413	2,2%
8	Schweighouse-sur-Moder (Nord Alsace)	2 266	2,0%
9	Hœrdt (Nord Alsace)	2 125	1,9%
10	Schiltigheim (Eurométropole de Strasbourg)	1 994	1,8%
	- Vers le reste du territoire Nord Alsace	31 407	28,2%
	- Vers le reste de la CeA	10 620	9,5%
	- Vers d'autres départements	1 170	1,1%
	- Vers d'autres pays	225	0,2%
	Total actifs occupés résidant dans le territoire	111 267	100,0%

Le schéma et le tableau (qui détaille les principaux lieux d'emploi des actifs habitant le territoire) présentés ici montrent la structure des déplacements domicile-travail des actifs résidents dans le territoire et les polarités en termes d'emplois.

C. Les polarités

5. Lieu de résidence des actifs travaillant dans le territoire en 2017 - Synthèse



6. D'où viennent les gens qui travaillent dans le territoire?

D'où viennent les gens qui travaillent dans mon territoire?

Top	Top communes/zones d'origines	Nombre de travailleurs	% travailleurs territoire
1	Haguenau (Nord Alsace)	11 724	13,8%
2	Bischwiller (Nord Alsace)	3 553	4,2%
3	Strasbourg (Eurométropole de Strasbourg)	3 107	3,7%
4	Wissembourg (Nord Alsace)	2 365	2,8%
5	Brumath (Nord Alsace)	2 065	2,4%
6	Reichshoffen (Nord Alsace)	1 736	2,0%
7	Schweighouse-sur-Moder (Nord Alsace)	1 625	1,9%
8	Val-de-Moder (Nord Alsace)	1 553	1,8%
9	Moselle (toutes communes)	1 527	1,8%
10	Niederbronn-les-Bains (Nord Alsace)	1 517	1,8%
	- Depuis le reste du territoire Nord Alsace	43 253	51,0%
	- Depuis le reste de la CeA	9 823	11,6%
	- Depuis d'autres départements	1 023	1,2%
	Total actifs travaillant dans le territoire	84 873	100,0%

Le schéma et le tableau présentés plus haut montrent la structure des déplacements domicile-travail des actifs résidents hors du territoire étudié mais venant y travailler. Dans le schéma on peut voir la proportion d'emploi du territoire occupé par des actifs résidents dans le territoire (capacité du territoire à offrir des emplois).

Les mobilités liées au déplacements domicile-travail (entrants et sortants) sont à prendre en compte dans l'ensemble des stratégies de déploiements des infrastructures de communications et des politiques de mobilités.

6. L'environnement

Le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace développe une superficie de 8 280 km², dont une part importante (près de 42 %), est recouvert de forêt et de milieux semi-ouverts.

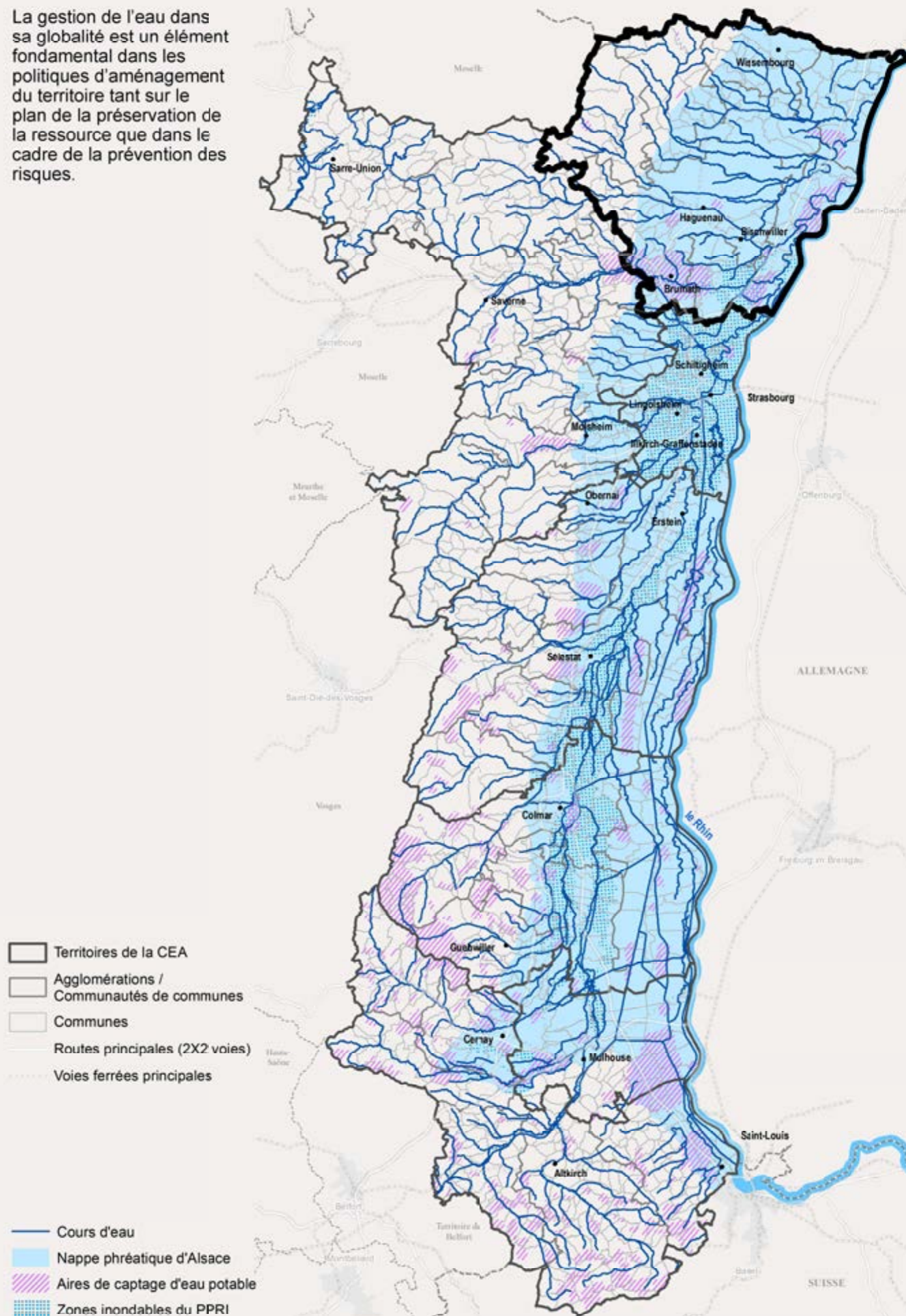
Bénéficiant d'une réelle richesse en termes de biodiversité, associée à une grande diversité de paysages, et comprenant un des plus importants réservoirs aquifères d'Europe (nappe phréatique), l'espace de la CeA est également soumise à de très fortes pressions urbaines (attractivité).

Poursuivre les actions en vue de concilier ces différents paramètres, en s'appuyant et en valorisant ces richesses constitue un des défis majeurs du 21^{ème} siècle. Figurent dans ce chapitre, des éléments d'appui particulièrement structurants de la trame verte et bleue :

- Le réseau hydrographique et la gestion de l'eau,
- La localisation et surfaces des sites environnementaux sensibles.

A. L'hydrologie et la protection de l'eau

La gestion de l'eau dans sa globalité est un élément fondamental dans les politiques d'aménagement du territoire tant sur le plan de la préservation de la ressource que dans le cadre de la prévention des risques.



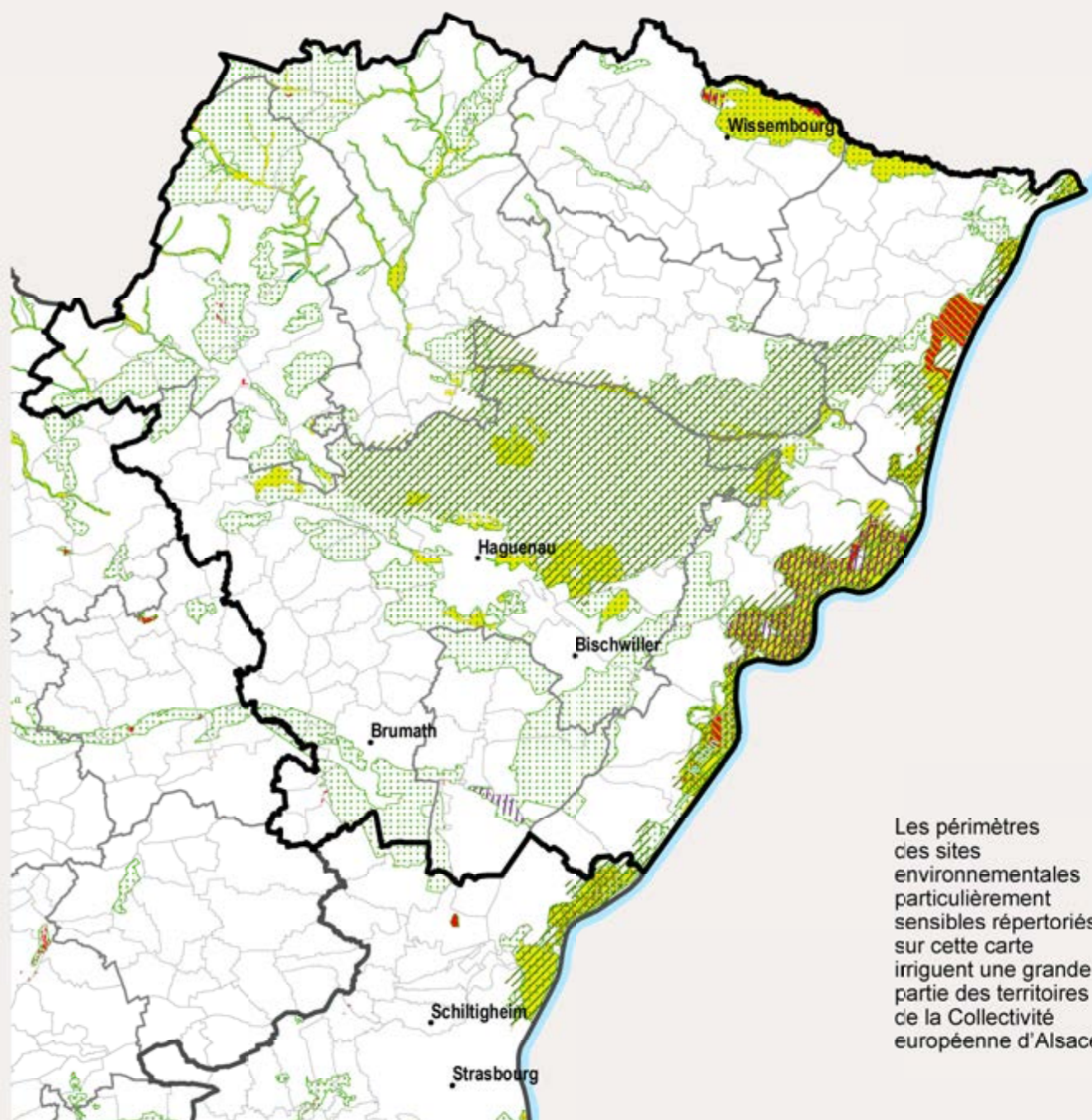
B. La part des surfaces protégées en 2020

Nord Alsace Haguenau - Wissembourg

Type de protection	Surface concernée en km ²	Part de la surface totale du territoire	Part de la protection dans la surface totale de la CeA
Reservoirs de Biodiversité SRCE	498.5	34.90%	25.7%
NATURA 2000 Oiseaux ZPS	262.0	18.34%	13.1%
NATURA 2000 Habitat ZSC	114.9	8.04%	9.3%
Arrêté de protection du biotope	28.2	1.97%	0.8%
Forêt de protection	17.9	1.25%	1.0%
Sites CSA	6.8	0.48%	0.4%
Reservoirs biologiques et forestiers ONF	5.7	0.40%	0.4%
Reserve Nat Nationale	5.6	0.39%	0.6%
Reserve Nat Regionale	0.2	0.02%	0.3%

Surface du territoire : 1 428 km²

Les différents périmètres de protections ou de sensibilité se superposent fréquemment, il convient d'approcher avec prudence le total des superficies concernées.



Les périmètres
ces sites
environnementales
particulièrement
sensibles répertoriés
sur cette carte
irriguent une grande
partie des territoires
de la Collectivité
européenne d'Alsace.

Protections environnementales en 2020

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Natura 2000 - Directive Habitat | Forêt de protection |
| Natura 2000 - Directive Ciseaux | Réservoirs biologiques et forestières |
| Réservoirs de biodiversité (SRCE) | Arrêté de protection du biotope |
| Réserve naturelle nationale | Sites du CSA |
| Réserve naturelle régionale | |

Le territoire du Nord Alsace, un territoire en mutation

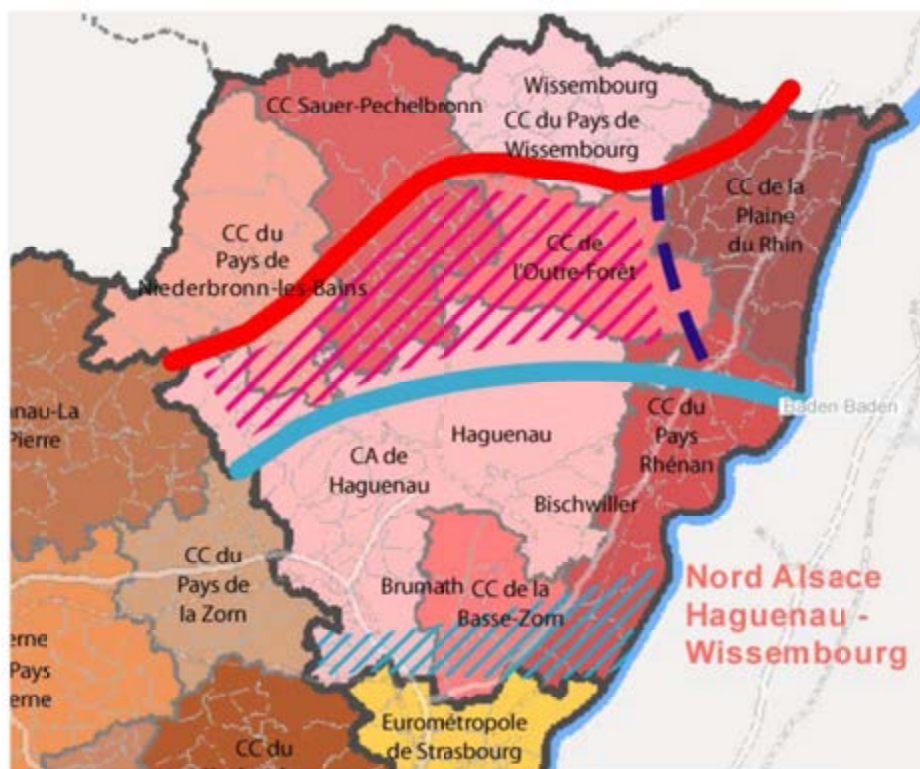
Le territoire Nord Alsace vit sous plusieurs influences extérieures et intérieures. Outre la dynamique de l'EMS au Sud et le maintien du rôle, parfois majeur, de l'emploi allemand dans la frange Est et Nord-Est il convient de souligner l'impact du développement urbain et économique des communes de Haguenau et Brumath.

La recomposition territoriale de ces dernières années tend à créer des dynamiques bien distinctes entre les pôles présents dans le territoire et des zones « d'interface » situées au Nord et dans la partie centrale du territoire. On constate, en raison de l'existence d'un réseau ferroviaire et routier de qualité, l'effet croissant du desserrement de l'agglomération strasbourgeoise au profit des communes situées sur les axes majeurs.

	Nord Alsace	Ouest Alsace	Eurométropole de Strasbourg	Centre Alsace	Région de Colmar	Agglomération de Mulhouse	Sud Alsace	Collectivité européenne d'Alsace
Population en 2018	242 096	233 246	500 510	202 639	230 149	274 066	215 827	1 898 533
Taux de croissance annuel moyen de la population de 2013 à 2018	0.11%	0.10%	0.74%	0.22%	0.28%	0.01%	0.12%	0.30%
Densité en habitant/km² en 2018	170	116	1 482	141	190	624	152	229
Part des plus de 75 ans dans la population totale en 2018	8.95%	9.42%	7.91%	9.38%	9.38%	8.79%	8.71%	8.78%
Nombre de personnes par ménage en 1968	3.6	3.5	3.0	3.3	3.1	3.0	3.3	2.3
Nombre de personnes par ménage en 2018	2.3	2.3	2.1	2.3	2.2	2.2	2.3	2.2
Flux de travailleurs interne au territoire en 2018	82%	72%	68%	75%	76%	66%	73%	96%
Emplois dans la zone / Taux d'évolution de 2013 à 2018	85 696 (-0.80%)	76 922 (0.17%)	254 961 (+3.29%)	71 984 (+1.12%)	93 879 (+1.67%)	107 480 (2.98%)	62 270 (0.58%)	753 193 (+0.71%)
Nombre de bénéficiaires du RSA / Taux de bénéficiaires rapportés aux plus de 18 ans	3 839 (+1.99%)	2 911 (+1.58%)	22 554 (+5.75%)	2 971 (+1.86%)	4 188 (+2.30%)	10 881 (+5.16%)	3 150 (+1.58%)	50 494 (+3.38%)
Logements / Taux d'évolution des résidences principales de 2013 à 2018	113 422 (+4.64%)	112 181 (+4.24%)	259 720 (+5.84%)	101 519 (+4.65%)	114 103 (+4.58%)	135 688 (+1.89%)	105 166 (+4.53%)	941 800 (+4.50%)
Taux de ménages sans voiture en 2018	9%	9%	28%	9%	12%	18%	9%	16%

Source : INSEE RP 2018 (disponible 2021), Services de la CoA (données RSA)

La dynamique du territoire



Secteur dynamique

Territoire marqué par une dynamique constructive, économique et démographique positive, revenu moyen de la population supérieur à la moyenne alsacienne.

Secteur dynamique sous l'influence partielle de l'Allemagne

Territoire marqué par une dynamique constructive et démographique positive, influence de la dynamique allemande.

Secteur bénéficiant d'une dynamique résidentielle positive

Secteur de nouvelle implantation de population provenant des pôles voisins. Développement des projets résidentiels et économiques.

Secteur fragile en risque de déséquilibre

Secteur d'interface de faible densité présentant un vieillissement global de la population sans véritable dynamique constructive et démographique.

Secteur en déprise

Territoire marqué par une dynamique constructive et économique négative, un âge moyen de la population supérieur à la moyenne alsacienne et un niveau de formation inférieur à la moyenne alsacienne.

Sources utilisées dans ce document

Fonds cartographiques :

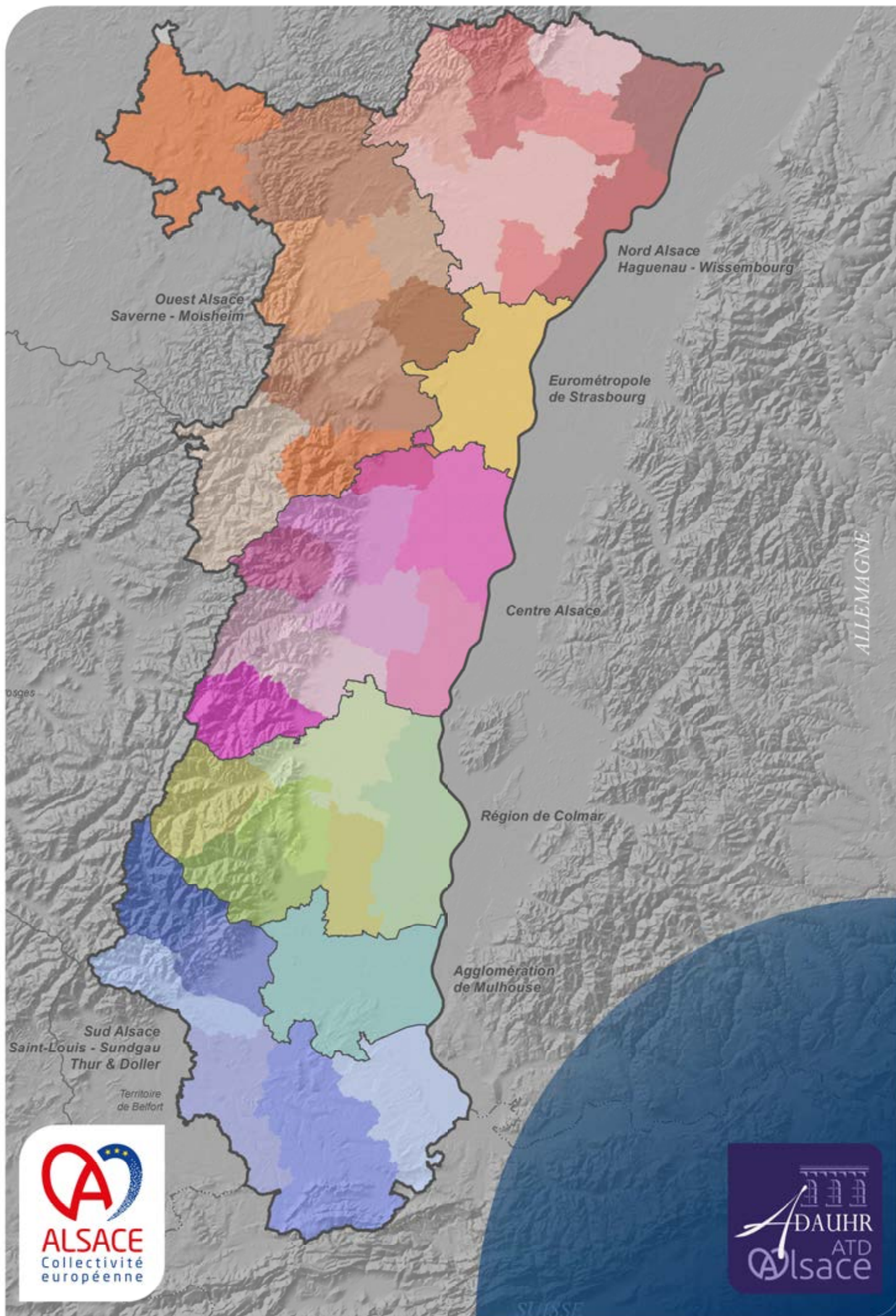
- Fond de la page de garde : Scan 1000 ©IGN,
- Fond relief SIGRS : pages 5, 62 et 147,
- Fond de carte et données d'OpenStreetMap et de la Fondation OpenStreetMap : pages 119 et 120,
- Fond des autres cartes : ADAUHR-ATD / ADMIN EXPRESS © IGN.

Statistiques / données :

Pages	Indicateur	Source
0	Repérage du territoire	ADAUHR-ATD Alsace Dominique ESNAULT 2021
5	Un territoire entre plaine et montagne	ADAUHR-ATD Alsace 2021
7	Les limites administratives et territoires de la Collectivité	ADAUHR-ATD Alsace 2021
8	Les unités paysagères de la Collectivité européenne d'Alsace	SRCE 2014 DREAL - Région Grand Est
9	La Collectivité européenne d'Alsace en quelques chiffres	France : INSEE ; PIB 67-68 : OCDE / Allemagne : DE Statis / Bade-Wurtemberg : Statistik Baden-Württemberg / Suisse : Office fédéral de la statistique - Données 2007-2017
12	La population et son évolution	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
13	La densité de population	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
14	Les migrations résidentielles	INSEE RP 2020 (données 2017) - Exploitation principale
15	La pyramide des âges en 1999 et en 2017	INSEE RP 2020 (données 2017) - Exploitation principale
16	L'évolution et les facteurs de variation de la population	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
16	Prospective 2050	INSEE - projections OMPHALE 2013 - 2050 (départements) INSEE projection de population 2013 - 2070 (France)
19	Les réseaux de communication	TER GrandEst, EuroGlobalMap 2020 (données 2018), Collectivité européenne d'Alsace
20	L'évolution du trafic routier	Collectivité européenne d'Alsace 2020 (Trafic2019), DDT 2020 (donnée 2018)
21	Les trafics passagers et marchandises dans les aéroports, ports et principales gares	Collectivité européenne d'Alsace / CCI 2020 / EuroAirport et Aéroport d'Ensisheim 2020 / SNCF Fréquentations en gare 2019
22	Le réseau cyclable structurant	Collectivité européenne d'Alsace, ON3V 2021
23	La part modale des déplacements	INSEE, RP 2015 - Exploitation complémentaire
24	La part des actifs travaillant à l'étranger	INSEE RP 2020 (données 2017) - Mobilité professionnelle des individus
25	Les Aires d'attraction des territoires	INSEE Base des aires d'attraction des villes 2020 / OCDE FUA (partie suisse de Bâle)
26	Communes de + de 9000 habitants	INSEE RP 2020 (données 2017) - Exploitation principale
26	20 communes dont le job ratio est le plus grand	INSEE RP 2015 (données 2016) - Exploitation principale
28	Le déploiement de la fibre optique	ARCEP 2021
29	Les zones blanches (couverture mobile)	ARCEP 2021
30	La question de l'âge dans la capacité d'adaptation à la technique	INSEE RP 1990, 2003, 2017
31	La précarité financière	INSEE, fichier illosofi 2016
32	Les maisons de services publics	Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales 2020
36	Les 7 territoires de la Collectivité européenne d'Alsace	ADAUHR-ATD Alsace
37	Les services de la Collectivité européenne d'Alsace	Collectivité européenne d'Alsace 2021
38	Les grands projets ayant fait l'objet de concertation publique	Collectivité européenne d'Alsace 2021
39	Les conseils de développement	Collectivité européenne d'Alsace 2021
42	Les surfaces en agriculture biologiques	BIO grand Est 2020
43	L'évolution des exploitations et surfaces en agriculture biologique	BIO grand Est 2020
43	AOP - AOC - IGP	Alsace qualité 2020
44	Les surfaces agricoles utiles	BD OCS 2000-2012 GeoGrandEst
45	Les cantines scolaires des collèges	Collectivité européenne d'Alsace 2021
46	Les sites de vente de produits locaux	Collectivité européenne d'Alsace 2021
47	Local et Bio	Bio en Grand Est édition 2020, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
50	Les sites de production énergétiques renouvelables	Ministère de la transition écologique 2021
51	Le post-Fessenheim	Collectivité européenne d'Alsace 2021
51	La part des énergies renouvelables	Observatoire Climat Air Energie Grand Est 2020 (donnée s2017)
52	La vulnérabilité énergétique	SITERRE 2021
53	Le logement ancien	INSEE RP 2020 (données 2017) - Tableaux détaillés
54	Le taux de vacance	INSEE RP 2015 (données 2016) - Exploitation principale
55	La rénovation énergétique	Collectivité européenne d'Alsace 2020
56	Les Programmes d'Intérêt Généraux (Habiter Mieux)	Collectivité européenne d'Alsace 2020
57	Les objectifs nationaux	Ministère de l'économie, des finances et de la relance, 2020
60	Les richesses environnementales	DREAL, DDT, ONF, Conservatoire des Sites Alsaciens 2020
61	Les espaces naturels sensibles	Collectivité européenne d'Alsace 2021
62	Les contraintes environnementales	DREAL, DDT, ONF, Conservatoire des Sites Alsaciens, GéoGrandEst, BRGM, Collectivité européenne d'Alsace, INAO 2020
63	La consommation d'espace	Gouvernement - Portail de l'artificialisation des sols, CEREMA 2020 (données 2009-2019)
66	L'évolution de l'emploi par secteur d'activité	INSEE RP 2020 (données 2017)
67	Les créations et reprises d'établissements	CCI Alsace Eurométropole 2021
68	Les effectifs salariés	CCI Alsace Eurométropole 2021
68	Solde des immatriculations-radiations	CCI Alsace Eurométropole 2021
69	Le niveau de formation des actifs	INSEE RP 2020 (données 2017) - Exploitation principale
70	Les demandeurs d'emploi de catégorie A par niveau de formation	INSEE RP 2020 (données 2017) - Exploitation principale
71	Les principaux sites visités d'Alsace	Observatoire Régional du Tourisme 2021 (données 2019)
72	Les nuitées dans l'hôtellerie par type d'hébergement	DGE-Insee, Agence Régionale Régionale du Tourisme, INSEE, partenaires territoriaux 2021
75	Carte de l'enseignement bilingue en Alsace	Inspection académique du Haut Rhin et du Bas Rhin
76	Carte de l'évolution des travailleurs frontaliers	Brochure statistique 2020 de la conférence du Rhin supérieur

Sources utilisées dans ce document

76	Evolution de la part de + de 65 ans	INSEE, Eurostat, 2021
77	Contribution des soldes naturels et migratoires	INSEE, Eurostat, 2021
78	Aires de covoiturage en 2020	Conférence du Rhin supérieur, Géo Rhéna 2020
78	Nombre de projets INTERREG Rhin supérieur	CeA 2019
79	Les projets locaux : la ligne de bus Erstein - Lahr	Région Grand Est 2020
80	Les installations de production d'énergie renouvelables en 2019	Conférence du Rhin supérieur, Géo Rhéna 2020
80	Nombre de jours avec des moyennes d'ozone élevées	Atmvision, projet INTERREG V Rhin Supérieur, Atmo Grand Est
81	Indicateur de l'ozone en 2015	Agence Européenne pour l'environnement 2020
82	Carte des différentes instances et leur périmètres d'action	MOT / CeA
84	Carte de repérage du territoire	ADAUHR-ATD Alsace 2021
86	L'évolution de la population	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
87	La population 2017 et évolution	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
87	Les facteurs de variation de la population	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
88	La densité de population	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
89	La densité de population en 2017 Habitants/km ²	INSEE RP 2020 (données 2017) - Séries historiques
90	La pyramide par âge	INSEE RP 2020 (données 2017) - Tableaux détaillés
90	La structure par âge selon 3 classes d'âges	INSEE RP 2020 (données 2017) - Tableaux détaillés
91	Les + de 75 ans	INSEE RP 2020 (données 2017) - Tableaux détaillés
92	La population selon les catégories socio-professionnelles (CSP)	INSEE RP 2020 (données 2017) - Chiffres clés
92	Les CSP de la Collectivité européenne d'Alsace et France	INSEE RP 2020 (données 2017) - Chiffres clés
94	Le logement ancien	INSEE RP 2020 (données 2017) - Tableaux détaillés
95	La proportion de logements datant d'avant 1946	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
96	La typologie du logement	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
97	Le logement social	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
97	Le logement étudiant	ADEUS 2020
98	Le parc de logements sociaux	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
99	La dynamique constructive	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
100	Part des logements commencés	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
101	Les ambitions des SCoT + taux de croissance annuel	SCoTs de la Collectivité européenne d'Alsace en 2021
103	Le revenu moyen par ménage	DGFIP, IRCOM 2018
104	Le revenu moyen par ménages	DGFIP, IRCOM 2018
104	Le nombre de foyers imposables	DGFIP, IRCOM 2018
105	Les missions locales	Collectivité européenne d'Alsace 2021
106	Les demandeurs d'emploi et évolution	Pôle emploi Grand Est 2020
107	Les demandeurs d'emploi de catégorie A	Pôle emploi Grand Est 2020
108	Les foyers bénéficiaires du RSA	Collectivité européenne d'Alsace, Iodas (Alsace nord) 2020
109	Les bénéficiaires du RSA	Collectivité européenne d'Alsace, Iodas (Alsace nord) 2020
110	La précarité	INSEE, Filosofi 2020 (donnée 2016)
111	Le Fond de solidarité Logement (FSL)	Collectivité européenne d'Alsace 2021
113	Les services de santé (hôpitaux)	INSEE BPE 2019
114	La Part des médecins dans la population	INSEE BPE 2019
114	Les hôpitaux	FINESSE Ministère des solidarités et de la santé 2021
115	Les structures spécialisées pour personnes en situation de	FINESSE Ministère des solidarités et de la santé 2021
116	L'enseignement secondaire	Carte scolaire 2021 Collectivité européenne d'Alsace, Académie de Strasbourg extrait BEA 2020
117	Capacité d'accueil des collèges	Carte scolaire 2021 Collectivité européenne d'Alsace, Académie de Strasbourg extrait BEA 2020
118	Taux d'occupation des collèges publics	Carte scolaire 2021 Collectivité européenne d'Alsace, Académie de Strasbourg extrait BEA 2020
119	Accessibilité aux collèges publics	Accessibilité modèle ESRI 2020
120	Les structures d'accueil de la petite enfance	Collectivité européenne d'Alsace 2021
121	Les maisons d'enfance à caractère social	Collectivité européenne d'Alsace 2021
122	Les structures d'accueils pour personnes âgées	FINESSE Ministère des solidarités et de la santé 2021
124	Les entreprises de la Collectivité européenne d'Alsace	INSEE Flores 2020 (données 2017)
125	L'évolution du tissu entrepreneurial	INSEE Flores 2020 (données 2017)
126	Les créations d'entreprises	CCI Alsace Eurométropole 2021
127	Les pôles de compétitivité	BioValley, Fibre Energie, Véhicule du futur 2021
128	L'indice de concentration de l'emploi	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
129	L'indice de concentration de l'emploi en 2017	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
130	L'évolution de l'emploi	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
131	Effectifs et évolution de l'emploi en 2017	INSEE RP 2019 (données 2016) - Exploitation principale
132	Nouveaux salariés	CCI Alsace Eurométropole 2021
133	Lieux d'emploi des actifs de mon territoire	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
134	Lieux d'emploi des actifs résidents dans le territoire	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
134	Où vont travailler mes actifs	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
135	Origine des actifs travaillant dans mon territoire	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
136	Origine des personnes ayant un emploi dans le territoire	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
136	D'où viennent les gens qui travaillent dans mon territoire	INSEE RP 2020 (données 2017) - Fichiers détaillés Mobilité professionnelles
138	L'hydrologie et la gestion de l'eau	SANDRE, DDT 2020
139	Part des surfaces protégées	DREAL, DDT, ONF, Conservatoire des Sites Alsaciens 2020
140	Les richesses environnementales	DREAL, DDT, ONF, Conservatoire des Sites Alsaciens 2020
142	Positionnement du territoire dans la CeA	INSEE RP 2020 (données 2018)
143	La dynamique du territoire	ADAUHR-ATD Alsace 2021
145	Les territoires de la Collectivité européenne d'Alsace	ADAUHR-ATD Alsace 2021



Nord Alsace
Haguenau - Wissembourg

Ouest Alsace
Saverne - Moelsheim

Eurométropole
de Strasbourg

Centre Alsace

Région de Colmar

Agglomération
de Mulhouse

Sud Alsace
Saint-Louis - Sundgau
Thur & Doller

Territoire
de Belfort


ALSACE
Collectivité
européenne


ADAUHR
ATD
Alsace